This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Per Belg
F-1

J. Pa

HARVARD UNIVERSITY
ARNOLD ARBORETUM
PRESENTED BY
CHARLES SPRAGUE SARGENT
1892

ROYAUME DE BELGIQUE. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

BULLETIN

DE LA

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE

DE BELGIQUE.

1867

GAND,
IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN, MARCHÉ AUX GRAINS.

1868.

BULLETIN

DE LA

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Ce volume est le neuvième de la collection des Bulletins de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique.

AUG. ROYER.

ROYAUME DE BELGIQUE. — MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

BULLETIN

DE LA

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE

DE BELGIQUE.

GAND,

IMPRIMERIE C. ANNOOT-BRAECKMAN, MARCHÉ AUX GRAINS.

—

1868.

PREMIÈRE PARTIE.

DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES.

STATUTS.

Art. 1er. Une Fédération est établie, sous les auspices du gouvernement, entre toutes les Sociétés et les institutions horticoles de la Belgique.

Cette Fédération ne peut porter aucune atteinte à l'autonomie et à l'indépendance individuelle des institutions fédérées.

Art. 2. La Fédération a pour but de favoriser les progrès des diverses branches de l'horticulture et des sciences qui s'y rattachent, par des mesures dont l'exécution intéresse l'horticulture nationale, et parmi lesquelles doivent être comprises en première ligne : les réunions périodiques et régulières de délégués, la publication d'un recueil, centre commun des travaux de toutes les institutions fédérées, l'organisation de congrès horticoles et de concours sur les questions d'horticulture.

Art. 3. Les institutions fédérées ont, chaque année, deux assemblées générales composées de deux délégués pour chacune d'elles.

Le jour et le lieu en sont fixés par le comité-directeur.

Art. 4. Le Président du comité-directeur ou, à son défaut, le plus âgé des vice-présidents, préside ces assemblées.

Art. 5. L'assemblée des délégués discute et arrête les mesures d'intérêt général et en confie l'exécution au comité-directeur.

Art. 6. Le comité-directeur, composé de quinze membres élus par l'assemblée générale et d'un délégué du gouvernement, est chargé de gérer les intérêts de la Fédération.

Aucune institution ne pourra y être représentée par plus d'un de ses délégués.

Ce comité se choisit annuellement un président, deux vice-présidents et un trésorier; il nomme également un secrétaire qui peut être choisi en dehors du comité.

Ce bureau dirige les assemblées générales.

Les fonctions de membre du comité sont gratuites; le secrétariat seul peut être rétribué.

Art. 7. Le comité-directeur se renouvelle tous les ans par tiers, en conformité d'un tirage au sort qui détermine la série des membres sortants.

Les membres sortants peuvent être réélus; ils conservent leurs fonctions jusqu'à leur remplacement.

Art. 8. Le secrétaire tient les écritures des assemblées générales et du comité-directeur, il a la garde des archives et il surveille, sous le contrôle d'un comité de rédaction désigné par le comité-directeur, toutes les publications.

Art. 9. Les ressources de la Fédération consistent dans les subsides qui sont alloués par les associations affiliées, par l'État et par les provinces.

L'assemblée générale fixe, s'il y a lieu, la part contributive à payer, annuellement, par chaque institution affiliée; cette part ne peut excéder la somme de 50 francs.

Les dépenses comprennent les frais de secrétariat, de réunion des assemblées générales et du comité-directeur, des concours et des publications.

Art. 10. La Fédération nomme à l'étranger des Sociétés correspondantes; elle peut également accorder le titre de membre honoraire à des botanistes ou à des horticulteurs distingués qui ont rendu des services signalés à la Fédération ou qui ont particulièrement contribué au progrès de l'horticulture.

Art. 11. Toute proposition tendant à modifier les présents statuts doit être adressée au comité-directeur qui, s'il y a lieu, la soumet à une assemblée générale convoquée *ad hoc*. La majorité des deux tiers des membres présents à l'assemblée générale est nécessaire pour l'adoption d'une modification aux statuts.

Art. 12. Les présents statuts, comme toutes les modifications ultérieures, seront soumis à l'approbation de M. le Ministre de l'Intérieur.

Fait et adopté par l'assemblée générale à Bruxelles, le 24 septembre 1859.

Revisé à Bruxelles, le 24 décembre 1865.

Le Président,
FR. DE CANNART D'HAMALE.

Le Secrétaire,
EDOUARD MORREN.

RÈGLEMENT.

Assemblées générales.

Art. I. La Fédération se compose des Sociétés d'horticulture, des Instituts agricoles et horticoles du gouvernement, et généralement de toutes les institutions dont le but se rattache directement ou indirectement à l'horticulture.

L'assemblée générale décide sur les demandes d'adhésion qui lui sont adressées.

II. L'adhésion à la Fédération est constatée soit par lettre, soit par la signature des président et secrétaire sur un exemplaire des statuts et du règlement.

III. Toute Société dont le conseil d'administration cesse d'être constitué régulièrement est supposée dissoute et ne fait plus partie de la Fédération.

IV. Les Sociétés sont représentées à la Fédération par leur président et leur secrétaire et les autres institutions par leur directeur ou toute autre personne placée à la tête de leur administration, ou bien par des délégués choisis dans l'administration.

MM. les délégués justifient de leurs pouvoirs en produisant une déclaration du bureau de la Société qu'ils représentent, ou un extrait du procès-verbal de la séance dans laquelle ils ont été nommés.

V. En cas d'empêchement légitime de l'un des deux délégués d'une Société, son collègue le représente dans le vote au sein de l'assemblée générale.

VI. Le lieu ordinaire des assemblées générales est à Bruxelles, mais le comité-directeur peut, lorsqu'il le jugera opportun, en désigner un autre.

VII. L'assemblée générale reçoit toutes les communications qui concernent l'horticulture et qui lui sont faites soit par une institution fédérée, soit par les délégués qui la composent; elle nomme le comité-directeur; discute et arrête le budget; détermine le programme des concours; fixe les prix affectés à ces concours, et statue sur le rapport des commissaires.

VIII. La première assemblée générale annuelle est consacrée à la vérification des pouvoirs, à la discussion du budget, aux diverses nominations, à la détermination du programme des questions qui sont mises au concours, à certaines mesures d'ensemble concernant l'horticulture nationale, à la fixation de la date et de l'ordre du jour de la séance publique, etc.

Elle a lieu, en général, au printemps.

IX. La seconde assemblée générale annuelle est publique pour tous les membres faisant partie de l'une des Sociétés fédérées. MM. les délégués sont invités à présenter dans cette séance un rapport sur les travaux de l'institution qu'ils représentent, ses progrès, innovations, découvertes, et à déposer trois exemplaires de tous les documents émanés de leur Société pendant l'année; on proclame le résultat des concours et l'on y fait des communications sur des sujets concernant l'horticulture.

Les délégués des Sociétés correspondantes et MM. les membres honoraires font partie de cette assemblée avec voix consultative.

X. Pour ce qui concerne l'examen des affaires qui lui sont soumises, l'assemblée se divise en trois sections, présidées par le Président et les Vice-Présidents de la Fédération. — A la première section sont renvoyées les questions qui sont relatives aux plantes et arbustes d'ornement; à la deuxième section celles qui concernent la pomologie et l'arboriculture fruitière, et à la troisième ce qui a rapport à la culture maraîchère.

XI. L'assemblée générale examine, lorsque le gouvernement juge opportun de la consulter, les projets et les questions qui peuvent présenter un intérêt général pour l'horticulture. — Elle émet également son avis sur les questions qui lui sont soumises par une Société fédérée.

XII. La Fédération ne fait pas de rapport sur des ouvrages déjà livrés à la publicité : sont exceptés les ouvrages sur lesquels le gouvernement demande l'avis de la Fédération.

XIII. L'assemblée générale se réunit sur la convocation du bureau, après décision du comité-directeur et communication de l'ordre du jour.

XIV. L'assemblée générale est constituée, quel que soit le nombre des membres présents. Cependant si ce nombre ne dépassait pas le quart des membres délégués, le comité-directeur peut surseoir à la résolution prise et en appeler à une nouvelle assemblée générale convoquée *ad hoc*.

XV. Chaque fois qu'il est question d'une élection, la mention en est faite spécialement dans la lettre de convocation. — L'élection a lieu à la majorité absolue des voix; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procède à un scrutin de ballotage. — Lorsque plusieurs places sont vacantes, on vote séparément pour chaque place.

XVI. Toute proposition, pour être discutée, doit être appuyée par cinq membres. Toute proposition que l'assemblée n'a pas prise en considération ou qu'elle a écartée après discussion, ne peut être représentée avant le délai de deux ans.

XVII. La délibération sur une proposition réglementaire ou administrative n'a lieu que dans la séance qui suit celle de la présentation.

XVIII. L'assemblée ne délibère que sur des propositions écrites et signées.

XIX. Toute abstention au vote doit être motivée.

XX. Le Président préside toutes les assemblées, fait délibérer sur les

différentes matières qui sont du ressort de la Fédération, recueille les opinions des membres, et prononce la résolution adoptée. Il fait observer tous les articles des statuts et du règlement et veille particulièrement à ce que les assemblées se tiennent avec ordre.

XXI. La bibliothèque, les archives et les collections de la Fédération sont placées sous la surveillance du comité-directeur et conservées par le secrétaire.

XXII. Toutes les lettres, pièces ou documents sont adressés au Président ou au Secrétaire de la Fédération.

Finances.

XXIII. Les finances de la Fédération sont surveillées par une commission de comptabilité formée de trois membres choisis par le comité-directeur, qui vérifie annuellement les comptes, les approuve et fait un rapport à l'assemblée générale sur la position financière et la gestion du trésorier.

XXIV. Les comptes sont déposés chaque année en assemblée générale.

XXV. Les ressources se composent :

a) D'un subside annuel alloué par le gouvernement.

b) Des subsides alloués par les conseils provinciaux.

c) De la cotisation des Sociétés fédérées établie, conformément à l'art. 9 des statuts, sous forme de souscription au Bulletin de la Fédération. Il est établi quatre ordres de souscription, fixés respectivement à 50, 30, 20 et 10 francs.

Les Sociétés déterminent elles-mêmes l'ordre dans lequel elles sont classées.

Les exemplaires du Bulletin leur sont livrés au prix coûtant (5 francs), pour être distribués entre leurs membres par tel mode qu'elles jugent convenable, mais elles s'engagent à ne pas les exposer en vente.

Le refus du payement de la cotisation fédérale entraîne l'exclusion de la Fédération.

d) Du produit de la vente des exemplaires du Bulletin.

e) D'un droit d'entrée aux assemblées générales publiques et aux diverses réunions fédérales, lequel pourra être perçu par le comité-directeur à charge des personnes ne faisant pas partie de l'une des Sociétés fédérées.

XXVI. Les dépenses comportent :

1° Les frais de publication du Bulletin.

2° Les frais de secrétariat.

3° Les frais de concours.

Concours.

XXVII. La Fédération ouvre annuellement un concours sur des questions relatives à la théorie et à la pratique de l'horticulture.

XXVIII. Le programme de ce concours comprend les diverses branches de l'horticulture, telles que la floriculture (serres chaude et froide; pleine terre), la culture maraichère, la pomologie et l'arboriculture d'ornement. Il est arrêté par l'assemblée générale.

XXIX. Des prix d'une valeur de 100 à 500 francs, consistant en médailles ou en une somme d'argent, sont affectés à chacune des questions du concours. — Les résultats sont proclamés annuellement en assemblée générale publique.

XXX. Certains concours peuvent rester ouverts jusqu'à ce qu'il y soit répondu d'une manière satisfaisante.

XXXI. Les réponses aux questions des concours seront jugées par une commission de trois membres nommés par le comité-directeur et à laquelle celui-ci peut adjoindre des spécialités.

XXXII. Ne sont admis pour les concours que les ouvrages et les planches manuscrits.

XXXIII. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours ne mettent pas leur nom à ces ouvrages, mais seulement une devise qu'ils répètent dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se font connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires sont remis après le terme prescrit, sont exclus du concours; les réponses doivent être écrites en français ou en flamand; elles deviennent, par le fait de leur envoi, la propriété de la Fédération et elles restent déposées dans les archives; toutefois, les auteurs ont droit gratuitement à cent exemplaires de leur travail, quand l'impression en a été votée par l'assemblée générale.

Publication.

XXXIV. Le Bulletin se publie annuellement. Il se compose principalement :

1° Des actes émanant de l'assemblée générale.

2° Du bulletin des séances de l'assemblée générale.

3° Des extraits des procès-verbaux des séances du comité-directeur.

4° Des rapports annuels des délégués des Sociétés fédérées.

5° Des diverses pièces ou communications faites à l'assemblée générale ou au comité-directeur et dont l'impression a été votée.

6° Des rapports qui peuvent être faits sur les expositions des Sociétés fédérées.

7° D'un rapport d'ensemble rédigé par le Secrétaire de la Fédération.

8° Des réponses couronnées aux questions mises au concours par l'assemblée générale.

9° Des documents administratifs émanant de chaque Société fédérée et dont l'assemblée générale a voté l'impression.

10° Des rapports et documents qui peuvent être communiqués par les Sociétés ou institutions correspondantes.

11° Des communications de MM. les membres honoraires.

XXXV. Cette publication est la propriété de la Fédération.

Comité-Directeur.

XXXVI. Le comité-directeur se réunit aussi souvent que les besoins de la Fédération l'exigent.

Il communique avec le gouvernement, avec l'assemblée générale et avec les Sociétés fédérées.

Il prépare les affaires qui sont soumises aux assemblées générales et il prend les mesures nécessaires pour l'exécution de ces décisions.

XXXVII. Le lieu ordinaire des réunions est à Bruxelles, mais le comité peut se réunir ailleurs quand il le juge convenable.

XXXVIII. La séance s'ouvre à l'heure précise indiquée sur la lettre de convocation.

Le tiers des membres composant le comité est nécessaire pour délibérer.

XXXIX. La séance commence par la lecture du procès-verbal et de la correspondance.

Le président donne lecture de l'ordre du jour immédiatement après l'adoption du procès-verbal.

Il ne peut être pris de décisions que sur les questions portées à l'ordre du jour de la séance, sauf la cas où l'urgence serait déclarée à la majorité des deux tiers des membres présents.

Les membres qui, dans l'intervalle de deux séances, auraient une proposition de quelque importance à soumettre au comité et sur laquelle on pourrait désirer une prompte solution, sont priés de la faire parvenir au Président pour la porter à l'ordre du jour.

XL. Les règles énoncées plus haut concernant les élections par l'assemblée générale sont également applicables aux élections par le comité-directeur.

XLI. Le comité-directeur peut, sur la demande d'une Société, désigner un ou plusieurs commissaires près d'une exposition ou d'un concours.

Congrès.

XLII. Les dispositions règlementaires relatives aux congrès horticoles sont réservées pour être discutées chaque fois qu'il y aura lieu.

Sociétés correspondantes et membres honoraires.

XLIII. La Fédération peut accorder, sur leur demande, à des Sociétés ou à des institutions horticoles de l'étranger, le titre de *Sociétés correspondantes.*

Ces Sociétés sont représentées auprès de la Fédération de la même manière que les Sociétés belges et leurs délégués sont invités aux assemblées générales publiques où ils ont voix consultative.

Les Sociétés correspondantes s'engagent à souscrire à deux exemplaires au moins du Bulletin de la Fédération. Elles sont invitées à y faire insérer un rapport annuel sur leur situation.

XLIV. Le titre de membre honoraire peut être accordé, sur la proposition du comité-directeur et par l'assemblée générale, à des personnes étrangères ou règnicoles qui ont rendu des services à la Fédération ou qui ont contribué au progrès de l'horticulture.

Les membres honoraires peuvent être convoqués aux assemblées générales publiques où ils ont voix consultative, ils reçoivent le Bulletin de la Fédération auquel ils sont invités à collaborer et sont priés de communiquer à la Fédération leurs travaux et publications.

XLV. Le présent règlement sera soumis à l'approbation de M. le Ministre de l'Intérieur.

Fait et adopté en assemblée générale à Bruxelles, le 24 septembre 1859.

Revisé à Bruxelles, le 24 décembre 1865.

Le Président,
Fr. de Cannart d'Hamale.

Le Secrétaire,
Ed. Morren.

APPROBATION DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu les statuts approuvés dans une assemblée générale tenue à Malines, le 19 mai dernier, par les délégués des Sociétés horticoles, pour la formation d'une Fédération entre toutes les Sociétés horticoles belges,

Arrête :

Art. 1. Les statuts de la Fédération des Sociétés horticoles sont approuvés.

Art. 2. M. Ronnberg, chef de division au département de l'Intérieur, est nommé délégué du gouvernement près la dite Fédération.

Bruxelles, le 21 juillet 1859.

Ch. Rogier.

Le Ministre de l'Intérieur.

Vu les statuts ainsi que le réglement, approuvés par l'assemblée générale des Sociétés horticoles fédérées, le 24 septembre dernier,

Arrête :

Les statuts et le règlement adoptés par l'assemblée générale des Sociétés horticoles fédérées, sont approuvés, tels qu'ils se trouvent ci-annexés.

Bruxelles, le 13 octobre 1859.

Ch. Rogier.

Le Ministre de l'Intérieur,

Revu l'arrêté ministériel du 13 octobre 1859,

Arrête :

Sont approuvés les statuts et le règlement de la Fédération des Sociétés d'horticulture, tels qu'ils ont été modifiés dans l'assemblée générale du 24 décembre dernier.

Bruxelles, le 26 Mai 1866.

Alp. Vandenpeereboom.

LISTE DES SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand.
Société provinciale d'horticulture et de botanique de Bruges.
Société royale d'horticulture et d'agriculture de Louvain.
Société royale de Flore à Bruxelles.
Société royale d'agriculture et d'horticulture d'Anvers.
Société royale d'horticulture de Mons.
Société royale linnéenne à Bruxelles.
Société royale d'horticulture de Malines.
Société horticole et agricole de Marchin (Condroz).
Société royale d'horticulture et d'agriculture de Verviers.
Société agricole et horticole de Nivelles.
Société horticole et agricole de Huy.
Commission royale de Pomologie.
Société Van Mons à Fleurus.
Société royale d'agriculture et de botanique de Verviers.
Société horticole de Hasselt.
Société royale d'horticulture de la province de Namur.
Société d'agriculture et d'horticulture de Laeken.
Société d'agriculture et d'horticulture de Tirlemont.
Société royale d'horticulture de Liége.
Société royale horticole de la Belle-Vue à Liége.
Société d'horticulture du Luxembourg, à Arlon.
Société des conférences horticoles et agricoles à Ixelles.
Société horticole de Châtelet.
Société agricole et horticole d'Andennes.
Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture fruitière en Belgique, à Gand.

École d'horticulture de Gendbrugge-lez-Gand.
École d'arboriculture de Vilvorde.
École d'agriculture de Gembloux.

Sociétés correspondantes.

Société d'horticulture et d'agriculture de Maestricht (Limbourg-Hollande).

Société d'horticulture de la Sarthe, au Mans (France).

Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux (France).

N. B. Se sont fait inscrire dans le premier ordre les Société de Gand, de Flore à Bruxelles, Linnéenne à Bruxelles, d'Anvers, de Namur, d'horticulture à Liége, horticole de Liége, de Malines.

Dans le deuxième ordre les Sociétés de Bruges, d'horticulture de Verviers, de Louvain, de Mons, de Huy, de Nivelles, de Marchin, de botanique de Verviers, d'Arlon et le Cercle professoral.

Dans le 3me ordre la Société de Châtelet.

Dans le 4me ordre les Sociétés d'Andennes, d'Ixelles, de Laeken, de Pomologie, de Tirlemont, Van Mons et de Hasselt.

Délégués près des Assemblées générales.

MM. Ronnberg, chef de division à la direction générale de l'agriculture et du commerce, au Ministère de l'Intérieur, à Bruxelles (*délégué du Gouvernement*).

Baron Ed. Osy de Wychen, vice-président de la Société d'horticulture d'Anvers, rue de l'Hopital, à Anvers (*Soc. d'Anvers*).

Ch. Van Geert, fils, horticulteur à Anvers (*id.*).

Ad. Goupy de Beauvolers, vice-président de la Société provinciale d'horticulture, à Bruges (*Société de Bruges*).

Thooris, secrétaire de la Société provinciale d'horticulture de Bruges (*id.*).

J. Linden, horticulteur, vice-président de la Société royale de Flore, au Jardin de Zoologie, à Ixelles-Bruxelles (*Soc. de Flore*).

L. Lubbers, horticulteur, secrétaire de la Société royale de Flore, rue du Berger, à Bruxelles (*id.*).

Fel. Muller, président de la Société royale Linnéenne, 57, Boulevard Waterloo, à Bruxelles (*Société royale Linnéenne*).

Janssens, trésorier de la Société Linnéenne, rue Terre-Neuve, à Bruxelles (*id.*).

Grégoire-Nelis, membre de la Commission royale de Pomologie, à Jodoigne (Brabant) (*Commission royale de Pomologie*).

Al. Bivort, directeur de la Société Van Mons, à Fleurus (Brabant) (*Société Van Mons*).

V. van den Hecke de Lembeke, président de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, place d'Armes, à Gand (*Société de Gand*).

Ch. Leirens, avocat, secrétaire de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, Boulevard Frère-Orban, à Gand (*id.*).

Ém. Rodigas, professeur à l'École d'horticulture de l'État, à Gendbrugge-lez-Gand (*Cercle professoral*).

Van Hulle, jardinier chef de l'Université, à Gand (*id.*).

Sandbrinck, secrétaire de la Société horticole de Hasselt (*Société de Hasselt*).

Vreven, commissaire, à Hasselt (*id.*).

Macorps, médecin-vétérinaire, président de la Société horticole et agricole de Huy, à Statte-lez-Huy (*Société de Huy*).

Ramoux, conseiller provincial, à Amay-près-Huy (*id.*).

MM. Van den Ouwelant, propriétaire, président de la Société d'horticulture et d'agriculture de Laeken, 188, rue royale à Bruxelles, (*Société de Laeken*).

A. Coene, vice-président de la Soc. d'horticulture, horticulteur à Laeken (*id.*).

Éd. Morren, professeur à l'université, secrétaire de la Société royale d'horticulture de Liége, quai de la Boverie, 1, à Liége, (*Soc. royale d'horticulture de Liége*).

Fr. Wiot, directeur de l'établissement Jacob-Makoy et Cie, rue de Joie, à Liége (*id.*).

Eg. Rosseels, aîné, horticulteur, arch. de jardins, à Louvain (*Société de Louvain*).

Vantilt, propriétaire, à Louvain (*id.*).

F. de Cannart d'Hamale, sénateur, président de la Société royale d'horticulture, à Malines (*Société de Malines*).

D'Avoine, secrétaire de la Société royale d'horticulture, à Malines (*id.*).

Nap. Desoer, propriétaire à Solières-lez-Huy (*Soc. de Marchin*).

Const. Guyot, pharmacien, à Marchin (Condroz) (*id.*).

P. C. de Puydt, secrétaire de la Société royale d'horticulture de Mons (*Soc. de Mons*).

Alf. Wesmael, directeur du jardin zoologique du Casino, à Mons (*id.*).

F. Kegeljan, secrétaire de la Société royale d'horticulture à Namur (*Société de Namur*).

Em. Delmarmol, propriétaire, au château de Mont-Aigle (Dinant) (*id.*).

Ant. Bouquéau, amateur d'horticulture, à Nivelles (*Soc. de Nivelles*).

Charles Dept, notaire à Waterloo (*id.*).

Millet, horticulteur et pépiniériste, à Tirlemont (*Soc. de Tirlemont*).

Maurice Thielens-Janssens, à Tirlemont (*id.*).

D. Coumont, président honoraire de la Société royale d'agriculture et d'horticulture de Verviers, à Hodimont-lez-Verviers (*Soc. de Verviers*).

H. Olivier, président de la Soc. royale d'agric. et d'hort., 25, rue Spintay, à Verviers (*id.*).

H. Grosjean, président de la Soc. royale hort. de Liége, quai St Léonard, à Liége (*Soc. hort. de Liége*).

A. Nondonfaz, secrétaire de la Soc. royale hort. de Liége, rue Basse-Chevaufosse, à Liége.

Simon, avoué, président de la Société horticole du Luxembourg, à Arlon (*Soc. du Luxembourg à Arlon*).

Montlibert, secrétaire de la Société d'horticulture du Luxembourg, à Arlon (*id.*).

MM. H. Pirenne, conseiller communal, président de la Société royale d'agriculture et de botanique à Verviers (*Soc. d'agric. et de botanique de Verviers*).

P. Henrotay, cand. notaire, secrétaire de la Société royale d'agriculture et de botanique de Verviers (*id.*).

Ant. Willems, architecte de jardins, chaussée du Vleurgat, 80, à Ixelles (*Soc. des conf. à Ixelles*).

Van Goethem, lieutenant garde d'artillerie, 265, chaussée du Vleurgat, à Ixelles (*id.*).

H. Hermant, président de la Soc. horticole, à Châtelet, Hainaut (*Soc. hort. de Châtelet*).

Constantin de Bouny, horticulteur à Châtelet (*id.*).

Léopold Limet, président de la Soc. agric. et horticole à Andennes (Namur) (*Soc. agr. et hort. d'And.*).

Félix Simon, secrétaire-général de la Soc. agric. et hort. d'Andennes (*id.*).

L. Van Houtte, horticulteur, directeur de l'école d'horticulture de l'État, à Gendbrugge-lez-Gand (*Ecole d'hort. à Gendbrugge*).

Gillekens, directeur de l'école d'arboriculture de l'État de Vilvorde (*Ecole de Vilvorde*).

Ph. Lejeune, directeur de l'école d'agriculture de l'État, à Gembloux (*Ecole de Gembloux*).

Constantin Malaise, professeur à l'école d'agriculture de l'État à Gembloux (Prov. de Namur) (*id.*).

Michaelsen, président de la Société d'horticulture de la Gironde, à Bordeaux (*Soc. d'hort. de la Gironde*).

Dr Cuigneau, secrétaire-général de la Société d'horticulture de la Gironde, 19, rue Roland, à Bordeaux (*id.*).

Dr Edmond Le Bêle, vice-secrétaire de la Société d'horticulture de la Sarthe, 19, rue du Monton, au Mans (Sarthe) (*Soc. d'hort. de la Sarthe*).

C.-A. Ludwig, président de la Société d'horticulture et d'agriculture, place Notre-Dame, à Maestricht (Limbourg hollandais) (*Soc. de Maestricht*).

Ém. Roberti, secrétaire de la Société d'horticulture et d'agric. à Maestricht (*id.*).

Comité-Directeur et Bureau de la Fédération.

Président. M. Fr. de Cannart d'Hamale, sénateur, président de la Société royale d'horticulture à Malines.

Vice-Présidents. M. V. vanden Hecke de Lembeke, président de la Soc. royale d'agriculture et de botanique, Place d'Armes, à Gand.

M. Jules Linden, vice-président de la Société royale de Flore, directeur au jardin royal de zoologie à Bruxelles.

Délégué du Gouvernement. M. Ronnberg, chef de division à la direction générale de l'agriculture et du commerce au Ministère de l'intérieur, à Bruxelles.

Trésorier. M. Ferd. Kegeljan, secrétaire de la Société royale d'horticulture, à Namur.

Secrétaire. M. Ed. Morren, professeur de botanique à l'Université de Liége.

Membres. MM. Al. Bivort, directeur-gérant de la Société Van Mons, à Fleurus.

Bouquéau, propriétaire, à Nivelles.

Grégoire-Nelis, membre de la commission royale de Pomologie, à Jodoigne (Brabant).

Ramoux, conseiller provincial, à Amay-près-Huy.

F. Muller, président de la Société royale Linnéenne, à Bruxelles.

Baron Ed. Osy de Wychen, vice-président de la Société royale d'horticulture, à Anvers.

Rosseels aîné, président de la Société d'horticulture à Louvain.

Van den Ouwelant, président de la Société d'horticulture de Laeken.

H. Olivier, président de la Société royale d'horticulture de Verviers.

P. E. De Puydt, secrétaire de la Société royale d'horticulture, à Mons.

Comité de Rédaction.

MM. De Cannart, Muller, Linden et vanden Hecke.

Commission de Comptabilité.

MM. De Cannart, Ronnberg et Bouquéau.

PROGRAMME DES QUESTIONS

Mises au concours pour 1869 et 1870 par la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique.

Première question.

Ecrire l'histoire de l'horticulture en Belgique, faire connaître les rapports qu'elle a eus avec l'étude et les progrès de la botanique; la date des principales introductions dans notre pays; les explorations faites par des Belges; la fondation et l'histoire des principaux établissements d'horticulture; et terminer par un aperçu général de l'état actuel de l'horticulture dans le royaume.

Deuxième question.

La composition et l'analyse des sols arables, particulièrement des terres employées en jardinage, telles que terre de Bruyère, *Boschgrond*, terreau, humus, compost, etc.

Troisième question.

On demande un travail sur la construction des serres, l'exposé des principes généraux de cette matière, comprenant toutes les indications sur l'exposition, la nature des matériaux, la forme générale, l'architecture, les systèmes de chauffage, etc., des différentes catégories de serres.

Quatrième question.

La culture maraîchère, la production des primeurs et celle des champignons sont susceptibles de s'étendre et de s'améliorer en Belgique, non-seulement en vue de la consommation intérieure du pays, mais encore en vue de l'exportation. On demande d'indiquer les moyens et les connaissances spéciales nécessaires pour arriver à ce double but.

Cinquième question.

La théorie des engrais et celle des assolements méritent une étude des plus approfondies; ces deux sciences, si nécessaires en agriculture, sont d'une utilité aussi incontestable en culture maraîchère. On demande d'indiquer les moyens de réparer les pertes du sol épuisé par des récoltes successives, en y suppléant par la combinaison des nouveaux principes de fécondité que la science met à la disposition du maraîcher, et d'indiquer en même temps un ordre de succession de légumes qui permette de fatiguer le sol le moins possible et de pouvoir faire un grand nombre de récoltes sur le même terrain.

Sixième question.

Écrire l'histoire et la monographie botanique et horticole d'un groupe naturel (genre ou famille) de plantes assez généralement cultivées en Belgique.

Le choix du groupe est laissé aux concurrents, à l'exclusion de ceux qui ont déjà été traités dans les Bulletins de la Fédération.

Septième question.

De l'influence réciproque du sujet et de la greffe.

Huitième question.

Donner l'histoire naturelle et horticole des animaux nuisibles que l'on rencontre dans les serres, tels que les fourmis, pucerons, acares, etc., et discuter les moyens proposés pour les détruire ou pour remédier à leurs ravages.

Neuvième question.

Décrire les maladies auxquelles le sapin est exposé en Belgique, spécialement celles qui sont provoquées par les insectes ou par des cryptogames, et faire connaître les meilleurs moyens pour les combattre.

Dixième question.

Déterminer, par un bon exposé et une discussion sommaire des faits connus, l'état actuel de nos connaissances sur les rapports de l'azote à l'état simple ou de combinaison avec la végétation.

Onzième question.

On demande un manuel pratique de la culture forcée des plantes d'agrément, accompagné d'une dissertation sur l'état actuel de nos connaissances en physiologie végétale concernant les floraisons anticipées.

Douzième question.

Écrire la monographie botanique et horticole des Fougères cultivées en Belgique.

Treizième question.

Écrire la monographie botanique et horticole des Conifères susceptibles de constituer en Belgique des essences forestières.

Quatorzième question.

On demande un traité de l'emploi des engrais dans la culture des plantes d'agrément.

Quinzième question.

On demande une discussion théorique et pratique des meilleurs renseignements connus sur le chauffage des serres et subsidiairement sur leur aérage et leur ventilation.

Seizième question.

Apprécier l'œuvre pomologique de Van Mons et donner un résumé de ses travaux et de ses opinions avec les indications bibliographiques nécessaires pour la connaissance exacte et complète des écrits et des fruits qu'il a produits.

Dix-septième question.

On demande un traité des maladies du poirier en Belgique.

Vingtième question.

On demande un travail sur l'ascension de la sève, la cause, la nature, la force, la vitesse de ce mouvement.

Vingt-deuxième question.

Exposer l'influence de la lumière sur la végétation, spécialement dans ses rapports avec l'horticulture. — Influence de la latitude, de l'altitude, du verre et des couleurs.

Vingt-troisième question.

Exposer la structure, la végétation et les fonctions des racines.

Vingt-quatrième question.

Traité de la transpiration des plantes. Rapport de la quantité d'eau évaporée avec les diverses circonstances de la végétation.

Vingt-cinquième question.

Recherches sur la reproduction des Lycopodiacées.

Dispositions réglementaires.

Art. 1. Des prix d'une valeur de 100 à 500 francs, consistant en médailles ou une somme d'argent, sont affectés à chacune des questions du concours.

Art. 2. Les réponses aux questions seront jugées par une commission de trois membres nommés par le comité-directeur de la Fédération.

Art. 3. Ne sont admis pour le concours que les ouvrages et les planches manuscrits.

Art. 4. Les auteurs des réponses aux questions des concours ne mettent pas leur nom à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répètent dans un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se font connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires sont remis après le terme prescrit, sont exclus du concours; les réponses doivent être écrites lisiblement en français ou en flamand; elles deviennent, par le fait de leur envoi, la propriété de la Fédération et restent déposées dans les archives; toutefois, les auteurs ont droit gratuitement à cent exemplaires de leur travail quand l'impressoin en a été votée par l'assemblée générale.

Les auteurs des mémoires couronnés conservent le droit de publier une édition particulière de leur ouvrage.

Les mémoires en réponse aux questions doivent être adressés francs de port, avant le 15 octobre de chaque année, à M. Ed. Morren, secrétaire de la Fédération, à Liége.

L'accusé de réception paraîtra au *Moniteur belge*.

La Fédération a décidé que toutes les questions auxquelles il n'aura pas été répondu au 15 octobre 1869, sont maintenues au concours pour 1870.

Fait à Bruxelles, le 22 décembre 1867.

Le Président,
F. DE CANNART D'HAMALE.

Le Secrétaire,
EDOUARD MORREN.

Concours extraordinaire.

La Fédération a décidé que les questions portées au programme du Congrès horticole de Bruxelles, en 1864, formeraient un concours extraordinaire. Toutes les conditions générales relatives aux concours ordinaires de la Fédération sont également applicables à celui-ci. Cependant les questions étant ici peu définies, la plus grande latitude est laissée aux concurrents. La Fédération, au lieu d'ouvrir un concours proprement dit, adresse plutôt un appel à tous les savants et à tous les horticulteurs pour les engager à lui faire des communications relatives aux questions déjà soumises au Congrès.

Les mémoires peuvent être envoyés en tout temps au secrétariat de la Fédération, à Liége. Ils peuvent être signés. Voici le programme de ce concours.

I. Acclimatation, naturalisation, domestication des végétaux.

II. Hybridation, croisements et fécondations artificielles en général; caractères des hybrides; leur stérilité; leur polymorphisme, conservation du pollen, etc.

III. Théorie de la variation des espèces ou de l'origine des variétés et des races. — Théorie de Van Mons, de Vilmorin et autres. — Réforme dans la nomenclature des variétés.

IV. De la dynamique des végétaux et des phénomènes périodiques de la végétation. — Influence de la température sur la germination, la feuillaison, la floraison et la fructification des végétaux. Des floraisons anticipées (forcées) et intempestives (remontantes et autres).

V. Alimentation végétale. Rôle de l'atmosphère : influence des azotates, de l'ammoniaque, des phosphates. Théorie des engrais, des composts, etc.

VI. Esthétique florale : du beau dans les fleurs simples et doubles. — Harmonie des couleurs.

VII. Coloration des plantes. — De la panachure (*variegatio*) et du dimorphisme qui en est la conséquence. La panachure est-elle héréditaire par le semis et contagieuse par la greffe?

VIII. Histoire de l'horticulture. — Documents historiques; biographies; explorations; voyages; introductions; rectifications.

IX. L'humidité, l'eau, sont-elles absorbées directement par le feuillage?

X. Pathologie végétale; maladie des plantes; remèdes.

XI. Insectes et autres animaux nuisibles; leur destruction.

XII. Architecture des jardins; caractères du style actuel.

PROCÈS-VERBAUX.

Procès-verbal *de la séance du comité-directeur qui a eu lieu à Bruxelles le* 22 *décembre* 1867.

La séance est ouverte à midi et demi sous la présidence de M. F. de Cannart d'Hamale, sénateur, vice-président, et en présence de MM. Ronnberg, commissaire du Gouvernement, Linden, Kegeljan, Rosseels et Morren secrétaire.

MM. le baron Osy, vanden Hecke de Lembeke, Vanden Ouwelant, Muller, Boucquéau, Olivier, de Puydt, Bivort, ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Il est donné lecture de la lettre de faire part du décès d'Auguste-Phil.-Ant. Royer, président de la Fédération, mort à Namur le 1er octobre 1867, dans sa 72me année.

M. F. Kegeljan a prononcé un discours sur la tombe d'Aug. Royer, au nom de la Fédération et de la Société royale d'horticulture de la province de Namur.

M. Edouard Morren, secrétaire, a écrit une lettre de condoléance à la famille d'Aug. Royer. Le comité décide qu'il sera proposé à l'assemblée générale de faire frapper une médaille grand module à l'effigie d'Aug. Royer et cette médaille sera distribuée par voie de souscription publique.

Le comité statuant sur une lettre qui lui a été adressée le 16 décembre 1867, par M. Grégoire-Nélis, apprécie que la Commission royale de Pomologie doit être considérée comme existant encore, bien que la publication de ses Annales soit terminée, tant que l'arrêté royal qui l'a instituée n'aura pas été rapporté.

En conséquence, M. Grégoire-Nélis conserve la faculté de pouvoir siéger aux assemblées générales.

On reconnaît l'utilité de dresser une liste complète de toutes les Sociétés horticoles du royaume.

A cette occasion plusieurs membres font remarquer que la cotisation annuelle de 50 et même de 30 francs est trop élevée pour certaines Sociétés nouvelles, peu nombreuses, ou bien établies dans des localités peu peuplées. Ils estiment que cet obstacle tient éloignées plusieurs Sociétés qui pourraient faire partie de la Fédération.

M. Ronnberg fait observer qu'aux termes de l'article IX des statuts, la cotisation des Sociétés peut être abaissée en dessous de 30 francs.

Le comité décide qu'il sera proposé à l'assemblée générale d'établir une troisième et une quatrième classes de Sociétés, dont la cotisation serait respectivement fixée à 20 et à 10 francs par an ; l'article XXV du règlement sera modifié en conséquence de cette décision.

Le secrétaire présente trois mémoires manuscrits qui sont parvenus à la Fédération.

1° *Les plantes indigènes de la Belgique dans nos jardins, nos parterres et nos cultures,* par M. André Devos, membre de la Société royale de Botanique.

Commissaires MM. de Cannart d'Hamale, Linden et Morren.

2° *Monographie des platanes cultivés en Belgique* par M. Al. Wesmael.

Commissaires : MM. Fouquet, Morren et René Dellafaille.

3° *Les plantes des squares et des jardins publics,* par M. G. Delchevalerie.

Commissaires : MM. Ronnberg, Linden et Kegeljan.

Et la séance est levée à 1 1/2 heure.

Le Président,
F. DE CANNART D'HAMALE.

Le Secrétaire,
EDOUARD MORREN.

Assemblée générale du 22 décembre 1867.

Procès-verbal de l'assemblée générale qui a eu lieu à Bruxelles le 22 décembre 1867 au Palais du Musée.

Présidence de M. F. de Cannart d'Hamale, sénateur.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. F. de Cannart d'Hamale, sénateur, occupe le fauteuil de la présidence. Le bureau se compose de MM. Ronnberg, délégué du gouvernement; Kegeljan, trésorier; Linden et Rosseels, membres du comité-directeur; Morren, secrétaire.

Sont, en outre, présents : MM. Lubbers, Delmarmol, Grégoire, Bivort, Wesmael, Malaise, Rodigas, H. Pirenne, Henrotay.

Il est donné lecture des lettres par lesquelles MM. V. vanden Hecke de Lembeke, le baron Osy, Vanden Ouwelant, Muller, Janssens, Bouquéau, Olivier, Nondonfaz, expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 décembre 1866 est lu et approuvé sans modifications.

Le Secrétaire expose que la maladie de M. Royer, président et les travaux de la commission spéciale pour l'horticulture à l'exposition universelle de Paris ont empêché la réunion habituelle du printemps. Le comité-directeur a veillé néanmoins sur les intérêts généraux de la Fédération et a pris des mesures qu'il espère que l'assemblée générale voudra bien ratifier. Un bulletin a été publié et distribué (1866). La seconde partie de ce bulletin, renfermant les mémoires couronnés et les communications, est sous presse et sera bientôt terminée.

Il est donné lecture de la correspondance dans laquelle on remarque :

1° Une lettre par laquelle la famille annonce la mort de M. Auguste-Philippe-Antoine Royer, président de la Fédération, décédé à Namur le 1er octobre 1867.

2° Une notice, extraite du bulletin de la Société royale d'horticulture d'Anvers, consacrée à Fr. Jos. Rigouts, ancien délégué de cette Société auprès de la Fédération et décédé à Anvers le 15 février 1867.

3° Des lettres, par lesquelles M. le baron Misson, greffier du sénat, remercie pour l'envoi des Bulletins adressés à la bibliothèque de cette haute assemblée.

4° Une lettre de M. le Dr André, secrétaire de la Soc. d'hist. nat. des

provinces rhénanes à Bonn, pour accuser la réception du Bulletin 1865.

5° Deux lettres de M. Sauveur, président de la Société entomologique de Belgique, pour proposer l'échange des Bulletins et des Annales de cette Société avec les Bulletins de la Fédération.

Cet échange est accepté.

Les volumes seront adressés à M. J. L. Weyers, secrétaire de la Société entomologique de Belgique, 3, rue du Persil, à Bruxelles.

6° Même demande de la part de la Société malacologique de Belgique à Bruxelles.

Cet échange est également accepté.

M. de Cannart d'Hamale prononce l'éloge d'Aug. Royer qui fut le premier président de la Fédération. Ce discours, simple et touchant, est suivi de longs applaudissements. (*Voir plus loin.*)

M. F. Kegeljan dit qu'aux funérailles de M. Royer il a pris la parole pour exprimer les vifs regrets que la mort de cet homme de bien avait provoqués dans le sein de la Fédération.

M. Morren annonce qu'il publiera la biographie d'Aug. Royer, accompagnée d'un portrait.

L'assemblée décide sur la proposition du comité-directeur qu'une médaille sera frappée à l'effigie de M. Royer, au module de la médaille de la Fédération. Cette médaille sera distribuée par souscription publique. Le prix de la souscription est fixé à 10 francs. Des listes de souscription seront envoyées à toutes les Sociétés fédérées.

M. Morren communique un court résumé statistique des résultats de l'exposition universelle de Paris, en ce qui concerne l'horticulture belge. Il rappelle que, conformément au vœu qui a été formulé par la dernière assemblée générale de la Fédération, un comité spécial a été institué auprès de la commission belge pour l'Exposition de Paris, afin de veiller spécialement sur les intérêts de l'horticulture. Ce comité a obtenu les meilleurs résultats. M. Morren ajoute que la distribution solennelle des prix n'ayant pas encore eu lieu à Paris, il se borne à quelques renseignements généraux. Les communication officielles auront lieu ultérieurement et seront insérées dans les Bulletins de la Fédération. Peut-être celle-ci sera-t-elle appelée à distribuer les prix obtenus par l'horticulture.

M. F. Kegeljan, se basant sur les chiffres qui viennent d'être produits, fait ressortir l'importance toute particulière du contingent de M. Linden auquel la plus haute récompense a été attribuée. Il propose de voter des félicitations à cet éminent horticulteur.

Cette proposition est votée par acclamation.

Il est donné lecture d'une lettre de M. V. vanden Hecke de Lembeke, président de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, pour demander à la Fédération de convoquer un congrès d'horticulture en coïncidence avec l'exposition universelle que la Société ouvre à Gand, le 28 Mars 1868.

Cette proposition est votée sans observation.

Le bureau est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'organisation de ce congrès et de se mettre à cet égard en relations avec la Société gantoise.

Il pourra éventuellement se joindre aussi à elle pour obtenir des mesures favorables au transport des plantes destinées à cette exposition.

M. le Président invite M. Eugène Van Berchem à bien vouloir venir recevoir la médaille et le prix qui lui ont été attribués à la suite du concours 1866 pour son mémoire sur les plantes potagères de la famille des composées. (*Applaudissements.*)

Le lauréat, en remerciant M. le Président, exprime sa reconnaissance à la Fédération tout entière.

Le Secrétaire expose, au nom du comité-directeur, que la Fédération a reçu de M. de Puydt communication d'un mémoire manuscrit, intitulé : *l'esthétique florale du beau dans les plantes et particulièrement dans les fleurs simples ou doubles.* Il donne une courte analyse de ce travail qu'il a eu le plaisir de lire et auquel il reconnaît toutes les qualités qui distinguent les œuvres de l'excellent secrétaire de la Société de Mons.

L'assemblée vote l'impression du mémoire de M. de Puydt dans les Bulletins de la Fédération et décide qu'une médaille en vermeil sera offerte à l'auteur.

La Fédération a encore reçu de M. le Dr Adalbert Schnizlein, professeur de botanique à l'Université d'Erlangen en Bavière, un travail sur les plantes exotiques qu'il convient de cultiver dans un jardin botanique. Ce travail rédigé en allemand, a été examiné par M. Morren qui lui a reconnu le caractère d'une grande utilité. C'est une œuvre d'érudition longue et minutieuse. Dans de courtes réflexions préalables l'auteur expose ses vues sur les jardins destinés à l'instruction et discute les motifs qui doivent présider à la composition de ces jardins. Il donne ensuite le catalogue raisonné des plantes auxquelles il convient de donner place dans les serres de ces établissements. Le nom de chaque plante est suivi de renseignements concernant sa synonymie, sa patrie, le genre d'intérêt qu'elle présente, l'ouvrage le plus répandu où elle a été figurée, etc. Enfin les plantes sont distribuées dans l'ordre méthodique des familles naturelles.

M. Morren donne les plus grands éloges à ce travail du savant allemand : il croit avoir été au devant des vœux de la Fédération en faisant une traduction française de ce manuscrit.

L'assemblée décide que cette rédaction française sera insérée dans le Bulletin de la Fédération et qu'une médaille en vermeil sera remise à M. Ad. Schnizlein.

M. le Ministre de l'Intérieur a, par une dépêche en date du 4 avril, transmis à la Fédération des notes que lui avait adressées M. E. Mertens, ancien élève diplomé de l'école d'horticulture de Gentbrugge, sur l'état de

l'horticulture dans les environs de Londres. J'y ai remarqué, dit M. le Ministre, quelques observations intéressantes qu'il ne serait peut être pas inutile de livrer à la publicité.

M. Morren confirme la flatteuse appréciation de ce haut fonctionnaire et propose à la Fédération de voter l'impression du rapport de M. Mertens dans ses Bulletins.

Cette impression est votée à l'unanimité.

Le Secrétaire fait connaître que la Fédération a encore reçu trois mémoires par MM. Wesmael, Devos et Delchevalerie et que le comité-directeur a nommé des commissions pour les examiner. Les rapports seront lus dans la prochaine assemblée générale.

Le programme des concours pour 1868 et 1869 est maintenu sans modifications.

L'ordre du jour appelle le dépôt des rapports présentés par MM. les délégués sur les travaux des Sociétés qu'ils représentent auprès de la Fédération. Ce dépôt est effectué :

Par M. Kegeljan pour la Société de Namur.
» » Wesmael » » de Mons.
» » H. Pirenne » » de Verviers.
» » Rosseels » » de Louvain.
» » Boucquéau » » de Nivelles.
» » Nondonfaz » » royale horticole de Liége.

Communications :

1° M. Rodigas annonce que le Cercle professoral a nommé M. Van Hulle, jardinier chef du jardin botanique de l'Université de Gand, en qualité de second délégué pour le représenter auprès de la Fédération.

2° Une lettre de M. Peeters, en date du 20 décembre 1867, annonce que le Conseil d'administration de la Société royale d'horticulture de Belgique n'enverra plus de délégués à la Fédération ainsi que l'avait fait l'ancienne administration de cette Société.

3° Par lettres en date du 13 août et 2 décembre, M. le Dr Edmond Le Bêle, vice-secrétaire de la Société d'horticulture de la Sarthe, au Mans, annonce que cette Société a décidé vouloir faire partie de la Fédération et s'inscrire pour une souscription de 20 francs.

Cette communication est accueillie avec la plus grande faveur par l'assemblée.

Le Secrétaire fait remarquer que la Société de la Sarthe est la première qui ait fait l'application des nouveaux statuts de la Fédération.

Il s'engage à rédiger et à distribuer une circulaire pour faire connaître les modifications que ces statuts ont éprouvés l'année dernière, de manière à élargir le cadre de la Fédération.

Il présentera aussi des listes de membres honoraires et correspondants et un projet de diplôme de la Fédération.

M. le Président soumet à l'assemblée la proposition du comité-direc-

teur d'abaisser la cotisation annuelle des Sociétés fédérées à 20 et à 10 fr. pour les Sociétés qui voudraient s'inscrire dans les 3e et 4e classes. La souscription de 20 francs donne droit à 5 exemplaires du Bulletin; celle de 10 francs à 3 exemplaires. Sous tous les autres rapports la situation de ces Sociétés sera la même que celle des Sociétés inscrites dans la première ou la deuxième classe. M. le Président développe les considérations à faire valoir en faveur de cette modification du règlement, toute à l'avantage des Sociétés modestes ou naissantes.

La proposition est votée à l'unanimité.

Le Bulletin bibliographique de la séance se compose :

1° *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, Tome I, II, III, 12.

2° *Verslag van den Landbouw in Nederland*, 1863 et 1864, par M. le D. Witewall.

3° De Puydt, *Les plantes de serre.*

4° Alex. Bivort, *Les fruits du jardin Van Mons*, I, 1-5,

5° *Annales de la Société entomologique de Belgique*, Tomes I-X.

6° *Comptes rendus de la même Société*, séances des 5 oct., 7 sept. 29 sept. et 2 nov. 1867.

7° *Bulletin de la Société Malacologique de Belgique.*

M. Le Trésorier présente les comptes pour 1866-67. Ces comptes, qui se soldent par un encaisse de fr. 1,258 13, sont déposés sur le bureau, avec les pièces à l'appui.

L'assemblée les approuve à l'unanimité.

Le Secrétaire présente le budget pour 1867.

Ce budget laisse un boni de fr. 1,338 13.

Il est adopté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au vote pour le renouvellement du comité-directeur. La rotation triennale amène la sortie de MM. vanden Hecke, Kegeljan, Boucquéau, Linden, Osy et de Puydt.

Ces messieurs sont réélus membres du comité pour une nouvelle période triennale 1867-70.

Un deuxième scrutin est ouvert pour le remplacement de M. Royer, décédé, en qualité de membre du comité-directeur. Le mandat de M. Royer expirait en 1869.

Le dépouillement des Bulletins donne 17 suffrages à M. Grégoire et 2 à M. Van Houtte.

En conséquence, M. Grégoire-Nélis est élu membre du comité-directeur pour la période 1867-69.

Le comité-directeur ouvre alors, conformément à l'article VI des statuts, une séance particulière pour la formation du bureau de la Fédération.

Le scrutin est ouvert pour la nomination du président.

L'unanimité des suffrages se porte sur M. F. de Cannart d'Hamale, sénateur.

Ce résultat est accueilli par de vifs applaudissements.

Le scrutin est ouvert pour la nomination d'un vice-président.

M. Linden 5 voix.

M. Osy 1 id.

M. Kegeljan 1 id.

En conséquence, M. J. Linden est nommé vice-président. (*Nouveaux applaudissements.*)

M. le Président informe qu'un banquet aura lieu le soir chez le restaurateur Dubost, et la séance est levée à 4 heures.

Le Président,
F. de Cannart d'Hamale.

Le Secrétaire,
Edouard Morren.

DEUXIÈME PARTIE.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

CONFÉRENCES HORTICOLES.

ARRÊTÉS INSTITUANT LES CONFÉRENCES NOUVELLES EN 1867.

Cureghem.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'art. 3 de la loi du 18 juillet 1860, relatif à l'institution des conférences sur l'agriculture et l'horticulture;

Vu les propositions du directeur de l'école de médecine vétérinaire de l'État;

Arrête :

Art. 1er. Des conférences publiques sur la maréchalerie seront ouvertes, en 1867, à l'école de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem-lez-Bruxelles.

Ces conférences seront données, en langue française, par M. Defays, professeur de l'école précitée, et en langue flamande, par M. Demoor, médecin vétérinaire du gouvernement, à Alost.

Art. 2. Sont admis à ces conférences, les maréchaux-ferrants âgés de vingt ans et qui exercent depuis deux années, au moins, leur profession.

Art. 3. Les conférences seront données tous les dimanches, à partir du 3 mars prochain jusqu'au 12 mai suivant, à onze heures du matin.

La première réunion sera exclusivement consacrée à constater si les personnes présentes possèdent les éléments nécessaires pour suivre, avec fruit, les autres conférences.

Art. 4. Les maréchaux ferrants qui désirent être admis aux conférences doivent se faire inscrire avant le 10 février prochain, chez les gouverneurs des provinces, en déposant un certificat du bourgmestre de leur commune, constatant qu'ils réunissent les conditions prescrites par l'art. 2 ci-dessus.

Bruxelles, le 18 janvier 1867,

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 27 janvier 1867.)

Denderleeuw.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la demande de l'administration communale de Denderleeuw;
Vu la loi du 18 juillet 1860;

Arrête :

Art. 1er Des conférences publiques et gratuites sur la culture et la taille des arbres fruitiers sont instituées à Denderleeuw.

L'administration communale désignera la personne chargée de donner les conférences et fixera la date de celles-ci.

Art. 2. Toutes les personnes qui se font inscrire d'avance, à cet effet, auprès de l'administration communale, sont admises à fréquenter ces conférences.

Art. 3. M. le gouverneur de la Flandre orientale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 4 février 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur Belge*, 6 février 1867.)

Liége.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu la demande de la Société royale d'horticulture de Liége;
Vu l'avis de M. le gouverneur de la province de Liége;

Arrête :

Art. 1er Des conférences publiques et gratuites sur la culture maraîchère sont instituées à Liége, sous la direction de la Société royale d'horticulture de cette ville.

Elles seront données par le sieur Delsa, horticulteur diplômé de l'école d'horticulture de Vilvorde, aux époques à déterminer par la dite Société.

Art. 2. Sont admises gratuitement à ces conférences toutes les personnes qui se font inscrire, à cet effet, au siége de l'administration communale de Liége.

Art. 3. M. le gouverneur de la province est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 8 février 1867,

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 9 février 1867.)

Gembloux.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 1866;
Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu les propositions du directeur de l'Institut agricole de l'État;

Arrête :

Art. 1er Des conférences publiques et gratuites sur l'éducation et l'hygiène des animaux domestiques sont instituées à Gembloux.

Art. 2. Elles seront données, cette année, les dimanches 10 et 24 mars et 7 avril prochain, de trois à quatre heures de relevée, dans les locaux de l'Institut agricole de l'État, par M. Leyder, professeur de zootechnie à cet établissement.

Art. 3. Le professeur traitera dans ces conférences les matières suivantes :

A. Rapports de la conformation des animaux avec leurs aptitudes;

B. Étude des caractères que doivent offrir les vaches laitières;

C. Exposé de la connaissance de l'âge des grands mammifères domestiques.

Art. 4. M. le directeur de l'Institut agricole de l'État est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 15 février 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 19 février 1867.)

Fosses.

Le Ministre de l'intérieur,

Vu la demande formée par le conseil communal de Fosses;
Vu l'avis de M. le gouverneur de la province de Namur;
Vu la loi du 18 juillet 1860;

Arrête :

Art. 1er Des conférences publiques sur l'arboriculture fruitière sont instituées à Fosses.

Le sieur De Buisseret, professeur à l'école moyenne de Thuin, est chargé de donner ces conférences, dont les époques seront fixées annuellement par le conseil communal de ladite localité.

Art. 2. Sont admises gratuitement à ces conférences toutes les personnes qui se feront inscrire, au préalable, à l'administration communale de Fosses.

Art. 3. M. le gouverneur de la province de Namur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 26 février 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 28 février 1867.)

Châtelet.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu les demandes formées par le conseil communal de Châtelet et par la Société horticole de cette ville;
Vu l'avis du gouverneur de la province de Hainaut;

Arrête :

Art. 1er. Des conférences publiques sur l'arboriculture fruitière sont instituées à Châtelet.

Le sieur Debouny, jardinier diplômé à Châtelet, est chargé de donner ces conférences, dont les époques seront fixées annuellement par le conseil communal de ladite ville, sur les propositions de la Société horticole de cette localité.

Art. 2. Sont admises gratuitement aux conférences, toutes les personnes qui se font inscrire, au préalable, chez le secrétaire de la Société horticole de Châtelet.

Art. 3. Le gouverneur de la province de Hainaut est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 21 mars 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 23 mars 1867.)

Anvers.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 1866;
Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu les propositions du gouverneur de la province d'Anvers;

Arrête :

Art. 1er. Des conférences publiques et gratuites sur l'éducation des animaux domestiques sont instituées dans la province d'Anvers; elles auront lieu au local de l'école communale, à trois heures de relevée, savoir :

Le dimanche, 31 mars, à Mortsel.
Le dimanche, 7 avril, à Santhoven.
Le dimanche, 22 du même mois, à Duffel.
Le dimanche, 28 du même mois, à Puers.
Le dimanche, 7 du même mois, à Moll.
Le dimanche, 14 du même mois, à Hoogstraeten.

Art. 2. Les conférences seront données, dans les deux premières communes ci-dessus désignées, par le sieur De Ceuster, médecin vétérinaire du gouvernement à Ranst, et dans les quatre autres par le sieur Clerinex, médecin vétérinaire du gouvernement à Turnhout.

Art. 3. Le gouverneur de la province d'Anvers est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 27 mars 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 28 mars 1867.)

Dinant.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu le rapport du gouverneur de la province de Namur;

Arrête :

Art. 1er Des conférences publiques sur l'arboriculture fruitière sont instituées à Dinant.

Le sieur Delsa, ancien élève diplômé de l'école d'horticulture de Vilvorde, est chargé de donner ces conférences, dont les époques seront fixées, annuellement, par le conseil communal de Dinant, sur les propositions de la section agricole de cette ville.

Art. 2. Sont admises gratuitement aux conférences, toutes les personnes qui se feront inscrire, au préalable, chez le secrétaire de la section agricole de Dinant.

Art. 3. Le gouverneur de la province de Namur, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 4 avril 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 5 avril 1867).

Ciney.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 1866;
Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu les propositions du gouverneur de la province de Namur;

Arrête :

Art. 1er. Des conférences publiques et gratuites sur l'éducation des animaux domestiques auront lieu, en 1867, à Ciney, les dimanches 28 avril, 5 et 12 mai, à deux heures de relevée, à l'hôtel-de-ville.

Art. 2. Ces conférences seront données par M. Guilmot, médecin vétérinaire du gouvernement à Havelange.

Art. 3. Le gouverneur de la province de Namur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 avril 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 14 avril 1867.)

Beauraing.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 1866;
Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu les propositions du gouverneur de la province de Namur;

Arrête :

Art. 1er Deux conférences publiques et gratuites sur l'éducation des animaux domestiques seront données, en 1867, à Beauraing et à Mesnil-Saint-Blaise, par le sieur Polet, médecin vétérinaire du gouvernement.

Art. 2. L'époque de ces conférences sera fixée par la section agricole de Beauraing.

Art. 3. Le gouverneur de la province de Namur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 25 avril 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 26 avril 1867.)

Morlanwelz.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la demande formée par le conseil communal de Morlanwelz;
Vu l'avis du gouverneur de la province de Hainaut;
Vu la loi du 18 juillet 1860;

Arrête :

Art. 1er. Des conférences publiques sur l'arboriculture fruitière sont instituées à Morlanwelz.

Le sieur Buisseret, professeur à l'école moyenne de Thuin, est chargé de donner ces conférences, dont les époques seront fixées annuellement par le conseil communal de ladite localité.

Art. 2. Sont admises gratuitement à ces conférences toutes les personnes qui se feront inscrire, au préalable, à l'administration communale de Morlanwelz.

Art. 3. M. le gouverneur de la province de Hainaut, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 20 mai 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 22 mai 1867.)

Huy.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 1866, relatif à l'institution de conférences sur l'éducation et l'hygiène des animaux domestiques;

Vu les propositions de la commission d'agriculture et de M. le gouverneur de la province de Liége;

Arrête :

Art. 1er. Des conférences publiques sur l'éducation et l'hygiène des animaux domestiques seront données, cette année, à Huy, par M. Macorps, médecin vétérinaire du gouvernement, en cette ville; à Waremme, par M. Coclet, médecin vétérinaire du gouvernement à Liége.

Art. 2. Ces conférences, dont le nombre est fixé à trois au plus par localité, seront données aux époques à déterminer par la commission provinciale d'agriculture, qui en arrêtera le programme, d'accord avec les médecins vétérinaires précités.

Art. 3. M. le gouverneur de la province de Liége, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 mai 1867.

Alp. Vandenpeereboom.

(*Moniteur belge*, 30 mai 1867.)

Virton et Barvaux.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Vu l'arrêté ministériel du 27 décembre 1866;
Vu la loi du 18 juillet 1860;
Vu les propositions du gouverneur de la province de Luxembourg;

ARRÊTE :

ART. 1er. Des conférences publiques et gratuites sur l'éducation et l'hygiène des animaux domestiques seront données à Virton et à Barvaux, par MM. Gratia et Mormont, médecins vétérinaires du gouvernement.

Les conférences auront lieu dans chacune de ces localités, à deux heures de relevée, les dimanches 1er et 15 décembre 1867, 12 janvier et 9 février 1868.

ART. 2. Le gouverneur de la province de Luxembourg est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 24 octobre 1867.

ALP. VANDENPEEREBOOM.

(*Moniteur belge*, 28 octobre 1867.)

TRAVAILLEURS AGRICOLES.

DÉCORATION DE SECONDE CLASSE.

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Vu les arrêtés royaux du 7 novembre 1847 et du 1er mars 1848, instituant un signe de distinction pour les personnes qui, s'appliquant aux travaux matériels de l'agriculture, joignent une habileté reconnue à une conduite irréprochable;

Sur la proposition de notre Ministre de l'Intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1er. La décoration de seconde classe est accordée aux travailleurs agricoles, compris dans l'état ci-annexé.

ART. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 31 décembre 1866.

LÉOPOLD.

Leyrs (Edouard), 40 ans, marié, jardinier, Malines.

D'une conduite exemplaire Leyrs se distingue par l'intelligence dont il fait preuve dans la culture des plantes de serre chaude, d'orangerie, etc. C'est à ses soins que son maître doit les nombreuses médailles qu'il a obtenues aux expositions horticoles, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Wiringer (Pierre-Thimothé-Joseph), 27 ans. Marié, jardinier, Forest.

Jardinier actif et intelligent, Wiringer joint à des connaissances réelles une grande habileté pour tous les travaux qui concernent sa profession. Il a suivi avec fruit les meilleurs cours d'arboriculture et y a acquis des connaissances approfondies. Il a obtenu de nombreux prix dans les concours agricoles et horticoles. Sa conduite ne laisse rien à désirer.

(*Moniteur belge*, 5 janvier 1867.)

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GENDBRUGGE.

Examens de sortie 1866.

Le jury chargé de procéder aux examens de sortie des élèves de l'école d'horticulture de Gendbrugge qui ont terminé leurs études, en 1866, s'est réuni le 15 décembre dernier.

Trois candidats se sont présentés devant le jury, et ils ont obtenu chacun un certificat de capacité avec la grande distinction : ce sont MM. Neher, Arnold, de Schaffhouse (*Suisse*); Pencelle, Lucien, de Lille (*France*); Delahille, Jules, de Knesselaere (*Flandre Orientale*).

(*Moniteur belge*, 8 janvier 1867.)

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

Examens.

Le jury chargé d'examiner les élèves de l'Institut agricole qui, ayant terminé leurs études, désirent obtenir le diplôme d'ingénieur agricole, a terminé récemment ses travaux. Des neuf élèves qui se sont présentés devant le jury, sept ont prouvé qu'ils possèdent les connaissances prescrites par le programme et ont reçu le certificat de capacité.

Les examens de passage qui ont eu lieu dans le courant du mois d'août ont donné un résultat aussi satisfaisant. Les vingt-et-un élèves qui se sont présentés devant le jury ont obtenu la moyenne des points nécessaires pour être admis à la division supérieure.

A la suite des examens d'entrée qui viennent d'être terminés, le Ministre de l'Intérieur a prononcé l'admission de vingt-neuf nouveaux auditeurs, de sorte que l'Institut agricole compte en ce moment environ soixante élèves.

(*Moniteur belge*, 7 novembre 1867.)

TROISIÈME PARTIE.

RAPPORT DES SOCIÉTÉS.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE GAND (1).

FONDATION : 10 OCTOBRE 1808.

	MM.
Président.	VICTOR VANDEN HECKE DE LEMBEKE, Place d'Armes, 15, à Gand.
Président d'honneur.	Le comte DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, bourgmestre de Gand.
Secrétaire.	CH. LEIRENS, Boulevard Frère-Orban.
Secrétaire-adjoint.	EDMOND CLAUS.
Trésorier.	NORB. D'HUYVETTER.
Administrateurs.	CH. DE BUCK.
	CH. DE LOOSE.
	JEAN BAPt. DE SAEGHER.
	Bn F. HEYNDERYCK.
	JEAN VAN GEERT.
	CAMILLE VANDEN BOSSCHE.
	AMB. VERSCHAFFELT.
	JEAN VERSCHAFFELT
Nombre des membres.	1565 membres résidents.
	80 membres non résidents.
	37 membres honoraires et correspondants.
Local de la Société.	Le Casino, à la Coupure.
Délégués.	MM. VANDEN HECKE DE LEMBEKE, président de la Société.
	CH. LEIRENS, secrétaire de la Société.

La Société a donné en 1867 ses 128e et 129e expositions, la première le 3 mars, la seconde le 30 juin.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 152; 1861, p. 103; 1862, p. 141; 1863, p. 40; 1864, p. 61; 1865, p. 55; 1866, p. 41.

SOCIÉTÉ PROVINCIALE D'HORTICULTURE ET DE BOTANIQUE DE BRUGES (1).

1561. — 1808. — 1860.

MM.

Président.	Cam. Kervyn van Zuylen, à St.-Michel lez-Bruges.
Vice-président.	Adolphe Goupy de Beauvolers.
Secrétaire.	Louis Thooris, rue Neuve de Gand 22.
Trésorier.	Louis Delescluze, rue de l'Église St. Gilles.
Commissaires.	Henri d'Hauw.
	Ernest t'Schakert.
	Alfred Coppieters 't Wallant.
	Arthur Pecsteen.
	Auguste Jooris.
Nombre des membres.	112.
Local de la Société.	. . . . .
Délégués.	MM. Ad. Goupy de Beauvolers, vice-président et Thooris, secrétaire de la Société.

(1) Voyez *Bulletin* 1861, p. 115; 1862, p. 169; 1863, p. 42; 1864, p. 63; 1865, p. 89; 1866, p. 43.

SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE A BRUXELLES (1)

1660. — 1822.

MM.

Président.	Le comte De Ribaucourt, sénateur, rue de Loxum.
Vice-président.	Linden (J.), directeur honoraire au Jardin Zoologique.
Trésorier.	Morren (Edmond), rue de la loi, 13.
Econome.	Van Hoobrouck (Léon) rue Traversière, 39.
Secrétaire.	Lubbers (Louis), rue du Berger, 26, 28, Ixelles.
Secrétaire-adjoint.	Doucet (H.), rue de la Loi, 27.
Administrateurs.	De Beauffort (Comte Léopold), marché aux Bois, 14.
	De Vinck d'Orp (le baron), rue des Arts, 13.
	Drugman (E.), rue du prince Royal, 92, à Ixelles.
	Dupré (P.), boulevard du Régent, 8.
	Funck (N.), directeur au Jardin Zoologique.
	Hamoir-De Reus, rue du Marquis, 2.
	Herry (C. J.), bourgmestre de Laeken.
	Maskens (L.), conseiller communal, boulevard de Waterloo, 25.
	Morren (P.), notaire honoraire, rue de l'Evêque, 18.
	Vanden Ouwelant (H.), Président de la Société d'agriculture et d'horticulture de Laeken.
	Waroqué (Arthur), membre de la Chambre des représentants, rue des Arts, 42.
Nombre des membres.	22 dames patronesses.
	45 membres honoraires.
	901 membres effectifs résidents.
	85 id. id. non-résidents.
Délégués.	MM. Linden, vice-président de la Société.
	Lubbers, secrétaire de la Société.

(1) *Voyez bulletin,* 1860, p. 108; 1861, p. 129; 1862, p. 182; 1863, p, 53; 1864, p, 82; 1865. p. 91; 1866, p. 46.

Rapport sur la situation et les travaux de la Société, présenté à l'assemblée générale du 9 février 1868.

Messieurs,

L'année qui vient de finir sera tristement marquée par la perte sensible qui est venue nous affliger. L'homme éminent à tant de titres, qui était placé à la tête de notre institution et qui, jusqu'à la fin de son existence n'a cessé de lui donner des preuves d'un intérêt réel, Monsieur le comte de Sauvage, nous a été enlevé le 24 août dernier.

Il ne m'appartient pas de signaler ici les services que le comte de Sauvage a rendus au pays dans les fonctions élevées qu'il occupa successivement et où l'appelaient ses hautes capacités, la noblesse de son caractère, ses connaissances étendues. Je me bornerai à rappeler qu'il fut membre du Congrès national, Ministre de l'intérieur, Gouverneur de la province de Liége, Président à la cour de cassation et que le Roi l'avait nommé Grand Officier de l'ordre de Léopold.

Le comte de Sauvage aimait l'horticulture et y trouvait un délassement aux labeurs et aux soucis de la vie publique. Il entra dans notre association en 1848 et l'année suivante il accepta les fonctions d'administrateur. Elu vice-président en 1859, il fut appelé à succéder au duc d'Ursel, comme président de la Société, en 1861. Il dirigea nos travaux avec une grande assiduité et une rare intelligence. Dans toutes les circonstances, ses collègues trouvaient en lui le concours le plus bienveillant et le plus affable et tous, nous avons pu apprécier la modération et la fermeté de son caractère conciliant et impartial. La Société a perdu en lui un de ses plus zélés protecteurs. Elle conservera toujours le souvenir de celui qui fut son guide et qui lui donna pendant vingt ans des témoignages irrécusables de sollicitude et de dévouement.

Depuis le dernier rapport que j'ai eu l'honneur de vous présenter, la Société Royale de Flore n'a pas cessé de poursuivre sa marche progressive et c'est avec une légitime satisfaction que je me vois appelé de nouveau à vous démontrer que notre institution acquiert chaque année de nouvelles forces et voit grandir son influence dans le monde horticole. Le nombre des membres s'est augmenté encore et cet accroissement prouve que le goût de l'horticulture se généralise et s'étend de plus en plus.

Dans le courant de 1867, 48 nouveaux membres effectifs ont été admis et 3 membres honoraires ont été nommés. Abstraction faite des radiations

pour cause de décès ou de démission et qui s'élèvent à 22, l'effectif de la Société était au 31 décembre dernier, de 1053 membres dont

45 membres honoraires;
901 membres effectifs résidents:
85 membres effectifs non-résidents;
22 dames patronesses.

Le nombre des Sociétés d'horticulture avec lesquelles la Société Royale de Flore est en correspondance ou échange ses publications est actuellement de 96 et comprend 20 Sociétés belges et 76 Sociétés étrangères.

L'état de nos finances est satisfaisant sous tous les rapports. Il nous a mis à même de donner à nos concours une importance réelle et d'augmenter considérablement le nombre et la valeur des récompenses offertes aux exposants.

Les cours d'arboriculture donnés sous les auspices de la Société n'ont rien perdu de leur importance et leur utilité est prouvée par leurs bons résultats. Depuis leur institution, on constate chaque année de notables améliorations dans la culture des arbres fruitiers et le raisonnement a remplacé la routine aveugle qui paralysait les progrès de cette importante section de l'art horticole.

Les conférences données en 1867 résument la théorie et la pratique de toutes les connaissance nécessaires pour élever, diriger et entretenir les arbres fruitiers. Les nombreux auditeurs du cours de M. Millet rendent unanimement hommage au talent dont ce professeur fait preuve et se plaisent à reconnaître les efforts constants et le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée.

Nos expositions de 1867 ont justifié la haute réputation que la Société Royale de Flore s'est acquise par ses fêtes florales. Celle du mois d'avril surtout a été splendide. Le zèle des amateurs et des horticulteurs s'y est manifesté d'une manière toute exceptionnelle et nous pouvons affirmer, sans craindre d'être taxé d'exagération, que peu d'expositions ont offert un ensemble aussi satisfaisant.

L'exposition de juillet, bien que moins brillante, présentait plus d'intérêt aux yeux du véritable amateur. Les plantes d'introduction nouvelle, les espèces rares et les collections de plantes de luxe ou ornementales formaient la majeure partie des envois.

Je n'ai pas l'intention de passer en revue tous les concours ni de fatiguer votre attention en vous citant les noms des espèces remarquables qui ont figuré à ces deux expositions; mais je considère comme un devoir de mentionner ici, d'une manière toute spéciale, les envois de MM. le comte de Beauffort, Morren, Hamoir, Van Riet, Bruylant et surtout les merveilleux produits de l'établissement de M. Linden. Le contingent de MM. le Comte De Beauffort a puissamment contribué à l'embellissement

de l'exposition de printemps. Ses quatre collections d'Azalées de l'Inde, d'une culture irréprochable, renfermaient des exemplaires *specimen* des meilleures variétés et provoquaient l'admiration générale. C'est sur elles que se portaient de préférence les regards de la foule qui, tout en étant étrangère aux raffinements de l'art horticole n'en cède pas moins à l'irrésistible attrait des beautés végétales.

Nous avons le même éloge à donner aux envois de MM. Morren et Hamoir. Ces deux amateurs rivalisent constamment de zèle; chaque exposition est pour eux une nouvelle occasion d'entrer en lice et de faire valoir les progrès croissants de leurs diverses cultures.

Les collections de MM. Van Riet et Bruylant occupaient un rang distingué, car elles réalisaient complètement la perfection de cette branche importante de l'horticulture bruxelloise qui a pour objet la production de plantes dites *d'appartements* et qui sont devenues une nécessité tant pour l'artisan dont elles égayent la modeste demeure que pour les favoris de la fortune, au luxe desquels elles ouvrent un nouveau champ.

Les succès immenses, remportés à l'exposition universelle de Paris, par M. Linden, me dispensent de faire l'éloge de ses collections. Par la persévérance de ses efforts, par les sacrifices qu'il s'est imposés, mais surtout par le mérite des introductions dont il a enrichi les cultures, il a constamment triomphé dans cette lutte pacifique à laquelle ont pris part les amateurs et les horticulteurs les plus renommés de l'Europe. Berceau de l'horticulture, notre pays lui doit en grande partie l'honneur d'avoir en cette occasion solennelle, conquis la suprématie dans un art porté de nos jours à un si haut degré de perfectionnement. Parmi les nombreuses espèces dont M. Linden a doté la flore de nos serres, il en est plusieurs dont l'introduction fera époque dans les fastes de l'horticulture et à chacune de ses expositions, la Société Royale de Flore a pu, la première, saluer l'apparition de la plupart d'entre elles.

Je crois devoir rappeler également les envois de MM. Beaucarne, d'Eename; Vandenbossche et Van Geert, de Gand; Vanderlinden d'Anvers; De Craen, de St-Gilles; Van Schoor, de Molenbeek; et Coene, de Laeken, qui tous ont amplement contribué à augmenter l'éclat ou l'intérêt de nos floralies de 1867.

Je ne m'arrêterai pas, MM., à décrire l'effet ornemental de nos expositions. La forme déterminée et invariable des locaux qui leur sont affectés ne permet pas de grands changements sous ce rapport, mais nous devons rendre hommage au talent de M. l'architecte Fuchs qui, par les conceptions les plus heureuses et une parfaite entente de l'art de la décoration, est parvenu à former un ensemble grandiose et harmonieux des éléments si divers mis à sa disposition.

Le nombre des récompenses décernées par la Société en 1867 est de 158. Il est à remarquer que ce nombre serait beaucoup plus élevé encore, si M. Linden, tout en prenant une large part à l'exposition de

juillet, n'avait généreusement renoncé à toutes les médailles qu'il aurait pu y obtenir.

La répartition des récompenses a eu lieu comme suit :

A la floriculture :

2	médailles	d'or :	
13	id.	de vermeil. .	de 1re classe.
3	id.	d'argent. . .	
24	id.	de vermeil. .	de 2e classe.
10	id.	d'argent. . .	
24	id.	de vermeil. .	de 3e classe.
25	id.	d'argent. . .	
5	id.	de bronze.	

A l'arboriculture fruitière et à la culture maraîchère :

5	médailles	de vermeil. .	de 2e classe.
3	id.	d'argent. . .	
6	id.	de vermeil. .	de 3e classe.
2	id.	d'argent. . .	

Aux arts et industries se rattachant à l'horticulture :

2	id.	de vermeil de 1re classe.	
2	id.	de vermeil. .	de 2e classe.
1	id.	d'argent. . .	
11	id.	de vermeil. .	de 3e classe.
13	id.	d'argent. . .	
7	id.	de bronze.	

Il me reste, MM., à vous exposer les motifs d'une décision prise récemment par le Conseil d'Administration et qui, nous en sommes convaincus, contribuera à augmenter encore l'importance de nos concours. Jusqu'à présent, notre Société, comme la plupart des Sociétés d'horticulture, encourageait ou récompensait indistinctement et d'une manière à peu près uniforme, toutes les branches de cultures, toutes les catégories de plantes et même toutes les spécialités. Cet état de choses a eu pour effet d'attirer constamment à nos expositions des collections nombreuses et des plantes remarquables à plus d'un titre. Mais la valeur des récompenses et des encouragements, affectés à nos divers concours, n'étant pas de nature à attirer les collections des amateurs et des horticulteurs étrangers, le nombre des exposants restait circonscrit dans des limites assez étroites, dépassant rarement celles de la province et plus rarement encore celles du royaume.

Pour obvier à ce grave inconvénient, le Conseil a résolu d'organiser chaque année un concours spécial et international, qui aura lieu en même

temps que l'une des expositions ordinaires. Ce concours comprendra une des principales familles ou un des principaux genres de plantes cultivées en Europe, et des prix d'une grande valeur y seront affectés. La famille des Orchidées a été unanimement désignée pour l'inauguration de ces concours. Un appel a été adressé à tous les amateurs et horticulteurs du continent et de l'Angleterre pour les engager à seconder la Société dans la voie nouvelle où elle est entrée et tout nous fait supposer que cet appel sera entendu comme il le fut en 1864, lorsque la Société Royale de Flore prit l'initiative de la première grande exposition universelle d'horticulture.

Le Conseil d'administration s'est occupé longuement de l'élaboration d'un projet de modifications à apporter aux statuts. Ces modifications ont pour but l'intérêt et la prospérité de notre institution. Elles seront soumises à vos délibérations et nous ne doutons nullement qu'elles soient accueillies avec faveur.

Le rapide coup d'œil que nous venons de jeter sur nos travaux et notre situation, a pu vous convaincre, MM., que la Société Royale de Flore, active et florissante, tout en voyant s'étendre chaque année le cercle de son influence, cherche à multiplier encore ses moyens d'action et qu'égale aux Sociétés les plus puissantes, elle ne tardera pas à les surpasser.

En terminant ce compte-rendu, permettez-moi d'exprimer l'espoir que votre concours actif et zélé, trouvera dans nos succès mêmes, un énergique stimulant. C'est en unissant nos efforts que nous parviendrons à atteindre le but que nous poursuivons : celui de rendre plus féconde et plus prospère encore une de nos principales industries et par cela même, d'affermir une des bases sur lesquelles repose la richesse de notre pays.

Bruxelles, janvier 1868.

Le Secrétaire,
L. Lubbers.

Rapport fait à l'assemblée générale au nom de la commission nommée par le conseil d'administration pour examiner le projet de modifications aux statuts.

MESSIEURS,

Quelques membres de la société royale de Flore, mus par le désir de voir augmenter la prospérité de notre association, ont soumis à votre conseil d'administration le projet de nouveaux statuts qui vous a été communiqué et dont vous avez à vous occuper dans l'assemblée générale de ce jour.

Conformément à l'art. 37 § 2 des statuts en vigueur, votre conseil d'administration a nommé une commision de cinq membres (1) et l'a chargée de vous faire rapport sur le projet dont il s'agit.

Cette commission, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, m'a confié le soin, Messieurs, de vous faire connaître succinctement son opinion sur les modifications proposées.

Les auteurs des nouveaux statuts ont eu pour but principal de chercher à augmenter les revenus annuels de la Société. Vous savez, Messieurs, que la rétribution annuelle n'est que de 5 francs par membre; elle est inférieure à la cotisation qui est imposée aux membres de presque toutes les Sociétés d'horticulture du pays; avec 950 membres environ, la Société royale de Flore ne fait guère, de ce chef, qu'une recette de 4750 fr. par an. Aussi la Société doit-elle toujours renfermer ses opérations dans un même cercle; elle ne peut ni les étendre ni les modifier sans s'exposer à créer un déficit.

C'est assez vous dire, Messieurs, que la commission approuve les modifications proposées, qu'elle les verra adopter avec plaisir parce qu'elles permettront à la Société d'entrer dans une voie nouvelle et qu'il en résultera une augmentation des encouragements qu'elle accorde à l'horticulture.

Pour atteindre ce but, les auteurs des statuts modifiés proposent, comme cela existe dans d'autres Sociétés, de changer le titre de membre effectif en celui de membre actionnaire et d'attribuer cette dernière

---

(1) Cette commission était composée de MM. Linden, Doucet, Drugman, Lubbers et Ronnberg.

qualité aux personnes qui souscriront à une ou plusieurs actions de 5 francs, au moins.

Cette disposition semble devoir donner satisfaction à toutes les exigences; les membres qui désireront ne pas augmenter leur cotisation resteront dans leur position actuelle, les autres auront la faculté qui n'existait pas auparavant, de contribuer pour une plus forte part dans le fonds social.

Pour être dame patronesse, il faudra souscrire deux actions au moins; ceux qui prendront cinq actions au moins, seront membres protecteurs.

Il n'est rien innové en ce qui concerne les membres honoraires.

Le titre de membre actionnaire ne semble pas, au premier abord, rendre d'une manière absolue l'idée que l'on se fait habituellement des membres d'une société d'agrément ou d'encouragement, où il n'y a pas de bénéfices à recueillir. Mais le dictionnaire de la langue française n'a pu fournir un mot plus précis ni mieux approprié à la circonstance.

Il est à remarquer d'un autre côté que les personnes qui souscriront à plusieurs actions auront certains avantages en compensation de leurs sacrifices, avantages qui peuvent être considérés comme de véritables bénéfices.

Ainsi, dans les assemblées générales, l'on pourra disposer d'autant de voix que l'on aura d'actions, jusqu'au maximum de trois voix. Le nombre des cartes que l'on recevra pour les expositions sera proportionné à celui des actions; pour les tombola, on recevra gratis un billet pour deux actions et enfin les membres du conseil devront être choisis parmi les personnes qui possèderont quatre actions.

Outre ces changements, les auteurs du projet ont demandé :

1° De laisser aux membres du conseil d'administration le soin de nommer son président et tous les autres membres du bureau, comme cela se pratique dans toutes les sociétés analogues (art. 5);

2° De consacrer dans les statuts le droit de se faire représenter aux assemblées générales, tout en apportant à cette faculté certains tempéraments pour qu'elle ne donne pas lieu à des abus.

3° De modifier le mode à suivre pour les changements à apporter aux statuts, mode qui semblait, avec raison, laisser à désirer.

Les autres modifications apportées aux anciens statuts ne concernent guère que la rédaction et un meilleur agencement des articles.

La commission, comme votre conseil d'administration, a donné son entière approbation au projet qui vous est soumis et ils espèrent, Messieurs, que vous voudrez bien le sanctionner comme une mesure qui tend à amener le développement des travaux de la Société royale de Flore et à contribuer davantage aux progrès de l'horticulture.

Bruxelles 9 février 1868.

Le Rapporteur,
A. Ronnberg.

NOUVEAUX STATUTS.

CHAPITRE Ier

But, composition, organisation.

Art. 1er. La Société royale de Flore est instituée pour favoriser les progrès de l'horticulture et de tout ce qui s'y rattache.

Elle a son siége à Bruxelles.

Art. 2, La Société se compose :

1° De membres actionnaires;

2° De membres honoraires.

Art. 3. Sont membres actionnaires les personnes qui souscrivent à une ou plusieurs actions.

Chaque action donne lieu au paiement d'une rétribution annuelle de cinq francs.

Les dames qui souscrivent pour deux actions au moins prennent le titre de dames patronesses.

Les Sociétaires qui souscrivent pour cinq actions sont membres protecteurs.

Les conditions d'admission des membres honoraires sont définies à l'art. 20.

Art. 4. La durée de la Société est illimitée; elle ne peut être dissoute qu'en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres actionnaires composant la Société.

L'année sociale commence le 1er janvier.

CHAPITRE II.

Conseil d'administration.

Art. 5. La Société est régie par un Conseil d'administration composé de dix-huit personnes désignées par l'assemblée générale, parmi les membres possédant quatre actions au moins.

Le Conseil choisit dans son sein les membres de son bureau qui comprend:

Un Président;

Un Vice-Président;

Un Trésorier;

Un Économe;

Un Secrétaire;

Un Secrétaire-adjoint.

Art. 6. Les membres composant le Conseil d'administration sont élus pour trois ans. Ils ne renouvellent annuellement par tiers.

Le premier renouvellement triennal est déterminé par le sort.

Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. Les élections ont lieu en assemblée générale, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Pour les opérations électorales, le bureau s'adjoint deux scrutateurs choisis parmi les sociétaires présents.

Si le premier tour de scrutin ne donne pas la majorité absolue, il est procédé à un scrutin de ballotage entre les candidats qui ont obtenu le plus de voix; en cas de partage, le Sociétaire le plus âgé est proclamé.

Art. 8. En cas de vacance dans le sein du Conseil, il est pourvu au remplacement de l'ancien titulaire, lors de la première assemblée générale.

Art. 9. Le Conseil d'administration représente la Société et en règle toutes les affaires.

Il autorise les dépenses et vérifie les comptes annuels du trésorier.

Il rend compte de sa gestion à l'assemblée générale ordinaire.

Art. 10. Le Conseil ne peut prendre de décision qu'au nombre de cinq membres au moins et à la majorité des suffrages.

Art. 11. Le Président a la police des séances; il dirige les discussions, recueille les votes et en proclame le résultat.

Il convoque le Conseil d'administration toutes fois qu'il le juge convenable, ou lorsqu'il y est invité par trois membres du Conseil.

Il est de droit président de toutes les commissions et députations.

Il a voix prépondérante, en cas de partage, dans toutes les délibérations de la Société ou du Conseil d'administration.

Il signe les procès-verbaux conjointement avec le secrétaire.

Art. 12. Le vice-président remplace le président en cas d'absence; à défaut du président et du vice-président, l'assemblée est présidée par le plus ancien administrateur.

Art. 13. Le trésorier perçoit les cotisations annuelles des membres et encaisse toutes les sommes appartenant à la Société.

Il paie, sur le visa de l'économe, toutes les dépenses autorisées par le Conseil d'administration.

Il rend, à la fin de chaque année sociale, un compte général de sa gestion. Après avoir été vérifié par le Conseil d'administration, ce compte, appuyé des pièces justificatives, est soumis à l'examen et à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. L'approbation du compte constitue la décharge du trésorier.

Art. 14. L'économe exerce un contrôle actif sur tout ce qui concerne les intérêts matériels et financiers de la Société.

Il approuve tous les comptes de dépenses.

Art. 15. Le secrétaire est chargé de la correspondance : il rédige les

procès-verbaux des séances du Conseil d'administration et des assemblées générales. Il les transcrit sur un registre spécial.

Il présente à l'assemblée générale ordinaire le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'exercice écoulé.

Il tient un registre contenant les noms, prénoms, qualités ou professions et demeures des membres de la Société.

Il est dépositaire des archives.

Art. 16. Le secrétaire-adjoint aide le secrétaire dans ses fonctions et le remplace en cas d'absence.

CHAPITRE III.

Des membres.

Art. 17. Les membres actionnaires ont seuls voix délibérative dans les assemblées générales; chaque action inscrite en leur nom compte pour une voix. Toutefois, le nombre de voix attribuées à un membre ne peut s'élever à plus de trois, quel que soit le nombre des actions qu'il possède.

Art. 18. Les membres actionnaires ont seuls droit à l'avoir de la Société.

Art. 19. La présentation des candidats comme membres actionnaires est faite par écrit, au Conseil d'administration. Elle doit mentionner les noms, prénoms, qualités ou professions et demeures des candidats et être signée par un membre actionnaire.

Art. 20. Les membres honoraires sont nommés par le Conseil d'administration. Ils sont choisis parmi les belges et les étrangers qui ont rendu des services éminents à l'horticulture. La qualité de membre honoraire peut aussi être conférée à des personnes qui, par leur position et la considération dont elles jouissent, sont à même de contribuer à la prospérité de la Société.

Les membres honoraires ne sont tenus de payer aucune rétribution.

Art. 21. L'admission ou le rejet d'un candidat se décide par le Conseil d'administration au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Art. 22. Lorsqu'un candidat a été admis, le secrétaire l'en informe dans les cinq jours et lui envoie en même temps un exemplaire des statuts.

Art. 23. Les nouveaux actionnaires doivent acquitter la rétribution annuelle dans le délai d'un mois.

Art. 24. Les démissions sont adressées par écrit au Conseil d'administration. Les démissionnaires sont obligés de payer la cotisation de l'année entière.

Art. 25. Les membres qui ont refusé de payer le montant de leurs actions avant l'expiration des six premiers mois de l'année, peuvent être rayés de la liste des sociétaires par le Conseil d'administration. Leurs noms sont communiqués, chaque année, à l'assemblée générale.

Art. 26. Les sociétaires reçoivent pour chaque exposition une carte d'entrée personnelle et permanente.

Cette carte ne peut être utilisée que par le sociétaire auquel elle est destinée.

Tout sociétaire est tenu d'exhiber sa carte personnelle pour avoir accès au local.

Art. 27. Il est attribué à chaque Sociétaires deux cartes de dames, s'il est souscripteur d'une action; trois cartes, s'il possède deux actions, et quatre, s'il en possède davantage.

Les enfants ainsi que les fils de Sociétaires âgés de moins de vingt et un ans, sont également admis sur la présentation de ces mêmes cartes. Elles ne servent qu'une fois et sont retirées à l'entrée.

Chaque carte doit porter le nom de la personne à qui elle est attribuée.

Toute personne qui se présente munie d'une carte à laquelle elle n'a pas droit, n'est pas admise et doit laisser cette carte au contrôle.

N'est pas valable la carte sur laquelle le nom du porteur n'est pas inscrit et qui n'est pas signée par le Sociétaire qui l'a délivrée.

Art. 28. Nul ne peut être exclu de la Société que pour des motifs graves, sur la proposition des deux tiers au moins des membres du Conseil et par décision des deux tiers des Sociétaires présents à l'assemblée générale.

CHAPITRE IV.

Expositions, loteries, bulletin.

Art. 29. La Société donne dans le courant de l'année une ou plusieurs expositions des produits de l'horticulture.

L'époque, les conditions et le programme en sont arrêtés par le Conseil d'administration.

Art. 30. Un jury nommé par le Conseil d'administration est appelé à juger les concours, définitivement et sans appel.

Le jury nomme son président et son secrétaire.

Le secrétaire de la Société aide le jury dans ses opérations. Il rédige le procès-verbal général des décisions, lequel est, séance tenante, signé par le Président et le Secrétaire du jury.

Art. 31. Il peut être établi chaque année, à l'époque des expositions, une loterie de plantes ou d'autres objets.

Les actionnaires ont droit à autant de billets de la loterie qu'ils possèdent de fois deux actions.

Le Conseil d'administration fixe le prix des billets et règle tout ce qui concerne la loterie.

Art. 32. Il est publié un bulletin comprenant le compte rendu des travaux de la Société ainsi que des articles relatifs à l'horticulture.

Ce bulletin est distribué gratuitement aux membres qui possèdent deux actions et plus.

CHAPITRE V.

Assemblées générales.

Art. 33. La Société se réunit tous les ans, le deuxième dimanche du mois de février, en assemblée générale ordinaire. Tous les membres actionnaires ont le droit d'y assister.

Le président peut convoquer extraordinairement les Sociétaires chaque fois que le Conseil d'administration le trouve nécessaire ou que la demande en est faite par vingt membres actionnaires au moins.

Toute convocation est faite par écrit et remise à domicile au moins trois jours avant celui de la réunion.

Aucun autre objet que celui qui est indiqué dans la convocation ne peut être mis en délibération.

Art. 34. Toute résolution de la Société doit être prise à la majorité absolue des suffrages, sauf les cas prévus aux articles 4 et 28.

Art. 35. Tout sociétaire peut se faire représenter aux assemblées générales par un autre membre actionnaire. La procuration dont le mandataire est porteur n'est valable que pour un an.

En aucun cas, un membre ne peut représenter plus de vingt voix.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Art. 36. Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la demande du Conseil d'administration ou sur la proposition de vingt membres actionnaires. Dans ce dernier cas, la proposition doit être remise au Conseil au moins trente jours avant l'époque de l'assemblée générale ordinaire.

Toute proposition de modifier les statuts doit être communiquée préalablement aux Sociétaires.

DISPOSITION TRANSITOIRE.

Art. 37. La prochaine sortie d'une partie du Conseil d'administration, dont le renouvellement intégral a eu lieu en même temps que l'adoption des présents statuts, se fera en 1869.

Ainsi fait et arrêté en assemblée générale du 9 février 1868.

Le Secrétaire,
L. Lubbers.

Le Président,
Cte De Ribaucourt.

Tableau des récompenses accordées. — Avril 1867.

NOMS DES EXPOSANTS.	DEMEURE.	MÉDAILLES D'OR.	1re Classe		2e Classe		3e Classe		BRONZE.	TOTAL.
			VERMEIL.	ARGENT.	VERMEIL.	ARGENT.	VERMEIL.	ARGENT.		
Beaucarne	Eename.				1		1	1		3
Belmans, M. . . .	Bruxelles.								2	2
Broerman	id.							2		2
Bruylant, L., hort. .	Schaerbeek.		1							1
Coene, A., hort. . .	Laeken.				2	1				3
Cornelissen, H., hort.	Schaerbeek.						1			1
D'Avoine, H. . . .	Malines.							1		1
De Beauffort (le comte)	Meysse.		1		1	1	4			7
De Beucker, J., hort. .	Anvers.				1					1
De Coninck, E., hort. .	Gand.				1	1				2
De Craen, C., hort. .	St.-Gilles.				1			1		2
De Cuyper	Anvers.								1	1
De Goes, J., hort. . .	Schaerbeek.				1					1
De Messemaker, J., hort.	Molenbeek-St.-Jean.						1			1
De Moulin, G. . . .	Mons.				1					1
De Puydt, E. . . .	id.		1							1
Douchet, L. . . .	Bruxelles.				1					1
Duhot	id.								1	1
Fuchs, L.	Ixelles.		1							1
Genotte	Bruxelles.							1		1
Glibert, E.	id.								1	1
Guerute.	id.						1	1		2
Halkin (Mme), hort. .	St.-Gilles.				1					1
Hamoir De Reus . .	Bruxelles.			1						1
Leboulangé (Mme) . .	id.						1			1
Linden, J., hort. . .	id.		2		1					3
Lorsont	id.							1		1
Maesen, J.	id.						1	1		2
Mayné, Ph.	Ixelles.								1	1
Morren, P.	Bruxelles.		1	2						3
Peeters, A. A., hort. .	St.-Gilles.				1					1
Pierard, hort. . . .	Molenbeek-St.-Jean.						1	1		2
Protin, Ch.	Ixelles.							1		1
Schatteman, hort. . .	Schaerbeek.						1	1		2
Soc. royale d'horticult.	St.-Josse-ten-Noode.		1		4					5
Tobin (Mlle L.). . .	Bruxelles.							1		1
Van den Bossche . .	Gand.		1					1	1	3
Vandenhecke . . .	id.					1				1
Vanderlinden, H. . .	Anvers.				1					1
Van Doren	Bruxelles.						2			2
Van Riet, hort. . . .	St.-Gilles.	1	1				1			3
Van Rysselberg. . .	Laeken.						1	1		2
Van Schepdael, Ed. .	Bruxelles.						1	1		2
Van Schoor, hort. . .	Molenbeek.				1	2	1			4
	Totaux. . .	1	10	3	19	6	18	16	7	80

Tableau des récompenses accordées. — Juillet 1867.

NOMS DES EXPOSANTS.	DEMEURE.	MÉDAILLE D'OR.	1re Classe		2e Classe		3e Classe		BRONZE.	TOTAL.
			VERMEIL.	ARGENT.	VERMEIL.	ARGENT.	VERMEIL.	ARGENT.		
Barthel J., horticulteur	Woluwe St.-Lambert					1	2			3
Beaucarne.	Ecnaeme.				1		1	1		3
Belmans M.	Bruxelles.								1	1
Bruylant L., hort. . .	Schaerbeek.	1	1		3	1	2			8
Coene Alb., hort. . .	Laeken.					1				1
Cornelissen H., hort. .	Schaerbeek.						1			1
Culliford H.	Bruxelles.								1	1
D'avoine H.	Malines.						1			1
De Beauffort (le comte)	Meysse.							1		1
De Beukelaere F., hort.	St.-Josse-ten-Noode.		1							1
De Craen C., hort. . .	St.-Gilles.				2					2
De Goes F., hort. . .	Schaerbeek.					1		1		2
De Kerck G., hort. .	St.-Josse-ten-Noode.						1			1
De Messemaker, hort. .	Molenbeek-St.-Jean.					1	1			2
De Smet Louis, hort. .	Gand.					1				1
De Vinck (le baron). .	Wilder.				1		2			3
De Vis J.	Malines.						1			1
d'Hoogvorst (le baron).	Meysse.						1			1
Douchet L.	Bruxelles.				1		1			2
Duhot	id.							1		1
Fuchs L.	Ixelles.		1							1
Gailly Ch.	St.-Josse-ten-Noode.		1							1
Halkin (Mme), hort. .	St.-Gilles.				1					1
Leuris J., hort. . . .	Bruxelles.					1		1		2
Lorsont.	id.						1			1
Maesen J.	id.						1	1		2
Mayné Ch.	Ixelles.								1	1
Meunier Jacques . .	Uccle.							1		1
Middeleer Is., horti. .	Ixelles.							1		1
Osée.	Bruxelles.							1		1
Protin Ch.	Ixelles.						1			1
Reyckaert N., hort. .	Uccle.							1		1
Sandré J.	St.-Josse-ten-Noode.							1		1
Schatteman, hort. . .	Schaerbeek.					1				1
Tobin (Mlle L.) . . .	Bruxelles.						1	1		2
Thuriaux, hort. . . .	Ixelles.								2	2
Van Assche, hort. . .	id.							1		1
Vanderlinden H. . .	Anvers.				1					1
Vandievoet, hort. . .	Meysse.						1			1
Vandievoet G., hort. .	Uccle.							1		1
Van Geert A., hort. .	Gand.				2		1	1		4
Van Riet père, hort. .	St.-Gilles.						1	1		2
Van Riet fils	id.		1							1
Van Rysselberg . . .	Laeken.							1		1
Van Schoor, hort. . .	Koekelberg.						1	4		5
Van Vrekom. . . .	Schaerbeek.						1			1
Verboeckhaven . . .	Bruxelles.							1		1
Vermeiren Ch. . . .	id.							1		1
Vervliet A., hort. . .	Laeken.							1		1
	Totaux. . .	1	5		12	8	23	24	5	78

Discours prononcé aux funérailles de M. le Comte de Sauvage, président de la Société Royale de Flore, par M. le comte de Ribaucourt, sénateur, vice-prédent de la Société.

« Messieurs,

« En ma qualité de vice-président de la Société Royale de Flore qui « compte plus de deux siècles d'existence, permettez, que je vienne expri- « mer les vifs regrets que ressentent tous les membres de cette société, « par la perte qu'elle vient de faire de M. Etienne Noël Joseph comte « de Sauvage, grand officier de l'ordre de Léopold, son président.

« Tous les membres de cette ancienne Société et particulièrement « ceux composant son conseil d'administration, sentent vivement la « la perte qu'ils viennent de faire.

« Depuis dix-neuf ans, M. le comte de Sauvage était membre de « cette Société. Il fut successivement élu administrateur en 1849, « vice-président en 1859 et président en 1861.

« Nous avons pu apprécier pendant ce long espace de temps, quel « zèle et quelle intelligence il a déployés comme membre de cette « Société et ensuite comme son digne chef.

« Tous les ans, Messieurs, à deux époques de l'année, vous avez pu « juger de la hauteur à laquelle s'est maintenue la Société Royale de « Flore.

« Reconnaissons-le, Messieurs, par ses connaissances, par l'aménité « de son caractère, toujours conciliant et bienveillant, M. le comte « de Sauvage a rendu d'éminents services à une Société qui, par son « essence et les goûts paisibles qu'elle développe, fait passer des « moments bien doux et pleins de charmes à ceux qui se livrent à la « culture des fleurs.

« C'est donc avec des sentiments de vifs regrets que je viens rendre « un dernier hommage, au nom de mes honorables collègues et de « tous les membres de la Société, dont j'ai l'honneur d'être le vice- « président, à celui que nous regretterons toujours de ne plus avoir « pour chef.

« Adieu, de Sauvage, adieu, digne et cher collègue; mais ce n'est « pas pour toujours; votre vie honorable vous donne des droits à « une vie meilleure, dans laquelle j'espère, nous nous retrouverons. »

Programme du cours d'arboriculture,

DONNÉ PAR M. MILLET,

pendant la période d'hiver 1867-1868.

1867, 22 décembre, à dix heures. Première leçon : Notions essentielles de physiologie végétale.

22 décembre, à onze heures. Deuxième leçon : *Plantation.* — De la plantation des arbres et des distances à réserver entre les sujets, appropriée aux diverses essences et à la nature du sol. — Choix des arbres et de leurs variétés. — Opérations de la plantation proprement dite. — Soins ultérieurs, fumure et labours annuels.

29 décembre, à onze heures. Troisième leçon : *De la vigne.* — Végétation naturelle de la vigne. — Application aux formes les plus avantageuses des principes fondamentaux relatifs à la taille des branches mères et des branches à fruits. — Rajeunissement des coursons dans les vieilles vignes.

1868, 5 janvier, à onze heures. Quatrième leçon : *Du poirier et du pommier.* — Végétation naturelle de ces arbres. — Description et nomenclature des diverses espèces de ramifications. — Arbre abandonné à lui-même. — But et avantage de la taille. — Principes sur lesquels repose la taille des branches à bois et des ramifications fruitières.

12 janvier, à onze heures. Cinquième leçon : *Du poirier et du pommier.* — Application des principes qui précèdent aux formes les plus avantageuses à donner au poirier et au pommier en plein vent.

19 janvier, à onze heures. Sixième leçon : *Du poirier et du pommier.* — Formes en espalier et contre espalier. — Palissage en sec. — Moyens de mettre à fruit les arbres rebelles à la fructification. — Rajeunissement des vieux arbres.

26 janvier, à onze heures. Septième leçon : *De l'abricotier, du prunier, du cerisier, du framboisier et du groseillier.* — Végétation naturelle de ces arbres. Formes qu'il convient de leur imposer. — Taille des branches à bois et à fruits. — Expositions et terrains qui leur sont les plus favorables. — Greffe.

2 février, à onze heures. Huitième leçon : *Du pêcher.* — Végétation naturelle du pêcher; sa multiplication. — Choix des arbres. — Principes fondamentaux de la taille des branches à bois et des branches à fruits. — Moyens de regarnir les branches mères dénudées de branches à fruits.

9 février, à onze heures. Neuvième leçon : *Du pêcher.* — Application de la taille des branches à bois et à fruits aux principales formes en espalier, depuis la plantation du jeune sujet jusqu'à la formation complète de l'arbre. — Principes généraux de la taille et moyens de rétablir l'équilibre lorsqu'il est rompu. — Moyens de restaurer les vieux arbres et d'en prolonger la durée. — Soins particuliers que nécessite la culture du pêcher sous notre climat.

16 février, à onze heures. Dixième leçon : *Création d'un jardin fruitier.* — Ses avantages.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE LOUVAIN[1].

1820.

	MM.
Président.	H. Permans, bourgmestre de Louvain.
Secrétaire-trésorier général.	P.-J. Nœl, médecin vétérinaire du gouvernement à Louvain.

Section horticole.

Président.	E. Rosseels, aîné, horticulteur, architecte-paysagiste à Louvain.
Administrateurs.	Arm. Brion.
	Levis-Hynes, à Louvain.
	Ferd. Lison, amateur à Louvain.
	Michiels, avocat.
	Mathieu, à Louvain.
	Vande Put, L., amateur.
Nombre des membres.	108 } 116.
id. des dames patronesses.	8 }
Local de la Société.	L'Hôtel-de-Ville.
Délégués.	E. Rosseels, aîné.
	Van Thilt, L., président du tribunal de Commerce.

Rapport.

La Société ayant eu l'espoir d'être favorisée de la visite de S. M. le Roi et la famille royale au mois de septembre dernier, n'a pas donné d'exposition d'hiver afin de réserver ses ressources pour une grande exposition qu'elle se proposait de donner à cette occasion.

La visite de S. M. ayant été remise à l'année prochaine, la Société a donné une exposition d'été ordinaire et a remis sa grande exposition pour cette époque.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 181; 1861, p. 125; 1862, p. 171; 1863, p. 43; 1864, p. 64; 1865, p. 90; 1866, p. 44.

37 concours ont été ouverts; il a été décerné 5 médailles en vermeil au coin de la ville; 7 médailles en vermeil, 24 en argent et 8 en bronze au coin de la Société.

Plusieurs conférences publiques données sur l'horticulture par Messieurs les professeurs J. J. De Beucker, d'Anvers et Hipp. Millet de Tirlemont ont été très-suivies.

Le Président,

E. Rosseels, aîné.

83me Exposition.

De la Société royale d'agriculture et d'horticulture de Louvain, qui a eu lieu les 1e, 2e et 3e Septembre 1867, dans le local de la Société royale de l'académie de musique.

Le jury était composé de :

MM. Carolus, Hri, amateur à Louvain.
Devis, jardinier en chef du jardin botanique, à Malines.
D'Avoine, Hipp., amateur, à Malines.
Gailly, Ch., chef de culture au jardin botanique, à Bruxelles.
Millet, Hipp., horticulteur, architecte de jardins, et pépiniériste à Tirlemont.
Pirlot, Jules, propriétaire, à Liége.
Riets-Voets, propriétaire, à Malines.
Schram, ancien directeur du jardin botanique, à Bruxelles.
Van Hulle, Hubert, jardinier en chef du jardin botanique à Gand.
Verdickt, J., chef de culture à l'établissement de Vandermaelen, à Molenbeek-St. Jean.
Verschaffelt, Jean, horticulteur, à Gand.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE D'ANVERS (1).

23 MARS 1828.

	MM.
Président.	Le Baron Constant de Catters, place de Malines.
Vice-Président.	Le Baron Ed. Osy, rue de l'Hôpital.
Secrétaire.	René Della Faille, marché aux Grains.
Secrétaire-adjoint.	Janssens-de Harven.
Trésorier.	H. Vander Linden, rue Haute.
Conseillers.	Gustave Van Havre, rue Léopold.
	Alph. de Cock-Legrelle.
	Ch. Van Geert, fils, St-Willebrord.
	Meeussen, P.-J., rue des Brasseurs.
	Dillen, V. H., rue Coppenhol.
	De Brucker, J. I., St-Willebrord.
	Louis Somers.
	Gust. Van Kerckhove-Key.
	Eug. Van Humbeeck.
	De Meester, Ath., rue Rubens.
Nombre des membres.	278.
Local de la Société.	Foyer du grand théâtre.
Délégués. MM.	Baron Ed. Osy, vice-président.
	Ch. Van Geert, fils, conseiller de la Société.

Compte-rendu de l'exposition du 10 mars 1867.

L'immense local d'hiver de la Société royale d'Harmonie qui avait été mis gracieusement à notre disposition, pour y ouvrir l'exposition, a été loin d'être rempli par les collections exposées; ce résultat était à prévoir; les expositions d'hiver ne sont jamais si importantes par le nombre que celles d'été; elles le rachètent par l'intérêt qui s'attache à la difficulté vaincue.

Un de nos exposants des plus zèlés, a été privé de concourir par suite de la perte récente d'un membre de sa famille; cette abstention forcée a été pour nous un grand déficit.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 96; 1861, p. 138; 1862, p. 198; 1863, p. 86; 1864, p. 85; 1865, p. 128; 1866, p. 57.

Toutefois, si nous comparons l'exposition qui vient de finir avec celle qui a eu lieu il y a deux ans au musée, on peut dire sans se tromper, qu'il y a progrès; jamais encore nous n'avions vu de collections aussi intéressantes et aussi nombreuses pour les concours de plantes variées, forcées, etc.

Les membres du jury qui avaient répondu à l'appel de la Société étaient : MM. Vermeulen ; le baron Van Deurme de Damas; Ruts-Voet, de Malines; Schram; Janssens-De Harven, de Bruxelles; Loyens, de Turnhout; Rosseels et Lisson, de Louvain.

Le prix du premier concours a été chaudement disputé par deux magnifiques collections aussi remarquables par le choix et la variété des plantes que par l'abondante floraison, résultat d'une culture bien entendue.

Après un examen des plus minutieux, la palme est restée à M. Van Kerckhove-Key; parmi les 40 plantes de cet envoi nous avons admiré entr'autres un *Amaryllis formossissima,* deux Fuchsia et un *Geranium inquinans* aussi bien fleuries qu'en été, ce qui nous fait espérer que l'époque n'est peut-être pas éloignée que nous pourrons couronner en hiver des collections de ce genre; un *Syphocampylus elegans,* un *Brachysema platyptera,* un *Abutilon striatum* se faisaient remarquer par leur abondante floraison, ainsi que quelques Mimosa et des Orchidées parmi lesquelles plusieurs Cypripedium.

La collection de Mme la baronne Nottebohm a eu le second prix; les plantes étaient plus petites mais non moins bien cultivées.

Deux exemplaires de Vinca rose et blanc se distinguaient par une force de végétation et une abondance de floraison des plus remarquables; un *Ardisia crenulata* couvert de fruits, un exemplaire d'*Ixora coccinea,* un grand pied bien fleuri de *Cypripedium insigne,* un grand Lilas et un Azalea de pleine terre couverts de fleurs; parmi beaucoup d'autres plantes encore on voyait un pied de Camellia, le seul qu'il y avait au salon. Il avait l'air de vouloir empêcher la prescription ; il y a des années, les expositions d'hiver se composaient presque entièrement de Camellia : on y voyait quelque fois réunies plusieurs centaines d'exemplaires, dont quelques-uns de taille gigantesque. Aujourd'hui il semblerait que ce genre est complètement abandonné, ce qui n'est pas tout à fait la vérité; quoique diminué, il existe encore de belles et nombreuses collections. Nous espérons que la prochaine fois nous aurons le plaisir de voir à notre exposition quelques-unes de ces belles plantes, qui ont fait et feront encore, espérons-le, l'ornement et la beauté de nos exhibitions d'hiver.

Monsieur René Della Faille, seul exposant pour les Rhododendrum, demandés pour le cinquième concours a eu le premier prix; son envoi, formé d'exemplaires de taille moyenne et bien fleuris, avait pour principal mérite d'appartenir pour la plupart aux variétés qui résistent à l'air libre.

Madame Le Grelle-d'Hanis avait exposé une collection de 20 Azaléas de l'Inde, qui faisaient un des principaux ornements du salon; ces plantes, d'une culture bien entendue, ne laissaient rien à désirer pour la floraison, qui était aussi abondante que variée et auraient très-bien pu lutter avec ces belles collections, qui font la réputation de la culture gantoise, malheureusement elle était seule; le jury lui a décerné le premier prix par acclamation.

Madame la Baronne Nottebohm a remporté une mention honorable pour un exemplaire de *Zygopetalum Makay* dans le concours ouvert pour l'Orchidée la plus distinguée par sa belle floraison.

Deux collections de Rosiers en fleurs ont été envoyés pour le douzième concours. Monsieur H. Vander Linden avait un contingent hors ligne; jamais encore on n'avait vu à une de nos expositions un envoi aussi abondamment fleuri, récompense d'une culture bien comprise; il nous a été permis de l'admirer ainsi qu'à ceux qui ont visité le salon; nous avons été heureux de voir que le jury, appréciant la difficulté vaincue, lui avait décerné le premier prix; la collection de Madame la Baronne Nottebohm a eu le second; elle était très-méritante aussi, mais les tiges avaient un peu filé; la floraison était cependant abondante et renfermait de très-bonnes variétés, appartenant en partie à la section des Roses thé.

Un envoi de 20 Amaryllis présenté par M. Vander Linden a remporté le premier prix, on y admirait beaucoup de bonnes fleurs parmi lesquelles nous citerons :

Cornelia Johanna, fond blanc, rubanée et striée brun clair; *Président,* rouge cerise striée blanc; *Mazeppa,* rouge pourprée rubanée et striée blanc; *Marie Jeanne,* fond blanc carrelée et rubanée écarlate; *Adeline Patti,* fond blanc, finement striée rouge; *Général Totleben,* rouge, richement rubanée blanc; *Napoléon III,* rouge sang, à demi rubanée, couleur à peu près uniforme; *Semis,* grande fleur, bien étalée, fond blanc, nettement striée de carmin.

La vivacité, le brillant et la beauté des dessins, attirent malgré lui le visiteur à admirer ces fleurs, que nous espérons voir dorénavant de plus en plus nombreuses à nos expositions.

Monsieur H. Vander Linden nous a habitué depuis longtemps à admirer ses contingents de plantes bulbeuses, que nous avons le plaisir de voir chaque année, non seulement à nos exhibitions, mais également à celles de plusieurs autres villes du pays et toujours avec le même succès, ce n'est donc plus une surprise de constater, qu'il a eu le premier premier prix pour la collection de 30 Hyacinthes en fleurs, où la variété *Von Schiller* se faisait remarquer parmi les rouges tandis que *Charles Dickens* et *Grand Lilas* étaient les plus admirés d'entre les bleus, *Madame Rachel Ida* parmi les jaunes, et *Vesta* avait la prime pour les pourpres.

Ce prix n'a cependant pas été obtenu sans contestation; Madame la baronne Nottebohm, qui a lutté également dans ce concours, a réussi à obtenir la récompense à mérite égal; ce n'était que justice, son envoi était très-beau et les bouquets de fleurs d'un développement énorme; nous avons distingué parmi les roses *Emmelina, Regina Victoria, lord Wellington, Eclipse,* cette dernière à pointes vertes aux pétales; la *Tour d'Auvergne,* parmi les blancs, *Séraphine* entre les blancs lilas, au nombre des bleus pâles, nous citerons en première ligne, *Priestley.*

Comme chaque année une belle collection de plantes bulbeuses de genres différents ornait la salle; cette fois nous y avons remarqué un *Witsonia fulgens,* un *Haemanthus Natalensis,* un *Camassia esculenta,* un *Lilium umbellatum,* un *Veiltheimia uniflora,* sans compter de nombreux représentants des genres Ixia, Allium, etc., etc., inutile d'ajouter que cette collection récompensée d'un premier prix appartenait à M. Vander Linden.

Pour le 17me concours, ouvert pour la collection de plantes en fleurs, qui présentera le plus grand nombre d'espèces et de variétés du même genre, il a été envoyé six collections dont trois de Cinéraires. Celles de M. René Della Faille ont mérité le premier prix, le second et le troisième ont été obtenus par Madame la baronne Nottebohm pour une collection de Cinéraires et une collection de Tulipes fantaisie très-variée, il avait été présenté en outre une troisième collection de Cinéraires bien cultivées qui auraient dû avoir quelques jours de soleil de plus pour être bien épanouies, ainsi que deux collections de Primevères de la Chine bien fleuries mais peu variées.

Pour le 19me concours, ouvert aux plantes forcées en fleurs, trois concurrents, dont deux très-sérieux, sont entrés en lice pour le premier prix; la palme a été obtenue par M. H. Van der Linden.

On remarquait dans son envoi un Glaïeul de la variété des *ramosus,* parfaitement épanouie, ainsi qu'une forte touffe d'Hemerocallis jaune; ces deux exemples témoignent que l'exposant se joue avec les difficultés de ce genre de culture; on y voyait en outre un Kalmia, une Glycine, un *Viburnum opulus,* un *Lilas varin,* un Azaléa jaune, une Pivoine Moutan et tant d'autres, dont on pouvait admirer non-seulement l'abondante floraison mais aussi la beauté et la fraîcheur du feuillage.

Nous pouvons en dire autant de la collection de Madame Le Grelle-d'Hanis qui a eu le second prix. Ces plantes étaient toutes de grandes touffes parfaitement fleuries; parmi un grand nombre nous avons spécialement à signaler un grand Rhododendrum, une Pivoine Moutan, un *Kerria japonica,* des Lilas, des Deutzia, des Azalea, etc., jamais nous n'avions vu de si belles collections de plantes forcées que cette année.

M. René Della Faille a eu le troisième prix, sa collection avait des proportions beaucoup plus modestes et plusieurs plantes n'avaient pas

été exposées assez longtemps à la chaleur bienfaisante du soleil pour être bien épanouies; on y remarquait une touffe de *Dictamnus frarinella*, un Funkia à grandes feuilles vertes ainsi que des Muguets, des Lilas, Deutzia, etc.

M. Van Kerckhove-Key a remporté le premier prix de belle culture pour un exemplaire d'*Epiphyllum truncatum Snowii*, couvert de fleurs, la plante avait un demi pied de haut et le double en diamètre, l'une fleur touchait à l'autre; à distance on croyait voir une petite ombrelle à laquelle pendaient une foule de fleurs artificielles d'une couleur pourpre foncée; le second prix a été remporté par Madame Le Grelle-d'Hanis, pour un *Azalea indica exquisita*, exemplaire remarquable par sa force et son éblouissante floraison, qui n'était littéralement qu'une fleur.

Nous avons encore quelques collections hors concours à signaler; nous citerons d'abord les raisins forcés de Monsieur de Goes, primeuriste à Schaerbeeck; son envoi consistait en grappes de Franckenthal et de Chassellas; le jury, vu la précocité et le degré de maturité, lui a décerné une médaille de vermeil.

C'est la première fois que nous voyons des raisins à nos exhibitions d'hiver; nous espérons que ce ne sera pas la dernière fois et que M. De Goes, que nous considérons comme Anversois, ne nous oubliera pas.

Il a été également décerné une médaille de même valeur à une belle collection de Dracæna de Madame Le Grelle-d'Hanis; ces plantes en exemplaires de taille moyenne, jouissaient toutes de la santé la plus parfaite et quoique muettes elles témoignaient éloquemment des soins et de la bonne culture dont elles avaient été l'objet.

On y voyait quelques nouveautés, entr'autres : celui nommé *Nigrescens*, dont les feuilles sont presque noires; un peu plus loin on remarquait le *nobilis* dont la culture est si difficile, et beaucoup d'autres qui, au nombre de vingt, formaient un groupe très-important au milieu de la salle.

Un contingent de Fougères et Sélaginelles de Madame le Grelle-d'Hanis a été couronné d'une médaille d'argent; cet envoi était irréprochable pour la culture, parmi les Sélaginelles se trouvaient ceux nommés *Martensii fol. var.*, *stenophylla*, *Lyallii*, *rubricaulis*, etc., parmi les Fougères *Lonchitis*, *Ghisbrechtii*, *Adiantum de Ste Catherine*, *Doryopteris grandis*, et *Acrostichum Frankii*, etc.

Monsieur Eugène Van Humbeeck, un de nos jeunes et zélés amateurs, a obtenu une médaille en argent pour un envoi de Geranium panachés parmi lesquels nous avons admiré les variétés nommées *Sunset*, *Glow worm*, *Little beauty*, *Mistris Pollock*, *Italia Unita*, etc.; quelques-unes, ne sont peut-être pas de haute nouveauté, mais sont toujours très-belles et des plus remarquées.

Le jardin botanique avait envoyé plusieurs plantes au salon pour servir d'ornement, parmi lesquelles deux énormes touffes de *Phormium*

tenax (le lin de la nouvelle Zélande), un exemplaire fleuri de l'Aloes *sub. ferox*, etc. Le jardin de la Société Royale d'Harmonie s'était mis également à contribution et avait exposé quelques exemplaires de Dracæna, de Palmiers, etc., ce qui prouve, que si cette Société s'occupe beaucoup de musique, et s'en acquitte très-bien, elle n'oublie non plus la culture des fleurs.

Nous pouvons ajouter que le jardin de son local d'été, grâce à son habile directeur, est des mieux tenus et offre pendant toute la belle saison un ensemble de plantes fleuries et ornementales des mieux assorties.

Un groupe de plantes funèbres rappelait la perte que nous avons faite cette année en Monsieur François Joseph Rigouts-Verbert, qui fut notre secrétaire pendant trente ans et s'était toujours acquitté de cette fonction avec un zèle et une ponctualité au-dessus de tout éloge, et de Monsieur François Joseph Durlet, secrétaire-adjoint. La perte de ces deux membres laissera un vide dans la Société qui sera difficilement comblé.

Tableau détaillé des récompenses.

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN			MENTIONS HONORABLES.	TOTAL.
	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.		
Madame Le Grelle-d'Hanis	2	2	1		5
Madame la baronne Nottebohm		2	3	1	6
Monsieur Van Kerckhove-Key	1	1			2
Monsieur H. Van der Linden	2	3			5
Monsieur R. Della Faille	1	1	1		3
Monsieur Van Humbeeck		1			1
Monsieur De Goes	1				1
	7	10	5	1	23

Anvers, le 27 mars 1867.

Compte-rendu de la 112me exposition de la Société royale d'horticulture et d'agriculture d'Anvers, qui a eu lieu le 18, 19 et 20 août 1867, dans le local d'hiver de la Société royale d'harmonie.

L'exposition s'est ouverte à son époque habituelle dans le vaste local, où, depuis trois ans, elle reçoit la gracieuse hospitalité de la Société royale d'harmonie.

Nous n'avions pas cette année, pour nous guider dans l'arrangement du salon, notre regretté collègue M. F. Durlet, qui nous a été trop tôt enlevé et dont la perte laisse un très-grand vide parmi nous; nous avons donc dû nous guider d'après le souvenir du plan qu'il en avait fait les années antérieures.

Heureusement les plantes fleuries étaient très-abondantes; on a tâché de grouper les collections concurrentes aussi près que possible les unes des autres, afin de faciliter les opérations du jury et aussi pour permettre au public d'apprécier plus facilement le mérite des envois.

Le jury a été très-peu nombreux pour différentes raisons dont le congrès horticole et botanique de Paris était une des principales.

A cause du petit nombre de jurés présents, le jury n'a pu être divisé qu'en deux sections.

De la première faisaient partie : MM. le Chevalier Oscar de Wargny, de Malines, président; Lubbers, de Bruxelles, secrétaire; Marest, de Paris; Jean Verschaffelt; Louis De Smet; et Auguste Van Geert, de Gand, membres.

De la seconde MM. le baron van Duerne de Damas, de Malines, président; Burvenich, de Gand, secrétaire; Loyens, de Turnhout, et Vermeulen, de Malines, membres.

Pour le premier concours la collection de M. G. Key a été primée; elle renfermait quelques belles plantes, parmi lesquelles on distinguait spécialement un bel exemplaire d'*Erythrina crista galli*, un grand *Punica granatum* et un *Justicia carnea superba* d'un développement extraordinaire, entourés d'un grand nombre d'autres plantes aussi remarquables par leur culture que par leur variété. Nous pouvons en dire autant de la collection de Mme la Baronne Nottebohm qui a eu le second prix; ses plantes, parmi lesquelles nous signalons spécialement un *Odontoglossum Insleyi*, un *Vinca rosea* et un *Thyrsacanthus rutilans*, étaient bien cultivées. Ces deux groupes, mis en regard à l'entrée de la salle, produisaient un bon effet.

Dans le second concours, ouvert pour les plantes rares au nombre de six, Mme Le Grelle-Dhanis a présenté deux envois qui ont eu le premier et le second prix, et M. Auguste Van Geert, horticulteur à Gand,

le troisième. Parmi le contingent de Mme Le Grelle-Dhanis on remarquait les plantes suivantes : *Maranta Le Grelliana, Bignonia ornata, Aphelandra Roëzlii, Dichorisandra mosaïca, Eranthemum igneum, Philodendrum Lindenii, Scindapsus pictus, Dichorisandra undata, Maranta illustris, Cissus argenteus, Bertolonia guttata* et *Terminalia elegans,* toutes introduites en 1867, excepté la dernière qui est de 1866. Il ne nous est pas possible, vu notre cadre restreint, de donner une description de ces belles plantes, qui, quoique d'introduction récente, étaient déjà bien développées; tout ce que nous pouvons dire, c'est que ces nouvelles venues, vont augmenter cette phalange déjà si nombreuse des plantes de serre à feuilles de couleurs variées.

Dans la collection de M. Van Geert, nous signalons le *Dieffenbachia Weiri* de l'Amérique australe, une Fougère nommée *Lomaria ciliata* de la Nouvelle Calédonie, un *Coleus Veitchi,* un *Panicum variegatum* et un *Araucaria elegans* de la même provenance, enfin un *Bertolonia guttata* de Madagascar, toutes plantes introduites en 1867.

Les prix destinés pour les plantes en fleurs les plus rares et offrant le plus de mérite, n'ont pu être décernés. Ceux pour la belle culture ont été répartis comme suit : le second prix a été donné à un Fuchsia très-fleuri et élégamment conduit, présenté par M. Van der Linden et le troisième à un *Lilium auratum* appartenant à Mme Beeckman de Favereau.

Pour les concours 5 et 6, M. Beaucarne, zélé amateur d'Orchidées à Eenaeme, n'a pas eu de concurrents ; sa collection où on remarquait un *Miltonia bicolor,* un *Odontoglossum hastilabium* entourés de quelques Stanhopea et Cypripedium a été couronnée d'un premier prix bien mérité. Un *Cattleya crispa* et un *Pescatorea cerina* ont eu le premier et le second prix dans le concours pour les Orchidées de belle culture.

La jolie petite caisse remplie d'Anæctochilus, appartenant à Mme Le Grelle-Dhanis a de nouveau remporté cette année le premier prix; nous pouvons dire que la culture n'en saurait être meilleure; les *Anæctochilus, Locheria, Physurus,* etc., dont se composait cet envoi, jouissaient toutes de la meilleure santé, ce qui n'est pas toujours le cas pour ces sortes de plantes.

Le huitième concours a offert un grand intérêt et beaucoup de difficultés pour le jugement. Enfin on a accordé le premier prix à mérite égal à Mme la baronne Nottebohm et à M. le baron Osy; c'étaient réellement deux très-belles collections et dignes l'une de l'autre; dans celle de Mme la baronne Nottebohm on voyait un grand exemplaire de *Theophrasta imperialis* à côté d'un *Zamia Lehmanni,* d'un *Corypha australis* très-fort et au fond un *Pincenectitia* (*Beaucarnea*) *tuberculata* d'une hauteur de trois mètres.

Dans la collection concurrente un *Zamia Lehmanni,* un *Cycas revoluta* à côté d'un *Dasylirion longifolium* tous de forte taille entremêlant

leurs feuilles avec celles d'un *Dracæna umbraculifera* et d'un *Latania Borbonica*, d'un grand développement; inutile de dire que ces deux collections exposées pour les douze plantes d'ornement étaient d'une culture irréprochable.

Nous avons de nouveau pu admirer un beau groupe de Palmiers, Pandanées, Cyclanthées, envoyé par Mme Le Grelle-Dhanis, qui produisait un très bon effet en remplissant une partie de l'amphithéâtre de l'orchestre. Toutes ces plantes de grande taille, jouissaient de la meilleure santé, fruit des bons soins qu'on n'a cessé de leur prodiguer.

Nous mentionnerons principalement, comme attirant tous les regards, un *Pandanus reflexus* de très-forte taille, plusieurs Areca, entr'autres : le *Verschaffeltii*, un grand *Astrocaryum rostratum* et un immense *Arenga saccharifera*.

Pour le dixième concours, Mme Le Grelle-D'hanis n'a pas rencontré de concurrent; ses Bromeliacées ont remporté le premier et le second prix; nous mentionnerons spécialement le *Tillandsia vittata*, les *Hechtia glomerata* et *Ghiesbrechtii*, les *Tillandsia splendens* et *zonale*, l'*Ananasa Penangensis* fol. var. etc.

Les Gesnériacés avaient bien réussi cette année, aussi le salon en était bien fourni; dans le concours des 30 Gloxinia, cinq concurrents ont pris part à la lutte, le premier prix à été décerné à mérite égal à MM. le baron de Caters et René Della Faille, le second prix à M. Somers et le troisième à M. Florent Moons; ces jolies fleurs plaisaient beaucoup; il faut espérer, que la culture qui en est assez facile, se développera de plus en plus et que l'année prochaine il y aura encore plus d'exposants,de même pour le concours ouvert aux *Achimenes*, *Tydæa*,etc., (les Gloxinia exceptés) dont on remarquait au moins six collections, les prix ont été repartis entre M. René Della Faille qui a eu le premier, Mme la baronne Nottebohm et M. le baron de Caters le second à mérite égal, le troisième a été pour Mme Le Grelle-Dhanis, une mention honorable a été décernée à M. Somers.

Mlle Emma De Knyff, avait présenté pour ce concours une jolie collection très-intéressante de Nægelia et Tydæa.

Pour le quatorzième concours, ouvert aux plantes de serre à feuilles variées, il y a eu lutte très-sérieuse entre la collection de Mme la baronne Nottebohm et celle de Mme Le Grelle-Dhanis, la première a eu la palme. Depuis longtemps nous n'avions vu de plus bel exemplaire de *Croton variegatum*, de *Cyanophyllum magnificum*, de *Sphærogyne latifolia*, de *Cossygnia Borbonica*, de *Campylobotris Ghiesbrechtii*.

Dans la seconde on admirait les *Rhapis flabelliformis* fol. var., *Sphærostemma marmorata*, *Alocasia zebrina*, *Centroselinum pictum*, et un beau Palmier le *Phœnicophorium Sechellarum*. Ces deux collections étaient magnifiques par le choix, le grand développement et la belle culture des plantes.

Une seule collection avait été présentée pour le concours des Aroïdées; le premier prix a été décerné par acclamation à Mme Le Grelle-Dhanis; on remarquait dans ce bel envoi, les *Philodendron crassipes* et *Lennei*, le *Monstera cannæfolia*, un *Ataccia cristata*, un grand *Dieffenbachia Baraquiniana* et plusieurs beaux Anthurium entr'autres *leuconeurum* et *cordatum*.

Parmi les deux collections de Caladium envoyées pour le quinzième concours, nous avons spécialement remarqué dans celle de Mme la baronne Nottebohm, qui a eu le premier prix, les variétés portant le nom de *Enkei*, *Geartii*, *Verschaffeltii*, *picturata* et *hastatum* et dans celle de Mme Le Grelle-Dhanis, qui venait en seconde ligne, celles nommées *Cannaertii*, *Belleymii*, *Brognartii pictum*, *Swartzii*.

Les collections de Mme Le Grelle-Dhanis et de M. le baron Osy, envoyées pour le concours des Fougères et des Lycopodes, ont après d'assez longues hésitations du jury, obtenu le premier prix à mérite égal. Dans la première comme dans la seconde on voyait des exemplaires dont le stipe avait plusieurs mètres de hauteur et des frondes d'un développement prodigieux; entr'autres dans la première se trouvaient un très-grand *Cyathea dealbata* de deux mètres de stipe, un *Alsophila australis* d'un mètre et demi, un très-grand *Cibotium princeps*, un très-joli *Cyathea Berichiana*, un grand *Dorypteris grande*, à côté d'un *Didymochlæna sinuata* non moins remarquable; dans la seconde nous avons admiré un grand *Cyathea medullaris*, tout près d'un *Cybotium princeps* de jolie taille, un *Alsophila radicans*, un *Lomaria silba*, un grand *Asplenium nidus*, plusieurs Marattia et beaucoup d'autres que nous oublions.

Le même jugement s'est produit dans le concours suivant où de nouveau Mme Le Grelle-Dhanis et M. le baron Osy ont vu leurs collections couronnées à mérite égal; il est juste de dire que les deux collections de Rhopala et Aralia étaient dignes l'une de l'autre et que si dans l'une on remarquait des variétés nouvelles, la seconde se distinguait par la force des exemplaires.

Ainsi dans la première on voyait un *Botryodendron macrophyllum* encore rare et les *Aralia dactylifera*, *Humboltii*, *cuculata* et *Sieboltii*; dans la seconde les *Aralia argyrophylla*, *Thibaudtii*, *parasitica*, *Hendersonii*, un beau *Rhopala Javanica* et un *Paratropha pulchra*.

Mme Le Grelle, qui cultive supérieurement les Maranta, en avait envoyé un contingent qui a eu un premier prix à l'unanimité, les *Maranta rosea picta*, *majestica*, *argyræa*, *regalis* et le *Phrynium maculatum* étaient surtout remarquables.

Les Begonia, ces plantes si belles par le coloris de leurs feuilles et par le grand développement qu'elles acquièrent, quoique plus délaissées qu'il y a quelques années, avaient cependant beaucoup de représentants au salon, réunis en trois collections différentes; la première

appartenant à Mme la baronne Nottebohm a eu le premier prix, le second a été décerné à celle de M. René Della Fallle, enfin le troisième a été pour M. Somers.

Deux très-belles collections de Dracæna, Agaves, Yucca, Aloës, etc. occupaient deux places importantes dans le salon; ces deux contingents s'équilibraient à tel point que le jury a fini par leur accorder le premier prix à mérite égal.

Mme Le Grelle avait dans la sienne un très-grand pied de *Bonapartea hystrix*, un *Yucca cornuta* du Texas, plante unique pour la culture, plusieurs Agaves, tels que : *Verschaffeltii*, *Schidigera*, un beau *Cordylina indivisa* et un grand *Dasylirion latifolia*.

M. le baron Osy avait dans sa collection également un grand *Bonapartea hystrix*, et un beau pied de *Cordyline indivisa*, d'une culture très-difficile; de plus on y admirait des *Agave heteracantha*, *cœrulescens* et *Verschaffelti*, des *Dracæna*, tels que : *Knerkiana*, *terminalis* et *stricta*, etc.

On remarquait beaucoup d'envois de Fuchsia; ce concours était divisé en deux sections, une pour les amateurs et une autre pour les horticulteurs. Dans la première M. G. Van Kerckhove-Key a eu le premier prix, M. le baron Osy le second, M. Van Humbeeck le troisième, et une mention honorable a été décernée à M. Ch. Van Reeth; ces collections en général de haute stature étaient bien garnies de fleurs, on y distinguait aussi de très-bonnes variétés. Dans la section des horticulteurs, les plantes étaient de petite taille, mais très-bien fleuries : M. De Beuckelaer a eu le premier prix et M. De Bosschere le second. Plusieurs personnes trouvaient que les récompenses de ce concours auraient pu être décernées autrement, c'est possible, mais en tout état de cause, il faut respecter la décision du jury.

Le concours vingt-quatrième, ouvert aux amateurs pour les Verveines, a été dignement rempli par M. le baron Osy. Depuis nombre d'années nous n'avions plus vu au salon de collection aussi fleurie et aussi bien cultivée. M. le comte De Bergheyck a eu le second et le troisième prix; ces deux envois quoique méritants étaient fortement distancés par le premier.

Les horticulteurs n'avaient pas fait d'envoi de ce genre de plantes; en revanche ils avaient apporté des Petunia, pour lesquels M. De Beuckelaer a eu un second prix; dans la section des amateurs, Mme G. Van Kerckhove-Key a eu le premier, M. Somers le second et M. le baron Ed. Osy le troisième prix; la première surtout était très-méritante, quoique d'autres années nous avions pu admirer des collections plus belles.

Les plantes de semis, à cause des influences atmosphériques, n'avaient pas si bien réussi que de coutume, et plusieurs de ceux qui les avait cultivées, n'ont pu les apporter faute d'être assez bien fleuries, c'est à cette cause que nous devons attribuer qu'il ne s'est présenté

qu'une seule collection dans la section des amateurs, appartenant à M. Albert Van Havre dont la culture nous a paru bonne, prenant en considération le temps défavorable que nous avons eu pendant l'été, cependant son envoi n'a obtenu qu'un second prix.

En revanche les *Pelargonium inquinans* à feuilles variées, ainsi que celles dont nous parlerons un peu plus loin, avaient réussi au-delà de toute attente et inondaient littéralement le salon, les uns par la variété de leurs feuilles, les autres par l'abondance de leurs fleurs.

Pour les Pelargoniums à feuilles variées, 6 collections avaient été présentées par les amateurs, le premier prix a été décerné à M. Florent Moons, le second est échu à M. H. Van der Linden et le troisième à mérite égal a été partagé entre Mme Van Kerckhove-Key et Mlle la Comtesse V. De Baillet. Il nous est impossible de détailler chacun de ces envois qui renfermaient les variétés les plus distinguées, nous aimons toujours à y rencontrer certaines variétés, moins nouvelles peut-être, mais des mieux tranchées, tels que : *Mistress Paulock, Italia unita, Glow worm*, etc.

Dans la section des horticulteurs, M. A. De Bosschere a eu le premier et le second prix.

Pour le trentième concours, ouvert entre amateurs pour les *Pelargonium inquinans* et *Zonales* en fleurs, au moins dix collections se sont présentées par ordre de mérite. M. Van Kerckhove a eu le premier prix, M. Van Humbeeck le second, et le troisième a été pour M. Van der Linden.

Dans la section des horticulteurs six collections ont été en lutte; M. De Beuckelaer a eu le premier prix, M. Hoefkens le second, enfin M. De Bosschere le troisième. Plusieurs collections avaient eu à souffrir d'une forte pluie d'orage, qui est venue les surprendre pendant leur transport.

Les *Reines Marguerites* comme les plantes de semis avaient assez mal réussi, nous devons cependant des éloges à celles apportées par MM. G. Key, Somers et Reussens, qui ont eu respectivement le premier, le second et le troisième prix dans la section des amateurs; nous ne devons non plus oublier M. Truyman, qui a eu le premier prix dans la section des horticulteurs.

Le trente-cinquième concours ouvert aux Lys, a été rempli par trois envois, dont deux à M. Van der Linden, qui a eu le premier et le second prix; depuis longtemps la réputation de notre honorable collègue est faite. Nous avons notamment remarqué cette année dans son envoi quatre exemplaires de *Lilium speciosum punctatum* d'une floraison difficile ainsi que plusieurs *Lilium auratum*.

M. le comte de Bergheyck a eu le troisième prix, la lutte était très-inégale.

Pour le concours des Glaieuls, M. Vander Linden a eu également le

premier et le second prix; nous ne pouvons résister à nommer quelques-unes de belles variétés que renfermaient ses collections.

Princesse Marie de Cambridge, très-grande fleur, irréprochable comme tenue et forme, mat avec macule carmin clair.

Madame Chauvière, très-bonne fleur, fond blanc flammé de rose, vif à l'intérieur et liacé à l'extérieur.

Impératrice Eugénie, également fond blanc flammé de rose violacé à l'intérieur et lilas à l'extérieur, l'une des plus belles connues.

Lord Byron, écarlate très-brillant, maculé et violacé blanc pur et beaucoup d'autres, tels que : *Galilée*, *Anoùs*, *Apollon*, etc.

La collection de M. Moons a remporté le troisième prix; on y voyait aussi des fleurs très-remarquables, tels que : *Napoléon III*, *Lelia*, *Duc de Malakoff*, *Raphaël*, etc.; dans celle de M. le comte de Bergheyck il y avait aussi de très-bonnes fleurs.

Nous espérons que le goût pour la culture de ces belles plantes se développera de plus en plus.

Pour le trente-septième concours il y a eu deux envois de Conifères également remarquables, le premier prix a été décerné à M. le baron Henri Van Havre, sa collection ne se composait que de plantes naines, ne laissant pas soupçonner la hauteur à laquelle ils parviendront un jour, mais la rareté compensait la grandeur; nous citerons le *Sciadopitis verticillata*, les *Retinospora obtusa nana*, *leptoclada*, *pygmœa nana* et *selaginoides*, *les Thuiopsis Standishii*, *dolobrata*, *fol. var.* et *laetivirens* enfin l'*Atrataxus guneana*.

Celle de M. Gustave Van Havre a eu le second, ses exemplaires étaient plus vigoureux, entr'autres : le *Damara Bidwillii*, l'*Abies Williamsonii*, le *Libocedrus doniana*, le *Thuiopsis dolobrata*, le *Cryptomeria Japonica nana*, etc.

Le trente-huitième concours, institué pour les envois d'un même genre, autres que ceux pour lesquels un concours est ouvert, a donné beaucoup d'ouvrage au jury; il n'avait pas moins de quatorze collections à juger; après mûre délibération, il a proposé au bureau (qui s'est empressé de satisfaire son désir) de décerner trois médailles d'argent comme premier prix : à une belle collection de Rosiers exposée par M. le comte de Bergheyck ainsi qu'à deux collections de Lantana appartenant à MM. De Bosschere et De Beuckelaer, le second prix à Mme la Douairière Van Praet, pour une intéressante collection de Chrysanthèmes d'été, et à une collection d'Anthirinum de M. De Beukelaer, enfin le troisième prix à une collection de Chrysanthèmes de M. le comte de Bergheyck ainsi qu'à une collection de Dianthus de M. Van der Linden.

Mme Le Grelle-Dhanis a eu le premier prix dans le concours ouvert aux collections de plantes non fleuries, pour lesquels des concours n'avaient pas été prévus; son lot se composait d'une belle réunion de Sélaginelles supérieurement cultivées.

Le concours des corbeilles a été très-intéressant, Mme Beeckman de Favereau avait envoyé six grands vases garnis de plantes, posés sur d'élégants piédestaux; c'est la première fois que cette dame prend part à nos expositions et nous ne pouvons que la féliciter d'avoir débuté si brillamment; ces vases-corbeilles d'un mètre de diamètre au moins, étaient des plus variés, l'une renfermait une énorme touffe d'*Adianthum ætiopicum*, l'autre une véritable collection de Caladium; à côté d'un autre contenant, une foule de plantes à feuilles de couleurs variées, toutes attiraient les regards des visiteurs et ce n'était que justice.

Mlle Emma de Knyff avait également embelli le salon de six corbeilles, comme elle seule sait les cultiver, et elle n'est pas novice dans cet art, car il y a vingt-deux ans, que feu M. Morren faisait son éloge dans les *Annales de la Société d'agriculture et d'horticulture de Gand*, 1 vol. 1845, en rendant compte d'une exposition d'Anvers; mais malgré que ces corbeilles étaient remarquables surtout celle où se trouvait une Passiflore toute couverte de fleurs, une autre avec un énorme pied d'*Aspidistra elatior*, une troisième avec un grand Fuchsia, etc., elle n'a pu obtenir que le second prix; nous espérons bien encore voir à notre salon les corbeilles de ces deux exposants, elles y faisaient un des principaux ornements.

M. Somers a eu le troisième prix; ses corbeilles bien garnies de plantes, avaient à lutter contre de trop forts concurrents.

Pour l'envoi de Dahlias cultivés en pots, M. Somers n'a obtenu que le second prix, sa collection quoique n'étant pas très-variée comme fleur, était en revanche remarquable par la floraison et la vigueur des plantes, qui ne laissaient rien à désirer; beaucoup auraient désiré voir couronner cette collection d'un premier prix, mais comme le jury prononce en dernier ressort et sans appel, il faut s'en reporter à son verdict.

Sur cinq collections de 50 fleurs de Dahlia coupées, les deux envois de M. J. B. Wouters, horticulteur, ont été couronnés du premier et du second prix, M. le comte De Bergheyck a eu le troisième.

Quelques jodis bouquets, tels que : de table, de noce et de bal, exposés par Mme Govers, ont été primés à juste titre.

Les collections de fruits de genre varié étaient au nombre de deux pour le concours entre amateurs; on n'y voyait cette année, que des fruits comestibles; le contraire avait souvent été le cas. M. le baron Van Havre a eu le premier prix et Mme la Douairière Van Praet le second; pour le même concours entre les marchands-fruitiers. Mme Govers a eu le second prix.

Deux collections avaient seulement été envoyées pour le 46me concours; les raisins de M. De Beucker ont eu le premier prix; outre la variété la plupart étaient mûrs ou très-approchant; ceux de Mme la Douairière Van Praet ont eu le second; ils étaient bien variés mais d'une maturité moins avancée.

Dans le concours de trois grappes de raisins, M. le chevalier Van Praet a eu le premier prix à mérite égal avec M. Vekemans; le premier a eu également le second; le troisième est échu à M. Reussens; il y a eu différents autres envois; malheureusement et à son regrèt, la commission n'a pas pu les admettre au concours, faute de ne pas s'être conformé aux dispositions réglementaires.

Les Melons de M. le baron Henri Van Havre ont été primés sur ceux de Mme Le Grelle-Dhanis qui ont eu le second et ceux de M. Somers le troisième prix.

Pour les Pêches, MM. le comte De Bergheyck, Van Kerckhove-Key et Ch. Van Reeth ont eu respectivement le premier, le second et le troisième prix; ces deux derniers concours tout en ayant beaucoup de mérite, étaient moins intéressants que les années précédentes.

Pour le cinquantième concours, M. le baron Henri Van Havre a obtenu les trois prix pour ses Ananas qui étaient très-appétissants et parfaitement mûrs; Mme la baronne Diert De Kerckwerve avait pris part à ce concours avec deux Ananas qui promettaient beaucoup, mais qui étaient encore éloigné de leur époque de maturité.

M. Van Kerckhove-Key a eu le premier prix pour son envoi de poires, Mme la Douairière Van Praet-Van Ertborn le second et M. Somers le troisième; dans le concours des pommes, Mme la Douairière Van Praet-Van Ertborn a eu le premier et M. Van Kerckhove-Key le second, enfin le troisième a été pour M. Charles Van Reeth.

L'époque peu avancée n'a pas permis d'exposer beaucoup de fruits mûrs, ni même d'un développement complet, ce qui diminue beaucoup l'intérêt de ces concours.

Les arbres fruitiers cultivés en pots par M. Van Kerckhove-Key ont bien mérité le premier prix, ces petits pommiers et poiriers grands à peine d'un mètre, sur lesquels se trouvaient plusieurs fruits, ainsi que des vignes présentant des grappes qui paraissaient bien mûres, attiraient les regards des plus indifférents.

Mme Le Grelle-d'Hanis et Mme la baronne Nottebohm, que nous avons déjà plusieurs fois nommées pour les belles plantes qu'elles avaient envoyées, ne se sont non seulement distinguées sous ce rapport, mais elles ont voulu joindre l'utile à l'agréable; aussi nous les rencontrons luttant ensemble dans le cinquante-quatrième concours, ouvert pour les légumes; leurs lots étaient tellement remarquables et si variés que le jury leur a décerné le premier prix à mérite égal.

Mme Le Grelle-d'Hanis a eu, en outre, le second prix pour une collection très-remarquable de pommes de terre pour laquelle M. Wouters a eu une mention honorable.

Le concours pour les meubles de jardins a été mieux rempli que de coutume. Nous voyons avec plaisir que quelques exposants d'Anvers ont pris part à la lutte; la collection de M. Bonneels-Matthys, d'Anvers, était

complète, on y voyait des chaises, des corbeilles, des cages en fer orné, des bancs imitation de joncs et de branches d'arbres très-élégants, aussi il a eu le premier prix; M. Spilthorn, de Gand, avait un banc avec marquise, une tente peut-être trop élegante pour un jardin, et quelques chaises en fer à siège élastique très-commode.

M. Verstrepen-Eliaerts, d'Anvers, avait également quelques bonnes chaises et bancs, ainsi que quelques autres meubles de jardins; ces deux derniers ont eu le second prix à mérite égal.

M. Verstrepen-Eliaerts a eu également le premier prix pour une collection très-nombreuse d'instruments de jardinage.

M. Van Laethem, à Gand, une mention honorable pour un appareil de chauffage qui peut être très-bon, mais dont on n'a pu expérimenter l'efficacité.

Nous espérons que l'année prochaine, il y aura encore plus d'industriels, qui prendront part à cette lutte pacifique, c'est un bon moyen pour monter leurs produits, ainsi que pour faire des placements avantageux.

Il ne nous reste plus que quelques collections hors concours à mentionner. Tout le monde aura remarqué un grand nombre de volumes renfermant des plantes séchées, exposés par M. H. Van Heurck. Depuis longues années ce jeune et savant botaniste s'occupe de former un herbier qui est déjà aujourd'hui un des plus beaux de ceux qui existent en Belgique, il se compose d'environ 40000 espèces représentées par plus de 250,000 échantillons; cette collection est composée de la réunion de trois herbiers: de 1° celui de Sieber de Prague commencé en 1780 et composé de plantes de l'Europe, d'une partie de l'Afrique et de l'Amérique; 2° de celui du baron von Reichenbach qui continua l'herbier précédent en y joignant les plantes recueillies par les voyageurs de l'*unio itineraria* qui explorèrent spécialement l'Amérique et l'Asie; 3° de celui de M. Van Heurck composé principalement de plantes de l'Amérique, de l'Egypte, de la Chine. de l'Algérie et de l'Europe.

Les botanistes qui auraient des recherches à faire ou des plantes à comparer, peuvent s'adresser à M. Van Heurck, qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements désirables.

Tout près de cette intéressante exposition et en quelque sorte pour la compléter, on remarquait une caisse vitrée renfermant divers microscopes perfectionnés, exposée par M. Arthur Chevalier, l'habile opticien de Paris.

Ces instruments se distinguent surtout par la perfection des lentilles, ainsi que par les soins apportés à la construction des montures.

Le prix en est relativement minime. M. Arthur Chevalier rend un véritable service à la science en lui procurant des instruments si parfaits; il marche dignement sur les traces de son père qui inventa en 1823 les microscopes achromatiques.

M. De Beuker, avait formé un ravissant parterre composé d'une trentaine de plantes naines et rampantes de genres variés, entremêlées d'au moins deux cents plantes d'Eranthemum de différentes nuances. C'est avec toute justice que le jury lui a décerné à l'unanimité une médaille en vermeil, ainsi qu'à MM. Van Heurck et Arthur Chevalier.

Au milieu du parterre, dont nous venons de parler, se trouvait un grand *Araucaria excelsa*, parfaitement soigné, exposé par Mme Beeckman de Favereau et qui lui a valu une médaille en argent.

Une caisse vitrée, renfermant un grand nombre de plantes et de fleurs artificielles avait été envoyée de Paris par M. Baulant, qui s'est fait une réputation très-méritée pour la reproduction artificielle des végétaux. Ses *Caladium*, *Begonia*, *Lierres*, étaient d'une reproduction tellement fidèle, que quelques-unes placées parmi des plantes véritables, on ne parvenait pas à les distinguer. Les bouquets de roses et les thyrses de Lilas étaient admirables.

M. Baulant rend un grand service à l'enseignement, en lui procurant des imitations de plantes tellement bien reproduites, que les véritables, souvent d'un grand prix et surtout d'une conservation difficile, peuvent être remplacées avantageusement de cette manière pour l'enseignement de la botanique ainsi que dans les établissements où on fait grand usage de modèles de fleurs, tels que les académies, les fabriques de porcelaines et autres.

M. Baulant a obtenu une médaille en argent pour son brillant envoi. Il a eu la gracieuseté de laisser quelques-unes de ces belles plantes, à plusieurs membres de la Société, qui tous les conserveront comme un précieux souvenir.

M. de Beucker avait encore enrichi le salon d'un envoi de 50 plantes appartenant à l'intéressante famille des *Cactées;* les *Mamillaria*, *Echinocactus*, *Cereus*, etc., étaient des plus curieux et lui ont valu une médaille en argent. Une médaille de bronze a été décernée à Mme Van Kerckhove-Key pour un envoi semblable, beaucoup plus nombreux, mais renfermant moins d'espèces et de variétés remarquables que la précédente.

M. le baron Osy a remporté une médaille en argent pour un fort spécimen de *Zamia villosa* si rare encore.

Mme la Douairière Van Praet a eu une médaille en argent et une en bronze pour deux envois de plantes panachées de pleine terre d'une culture parfaite.

La médaille d'honneur en vermeil encadrée, destinée à l'exposant qui aurait le plus contribué à l'embellissement du salon, a été décernée à l'unanimité à Mme Le Grelle-d'Hanis.

Nous avons encore à mentionner un envoi de M. E. Chaté, horticulteur à Paris, qui a bien voulu nous adresser cinq brochures, traitant de la culture du Canna, des Giroflées, des Cinéraires, des Lantana et des Verveines. Le sujet nous paraît clairement exposé; la

brochure concernant la culture du Canna entr'autres, est très-complète et donne l'historique de ce beau genre. Nous recommandons la lecture et la mise en pratique des conseils que donne M. Chaté, à ceux qui voudront cultiver ces différents genres de plantes.

Depuis quelque temps, on parle dans différentes publications horticoles et agricoles de l'introduction d'un nouveau légume, appelé Mougii, originaire de Java, appelé en latin *Raphanus caudatus*. D'après quelques enthousiastes, ce nouveau produit ne devrait remplacer rien que les petits pois, les radis et au besoin les asperges. Il y avait au salon quelques exemplaires de ce nouveau végétal; nous pouvons garantir que cette plante ne servira jamais que de curiosité, à cause de ses longues siliques, mais de rien de plus.

Arrivé au terme de ce rapport, nous ne saurions assez remercier les honorables membres de la Société qui ont pris une part si notable à l'exposition en envoyant des collections aussi nombreuses que choisies; on peut réellement dire qu'il n'y avait pas une seule plante au salon qui ne méritat pas d'y être; si les fruits ont été un peu moins nombreux, il ne faut en attribuer la cause qu'aux gelées printanières plutôt qu'au défaut de zèle des exposants.

Les plantes fleuries ont été très-nombreuses; parmi les cinquante-sept concours il n'y en a que deux pour lesquels il n'y a pas eu d'envoi. Dans quelques concours la lutte a été très-sérieuse, et si tout le monde n'a pu être récompensé, ce ne sera pas une raison pour se décourager; au contraire ne sera un stimulant pour lutter avec plus d'ardeur l'année prochaine.

Nous ne pouvons oublier de mentionner, que l'exposition a été visitée par beaucoup de monde les trois jours qu'elle a été visible, mais surtout le lundi, où il y a eu un brillant concert donné par la Société royale d'harmonie, où l'orchestre dirigé par son habile directeur M. A. Lemaire, a fait entendre les morceaux les plus variés de son répertoire.

Tableau détaillé des récompenses par ordre alphabétique.

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN				MENTION HONORABLE.	TOTAL.
	VERMEIL ENCADRÉE.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.		
MM.						
Baulant			1			1
Baillet (Mlle la comtesse de)				1		1
Bergheyck (le comte de)			2	5		7
Beeckman-de Favereau (Mme)			2	1		3
Beaucarne		2	1			3
Bonneels-Mathys			1			1
Caters (le baron de)		1	1			2
Chevalier		1				1
Della Faille, René		2		1		3
De Bosschere			3	2		5
De Beucker		1	2			3
De Beuckelaer		1	2	2		5
De Knyff (Mlle E.)				1		1
Govers (Mme)			1	1		2
Hoefkens				1		1
Key (G.)		1	1			2
Le Grelle-Dhanis	1	9	6	3		19
Moons (Florent)			1	2		3
Nottebohm (Mme la baronne)		3	4	1		7
Osy (le baron)		4	3	2		9
Reussens-Joostens				2		2
Somers			1	7	1	9
Spilthorn				1		1
Truyman			1			1
Van Laethem					1	1
Van der Linden		2	3	3		8
Verstrepen			1	1		2
Van Kerckhove-Key (Mme)			1	2		3
Van Kerckhove-Key (Mr)		1	2	2		5
Van Heurck		1				1
Van Havre (le baron)		2	2	2		6
Van Havre (Gustave)			1			1
Van Havre (Albert)				1		1
Van Praet-Van Ertborn (Mme)			3	4		7
Van Praet (Charles)			1	1		2
Van Geert (Auguste)				1		1
Van Humbeeck				2		2
Van Reeth				2	1	3
Vekemans			1			1
Wouters			1	1	1	3
	1	31	49	55	4	140

Anvers, le 29 octobre 1867.

Le Secrétaire rapporteur,

R. Della Faille.

A la mémoire de Monsieur **François Joseph Rigouts,** *pharmacien en chef de l'hôpital Ste.-Elisabeth, professeur-directeur du jardin botanique, membre de la commission médicale de la Province et du Comité de salubrité publique de la ville d'Anvers, etc., secrétaire honoraire de la Société.*

Il fut un des membres fondateurs de la Société et contribua beaucoup à son développement; nommé, quelque temps après son organisation, membre du Conseil, il remplit les fonctions de Secrétaire-adjoint jusqu'en 1835, époque où il devint Secrétaire. Pendant près de 30 années consécutives, il s'acquitta de cette charge avec un zèle et une activité digne d'éloges.

Professeur de botanique, il forma de nombreux élèves et contribua beaucoup à répandre le goût des fleurs à Anvers.

Directeur du jardin botanique, il y cultivait de nombreuses collections de plantes rares et utiles, dont souvent il nous fut permis de contempler à nos expositions, des exemplaires remarquables par leur culture.

Un grand nombre de Sociétés savantes lui avaient décerné le diplôme de membre honoraire, digne récompense de ses nombreux travaux.

Pharmacien en chef de l'hôpital Ste. Élisabeth pendant de longues années, il fesait aussi partie de la commission médicale de la province, et en l'année 1866 il fut nommé membre du comité de salubrité publique de la ville d'Anvers.

Il contribua aussi à la prospérité de la Société royale de Zoologie, dont il était un des fondateurs et membre du conseil d'administration.

Nommé en 1865, secrétaire honoraire de notre Société, nous espérions le conserver encore longtemps et profiter de ses conseils; lorsqu'un mal qui le minait depuis quelque temps nous l'a enlevé le 15 février 1867, à l'âge de 70 ans et 2 mois.

A la mémoire de Monsieur **François André Durlet,** *architecte, professeur de l'académie royale des beaux-arts, d'Anvers, chevalier de l'ordre de Léopold, secrétaire-adjoint de la Société.*

Depuis quelques années il fesait partie du conseil d'administration de la Société; en 1865 il fut nommé secrétaire-adjoint, tous ses collègues ont pu apprécier son caractère aussi doux que bienveillant, et sa mort sera pour tous une grande perte.

Il aimait passionnément les fleurs; il aimait à s'en entourer et cherchait parmi elles des inspirations artistiques, reproduites dans les nombreux

monuments dont l'exécution lui a été confiée, tels entr'autres les stalles de l'église Notre-Dame d'Anvers, etc.

Aussi savant que modeste, il cherchait toujours à s'effacer.

Tout le monde a pu admirer l'arrangement de nos salons d'exposition; c'était lui qui se chargeait chaque fois d'en faire le plan et de le faire exécuter jusque dans ses moindres détails. Quand on venait le féliciter du résultat, il répondait que c'était sa charge et qu'il n'avait fait que remplir un devoir, tandis que pour s'en acquitter, il avait dû négliger bien des affaires plus importantes.

S. M. le Roi l'avait nommé chevalier de son ordre, digne récompense de ses nombreux travaux. Plusieurs académies et Sociétés savantes le comptaient au nombre de leurs membres honoraires.

Aimé des pauvres comme des riches, il emporte les regrets de tous, à un âge où il aurait encore pu rendre beaucoup de services.

Atteint d'un mal qui ne pardonne pas il nous a été enlevé après de longues souffrances, endurées avec beaucoup de résignation, le 2 mars 1867, à l'âge de 50 ans et 2 mois.

A la mémoire de Mademoiselle **Zoé Marie Caroline de Knyff**, *décédée à son château de Roosendael, le 4 août* 1867, *à l'âge de* 58 *ans et* 1 *mois.*

La mort de Mlle de Knyff laissera un grand vide dans le monde horticole, où elle occupait une place distinguée; fille de John de Knyff, amateur passionné de fleurs, elle les aimait également; non-seulement ces grands et beaux végétaux qu'on conserve à grands frais et grâce à des soins multipliés, mais aussi les simples fleurs de nos champs et de nos bois, qu'elle ne dédaignait pas de parcourir en herborisant, afin d'y découvrir quelque nouvelle plante, qui jusque là n'avait pas encore été signalée dans la flore Belge.

D'un caractère des plus heureux, elle ne comptait que des amis parmi les riches comme parmi les pauvres: bienveillante pour tous, elle tachait toujours de se rendre utile. Sa petite nièce, atteinte d'une maladie très-grave, elle n'hésita pas à venir la soigner; l'enfant fut sauvée mais elle contracta le mal, qui fit de si rapides progrès, qu'au bout de quelques jours elle fut emportée, au milieu de ses fleurs qu'elle avait tant aimées, à un âge où on aurait pu espérer la voir prendre part encore longtemps aux progrès et au développement de l'horticulture. Puisse-t-elle reposer en paix, celle dont la vie se passa en faisant le bien.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE MONS[1].

1829.

	MM.
Président.	G. Demoulin.
Secrétaire.	Em. de Puydt.
Secrétaire-adjoint.	A. Wesmael.
Administrateurs.	E. de Damseaux.
	F. Sigart-Capouillet.
	A. de Warelle.
	F. Pourbaix.
	J. Bedingaus.
	A. Demarbaix.
	Ch. Halbrecq.
	L. Dolez.
	J. Verleuwen.
Nombre des membres.	82.
Local de la Société.	Société du Vauxhall.
Délégués.	Em. Depuydt.
	A. Wesmael.

Rapport sur la situation de la Société.

Pendant le cours de l'année qui vient de finir, la Société à organisé, comme les années précédentes, deux expositions, l'une d'hiver, l'autre d'été. La première a eu lieu le 31 mars et la seconde le 30 juin.

Extrait du procès-verbal de la 75e exposition ouverte le 31 mars dans les salons du Vauxhall.

Concours de plantes fleuries entre amateurs. Prix à M. G. Demoulin.

Concours de plantes fleuries entre horticulteurs. Prix à M. J. Verleuwen.

Concours pour 10 plantes d'ornement en grands exemplaires. 1e Prix ex æquo à M. Jos. Brohart et Madame la Princesse de Croy.

Concours pour la plante la mieux fleurie. Prix à M. Jos. Verleuwen.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 210; 1861, p. 145; 1862, p. 208; 1865, p. 151; 1866, p. 70.

Concours pour les Amaryllis. Prix à M. Adhemar de Bousies.

Concours pour les plantes forcées. Prix à M. Jos. Verleuwen.

Concours pour les Cinéraires. 1er Prix à M. Hubert Coppé; 2e prix à M. J. Dolez.

Concours pour les Rhododendrum. 1er et 2e prix à M. A. de Wareille.

Concours pour les Begonia. Prix à Madame Tiberghien.

Concours pour les poires les mieux conservées. Prix à M. Bernard.

Concours pour les pommes les mieux conservées. Prix à M. Bernard.

Hors concours. Médaille de vermeil à la collection de Cactées de M. L. Dolez; médaille d'argent aux objets en zinc de M. William, et une mention honorable aux corbeilles de M. de Damseaux.

Extrait du procès-verbal de l'exposition du 30 juin.

Concours pour la collection de plantes fleuries. Prix à M. Bruylants à Bruxelles.

Concours pour la plante la plus remarquable comme floraison. Prix à M. C. Demoulin pour *Clematis Jacquemani*.

Même concours entre horticulteurs. 1er prix à M. Desmet de Gand pour *Hydrangea Impératrice Eugénie*; 2e prix à M. Verlinden pour *Erythrina crista-galli*.

Concours pour les Pelargonium. Prix à M. G. Demoulin.

Concours pour les Pelargonium zonale. Prix à M. J. Verleuwen.

Concours pour les Pelargonium zonale à feuilles panachées de blanc. Prix à M. J. Verleuwen.

Concours pour les Petunia. 1e prix à M. Jos. Verleuwen, 2e prix à M. Beaucarne.

Concours pour les Orchidées en fleurs. Prix à M. Beaucarne.

Concours pour la plus belle Orchidée. 1r prix à M. Beaucarne pour *Oncidium crispum*, 2e prix à M. G. Demoulin pour *Sobralia macrantha minor*.

Concours pour les Palmiers et Cycadées. Prix à Madame Tiberghien.

Concours pour les Begonia. Prix à Madame Tiberghien.

Concours pour les fougères de serre. 1r prix à M. G. Demoulin; 2e prix à Madame la Princesse de Croy, mention honorable à Madame Tiberghien.

Concours pour la plus belle Fougère arborescente. Prix à M. de Bousies, pour *Alsophylla australis*.

Concours pour les fougères de pleine terre. Mention honorable à M. F. Sigart-Capouillet.

Concours pour les Agave. Prix à M. Sigart-Capouillet.

Concours pour les Gloxinia. Prix à M. Vanzantvoorde.

Concours pour les grandes plantes ornementales de serre. Prix à Madame Tiberghien.

Concours pour les plantes cultivées en corbeilles suspendues. Prix à M. A. Wesmael.

Concours pour le parterre de pleine terre (forme circulaire de 2me de diamètre) le mieux réussi comme ornementation. 1er prix à M. Favart, 2e prix à M. Miche.

Concours pour les roses coupées. 1er prix à M. J. Verleuwen, 2e prix à Madame Tiberghien.

Concours pour la Jardinière de salon la mieux ornementée. Prix à M. A. de Bousies.

Concours pour les fruits de saison. Prix à M. Hernould.

Concours pour les légumes. Prix à M. Prevost.

Concours pour le plus beau lot de légumes d'une même espèce. Prix à M. Hernould.

Concours pour les poteries. Prix à M. Declercq.

Hors concours. Médaille d'argent à Melle Paternoster pour *Nerium oleander albiflora;* Médaille d'argent à M. Vanzantfort pour *Gladiolus nana variegata;* Médaille de bronze à M. Marlière pour bouquets en fleurs sèches.

La Société d'horticulture de Mons a organisé cette année des réunions mensuelles destinées à la discussion des différentes questions qui intéressent l'horticulture. Pendant les mois d'hiver ces réunions ont été fréquentées par un nombre assez considérable de sociétaires et des sujets pleins d'intérêt y ont été traités soit comme conférence soit comme discussion.

Un grand vide s'est produit au sein du conseil d'administration par la mort de son vice-président, M. Hubert Coppé, amateur très-zélé qui a contribué pendant de longues années aux succès des expositions.

Mons, le 14 décembre 1867.

Le Secrétaire,
P.-E. De Puydt.

Le Président,
G. Demoulin.

Le Secrétaire-adjoint.
A. Wesmael.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE LIÉGE (1)

4 AVRIL 1850. — 14 AOUT 1860.

Conseil d'Administration.

	MM.
Président.	Jules Nagelmackers.
Vice-Président.	Richard-Lamarche.
id.	Dawans-Orban.
id.	Massart.
Trésorier.	Em. Bayet.
Bibliothécaire.	G. Jorissenne.
Secrétaire.	Éd. Morren.
Administrateurs.	J. Bourdon.
	Dr Candèze.
	Ch. Dayeneux.
	De Fays-Du Monceau.
	Delame-Frésart.
	O. Desoer-Wittert.
	G. Dozin.
	Dr. Gaede.
	G. Galopin.
	Germeau.
	Ch. Gordinne.
	Em. Lamarche.
	Osc. Lamarche.
	J. Nypels.
	Ad. Philippe.
	Simonis-Pire.
	Jules Pirlot.
	F. Wiot.
Nombre des membres.	15 Membres honoraires et correspondants.
	65 Dames patronesses.
	440 Membres effectifs.
Local de la Société.	Boulevard de la Sauvenière, n° 8.
Délégués.	MM. Wiot, Administrateur, et Ed. Morren, Secrétaire.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1861, p. 212; 1862, p. 287; 1863, p. 168; 1864, p. 187; 1865, p. 216; 1866, p. 95.

Rapport.

Notre Société, bien que réduite exclusivement à ses propres ressources par suite de la suppression déplorable de toute espèce de subsides aux Sociétés scientifiques et artistiques de la part du conseil de la commune, continue néanmoins à se maintenir dans la voie d'une véritable prospérité. Peu de villes, en effet, présentent plus de ressources que Liége, au point de vue de l'horticulture; elle possède d'importants établissements publics, tels que le jardin botanique et les squares; un grand nombre d'horticulteurs, parmi lesquels il en est de premier rang; les amateurs de floriculture sont abondants, plus qu'on ne suppose quand on n'en fait pas le dénombrement exact; la pomologie compte beaucoup d'adeptes; presque tout le monde enfin, orne sa demeure de végétaux élégants. Le marché aux fleurs est toujours fourni. La Société profite déjà de ces éléments de succès. Elle s'occupe de les organiser d'une manière nouvelle de façon à ne pas rester stationnaire et à lutter contre l'esprit d'indifférence qui règne un peu partout à l'égard des concours horticoles.

La Société compte 589 membres effectifs, presque tous résidant à Liége. Nulle part, pensons-nous, le nombre des dames patronesses, qui est de soixante-treize, n'est plus élevé. C'est une preuve qui témoigne en faveur de l'affabilité de la Société liégeoise et dont il y a lieu d'être fier. Pendant l'année 1867 la Société a nommé de nouveaux membres honoraires et correspondants qui s'élèvent respectivement à 17 et 5.

Outre son conseil d'administration, composé de 25 membres, la Société possède des comités de floriculture, de pomologie et de culture maraîchère. Elle est en relations d'échange avec toutes les Sociétés du pays et les plus importantes de l'étranger. Elle occupe désormais un nouveau local, situé au boulevard de la Sauvenière, n° 8. Elle y a installé une bibliothèque et un cabinet de lecture accessible à tous les membres. La Société tient tous les mois une séance publique; elles sont assez bien suivies, au moins pendant l'hiver.

M. Delsa, professeur diplomé de l'École de Vilvorde, donne sous son patronage des conférences publiques d'arboriculture fruitière et de culture maraîchère.

Elle a ouvert en 1867 une seule exposition, le 7 avril. Bien que assez intéressante, au moins sous le rapport des Conifères exposées par MM. Jacob-Makoy et C°, cette exposition s'est toutefois ressentie de la formidable concurrence que lui faisait l'exposition universelle de Paris.

Pendant le cours de cette année, la Société royale des conférences horticoles s'est fusionnée avec notre Société.

Deux de ses meilleures membres, dont la carrière a été toute dévouée à l'horticulture, MM. Jacob-Weyhe et Massart, ont été nommés chevaliers de l'ordre de Léopold et à cette nouvelle la Société à fait donner à ces Messieurs de brillantes sérénades et s'est empressé de leur exprimer ses félicitations.

La Société de Liége a contracté la bonne habitude de faire toutes ses publications sous la forme d'un Bulletin à pagination suivie. En donnant à ses programmes d'exposition, aux comptes-rendus des concours, etc., un format uniforme et une impression un peu soignée, en insérant des extraits de ses procès-verbaux et quelques communications qui lui viennent de temps à autres de ses membres, elle a l'avantage de donner un Bulletin qui présente sinon une grande importance, au moins quelque intérêt local et spécial. Le troisième volume de ce Bulletin vient d'être terminé. C'est un exemple qui devrait être suivi par les autres Sociétés du pays. Il a, à défaut d'autres, l'avantage d'un classement facile et méthodique des archives.

Ed. Morren.

SOCIÉTÉ ROYALE LINNÉENNE DE BRUXELLES[1].

1er MARS 1855.

	MM.
Président.	Félix Muller, chevalier de l'ordre de Léopold, Boulevard de Waterloo, 57, à Bruxelles.
Vice-Présidents.	Prosper Terrade, propriétaire, à Ixelles.
	J. Van Parys, chevalier de l'ordre de Léopold, à Bruxelles.
Trésorier.	Ph. Janssens, propriétaire, rue Terre-Neuve, 117, à Bruxelles.
Secrétaire.	Constantin Bernard, propriétaire, chaussée de Vleurgat, 75, à Ixelles.
Secrétaires-adjoints.	G. Carron, négociant, à Bruxelles.
	Emile Bernard, employé, à Ixelles.
Administrateurs.	H. Vandermeulen, horticulteur, à Bruxelles.
	C. Van Heck, négociant, à Bruxelles.
	P. Louis, chef de culture chez le duc d'Arenberg, à Bruxelles.
	J. Verdickt, chef de culture à l'Etablissement de M. Ph. Vandermaelen, à Molenbeek St-Jean.
	C. De Craen, horticulteur, à St-Gilles.
	V. Capouillet, propriétaire, à Bruxelles.
	J. Steurs, propriétaire, à St-Josse-ten-Noode.
	J. Kaeckenbeeck, brasseur, à Bruxelles.
	J. Gillon, conseiller provincial, à St-Josse-ten-Noode.
	J. B. Francqui, professeur à l'Université de Bruxelles.
	P. De Coster, propriétaire, à Bruxelles.
	M. Janssens de Harven, propriétaire, à Bruxelles.
	P. L. Halkin, propriétaire, à Saint-Gilles.
	C. Barbanson, industriel, à Bruxelles.
Nombre des membres.	1250 effectifs ; 40 membres honoraires.
	12 correspondants.
	26 Sociétés correspondantes.
Siége de la Société.	Etablissement géographique de M. Ph. Vandermaelen, près de la porte de Flandre.
Délégués. MM.	F. Muller, Président.
	Ph. Janssens, Trésorier.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 124; 1861, p. 148; 1862, p. 209; 1863, p. 98; 1864, p. 102; 1865, p. 182; 1866, p. 86.

Rapport sur les travaux de la Société royale Linnéenne de Bruxelles, pendant l'année sociale 1866-1867.

Messieurs,

Le Conseil a bien voulu me charger de vous présenter le rapport sur l'état de notre association, pendant l'année sociale écoulée, et ma tâche sera d'autant plus facile que la situation de la Société Linnéenne est des plus prospères ; en effet, notre association, que le nombre considérable de ses membres, l'état favorable de ses finances et surtout l'importance de son enseignement scientifique placent au premier rang, a continué à se développer, grâce à d'utiles travaux.

La suite de concours se rapportant à l'agriculture et à l'horticulture qui devaient se succéder à l'exposition universelle de Paris, nous a engagés à ajourner jusqu'à l'année prochaine l'exhibition de septembre. Bien que nous ayons abandonné à regret cette partie importante de notre programme, nous avons pensé, Messieurs, qu'il était convenable de ne pas disséminer les forces de nos amateurs et de nos horticulteurs, et nous avons voulu les ménager tout entières pour cette grande lutte internationale, dont le résultat a été si flatteur pour notre pays; nous avons préféré également laisser à chacun le mérite de ses envois, et ce motif nous a amenés à ne pas donner suite à la proposition qui nous avait été soumise, d'exposer une collection pomologique, au nom de la Société. Toutefois, je suis heureux de constater ici que notre association a été dignement représentée à l'exposition universelle, dans les différentes branches de l'industrie agricole et horticole et que bon nombre de nos sociétaires y ont remporté des distinctions très-méritantes.

L'ajournement de notre exhibition annuelle, en augmentant nos ressources financières, nous mettra à même de maintenir la réputation que la Société s'est faite par ses concours et de faire de nouveaux sacrifices dans l'avenir, pour les rendre plus brillants encore.

Les conférences qui ont eu lieu cette année, ont obtenu le même succès que précédemment. Notre zélé administrateur, M. H. Vandermeulen, dont vous appréciez depuis si longtemps le savoir, la modestie et le désintéressement, a bien voulu continuer son cours d'arboriculture. A chacune de ses leçons, il a initié bon nombre d'amateurs et de jardiniers à la taille et à la culture des arbres fruitiers, en joignant à son enseignement pratique des notions de physiologie végétale. Cet honorable professeur a dirigé également les dégustations de fruits, qui nous ont permis de reconnaître d'anciennes variétés ou d'en apprécier de nouvelles. M. Ph. Vandermaelen, notre généreux protecteur, s'est empressé de nous fournir un local pour nos conférences.

Le cours de la période d'été a eu lieu dans les vastes jardins que notre honorable vice-président, M. Terrade, a bien voulu mettre à la disposition de M. Vandermeulen et de ses auditeurs.

M. le professeur Louis Piré a repris les conférences de botanique, par l'analyse des principales familles de plantes et par l'étude de la fécondation dans les cryptogames. Ce savant botaniste a facilité les démonstrations au moyen de planches coloriées dont Mme Piré est l'auteur, et représentant, dans leurs détails, la structure et les organes des plantes. Il est à souhaiter que cet important travail de Mme Piré fasse l'objet d'une publication, qui viendrait combler une lacune regrettable pour les études botaniques.

Les herborisations que notre digne président, secondé par MM. Francqui et Piré, sait conduire avec tant d'ardeur et de succès, ont augmenté l'herbier de nos botanistes et amené la découverte de quelques bonnes plantes.

Citons, entre autres :

Moenchia erecta, Rchb.
Lepidium draba, L.
Juncus tenageia, L.
et *Fragaria collina*, Ehrh.

Enfin, ces excursions ont aussi fait découvrir de nouvelles stations de

Saponaria vaccaria, L.
Geranium pratense, L.
Marrubium vulgare, L.
Onopordon acanthium, L.
Helminthia echioides, L.
Centaurea solstitialis, L.
et *Bromus arvensis*, L.

M. le docteur Lambotte, professeur à l'université de Bruxelles, a complété notre programme par un cours de géologie appliquée. Ce savant distingué a, dans une série de conférences, expliqué la nature, la composition et les propriétés des divers sols, au point de vue de la culture, en s'étendant sur la composition des terres arables et il a terminé ses intéressantes études par l'exposé des modifications que l'on peut apporter au sol au moyen des engrais et des amendements.

En présentant des idées nouvelles, ainsi qu'en appuyant ses aperçus de faits pratiques, M. le docteur Lambotte a vivement intéressé son auditoire. Les excursions que le professeur a conduites ensuite dans différentes parties du pays ont confirmé les théories développées pendant les conférences.

Pendant l'année écoulée, notre association a continué ses rapports avec la plupart des Sociétés agricoles et horticoles du pays et les plus importantes de l'étranger ; elle a inscrit comme correspondant l'institut

Smithsonien de Washington (Amérique), et nommé membre honoraire M. Emmanuel Simon, de Peruwelz, amateur distingué d'horticulture, dont les magnifiques collections de roses et de tulipes ont fait le renom.

L'exposé qui précède témoigne de nos utiles travaux et nous engage à nous maintenir dans la voie qui a produit une situation des plus favorables; il nous inspire, en même temps, les plus vifs sentiments de reconnaissance pour ces hommes dévoués qui sont partout et toujours à l'œuvre quand l'intérêt de notre association le demande. Notre honorable président M. Muller, notre regretté secrétaire M. Francqui, notre habile trésorier M. Ph. Janssens, nos professeurs enfin, ont, à ce titre, droit à toute notre gratitude et au bienveillant concours que vous aimerez sans doute à leur continuer, Messieurs, en vue du but que nous poursuivons tous, le progrès agricole et horticole.

Bruxelles, le 16 novembre 1867.

Le Secrétaire,
C. Bernard.

Programme des conférences d'été sur l'arboriculture, des excursions de géologie et des herborisations.

Cours d'arboriculture.

M. H. Vandermeulen traitera les sujets suivants :

19 mai. Sur l'ébourgeonnement et le soufrage de la vigne.

16 Juin. Sur le pincement et le palissage en vert.

14 juillet. Sur l'égrenage du raisin et la taille en vert.

Ces leçons auront lieu à onze heures du matin, dans le jardin de M. Terrade, vice-président de la Société, rue Terrade, n° 2, près du jardin Zoologique, à Ixelles.

29 juillet. — A onze heures du matin, à l'établissement géographique à Molenbeek-Saint-Jean : Sur la greffe à écusson.

N. B. Les élèves-jardiniers sont admis gratuitement à suivre ces conférences.

Des expositions de fruits de saison auront lieu à l'établissement géographique à onze heures du matin, les 11 août, 1er septembre, 6 et 27 octobre. Les Sociétés pourront y envoyer des fruits, dans le but d'en établir les caractères et la dénomination exacte.

Excursions de géologie appliquée à la botanique et à l'agriculture.

M. le Dr Lambotte, professeur à l'Université de Bruxelles, dirigera ces excursions vers les localités suivantes :

12 mai. Environs de Quenast. (Terrains porphyrique et ardoisier.)
9 juin. Louvain et Wavre. (Terrains tertiaire et crétacé.)
7 juillet. Muyzen et Bonheyden. (Terrain tourbeux.)
4 août. Ronquière et Écaussines. (Terrains ardoisier et carbonifère.)
15 octobre. Environs de Rhisnes. (Terrain devonien; glaiseux.)

L'heure et le lieu de réunion seront annoncés quelques jours d'avance, par la voie des journaux.

Herborisations.

Elles auront lieu vers les localités ci-dessous indiquées:

26 mai. Saint-Gilles, Forest, Uccle. Réunion à l'ancienne porte de Hal, à huit heures du matin.
23 juin. Linthout et Woluwe-Saint Pierre. Réunion à l'ancienne porte de Namur, à huit heures du matin.
21 juillet. Anderlecht. Réunion à l'ancienne porte de Hal, à huit heures du matin.
18 août. Dilbeck. Réunion à l'ancienne porte de Ninove, à huit heures du matin.

Programme des conférences qui seront données aux membres de la Société pendant la période d'hiver de l'année sociale 1867-68.

Conférences de botanique.

M. L. Piré, professeur à l'athénée de Bruxelles, s'occupera des sujets suivants :

1867. 24 novembre. Organes élémentaires des végétaux.
» 8 décembre. Tige et racine.
» 22 » Feuilles, bourgeons, stipules, etc.
1868. 5 janvier. Fleur et inflorescences.
» 19 » Fruit.
» 2 février. Graine.

Conférences d'arboriculture.

Le professeur. M. H. Vandermeulen, traitera les sujet suivants :

1867. 1er décembre. Physiologie végétale et plantations.
» 29 » Culture et taille du pêcher.

1868.	26 janvier.	culture	et taille	de la vigne.
»	9 février.	»	»	de l'abricotier, du cerisier et du prunier.
»	23 »	»	»	du poirier en plein vent et en espalier.
»	8 mars	»	»	du pommier. — Formation des vergers.
»	22 »	Greffe. — Maladies des arbres fruitiers. — Insectes nuisibles.		

Conférences de météorologie appliquée.

M. le docteur Lambotte, professeur à l'Université de Bruxelles, étudiera, aux dates indiquées ci-dessous, *quelques questions de météorologie, en rapport avec la botanique et l'agriculture.*

1867. 15 décembre; — 1868. 12 janvier; 16 février; 1er, 15 et 29 mars, 5 et 19 avril.

MM. les étudiants de l'Université de Bruxelles seront admis au cours de M. le docteur Lambotte.

N. B. Toutes les conférences prémentionnées auront lieu dans l'une des salles de l'Université, rue de l'Impératrice.

Bruxelles, le 1er juin 1867.

Monsieur,

La Société, réunie en assemblée générale, le 5 du mois dernier, a décidé qu'il n'y avait pas lieu, en présence de l'Exposition universelle de Paris, d'organiser au mois de septembre, une exhibition agricole et horticole.

Nous bornerons donc nos travaux, cette année, aux conférences sur l'arboriculture fruitière, aux excursions de géologie agricole et aux herborisations, mais notre action quoique plus restreinte, n'en sera pas moins utile, grâce au zèle que mettront les sociétaires à profiter de l'enseignement donné par nos savants professeurs.

Des expositions de fruits de saison auront lieu à l'établissement géographique de MM. Vandermaelen, à Molenbeek-Saint-Jean, les 11 août, 1er septembre, 6 et 27 octobre. Ces exhibitions, appelées à produire les meilleurs résultats, au point de vue de la classification et de la dénomination exacte des fruits, auront, nous en sommes certains, le même succès que les années précédentes. Des médailles seront décernées aux sociétaires dont les envois auront été les plus nombreux et les plus méritants.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très-distinguée.

Au nom du Conseil,

Le Président,
F. Muller.

Le Secrétaire-Adjoint,
C. Bernard.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE MALINES[1].

6 AOUT 1837.

	MM.
Président.	Fr. de Cannart d'Hamale, sénateur.
Vice-Président.	Le baron A. Van Deurne de Damas.
Secrétaire.	Hippolyte d'Avoine.
Secrétaire-adjoint.	Victor Van Deuren.
Trésorier.	Ruts-Voet.
Administrateurs	Joseph Reyntjens.
	Neeffs-Du Trieu.
	Auguste Vermeulen.
	Edouard Bosselaer.
	Pouppez de Réttenis.
	Oscar de Wargny.
	Léon Verhaeghen, avocat.
Nombre des membres.	28 membres honoraires ou correspondants.
	150 membres associés.
	637 membres effectifs.
Local de la Société.	Le jardin botanique de Pitzembourg.
Délégués. MM.	Fr. de Cannart d'Hamale, président.
	H. d'Avoine, Secrétaire.

La Société a ouvert le 17 mars 1867 son exposition habituelle dans les serres du jardin botanique de Pitzembourg.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 193; 1861, p. 151; 1862, p. 211; 1863, p. 104; 1864, p. 116; 1865, p. 194; 1866, p. 90.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE VERVIERS[1].

1838.

	MM.
Président.	P. H. Olivier, rue Petaheid.
Vice-Président.	Jos. Dubois, rue Someleville.
Secrétaire.	L. Mallar, avocat, rue Heusy.
Secrétaire-adjoint.	F. Marlier, place des Récollets.
Trésorier.	C. Lehane, rue de la Tranchée.
Administrateurs.	H. Meunier, rue des Raives.
	M. Beaufays, rue Crapeaurue.
	Aug. Blutz, rue Gérard-Champs.
	F. Boverne.
Nombre des membres.	175.
Local de la Société.	Café du Centre, place Verte.
Délégués.	Coumont, président honoraire.
	P. H. Olivier, président.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 252; 1861, p. 165; 1862, p. 235; 1863, p. 110; 1864, p. 118; 1865, p. 197; 1866, p. 93.

SOCIÉTÉ AGRICOLE ET HORTICOLE DE NIVELLES (1).

SEPTEMBRE 1842.

	MM.
Président.	Charles Bomal.
Vice-Présidents.	Emile Mercier, pour la partie agricole.
	Abel Lagasse, pour la partie horticole.
Secrétaire-archiviste.	Dieudonné Bary, vétérinaire.
» *trésorier.*	Huet, banquier.
Membres de la Commission.	J.-B. Gerard.
	Jh. De Keyn.
	Th. Dept.
	J. Wauthier.
	H. Brunard.
	Emm. Maubille.
Nombre des membres.	135.
Local de la Société.	L'Hôtel de Ville.
Délégués. MM.	Charles Dept, notaire, à Waterloo.
	Ant. Boucquéau, rentier à Nivelles.

Rapport.

L'exposition, ouverte les 6, 7 et 8 octobre dernier par les soins du comice agricole et horticole de Nivelles-Genappe, a réalisé au delà de toute espérance ce qu'on en attendait. Elle a dépassé quant aux fruits toutes les prévisions par la beauté et le grand nombre de variétés de plusieurs collections.

Le beau local de l'école communale, mis gracieusement à la disposition de la Société, par l'administration locale présentait, malgré le temps peu favorable qui a régné pendant toute la durée de cette exhibition, un coup-d'œil vraiment féerique. A l'entrée de la cour, transformée en un jardin aux allées gracieuses et élégamment dessinées, on remarquait un bassin d'où s'échappait une ample et belle gerbe d'eau, à laquelle il n'a manqué qu'un rayon de soleil d'été. Les attributs de l'agriculture, entremêlés à de grands arbustes, forment le fond; dans les contours des chemins, des bancs, des siéges rustiques autour de tables en fer, produits de l'industrie Bruxelloise Nivelloise.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 223; 1861, p. 172; 1862, p. 236; 1863, p. 111; 1864, p. 119; 1865, p. 213; 1866, p. 94.

L'œil du visiteur s'arrête volontiers sur un massif de Canna variés, au centre duquel un bel *Araucaria Cunninghami* aux rameaux étagés et d'une culture irréprochable, se plaisait à s'étaler. Des grenadiers, à fleurs pleines, ouvraient encore leurs brillantes coroles malgré les pluies diluviennes qu'elles avaient dû supporter. Des Mahonia, quelques Conifères au feuillage argenté ou finement dentelé, tranchent agréablement avec le ton des plantes avoisinantes.

En entrant dans le local fermé, on remarque tout d'abord une branche de deux mètres de longueur du Chasselas doré qui compte une trentaine de grappes : pas un rameau de l'année n'en est dépourvu et le fruit bien que cultivé en serre, ne perd rien en grosseur. Un peu plus loin, la vue se promène agréablement sur les beaux fruits de Mlle Dineur, de Thines, qui par leur volume, leur choix et leur coloris, le disputent à ceux d'une autre dame d'Arquennes, Mlle A. Masure. En face la collection de poires de M. Vincent Capouillet, de Bruxelles, compte plus de 50 variétés parfaitement dénommées. Plus loin celle de M. Félicien Detournay pépiniériste à Nivelles, qui réunit une collection de superbes fruits variés, arrête les pas des visiteurs. L'on y remarque une quinzaine de beaux spécimens de poires, gains de l'exposant, et surtout le beurré S^te^. Gertrude, dont la maturité parfaite a lieu fin d'avril et dont le fondant, à pareille époque, mérite d'être apprécié des amateurs de bon fruit. Il est à regretter que cette variété n'ait pas été jusqu'ici répandue dans le commerce.

Mais ce ne sont là que les premières passes de ce pugilat pacifique, si l'on peut s'exprimer ainsi, car la joûte va être tout à fait sérieuse entre deux pépiniéristes, l'un de Jumet (Hainaut), M. Vandezande, et l'autre de Genappe, M. Vaugloir. Le premier compte près de 160 variétés de poires de la plus belle venue, quoiqu'un peu froissées par le transport, ayant figuré à une précédente exposition. Le second, dont la collection fraîche comprend au moins une trentaime de variétés tant anciennes que nouvelles, réunit plusieurs gains de Bivort, de Jonghe et de Grégoire.

J'allais oublier de parler de la collection de pommes de table de M. Vandezande, des fruits de verger de Mlle Masure, des raisins de serre de MM. Dept, Théodore et Boucquéau. C'est cependant à vous faire venir l'eau à la bouche selon une expression vulgaire qui trouve véritablement ici sa juste application.

Abordons maintenant les légumes qui, au point de vue de l'alimentation publique, ont une bien plus grande importance que les fruits de dessert dont l'ouvrier peut facilement se passer. Deux très-belles collections de légumes, exposées par M. Fél. Detournay et les frères Verly, rivalisent entr'elles et se disputent la première palme. Les choux, les poireaux, les salades, les navets, les céleris de ces deux contingents sont vraiment remarquables, eu égard surtout à la température si variable de cet été. Les collections de gousse, présentées par le jardinier des D^elles^ Masure, offrent aussi beaucoup d'intérêt. M. Félix Muller, de Bruxelles, dont la

collection de pommes de terre compte près de 150 variétés, distance M. Detournay, dont la collection était cependant fort choisie. La collection de courges de M. Capouillet, de Bruxelles, très-variée et fort nombreuse offre beaucoup de mérite et témoigne des soins intelligents de cet amateur, auquel le jury a décerné par acclamation le 1er prix bien mérité. — Enfin les choux sont dignement représentés par une nombreuse collection offerte par M. Eli Baudet, de Nivelles.

Après la culture maraîchère, à laquelle nous devons l'introduction dans nos champs de tant de plantes industrielles et autres, abordons ce qui est du domaine de la grande culture : le président de la Société, M. Ch. Bomal, remporte deux palmes pour du lin roué et des betteraves à sucre. M. Lavianne obtient également une première distinction pour les betteraves destinées à l'engraissement des bestiaux. Celles-ci étaient réellement d'un volume phénoménal. C'est là une preuve de plus des progrès en notre ville de la culture maraîchère.

Mais ce qui fixe le plus l'attention et qui a été l'objet des distinctions du jury, c'est du blé récolté en Campine sur de mauvaises terres par M. Goupy de Tunbeck, et de l'avoine obtenue en Famenne, également sur de mauvais terrains, par M. Léon T'Serstevens, d'Ittre. Ces résultats constatent selon nous, les progrès dus aux heureuses tentatives de ces dernières années.

Quittons Cérès et Pomone pour jeter un dernier regard sur le domaine de Flore, toujours si riant, si attrayant pour les vrais adeptes de l'horticulture; revenons aux fleurs qui bientôt, hélas ! vont nous quitter sous le souffle de Borée. Plusieurs collections de mérite étaient là, malgré la saison avancée, en pleine floraison. Mlle Tobin, de Bruxelles, et M. Fél. Detournay avaient présenté des Fuchsia nouveaux, parfaitement cultivés et qui leur ont valu des distinctions bien méritées. La collection de *Geranium zonale* du même jardinier nivellois et l'envoi de Petunia de semis de M. Vandervoet, horticulteur à St. Gilles, étaient de même parfaitement fleuris et se disputaient les éloges. Que dire des bouquets et des fleurs coupées, sinon qu'elles eussent été loin d'être déplacées dans une noce ou dans le salon de nos grandes dames ? MM. Detournay et Boucquéau, dont les nombreux contingents ont contribué à rehausser cette exposition automnale, ont comme toujours en cette circonstance donné une nouvelle marque de sympathie à la Société, en s'empressant de répondre à son appel.

Terminons ce rapport par de vives félicitations à l'adresse de M. Dandoy, de Loupoigne, qui, avait eu l'obligeance d'exhiber un superbe herbier, témoin des peines que ce modeste botaniste se donne dans l'intérêt seul de la science. Nous lui devons encore naguères une florule des environs de notre localité, qui est très-appréciée des hommes compétents.

25 novembre 1867. BOUCQUÉAU.

SOCIÉTÉ HORTICOLE ET AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE HUY[1].

1851.

	MM.
Président.	Jos. Macorps, méd.-vétérinaire et conseiller comm. à Huy.
Président-d'honneur.	Séron, propriétaire, à Antheit.
Vice-Présidents.	Guérin, médecin-vétérinaire, à Huy.
	Ramoux-de Rochelée, conseiller provincial, à Amay.
Secrétaire général.	Ansiaux, secrétaire communal, à Huy.
Secrétaire.	Maréchal-Ranwez, à Statte.
Trésorier et Bibliothécaire.	Léopold Jadot, à Statte.
Administrateurs.	C. Bertyn, jardinier, à Huy.
	Prosper Berger, cultivateur, à Huy.
	Désiré Dejasse, à Statte.
	François Delporte, à Tihange.
	Joseph Dony, cultivateur, à Leumont (Antheyt).
	De Grignar, contrôleur des contributions, à Huy.
	Louis Pailhe, facteur des Postes, à Huy.
	Armand Pirotte, professeur d'arboriculture et jardinier diplômé, à Lomprez (Couthuin).
	Narcisse Gaillard, jardinier, à Huy.
	Galopin-Delhauteur, pépiniériste, à Huy.
	E. Grayet, saunier, à Statte.
	E. Preudhomme, avocat et échevin, à Huy.
	L. Preudhomme, employé à l'État-civil, à Huy.
	J. Toussaint, cultivateur, à Leumont (Antheyt).
Nombre des membres.	Effectifs, 408.
	Membres honoraires, 17.
Local de la Société.	Chez MM. Rouasse, frères, à Statte, faubourg de Huy.
Délégués.	Macorps, président de la Société.
	Ramoux, vice-président.

Rapport sur la situation de la Société. — Années 1866 et 1867.

Messieurs,

Chaque année la solennité, qui comme aujourd'hui, réunit un grand nombre de membres de la Société horticole et agricole de l'arrondissement de Huy, procure au conseil d'administration l'occasion de vous rendre compte des travaux de la Société.

(1) Voir *Bulletin* 1860, p. 159; 1861, p. 179; 1862, p. 238; 1863, p. 117; 1864, p. 127; 1865, p. 220; 1866, p. 99.

Le dernier rapport qui vous a été présenté, date de la fin de l'année 1865, année si féconde en travaux utiles pour la Société et lors de laquelle a eu lieu la grande exposition internationale dont il vous a été rendu compte.

L'année dernière, les travaux de la Société furent moins importants; ils devaient nécessairement se ressentir des fatigues que s'étaient données l'année précédente nos cultivateurs et maraîchers, qui tous avaient bien mérité de prendre un peu de repos après avoir donné tant de preuves de leur dévouement à la prospérité de la Société.

Le rapport annuel fut postposé à l'année suivante.

Nous avons donc aujourd'hui à vous retracer le récit de ce que nous avons fait depuis le banquet annuel qui a clôturé les travaux de l'année 1865.

Cette tâche, Messieurs, nous sera agréable parce que nous espérons qu'après nous avoir écoutés, vous aurez la conviction que la Société horticole et agricole de l'arrondissement de Huy se trouve toujours dans une situation prospère et qu'elle est appréciée honorablement dans le monde horticole.

Ainsi que nous vous l'avions laissé espérer lors de notre rapport de l'année 1865, la situation de la caisse a été on ne peut plus satisfaisante à la fin de l'année et le compte, qui a été approuvé en assemsemblée générale du 24 décembre 1865, présentait un reliquat de 1347 francs 04 centimes.

Nous avions donc, après avoir soldé toutes nos dépenses, une somme assez ronde en caisse pour continuer nos travaux.

Dans cette séance, la Société arrêta son budget pour l'année 1866 et y introduisit une innovation marquante. Elle affecta une somme de 900 francs, pour l'achat de fruits artificiels et d'un meuble pour les y déposer en même temps qu'il devait servir pour le dépôt de nos archives, qui deviennent assez nombreuses.

Le triste évènement qui, quelques jours auparavant avait frappé la Belgique, donna à la Société l'occasion de témoigner de son attachement à la dynastie.

Elle vota par acclamation une adresse de condoléance à Sa Majesté Léopold II et cette adresse lui fut immédiatement transmise par les soins du comité.

Le 28 janvier suivant, la Société décida de demander la décoration agricole pour trois de ses membres, qui furent désignés au Gouvernement.

Cette distinction fut accordée à deux des candidats, et nous espérons qu'à un moment donné, satisfaction nous sera accordée quant au troisième.

Dans l'assemblée générale du 4 mars, la Société adopta une proposition présentée par le comité et ayant pour but de donner un témoignage

d'estime et de reconnaissance à d'anciens membres qui depuis la fondation de la Société avaient toujours, soit par leur concours pécunier, soit par leur travail, contribué à la prospérité de la Société.

Elle décerna le titre de membres d'honneur à onze sociétaires.

Mais là ne devait pas se borner la dette de la reconnaissance. Il nous restait une dette plus sacrée encore à acquitter. Elle était contractée depuis longtemps envers celui qui dirige nos travaux avec une impartialité, une justice, un dévouement que chacun de vous a pu apprécier, nous voulons dire envers M. Macorps, notre président.

Aussi, Messieurs, la proposition de donner un témoignage d'affection à notre honorable président n'a pas sitôt vu le jour qu'elle a été acclamée avec l'élan le plus unanime.

Tous nous sentions que nous avions besoin de dire à notre Président, combien il avait bien mérité de la Société.

Le Conseil d'administration fut donc chargé d'exécuter cette décision et le 18 mars 1866, veille de la fête patronale de M. Macorps, une médaille en or lui fut offerte au nom de la Société.

Nous ne vous rappellerons pas, Messieurs, quelle belle fête de famille eut lieu à cette occasion.

Elle est encore toute présente à vos souvenirs.

Un procès-verbal fidèle en a du reste été consigné dans le bulletin qui vous a été distribué.

Mais un fait plus important encore, vint rehausser l'éclat de notre Société :

Par arrêtés du 31 juillet 1866, Sa Majesté, reconnaissant les services rendus à la chose publique par M. Macorps, le créa chevalier de son Ordre.

Cette nomination fut accueillie par les marques de la plus vive satisfaction et donna à la Société une nouvelle occasion de témoigner ses sympathies à celui qui était l'objet de cette distinction.

Elle décida par acclamation en assemblée générale du 19 août 1866, d'offrir à son Président, un banquet, pendant lequel il lui serait fait remise de son portrait.

Cette solennité eut lieu le 30 septembre et fut honorée de la présence de nos Représentants, ainsi que de la plupart des autorités de la ville, de l'arrondissement et de la province, qui tous étaient désireux de s'associer à cette manifestation.

Les travaux ordinaires de la Société, quoiqu'un peu moindres que les années précédentes, par le motif que nous avons indiqué plus haut, suivirent leurs cours habituel.

Les conférences sur l'arboriculture fruitière, instituées en notre ville sous le patronage de la Société, par arrêté ministériel, ont eu lieu aux époques fixées et ont été suivies par bon nombre d'auditeurs.

Un rapport sur cet objet a été adressé à M. le gouverneur de la province de Liége.

Mais à partir du mois de novembre 1866, la Société se remit à l'œuvre avec un nouvel élan.

Les assemblées générales, les conférences devinrent plus fréquentes et nous donnèrent la conviction que plus elles sont nombreuses, plus elles sont suivies.

Aussi votre Conseil d'administration n'a pas négligé l'occasion de les renouveler.

Depuis le 18 novembre 1866 jusqu'au 24 mars suivant, nous avons eu neuf assemblées générales, pendant lesquelles ont eu lieu des conférences ou des causeries qui ont fortement contribué à répandre le goût du travail et des expériences chez bon nombre de sociétaires et qui nous ont amené un surcroît notable de nouveaux membres.

A la fin de l'année 1866 la situation de la caisse était des plus encourageantes; le compte qui a été présenté par notre trésorier et qui a été approuvé en assemblée générale du 26 décembre, présentait un reliquat de 2453 frs. 19 centimes.

Cette situation permit à l'assemblée de consacrer une nouvelle somme à l'achat de fruits artificiels et d'adopter un nouveau système de récompenses pour les jardiniers ou maraîchers qui apportent la plus grande somme de perfection dans la culture de leur jardin.

Elle institua un nouveau concours intitulé: Concours pour la bonne tenue des jardins.

Ce concours fut divisé en trois catégories;

L'une pour les jardiniers en maison;

Une 2me pour les maraîchers revendeurs;

Une 3me pour les amateurs.

Plus, une catégorie spéciale entre tous les sociétaires pour le plus beau jardin fruitier.

Une somme de 900 francs fut affectée pour ce concours, dont 600 francs en primes et 300 francs en frais d'inspection.

Un règlement fut adopté, une Commission d'inspection des jardins fut nommée, et vous avez pu voir par son rapport qui vient de vous être distribué, que cette commission a bien compris sa mission, et que les sociétaires ont un grand bien à retirer de l'institution de ce concours.

Une autre amélioration, Messieurs, due à l'initiative de notre Président qui vous en a fait connaître les motifs, a été introduite dans l'administration de la Société.

Elle a adopté le principe de la formation de Commissions pour les diverses branches rentrant dans les attributions de la Société.

Cette mesure a permis à un plus grand nombre de sociétaires de prendre part aux travaux spéciaux de la Société.

Toutes les Commissions sont aujourd'hui en fonctions.

Nous croyons inutile, Messieurs, de nous étendre davantage sur les

autres travaux de la Société; le bulletin trimestriel qui vous est transmis, doit vous renseigner suffisamment sur ce point.

Nos rapports avec les Sociétés horticoles du pays et de l'étranger, sont toujours empreints d'un caractère de franche confraternité.

Nous comptons aujourd'hui 21 Sociétés correspondantes, dont 13 en Belgique et 8 à l'étranger.

Nous avons le ferme espoir que vous ratifierez les actes de notre Conseil d'administration et s'il est quelque amélioration que vous croyez devoir être apportée dans l'organisation de la Société, ce sera toujours avec bonheur que nous accueillerons toutes vos observations.

Nous ne pouvons cependant, Messieurs, terminer notre rapport sans payer un juste tribut de regrets à des hommes qui ont si bien secondé la Société dans l'accomplissement de ses travaux et que la mort nous à enlevés.

MM. Godin-Parnajon et Pierre Joseph Melin, que l'année dernière vous aviez nommés membres d'honneur et qui nous avaient donné tant de preuves de leur attachement à la Société, ont été ravis à notre affection, ainsi que M. Thonar, l'un des plus dévoués membres de la Société.

Huy, le 20 octobre 1867.

Au nom du Conseil d'administration,
JADOT.

COMMISSION ROYALE DE POMOLOGIE (1).

16 JUIN 1852.

	MM.
Président.	. . . . .
Secrétaire-rédacteur.	Bivort, à Fleurus.
Membres.	Durieux de Franquen, à Bruxelles.
	Grégoire, à Jodoigne.
	Florent Schouman, à Écaussines.
	De Fays-Dumonceau, à Chokier.
	Delmotte, à Tournai.
Secrétaire-archiviste.	C. Parent, à Bruxelles.
Nombre des membres.	20.
Local de la Société.	Ministère de l'intérieur, à Bruxelles.
Délégué. MM.	Grégoire, membre de la Commission, à Jodoigne.

La Société philharmonique de Laeken a ouvert une souscription destinée à élever un monument à la mémoire de Ant.-Jos. Gailly. Les personnes qui désirent souscrire sont priés de faire parvenir le montant de leur souscription au secrétaire-général du Cercle professoral, à Gand.

---

(1) Voyez le *Bulletin* de 1860, p. 133-45; 1861, p. 185; 1862, p. 243; 1863, p. 120; 1864, p. 143; 1865, p. 243; 1866, p. 100.

SOCIÉTÉ VAN MONS[1].

3 NOVEMBRE 1852.

	MM.
Président.	. . . . .
Directeur-gérant.	Alex. Bivort, pomologue à Fleurus.
Secrétaire-archiviste.	. . . . .
Membres.	Defays-Dumonceau, vice-président de la Société agricole de l'Est de la Belgique.
	Delmotte, secrétaire de la Société d'horticulture, à Tournai.
	Charles Durieux, propriétaire à Cureghem-lez-Bruxelles.
	Grégoire, pomologue à Jodoigne.
	Florent Schouman, propriétaire aux Écaussines.
Trésorier.	Arthur Bivort, Banquier à Fleurus.
Nombre des membres.	268.
Local de la Société.	Ses jardins et pépinières à Geest-St-Remy (Brabant).
Délégué. MM.	A. Bivort, directeur-gérant de la Société, à Fleurus.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 146; 1861, p. 186; 1862, p, 244; 1863, p. 121; 1864, p. 144; 1865, p. 244; 1866, p. 101.

SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTANIQUE DE VERVIERS (1).

1834.

Président d'honneur S. A. R. Monseigneur le Duc de Brabant.

	MM.
Président.	Henri Pirenne, conseiller communal.
Vice-Président.	A. De Doyaert, père, industriel propriétaire.
Secrétaire.	P. Henrotay, candidat-notaire.
Secrétaire-adjoint.	A. Remacle, imprimeur.
Trésorier.	J. Hans, vice-président du Conseil de Prud'hommes.
Commissaires.	A. Vivroux, architecte, conseiller communal.
	J. F. Deblon, horticulteur.
	N. Brandenberg, cultivateur-propriétaire.
	J. H. Warlet, négociant.
	Q. Schmitz, jardinier.
	J. Pirard, jardinier.
	E. Georges, industriel.
	E. Ruhl, industriel.
	N. Gigot, jardinier.
	A. Purnode, horticulteur.
Local de la Société.	Place Verte.
Nombre des membres.	250.
Délégués.	Henri Pirenne, président.
	Pierre Henrotay, secrétaire.

Rapport.

Les travaux de la Société pendant l'année 1867 se résument :

1° En une série de conférences ayant pour objet l'arboriculture fruitière (avril).

2° Un concours de taille d'arbres fruitiers (22 avril).

3° Une exposition d'été (juillet 21 et 22).

4° Un concours de jardins (septembre 15).

5° Une exposition de fruits et légumes (6, 7 et 8 octobre.)

6° La reprise des conférences d'arboriculture fruitière (décembre).

---

(1) Voyez *Bulletin* 1863, p. 127; 1864, p. 146; 1865, p. 246; 1866, p. 102.

Conférences.

Nous sommes heureux de constater ici, l'empressement avec lequel nos jardiniers et amateurs suivent les leçons théoriques et pratiques que leur donne avec un talent remarquable, M. Wauters de Remicourt. Cet excellent professeur, sait donner à ses démonstrations une clarté et un agrément, qui les rend saisissables et attrayantes pour tous ses auditeurs, aussi c'est avec une satisfaction réelle que nous lui rendons ici l'hommage qu'il mérite.

Voici le programme du cours de M. Wauters.

1° L'anatomie et la physiologie végétales,

2° Culture et taille de la vigne,

3° Culture et taille du poirier et du pommier en pyramide, fuseau, vase et haut-vent,

4° Culture et taille du pêcher,

5° Culture et taille de l'abricotier, du prunier, du cerisier; moyens à employer pour donner aux différentes essences d'arbres fruitiers en espalier, les diverses formes connues jusqu'à ce jour.

Concours de taille d'arbres fruitiers (22 avril).

Le concours se renouvelle chaque année; nous le considérons comme un complément indispensable des conférences; en effet, si, d'une part, nos jardiniers s'instruisent à nos leçons, de l'autre, l'attrait des récompenses offertes aux plus habiles, les engage à y être attentifs et assidus. Nous constatons chaque année une amélioration sensible; les concurrents deviennent plus nombreux et plus sérieux et l'émulation très-vive qui existe entre eux ne peut manquer de leur faire réaliser de nouveaux progrès.

Le concours de cette année a été d'une importance exceptionnelle ; nous avions ouvert un concours d'excellence, auquel pouvaient seuls prendre part les membres de la Société ayant déjà remporté un prix d'honneur.

MM. Eugène Wéry et Henri Saal ont été vainqueurs et le jury leur a décerné une médaille d'or.

Procès-verbal du jury.

Le jury était composé de MM. Wauters, Saal, Voorn, Purnotte, Wathy, Deboung, Gigot et Bonverne.

Président M. Wouters.

Secrétaire M. Purnotte.

Concours d'excellence : pyramides et espaliers réunis.

Prix unique médaille d'or.

Trois concurrents y prennent part, ce sont :

M. Wathy, jardinier chez M. d'Andrimont à Limbourg.

M. Wéry, id. Mme Nagelmackers à Angleur.

M. Saal, id. les dames bénédictines à Liége.

MM. Wathy et Saal se retirent du jury.

Le vote a lieu par bulletin secret et donne pour résultat à l'unanimité : le prix partagé entre MM. Saal et Wéry.

M. Saal nous a présenté des pyramides plus fortes, en général, que celles des deux autres concurrents. Nous avons remarqué que l'équilibre laisse parfois à désirer, entre les branches latérales, ce que l'on peut ramener facilement par une taille raisonnée ; à part cela les pyramides sont bien formées et suffisamment garnies de productions fruitières.

Les espaliers sont, en général, bien conduits. Nous y avons trouvé des poiriers en palmette-candelabre simple et double et chez, lesquels à l'exception d'un seul, les courbes étaient parfaitement réussies. — La distance entre les branches secondaires était bien calculée et les branches fruitières assez rapprochées; mais, comme dans les pyramides, nous voudrions que les règles pour le rétablissement de l'équilibre, fussent un peu mieux observées.

Les pyramides de M. Wéry sont taillées avec connaissance de cause; tout y est raisonné : nous désirerions cependant dans l'intérêt de la bonne constitution des branches latérales, voir tailler celles-ci un peu plus court. La taille longue nous conduit à avoir des branches latérales trop élancées par rapport à leur grosseur, et qui ne peuvent par conséquent se maintenir dans une bonne direction, sans le secours d'un tuteur ou d'un fil de fer.

Les espaliers, tant pêchers que poiriers, sont bien conduits, les formes bien choisies; cependant les palmettes candélabres ont les courbes trop brusques, ce qui arrête la sève et favorise le développement de rameaux gourmands à la partie inférieure.

M. Wathy a mis au concours des pyramides de poiriers suffisamment

garnies de productions fruitières. Nous y trouvons cependant un défaut, c'est que la flèche a été taillée annuellement trop court, et par suite les branches latérales ont pris un développement disproportionné, ce qui donne à l'arbre une forme tout autre que la forme pyramidale. Les arbres étant plantés en massif et très-rapprochés les uns des autres, ce défaut ne peut se justifier.

Nous avons alors eu à examiner des pêchers en palmette chez lesquels nous aurions voulu trouver un plus grand nombre de branches sous-mères. En effet, la distance entre les branches à bois était de 0m,80 à un mètre, distance nullement nécessaire pour le palissage des rameaux à fruits qui n'ont en longueur que 0m,30 au plus. Quant à ces derniers, ils étaient assez rapprochés et bien constitués.

Concours ordinaires.

Espaliers, 5 arbres au moins.

Un concurrent.

M. Purnotte, jardinier chez M. Ad. Simonis à Verviers.

Les espaliers de M. Purnotte se trouvaient à Nivezé près Spa et consistaient en cerisiers conduits en palmettes simples et palmettes doubles. Quand on prend en considération la difficulté qu'il y a de donner une forme régulière à ce genre d'arbres fruitiers, difficulté résultant de l'exposition du Nord à laquelle on les plante ordinairement et où ces arbres ne recevant pas de soleil, n'ont le plus souvent à la base des rameaux que des yeux mal conformés et par conséquent peu disposés à se développer, on est assez surpris de trouver des spécimens comme ceux que M. Purnotte nous a fait voir à Nivezé.

Le jury, à l'unanimité, lui a donc accordé le premier prix consistant en une médaille en argent.

M. Purnotte s'était retiré du jury.

Pyramides : 10 arbres au moins.

Deux concurrents :

M. Wathy, prénommé.

M. Roosen, jardinier chez M. Delamme, à Liége.

Nous ne reviendrons pas sur les pyramides de M. Wathy dont nous avons énuméré les défauts par rapport au concours d'excellence.

Quant à celles de M. Roosen nous y avons remarqué des vides résultant d'une taille trop longue de la flèche, défaut tout à fait opposé à celui que nous avons rencontré chez M. Wathy.

Le jury par 4 voix contre 3 a décidé d'accorder à chacun de ces praticiens une médaille en argent comme premier prix partagé.

M. Wathy s'était retiré du jury.

Haute tige, 10 arbres au moins.

Un concurrent.

M. Purnotte déjà nommé.

C'est encore à Nivezé que M. Purnotte nous a fait voir ses poiriers haute tige. Les arbres se trouvent sur une hauteur et sont sans cesse contrariés par les vents, ce qui nuit à leur développement régulier. Malgré cet obstacle les arbres sont d'une bonne venue et assez équilibrés, ce qui a valu au concurrent la médaille d'argent comme premier prix, à l'unanimité moins une voix.

M. Purnotte s'était retiré du jury.

Exposition des 21 et 22 juillet.

Elle a eu lieu comme les années précédentes au local des écoles du centre; mais elle a de beaucoup surpassé ses aînées en splendeur et en mérite.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tout particulièrement MM. Jacob-Makoy et Cie, Ed. Zurstrassen, Renkin, Hauzeur, N. Brandenberg, J. Hans et G. Vrancken, qui ont le plus contribué au succès de l'exposition par leurs magnifiques envois.

Procès-verbal du jury.

Le jury était composé de MM. Grosjean, président de la Société horticole de la Belle-vue à Liége; A. Philippe, horticulteur à Liége; Renkin-Hauzeur; Otto Duesberg; A. Purnotte; G. Vorn; A. Degive et N. Gigot de Verviers.

Il choisit pour président, M. Grosjean.
et pour secrétaire, M. A. Philippe.

Résultat des concours.

1er *concours*. A la plus belle collection de plantes en fleurs, cultivées en serre par un amateur.

1r Prix : M. Ed. Zurstrassen, de Verviers.

Le jury appréciant le grand nombre et la bonne culture des plantes exposées décerne, à l'unanimité, à M. Ed. Zurstrassen, une médaille en vermeil, grand module.

2e Prix : Médaille en bronze : M. H. Poulet, de Verviers.

2e *concours*. Le concours n'a pas été rempli.

3e *concours.* A la plus belle collection de plantes en fleurs cultivées par un jardinier ayant une serre.

1er Prix : M. L. Krins, jardinier, chef de culture chez M. Armand Simonis : Médaille en argent.

2e Prix : Médaille en bronze : M. Defresne, jardinier chez M. Jules de Grandry.

Même concours entre jardiniers cultivant sans serre.

1er Prix : Médaille en argent, partagé entre M. Ch. Schmitz, jardinier chez Mme Ve Henri Pirenne et Corman, jardinier chez Mr Voos.

4e *concours.* Au plus bel envoi de plantes ornementales en forts exemplaires.

1er Prix par acclam. : Médaille en vermeil encadrée à M. Vrancken, jardinier chef de culture chez Mr Aubin-Sauvage, père à Francomont.

5e *concours.* A la plus belle collection de Conifères.

1er Prix : Médaille en vermeil, grand module, à MM. Jacob-Makoy et Cie, horticulteurs à Liége.

6e *concours.* A la plus belle collection de plantes de serre chaude; entre horticulteurs.

Prix : Médaille en argent à MM. Jacob-Makoy et Cie, horticulteurs.

7e *concours.* Même concours que le précédent entre amateurs.

Pas de concurrents.

8e *concours.* A la plante d'introduction nouvelle présentant le meilleur avenir horticole.

Prix : Médaille en argent à MM. Jacob-Makoy et Cie.

9e *concours.* A la plante la plus méritante par sa belle culture.

4 Concurrents. Prix unique décerné : Médaille en argent à M. J. Beaufays, jardinier chef chez M. Hanlet, à Séroulle-Heusy.

10e *concours.* Entre horticulteurs. Au plus bel envoi de plantes à feuillage panaché.

1er Prix : Médaille en argent, à l'unanimité, à MM. Jacob-Makoy et Compagnie.

Même concours entre amateurs.

1er Prix : Médaille en argent à M. Renkin-Hauzeur.
2e » » bronze à M. H. Poulet.

11e *concours*. A la collection la plus méritante de plantes nouvelles dont l'introduction en Europe n'est pas antérieure à 1864.

1er Prix : Médaille en argent à MM. Jacob-Makoy et Cie.

12e, 13e et 14e *concours*. Pas de concurrents.

15e *concours*. A la plus belle collection de plantes grasses diverses.

1er Prix à l'unanimité. Médaille en argent à M. S. Hans, de Verviers.

16e, 17e et 18e *concours*. Pas de concurrents.

19e *concours*. Au plus beau spécimen de Conifères.

Prix : Médaille en argent à MM. Jacob-Makoy et Cie.

20e *concours*. A la collection la plus méritante de Pélargonium à grandes fleurs.

1er Prix : Médaille en argent à M. J. Beaufays, chef de culture chez M. Hanlet, au château de Séroulle.
2e prix : Médaille en bronze à M. J. Defresne, jardinier chez M. Jules de Grandry.

21e *concours*. A la collection la plus méritante de Géranium zonale.

1er Prix : Médaille en argent à M. Hick, jardinier de M. J. Rhul-Rutten.

22e *concours*. A la collection la plus méritante de Géranium panachés.

1er Prix : Médaille en bronze à M. Hick susnommé.

23e *concours*. Pas de concurrents.

24e *concours*. A la plus belle collection d'Héliotropes, 10 variétés au moins.

Prix : Médaille en argent à M. Talmasse.

25e *concours*. A la plus belle collection de 25 variétés de Pétunia en fleurs doubles.

1er Prix : Médaille en argent à J. F. Deblon.

26e et 27e *concours*. Pas de concurrents.

28e *concours*. A la plus belle collection d'OEillets bohémiens.

1er Prix : Médaille en argent à M. N. Brandenberg.

29e, 30e et 31e *concours*. Pas de concurrents.

32e *concours*. A la plus belle collection de plantes d'un même genre pour lequel il n'a pas été ouvert de concours spécial.

Prix : Médaille en argent aux Pensées de M. Talmasse.

33e *concours*. Au plus beau bouquet monté sans appareil.

1er Prix : Médaille en argent grand module à M. Ch. Schmitz, jardinier de Mme Ve H. Pirenne.

2e Prix : Médaille en argent petit module à M. Thomas Noël, jardinier de M. Loudeman-Robert.

3e Prix : Médaille en bronze à M. Paquot, jardinier de M. Mathieu-Bonvoisin, à Pepinster.

4e Prix : Médaille en bronze aux bouquets de fleurs des champs présentés par M. Bragarf, amateur.

Un 1er prix spécial, consistant en une médaille en argent grand module, a été décerné au bouquet exposé par M. N. Degive, horticulteur marchand à Verviers.

34e *concours*. Pas de concurrents.

35e *concours*. Au plus bel envoi de vases ou corbeilles garnies de plantes.

1er Prix : Médaille en argent, partagé entre MM. J. Defresne, jardinier de M. Jules de Grandry et Vrancken, jardinier de M. Aubin Sauvage, père, à Francomont.

Mention honorable à la corbeille et aux bouquets de Graminées exposés par M. Wertz-Sacré.

36e *concours*. A la plus belle collection de plantes d'appartement.

Prix : Médaille en bronze à MM. Jacob-Makoy et Cie.

37e, 38e, 39e, 40e et 41e *concours*. Pas de concurrents.

Hors concours.

Médaille en argent décernée aux semis de Pétunias et de Fuchsias de Mr J. F. Deblon.

Un semis de cette dernière fleur ayant été reconnu nouveau et d'un bon avenir par le jury, a été baptisé sous le nom de : *le Président Henri Pirenne*.

Médaille en argent aux légumes de M. Defresne.

Médaille en argent au rocher de M. Paquot.
Médaille en argent aux tableaux de M. Horion.
Médaille en bronze à l'œillet semis de M. Brandenberg.
Médaille en bronze à M. Guillaume François pour son groupe de légumes.
Médaille en bronze aux fleurs de Pensées coupées de M. H. Meunier.
Médaille en bronze à l'œillet de semis de M. G. Gaudron.
Médaille en bronze aux Lauriers de M. L. Krins.
Mention honorable aux fèves de marais exposées par M. Lonhienne.
Mention honorable aux tableaux de M. Renier.

Le jury a en outre décerné une médaille d'honneur à MM. Jacob-Makoy et Cie, comme ayant le plus contribué à l'embellissement de l'exposition.

Concours de jardins légumiers et d'agrément du 15 septembre.

ENTRE JARDINIERS.

Prix d'honneur, médaille en vermeil encadrée à M. G. Vrancken.
1er prix : médaille en argent, partagée entre MM. J. Wathy et S. Roosen.

ENTRE AMATEURS.

1er Prix : médaille en argent à M. J. F. Deblon.
2e Prix : médaille en bronze à M. Paulus Quairier.

Exposition de fruits et légumes, 6, 7 et 8 octobre.

Cette exposition, à laquelle nous avions voulu donner un éclat inusité, a eu lieu dans la grande salle des beaux-arts, récemment construite par la Société d'Emulation ; malheureusement, nous avons été mis trop tard en possession du local ; ce n'est que la veille du jour d'ouverture de l'exposition qu'il nous fut livré. Aussi malgré un travail opiniâtre et de grands frais on ne put orner suffisamment les vastes murailles non récrépies de la salle, et l'aspect général laissait à désirer. Les amateurs-connaisseurs, cependant, ne se plaignaient pas, car si le cadre n'était pas flatteur, le contenu n'en était pas moins méritant.

La Société de chant l'Emulation, et la Société Grétry, que nous remercions chaleureusement, ont bien voulu contribuer à notre œuvre en chantant le premier et le second jour, les plus jolis morceaux de leur répertoire.

L'exposition a été clôturée par la distribution des médailles remportées aux différents concours de l'année.

Procès-verbal du jury.

Le jury était composé de MM. J. Pirard, Gigot, Henesse, Wayasse, G. Vorn, Debouny, Otto Ducsberg, Louis Simonis, Henri Laoureux, Jacques Poumay, Dozin, J. Henrion, L. Krins.

Président M. Dozin.
Secrétaire M. Pirard.

CONCOURS ENTRE PARTICULIERS.

1° Au plus beau froment.

1r Prix : médaille en argent.
2e Prix : médaille en bronze.

2° Au plus beau seigle.

1r Prix : médaille en argent.
2e Prix : médaille en bronze.

3° A la plus belle orge.

1r Prix : médaille en argent.
2e Prix : médaille en bronze.

4° A la plus belle avoine.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

5° A la céréale offrant le meilleur avenir agricole le plus récemment introduite dans le pays.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

6° A la plus belle collection de céréales en gerbes.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

7° A la plus belle collection de céréales en gerbes provenant de terrains défrichés depuis deux ans au plus.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.
Ces concours n'ont pas été remplis.

8° A la plus belle et la plus nombreuse collection de pommes de terre ; quatre exemplaires au moins de chaque espèce.

1r Prix : Médaille en vermeil à M. Nicolas Brandenberg.
Mention honorable aux semis de M. Nicolas Brandenberg.

9° A la collection la plus variée et la plus méritante de légumes cultivés par un jardinier.

1r Prix : Médaille en vermeil encadrée à M. Thomas Noël, jardinier chez M. Loudemant-Robert.
2e Prix : Médaille en argent petit module à M. Noël Ernotte.

10° A la collection la plus variée et la plus méritante de légumes cultivés par un amateur.

1r Prix : Médaille en vermeil encadrée à M. Nicolas Brandenberg.
2e Prix : Médaille en argent à M. Charpentier.

11° Au lot de légumes de même espèce cultivés par un jardinier.

1r Prix : Médaille en vermeil, partagé entre MM. Vrancken, jardinier chez M. Sauvage et Pirard, jardinier chez M. le Cte de Pinto.
2e Prix : Médaille en argent à M. Defresne, jardinier chez M. J. de Grandry.
3e Prix : Médaille en bronze à M. Thomas Noël, jardinier chez M. Loudemant-Robert.

12° Au lot de légumes de même espèce cultivés par un amateur.
Le concours n'a pas été remplis.

13° A la plus belle collection de plantes fourragères.

1r Prix : Médaille en bronze à M. Nicolas Brandenberg.
Mention honorable à M. Houget.

14° Au plus bel envoi de féveroles, de pois des champs ou de vesces.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

15° A la plante fourragère offrant une supériorité sur les plantes du même genre connues jusqu'à ce jour.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

16° Aux ruches à miel les mieux fournies (deux exemplaires).

1r Prix : Médaille en vermeil,
2e Prix : Médaille en argent.
3e Prix : Médaille en bronze.

17° A l'envoi le plus méritant de différents échantillons de beurre.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

18° Au meilleur fromage indigène.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

19° Aux meilleurs vins récoltés dans le pays (avec indication de l'année).

1r Prix : Médaille en vermeil.
2e Prix : Médaille en argent.
3e Prix : Médaille en bronze.

3e SECTION. — Culture Maraîchère.

20° A la meilleure collection de racines culinaires, telles que carottes, navets, panais, betteraves, choux-raves, ignames, topinambours, etc.

1r Prix : médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.
Ces concours n'ont pas été remplis.

21° Au plus bel envoi d'artichauts (six au moins) avec racines.

Mention honorable à M. Pirard.

22° Au plus bel envoi de 25 courges, potirons et toutes espèces de fruits d'agrément, comprenant le plus de variétés et récoltés dans l'année 1867.

1r Prix : Médaille en argent à M. Servais Lonhienne.

23° A la plus belle collection de légumineuses, en cosses avec tiges, telles que pois, fèves, haricots, lentilles, etc., bien distinctes.

1r Prix : Médaille en argent à M. Defresne.

24° Au légume le plus méritant, nouvellement introduit en Belgique.

1er Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

4e SECTION. — Pomologie.

CONCOURS ENTRE PARTICULIERS.

25° A l'envoi le plus méritant de fruits de genres différents, cultivés dans les jardins.

ENTRE AMATEURS.

1r Prix : Médaille en vermeil.
2e Prix : Médaille en argent.
3e Prix : Médaille en bronze.

26° Même concours.

ENTRE PÉPINIÉRISTES.

1r Prix : Médaille en vermeil.
2e Prix : Médaille en argent.
3e Prix : Médaille en bronze.
Ces concours n'ont pas été remplis.

27° A la collection la plus méritante et la mieux dénommée de trente variétés de poires, fruits de tables.

ENTRE AMATEURS.

1r Prix : Médaille en vermeil à M. Wéry, jardinier chez M. Nagelmackers à Angleur.
2e Prix : Médaille en argent, partagé entre MM. Debouck, jardinier chez Mme la baronne de Woelmont et Pirars.

28° A la collection la plus méritante de vingt variétés de pommes les mieux dénommées.

ENTRE AMATEURS.

1r Prix : Médaille en vermeil à M. Pirars.

29° A la plus belle collection de raisins de serre, les mieux dénommés.

ENTRE AMATEURS.

1r Prix : Médaille en argent.
2e Prix : Médaille en bronze.

30° Au plus bel envoi d'ananas variés.

1r Prix : Médaille en argent.

2e Prix : Médaille en bronze.

Ces concours n'ont pas été pris.

31° A l'envoi le plus remarquable de six à dix melons variés.

1r Prix : Médaille en argent à M. Defresne, jardinier chez M. J. de Grandry.

32° A la plus belle collection de fruits à noyaux, tels que pêches, brugnons, abricots, prunes et cerises. (Pas de concurrents).

33° A la plus belle collection de fruits artificiels. (Pas de concurrents.)

34° Au groupe fleuri ou non le plus méritant exposé pour l'ornement du salon.

1r Prix : Médaille en argent, partagé entre MM. Hans et Quirin-Schmitz.

35° A la plus belle et la plus variée collection de fleurs coupées de Dahlia, présentée par un jardinier.

1r Prix : Médaille en argent à M. Quirin Schmitz.

2e Prix : Médaille en bronze à M. Pirars.

Mention honorable à M. Noël Ernotte.

36° Même concours entre amateurs.

1r Prix : Médaille en argent à M. Otto Duesberg.

37° Au plus beau bouquet monté sans appareil.

1r Prix : Médaille en vermeil à M. Degive.

2e Prix : Médaille en argent, partagé entre MM. Hick, jardinier chez M. Neubarth; et Cermann, jardinier chez M. J. Voos.

Hors concours.

Médaille en argent à l'aquarium et à la serre de salon exposés par Mademoiselle Elisa Morren.

Médaille en argent au bouquet de Graminées de M. Bragars.

Médaille en argent au bouquet de Graminées de M. Blutz.

Médaille en bronze au bouquet de Graminées de M. Bodart.

Médaille en argent au bouquet de Graminées de M. Dréze, fleuriste.

Médaille en argent aux légumes de M. Aug. Arnoldy.

Médaille en argent aux légumes de M. Adrien Houget.

Médaille en bronze aux Géranium panachés de M. L. Krins.

Médaille en bronze aux légumes de M. Defresne

Médaille en bronze aux fruits de M. Banse.

Médaille en argent aux fruits de M. Wayaffe.

Conditions générales réglementaires pour tous les concours et expositions qui ont eu lieu en 1867.

1° Les arbres qui seront soumis au concours du 22 avril doivent avoir été taillés par le sociétaire qui les présente.

Les objets envoyés aux expositions doivent appartenir à l'exposant et les produits doivent provenir de sa culture.

Toute fraude, si elle est prouvée, entraînera la déchéance de tout droit aux récompenses, sans préjudice des mesures que le conseil d'administration pourra adopter contre les délinquants.

2° Les membres de la société peuvent seuls prendre part aux concours et expositions.

3° Aucun objet ne peut prendre part à plusieurs concours dans la même exposition.

4° Toute plante qui a obtenu le prix de belle culture est exclue de ce concours pendant une période de deux ans.

5° Les objets destinés à être exposés devront être remis franco au local de l'exposition, le jour avant, de 9 heures du matin à 2 heures de relevée.

Une commission organisatrice sera chargée de la réception et du placement des envois.

6° Les objets exposés ne peuvent être enlevés avant la clôture de l'exposition et il est défendu aux exposants, sous peine d'exclusion des concours, de faire connaître d'une manière quelconque, aux membres du jury, qu'ils sont propriétaires des objets exposés.

7° Les membres de la Société qui désirent prendre part aux différents concours et expositions compris en ce programme, sont priés d'adresser au secrétaire de la Société, au moins huit jours à l'avance, la liste des objets qu'ils se proposent d'exposer et des concours qu'ils ont pris.

Il nous reste à remercier M. Th. de Biseau, qui a bien voulu nous offrir de donner à Verviers une série de conférences entièrement gratuites. Nous l'avons entendu au foyer du théâtre, où se pressait un nombreux auditoire. Monsieur de Biseau a traité d'une façon étendue la question du chaulage; et il a démontré, en s'appuyant sur sa longue expérience de praticien, l'importance majeure de cet amendement dans la culture.

M. de Biseau n'est pas un orateur et ne prétend pas l'être; ce qu'il veut, c'est d'être bien compris, car il est convaincu par l'expérience de la valeur de ses conseils; sa longue pratique d'agriculteur pendant

laquelle il n'a cessé de perfectionner ses cultures, d'essayer au fur et à mesure qu'ils se présentaient tous les systèmes sérieusement recommandés, a fait de lui un praticien hors ligne.

M. de Biseau aime l'agriculture et voudrait faire part à tout le monde des connaissances qu'il a acquises par ses longs travaux et ses nombreux essais; c'est surtout aux agriculteurs qu'il s'adresse; c'est eux surtout qui sont appelés à retirer de bons fruits de ses leçons.

A l'issue de sa conférence, M. de Biseau a été entouré par plusieurs de ses auditeurs qui lui ont adressé diverses questions relatives à l'agriculture, et se sont retirés très-satisfaits du conférencier.

Vous aurez vu, Messieurs, par le compte-rendu qui précède que la *Société royale d'Agriculture et de Botanique* poursuit vaillamment son but; l'excellent esprit qui l'anime, le zèle de ses membres et le dévouement de son conseil d'administration ne se ralentiront pas; c'est du moins notre plus vif désir.

Le Secrétaire délégué,
P. Henrotay.

Le Président délégué,
Henri Pirenne.

État des récompenses décernées pendant l'année 1867.

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN					TOTAL.
	OR.	VERMEIL ENCADRÉE.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.	
MM.						
Eugène Wéry	1		1			2
Henri Saal	1					1
Purnode				2		2
Jean Wathy				2		2
Roosen				2		2
Ed. Zurstrassen			1			1
H. Poulet					2	2
L. Krins				1	2	3
Defresne				5	3	8
L. Schmitz				4		4
Cormann				2		2
J. Vrancken		2	1	1		4
Jacob-Makoy et Cie		1	1	5	1	8
J. Beaufays				2		2
Renkin-Hauzeur				1		1
J. Hans				2		2
Hick				2	1	3
Talmasse				2		2
J. F. Deblon				3		3
Nicolas Brandenberg		1	1	1	2	5
Thomas Noël		1		1	1	3
Paquot				1	1	2
Bragard				1	1	2
N. Degive			1	1		2
Horion				1		1
Guillaume François					1	1
H. Meunier					1	1
G. Gaudron					1	1
Paulius Quairier					1	1
Noël Ernotte				1		1
Charpentier				1		1
Pirard			2	1	1	4
Servais Lonhienne				1		1
Debouck				1		1
Otto Duesberg				1		1
Mlle E. Morren				1		1
Blutz				1		1
Bodart					1	1
Dréze				1		1
Arnoldy				1		1
Adrien Houget				1		1
Banse					1	1
Wayaffe				1		1
Total	2	5	8	54	21	90

SOCIÉTÉ HORTICOLE DE HASSELT[1].

3 OCTOBRE 1854.

	MM.
Président.	J. De Luesemans.
Vice-Président.	J. Brandel.
Secrétaire.	Sandbrinck.
Trésorier.	F. Wynants.
Membres de la commission.	Vreven.
	Maris-Bernaerts.
	G. Nolens.
	J. Dreessens.
Nombre des membres.	69.
Local de la Société.	Grand marché.
Délégués.	Sandbrinck.
	Vreven.

(1) Voyez *Bulletin* 1861, p. 149; 1862, p. 252; 1863, p. 124; 1864, p. 156; 1865, p. 261; 1866, p. 131.

SOCIÉTÉ ROYALE D'HORTICULTURE DE LA PROVINCE DE NAMUR[1].

1853.

	MM.
Président.	Em. Del Marmol, à Montaigle.
Vice-Président.	Comte Cornet de Ways-Ruart, à Vonèche.
Trésorier.	X. Anciaux, notaire à Namur.
Secrétaire.	Ferd. Kegeljan, à Namur.
Secrétaire-adjoint.	Th. Ortmans, à Jambes.
Administrateurs.	G. Aelens, pépiniériste, à Namur.
	Ant. Bastin, à Namur.
	J. Beckers, juge-de-paix, à Namur.
	Aug. Benoit.
	Alf. Baré de Comogne, à Namur.
	Alf. de Montpellier d'Arbre, à Arbre.
	Ph. de Reul, à Jambes.
	G. Daubresse, à Namur.
	L. Douxchamps-Zoude, à Namur.
	Ed. Lambert, avocat, à Dinant.
	F. Moncheur, représentant, à Namèche.
	Alph. Rops, à Namur.
Nombre des membres.	18 membres honoraires ou correspondants.
	152 membres effectifs.
Local de la Société.	L'Hôtel-de-Ville.
Délégués. MM.	Em. Del Marmol, président de la Société.
	Ferd. Kegeljan, secrétaire de la Société.

Rapport présenté à l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés d'horticulture.

La Société a eu à déplorer la perte de son digne président, Auguste Royer, décédé à Namur, le 1r octobre 1867.

Le secrétaire de la Société a, dans un discours prononcé sur la tombe du défunt, rappelé les nombreux services qu'il a rendus à l'horticulture et s'est fait l'interprète des regrets qu'inspira sa mort.

La Société n'a pas organisé d'exposition en 1867. Elle a, comme les années précédentes, donné une série de conférences sur l'arboriculture fruitière. Ces conférences sont suivies par un nombre toujours croissant d'amateurs et de jardiniers et exercent la plus heureuse influence sur le développement de l'arboriculture dans la province.

Le Secrétaire,

Ferd. Kegeljan.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 216; 1861, p. 199; 1862, p. 262; 1863, p. 132; 1864, p. 159; 1865, p. 262; 1866, p. 132.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE DE LAEKEN[1].

15 MARS 1857.

	MM.
Président d'honneur.	Ch. Herry, bourgmestre de Laeken.
Président.	H. C. E. Vanden Ouwelant, rue Royale, 148, à Bruxelles.
Vice-Président.	A. Coene, pépiniériste, à Laeken.
Secrétaire.	F. Van Verren, rue Royale, 238, Schaerbeek.
Secrétaire-adjoint.	L. Biku.
Trésorier.	Delhay, pépiniériste, à Laeken.
Membres.	J. Duquene.
	A. Vervliet.
	De Marschalk.
	Van Ryssel berg.
Nombre des membres.	175.
Local de la Société.	à la Grotte, à Laeken.
Délégués.	Vanden Ouwelant, président de la Société.
	Coene, vice-président de la Société.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 162; 1861, p. 205; 1862, p. 275; 1863, p. 149; 1864, p. 184; 1865, p. 276; 1866, p. 145.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE DE TIRLEMONT (1).

1858.

	MM.
Président.	Robert de Luksemans, propriétaire, à Rummen.
Vice-Présidents.	Eug. Raeymaekers.
	Ch. Bigotier de Bunsbeck.
Secrétaire.	An. Windelinx.
Administrateurs.	Ch. Goossens.
	L. M. Raeymaekers de Hooleeden.
	L. Vinkenbogh.
	Denkatogh de Melckweser.
Nombre des membres.	145.
Local de la Société.	L'Hôtel-de-Ville.
Délégués.	Millet, horticulteur pépiniériste, à Tirlemont.
	Maurice Thielens-Janssens, amateur, à Tirlemont.

(1) Voyez *Bulletin* 1860, p. 231; 1861, p. 209; 1862, p. 285; 1863, p. 156; 1864, p. 186; 1865; p. 284; 1866, p. 146.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU CONDROZ A MARCHIN[1].

7 JUILLET 1862.

	MM.
Président.	E. Godin-Gillard, industriel, à Huy.
Vice-Président.	C. Guyot, pharmacien à Marchin.
Secrétaire.	J. J. Blaise, instituteur à id.
Trésorier.	F. Guersay, clerc de notaire à Marchin.
Administrateurs.	Léonard, conseiller communal à Marchin.
	J. Paquet, id. id.
	A. Borlée, id. id.
	J. Abraham, jardinier à Marchin.
	H. Froiderise, instituteur à Marchin.
	Janssens, négociant à Marchin.
	F. Lizin, jardinier à Marchin.
	Bertyns, cultivateur à Huy.
	J. Albert, brasseur à Marchin.
	A. Guersay, receveur communal à Marchin.
	J. Dejardin, médecin vétérinaire à Huy.
Nombre des membres.	245.
Local de la Société.	Chez M. Pintiaux.
Délégués.	N. Desoer, propriétaire à Solières.
	C. Guyot, pharmacien à Marchin.

Exposition du 6 octobre 1867.

Si nous comparons l'exposition de cette année avec celle de l'an dernier, nous devons constater qu'en ce qui concerne le nombre des exposants et des lots envoyés, il y a une notable augmentation; il y a progrès et émulation; les collections deviennent plus intéressantes, plus nombreuses, plus variées.

Le public a compris l'intérêt qu'offrait cette exposition, car le nombre des visiteurs a été grand.

Cette affluence a dû flatter les membres du Comité organisateur et les

---

(1) Voyez *Bulletin* 1862, p. 230; 1863, p. 106; 1864, p. 190; 1865, p. 285; 1866, p. 147.

récompenser du zèle et de l'activité qu'ils ont déployés pour que rien ne manquât à cette fête agricole.

En entrant dans la prairie de M. Pintiaux, le premier objet qui frappe les yeux, est une belle tente sous laquelle viennent s'abriter les fruits de toutes espèces.

Là, plusieurs collections étalent le luxe de leur coloris, leurs formes diverses. — Trois d'entre elles, remarquables par le choix et la variété des espèces, arrêtent le jury, dont l'examen attentif donne pour résultat : la première palme, à M. Lizin, jardinier chez Mme la comtesse de Robiano de Marchin; le 2me prix est inscrit au nom de M. Lesuisse, jardinier chez M. Desoer, à Solières. La troisième collection provient des jardins de M. Léopold Godin, à Huy, dont la direction est confiée à M. Bertyn. Par suite des conditions essentiellement favorables dans lesquelles ces jardins se trouvent placés, un prix hors concours est décerné à cette collection tout à fait supérieure.

M. Piérard, instituteur à Solières, qui paraît pour la première fois à nos concours, débute par un coup de maître. Les spécimens de poires et de pommes qu'il expose sont irréprochables, et lui valent le 1er prix. Le 2me prix est partagé entre M. Pintiaux, secrétaire communal de Marchin, et M. Leroy, François, garde particulier de M. le comte de Robiano de Marchin.

M. Servais, François, de Lize, qui l'an dernier avait obtenu un deuxième prix pour ses pommes, obtient cette fois, un premier prix.

Un fruit que nous avions perdu l'habitude de voir figurer à nos expositions, reparaissait après plusieurs années d'absence. — Les melons étaient assez largement représentés. M. Abraham, jardinier chez M. Godin-Gillard, président de la Société, et M. Lesuisse, déjà nommé, se sont chaudement disputé le premier prix, qui demeure à M. Abraham; force est à M. Lesuisse, de se consoler, avec le deuxième prix.

M. Lesuisse est un rude joûteur; le voici premier avec un lot de légumes remarquables par leur bonne culture et le choix des espèces et variétés. M. Abraham, déjà nommé, vient deuxième avec une très-belle collection; ses plantes sont plus petites, mais plus nombreuses et non moins bien cultivées.

M. Lizin, déjà nommé, obtient un prix hors concours pour un fort bel assortiment de légumes. On peut affirmer que les produits de son lot, sont ce qu'il y a de plus beau, de plus gros, de mieux réussi dans toute l'exposition. Les poireaux surtout sont monstrueux.

Le concours pour betteraves (dix betteraves) semble ne pas s'être maintenu au niveau de la dernière exposition. Les concurrents ne font cependant pas défaut à ce concours. Les plus heureux sont : M. Delhez, Jean-Joseph, de Marchin, premier prix; M. Monjoie, Michel, 2e prix; M. Beaumont, Jules, jardinier chez M. Ansiaux, notaire à Erpent, et M. Gillot, Jean-Joseph, de Stiéniha, 3e prix, partagé.

Parmi les collections de pommes de terres qui sont très-nombreuses, cinq d'entre elles tiennent un rang presque égal.

Celle de M. Bertyn, Charles, déjà nommé, renferme surtout des tubercules très-bien venus et variés. Un prix hors concours lui est décerné.

M. Lamalle, Michel, de Marchin, expose des tubercules, qui, moins gros et moins beaux que les précédents, cultivés probablement dans des terrains plus secs, doivent être de qualité supérieure. Le premier prix est donné à cette collection.

Les lots de MM. Delhez, déjà nommé, et Guersay, Nicolas, de Marchin, moins bien fournis, renferment de très-beaux échantillons. Ces Messieurs se partagent le 2e prix.

Signalons encore les collections de MM. Monjoie, déjà nommé, et Dabolin, Henri, du Fourneau, d'un mérite égal, et dont les exemplaires sont encore remarquables. Le troisième prix leur échoit en partage.

Le concours pour carottes est le plus largement tenu. M. Bertyn, déjà nommé, exhibe presque toutes les variétés connues de carottes; ses sujets ne laissent rien à désirer et méritent à eux seuls une récompense hors ligne.

Vient ensuite M. Lamalle, déjà nommé, pour un premier prix.

M. Pintiaux, déjà nommé, pour un 2e prix.

MM. Abraham, Charles et Masson, Isidore, de Marchin, pour le 3e prix partagé.

MM. Guersay, Ferd., et Bertrand Charles, pour le 4e prix partagé.

M. Delhez a maintenu son ancienne réputation pour les carottes de grande culture. Comme l'an dernier, il a remporté le premier prix; la lutte a été vive et soutenue. MM. Guersay, Nicolas, et Lamalle, Michel, ont obtenu le 2e prix partagé. M. Monjoie, déjà nommé, obtient le 3e prix

Des vingt-trois lots de choux-pommés rouges et blancs, c'est celui de M. Begon, Philippe, qui emporte le 1er prix pour ses pommés rouges et celui de M. Abraham, Joseph, de Marchin, obtient le premier prix pour ses pommés blancs. M. Masson, Isidore, déjà nommé, pour ses pommés rouges, partage le deuxième prix avec M. Lizin, Auguste, de Belle-Maison. Ce dernier gagne en outre le 2e prix pour ses pommés blancs. Enfin, un troisième prix est dévolu à M. Masson, déjà nommé.

Nous nous rappelons encore les êtres chétifs présentés à l'Exposition précédente sous le titre de choux-fleurs et choux-spruits. Nous avions alors fait appel aux efforts de nos producteurs. Notre appel a été à moitié entendu. C'est autant de gagné. Passons cette fois encore l'éponge sur les choux-fleurs qui seraient méconnaissables sans l'étiquette. — Les choux-spruits se sont en partie relevés; les exemplaires exposés ne sont pas parfaits, mais ils font bien augurer pour l'avenir; que ne pouvons-nous en dire autant des choux-fleurs! Espérons encore. Le jury décide qu'un premier prix sera remis à M. Dabolin, déjà nommé, et qu'un deuxième

prix sera accordé à M. Guyot, pharmacien et vice-président de la Société.

Pour les choux de Savoie, un seul prix est décerné à M. Monjoie, déjà nommé.

Les lots d'oignons ne sont pas moins remarquables que l'an dernier; ceux de céleris offrent aussi de l'intérêt et les lots de poireaux sont beaucoup meilleurs.

M. Guyot, déjà nommé, a réuni et réussi toutes les espèces et variétés d'oignons. C'est très-curieux. Cette exhibition lui vaut un prix hors concours.

M. Monjoie, déjà nommé, obtient un premier prix; sa collection est moins variée.

M. Lizin, Auguste, déjà nommé, un deuxième prix; sa collection n'est pas aussi complète que les précédentes.

MM. Michot, Charles, de Vierset-Barse, et Guersay, Nic., déjà nommé, s'entendent également bien à la culture des oignons et méritent le troisième prix.

M. Monjoie, qui tient un rang supérieur pour les oignons, le conserve dans le concours pour céléris. M. Michot, déjà nommé, vient à sa suite.

On ne peut refuser aux céléris-raves de M. Guyot le premier prix, et une mention honorable à M. Dardène, curé de Belle-Maison.

Les poireaux sont en général d'une grosseur extraordinaire. Décidant d'après le nombre et le volume, le jury décerne au lot exposé par M. Delhez, déjà nommé, le premier prix et partage le 2me prix entre MM. Guyot et Lizin, déjà nommés.

Un choix remarquable de belles endives envoyées par M. Bertyn, lui a valu une récompense hors concours. Un premier prix est acquis par M. Dardène, déjà nommé.

Une mention honorable est accordée à M. Delhez, déjà nommé, pour ses panais. — Ce concours est très-faible. Celui pour laitues est plus insignifiant encore.

M. Monjoie, déjà nommé, est primé pour ses salsifis noirs et blancs et M. Delhez, déjà nommé, pour ses scorsonères.

Il n'y a plus aujourd'hui d'exposition qui n'ait à nous montrer une plus ou moins grande variété de plantes condimentaires. M. Guyot, déjà nommé, a tenu à apporter ce complément, et sa collection nous prouve, par l'abondance des fruits et la vigueur du feuillage, qu'il n'a pas épargné ses soins. Le jury les récompense par un prix bien mérité.

Nous ne savons ce qui a décidé M. Monjoie, très-habile dans la culture des haricots, à laisser la plus belle partie de ses produits dans son jardin. Le faible échantillon qu'il expose nous fait regretter de n'en pas voir davantage, et comme il ne remplit pas les conditions du règlement, il n'y a pas lieu d'accorder à M. Monjoie un prix qu'il eut évidemment obtenu. Le lot de M. Hennuy, Hy., du Fourneau, lui a valu un 2me prix.

Chaque année les concurrents pour le plus beau champ de betteraves

va en augmentant. Chacun a son petit coin de terre qu'il affectionne, qu'il soigne tout particulièrement. — Pourquoi cette préférence? — C'est que la ménagère y est intéressée. C'est qu'elle attache, à ce champ, l'idée qu'il lui fournira, lorsque les temps durs seront venus, la réserve à laquelle elle recourra pour maintenir son bétail en bon état. Sans la betterave que de privations. — La fermière ne lui doit-elle pas, en grande partie, le lait, le beurre, et avec cela ne se procure-t-elle pas les mille petites choses dont elle a besoin dans son ménage. Aussi les champs de betteraves sont-ils soignés et beaux à voir. — Mais si des éloges sont dus à tous, à quelques-uns reviennent les honneurs.

Citons MM. Guersay, Nicolas, pour le 1er prix.
Delhez, J.-J., 2e »
Servaiz, Fr., 3e »
Lizin, A., 4e »

MM. Guersay, Ferd., Masson, Alexis, de Stiéniha, et Franchimont, bourgmestre, pour une mention honorable.

Décidément, le concours pour céréales est abandonné par ceux-mêmes qui ont le plus d'intérêt à le soutenir. Nous ne chercherons pas les motifs d'une abstention presque complète. Seul exposant de ce concours, M. Dautrebande-Defays, a fait les plus louables efforts pour secouer l'apathie de nos fermiers et les exciter à entrer en lice. Nul n'a répondu; est-ce infériorité?

Les céréales de M. Dautrebande-Defays, prouvent que ce cultivateur a su faire un choix des espèces les plus productives et les mieux appropriées à la diversité des sols de cette partie du Condroz. Le jury en adressant ses félicitations à M. Dautrebande-Defays, lui remet en même temps une médaille de 2e classe.

Voici encore une série de concours moins importants que ceux qui nous ont occupés; nous les mentionnons tels qu'ils se présentent.

Concours pour *choux-raves*. 1er prix, M. Guyot, déjà nommé, 2me prix, M. Lizin, Aug., déjà nommé, 3me prix, partagé entre MM. Pintiaux et Masson, Al., déjà nommés.

Concours pour *radis noirs* (RAMONASSES). 1er prix, M. Guyot, 2me prix, M. Franchimont, déjà nommé.

Concours pour *navets*. 1er prix, M. Abraham, Joseph, 2me prix M. Delhez, déjà nommé.

Concours pour *betteraves à salades*. Les 1er et 2me prix sont réservés; 3me prix, M. Hennuy, Hyacinthe, déjà nommé.

Concours pour *chicorée à café*. Prix M. Monjoie.

Concours pour *pois et fèves de marais*. 3me prix, M. Guersay, Nicolas.

Concours pour *haricots*. 3me prix, M. Servais.

Les échantillons de sirop de fruits et de vinaigre sont peu nombreux. M. Franchimont obtint un prix pour un vinaigre de première qualité et M. Begon, Philippe, déjà nommé, une mention honorable pour ses sirops.

La foule nous entraîne devant les tables sur lesquelles s'étalent quantité d'échantillons de beurre. Ici l'animation est grande. C'est qu'il y va de la bonne réputation de ces dames.

Entre tous, ce sont les beurres de Mme Pintiaux, de Mlle Franchimont, Hermance, de Mlle Delhez, Eugénie, et de M. Servais, François, qui réunissent les qualités constituant un beurre de premier mérite. Il en est pour le beurre comme pour toute chose : *le trop nuit.* C'est pour avoir oublié ce proverbe et avoir absorbé trop, beaucoup trop de sel, que le beurre de Mme Begon, s'est vu relégué dans les qualités inférieures.

Le premier prix est donc partagé entre Mme Pintiaux et M. Servais et le deuxième est également partagé entre Mlle Franchimont et Mlle Delhez.

La fabrication du fromage dit *Potkesse*, n'a aucun secret pour Mlle Franchimont; celui qu'elle expose, et que nous nous sommes permis de goûter, nous a paru délicieux. Nous comprenons aisément qu'il ait obtenu le premier prix. Mme Pintiaux nous a aussi démontré son savoir faire; son fromage peut certainement satisfaire le palais le plus délicat.

La fabrique de Trifois (Vierset-Barse), a voulu aussi apporter son contingent. Son envoi composé de tuyaux de drainage, tuiles, carreaux, etc., atteste l'emploi d'une matière première soigneusement choisie et parfaitement travaillée. M. Pasquet, sous la direction duquel ces diverses pièces se fabriquent, en fait connaître en même temps les prix. Ils sont assez modérés pour permettre, sans grande dépense, à nos petits cultivateurs, le drainage des terrains bas et humides, si commun dans notre localité.

L'obligeance bien connue de M. Pasquet, nous permet d'ajouter que ceux qui désirent entreprendre quelques essais de drainage, trouveront près de lui toutes les indications et tous les renseignements dont ils auront besoin, pour se guider, dans le meilleur système à adopter.

Les travaux de M. Pasquet ont nécessairement attiré l'attention du jury et lui ont valu une médaille de 1re classe.

La commission déléguée pour la *visite des jardins*, a rempli très-consciencieusement son mandat. Le rapport qu'elle a déposé est très-étendu. En voici le résumé pour les trois visites obligatoires :

1re *catégorie.* — Jardiniers en maison.

Le maximum des points est 15 (5 *par visite*).

1er prix. Une médaille de 1re classe, avec un diplôme et une prime de fr. 17 : M. Lizin, François, au château de Belle-Maison, 13 1/2 points.

2e prix. Une médaille de 2e classe, avec un diplôme et une prime de fr. 14 : M. Lesuisse, François, au Château de Solière, 11 1/2 points.

3e prix. Une médaille de 3e classe, avec un diplôme et une prime de fr. 9 : M. Abraham, Joseph, au Château du Fourneau, 8 1/2 points.

2e *Catégorie.* — Cultivateurs.

1er prix. Une médaille de 1re classe, avec un diplôme et une prime de fr. 27 : M. Franchimont, bourgmestre de Marchin, et M. Guersay, Nicolas, de Marchin, *ex æquo*, 13 1/2 points.

2e prix. Une médaille de 2e classe, avec un diplôme et une prime de fr. 13 : M. Janssens, Henri, de Marchin, et M. Delhez, Jean-Joseph, de Marchin, *ex æquo*, 11 points.

3e prix. Une médaille de 3e classe avec diplôme, et une prime de fr. 8 : MM. Wilmotte, Nestor, fermier à Marchin et Guersay, Ferdinand, ex-instituteur, *ex æquo*, 8 points.

4e prix. Un diplôme et une prime de fr. 3 : M. Sépulchre, Lambert, de Marchin, 7 1/2 points.

Ce dernier sociétaire, n'ayant pris aucune part à l'exposition, le prix, en vertu de l'art. 4 du règlement, a été réservé.

3e *Catégorie.* — Maraîchers.

1er et 2e prix. Non obtenus.

3e prix. Une médaille de 3e classe, avec diplôme et une prime de fr. 5 : M. Dautrebande-Defays, d'Andennelles, 10 points.

4e *Catégorie.* — Journaliers.

1er prix. Une médaille de 1re classe, avec diplôme et une prime de fr. 14-50 : MM. Servais, François, de Lize, et Gillot, Jean-Joseph, de Stieniha, *ex æquo*, 11 1/2 points.

2e prix. Une médaille de 2e classe, avec diplôme et une prime de fr. 13 : MM. Monjoie, Michel, au Bois de Gosnes; Lizin, Auguste, de Belle-Maison et Masson, Alexis, de Stieniha, *ex æquo*, 10 1/2 points.

3e prix. Une médaille de 3e classe, avec diplôme et une prime de fr. 8-50 : M. Abraham, Joseph, père, du Bois-Dame-Agnès, 10 points.

4e prix. Une médaille de 3e classe, avec diplôme et une prime de fr. 8 : M. Michot, Charles, de Vierset-Barse, 8 1/2 points.

5e prix. Une médaille de 3e classe, avec diplôme et une prime de fr. 7 : M. Hennuy, Hyacinthe, du Fourneau, 8 points.

6e prix. Une médaille de 3e classe, avec diplôme et une prime de fr. 5 : M. Devillers, Hubert, au Fourneau, 7 1/2 points.

7e prix. Un diplôme, M. Lamalle, Michel, de la Basse, 7 points.

Après une courte délibération, le jury décide qu'une médaille sera remise aux sociétaires dont l'ensemble des collections a le plus contribué à l'éclat de cette exposition. Son choix est ratifié par les applaudissements du public, lorsqu'il prononce le nom de M. Servais, pour une médaille de 1re classe et une prime de 15 fr., et ceux de MM. Janssens, Henri, et Wilmotte, Nestor, de Marchin, pour une médaille de 2e classe et une prime de 10 fr. chacun.

Au bout de notre course, nous ne nous attendions guère à rencontrer des produits du Nouveau-Monde. Ceux-ci n'ont rien de commun avec l'agriculture ; ils ont été rapportés de la Californie, par M. Devin, François ; voyageur intrépide et piocheur infatigable qui, à différentes reprises, a visité ces contrées lointaines. Nous ne décrirons pas tous les objets que nous avons sous les yeux, parmi lesquels se remarquent des cristaux de roche, des minerais d'or et d'argent, un lingot d'or coulé sur les lieux, la dépouille d'un serpent à sonnettes, un fragment de pierre, portant l'empreinte ou plutôt la pétrification d'un oiseau inconnu, etc. etc.; M. Devin a été vivement remercié de son exhibition et surtout de l'extrême obligeance qu'il a mise à nous raconter ses voyages.

A 6 1/2 heures, vainqueurs et vaincus se retrouvent à la table du banquet, et tous, avant de se quitter, contents et satisfaits d'une si belle fête, mûs par une même pensée et d'un mouvement spontané, chantèrent en cœur cette romance si connue, si simple, toujours vraie :

Où peut-on être mieux,
Qu'au sein de sa famille...

Heureux les peuples dont les luttes se terminent dans un sentiment de fraternité. F. S.

SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES AGRICOLES ET HORTICOLES D'IXELLES.

31 JUILLET 1862.

	MM.
Président.	Ant. Willems, architecte de jardins.
Vice-Président.	Besme.
Secrétaire.	F. Van Goethem.
Trésorier.	Dufer.
Administrateurs.	Ferd. Willems.
	Derely.
	Blanquaert.
	Larock.
	De Fré.
	Ronflette.
Nombre des membres.	
Local de la Société.	
Délégués.	Ant. Willems.
	F. Van Goethem.

Résumé historique de la Société des conférences agricoles et horticoles d'Ixelles.

De la création. — Des travaux : conférences, expositions et excursions.

La Société des conférences agricoles et horticoles d'Ixelles a été fondée le 31 juillet 1862 par quelques amateurs et horticulteurs parmi lesquels se distinguaient MM. Ant. Willems, De Moor, H. Douterluigne, Halkin, Gerber, H. Louis, Lubbers, Michiels, Loris, Kever et Ferd. Willems.

Créée afin d'aider à combler les lacunes qui se présentaient à cette époque dans l'éducation théorique et pratique des ouvriers jardiniers, elle a institué des conférences publiques sur la théorie agricole et horticole, des cours théoriques et pratiques de culture et de taille des arbres à fruits; elle a donné des leçons succinctes de botanique et de physiologie végétale.

La Société en vue d'accroître le zèle et l'émulation des horticulteurs

et des amateurs, s'est réservée en outre, d'ouvrir périodiquement des expositions.

Son installation a eu lieu le 16 novembre 1862 par une fête florale excessivement réussie, sous la direction provisoire de MM. Ant. Willems, *président;* Douterluigne, *vice-président;* Michiels, Halkin, De Moor, H. Louis, *administrateurs*, et Lubbers, *secrétaire-trésorier*. Six conférences ont encore été données la même année.

Elle se composait de plus de cent membres avant la fin de 1862, et avait arrêté comme suit ses statuts.

STATUTS.

Chapitre premier. — *But, composition, organisation.*

Art. 1. La Société prend le titre de : *Société des Conférences Agricoles et Horticoles d'Ixelles;* elle a pour but le développement, l'encouragement et le perfectionnement de l'agriculture, de l'horticulture et de tout ce qui s'y rattache, au moyen d'expositions et de conférences.

Art. 2. La Société se compose de membres effectifs ou titulaires et de membres honoraires et correspondants. Les membres effectifs ont seuls voix délibérative dans les assemblées. Le titre de membre honoraire ou correspondant pourra être conféré aux personnes qui auront rendu des services éminents à la science ou qui par leur position pourront contribuer à la prospérité de la Société.

Art. 3. La rétribution annuelle à payer par les membres effectifs ou titulaires est de cinq francs. Les membres honoraires ne paient aucune rétribution.

Art. 4. La Société est régie par un comité administratif composé de :

Un Président,
Un Vice-Président,
Un Secrétaire,
Un Trésorier,
Et quatre Administrateurs.

Art. 5. Le comité gère les affaires de la Société et veille à l'exécution des statuts. Il ne peut délibérer que pour autant que quatre membres au moins, soient présents; en cas de partage la voix du président est prépondérante.

Art. 6. Le président a la police des séances; il dirige les discussions, recueille les votes et en proclame le résultat; il convoque le comité administratif chaque fois qu'il le juge nécessaire ou sur la demande de trois membres du comité; il convoque également la Société en assemblée générale sur la demande du tiers des membres de la Société. Il signe

les procès-verbaux et tous les actes de la Société conjointement avec le secrétaire.

Art. 7. Le vice-président remplace le président en cas d'absence. A défaut du président ou du vice-président, l'assemblée est présidée par le membre le plus âgé.

Art. 8. Le secrétaire rédige les procès-verbaux et les transcrit après adoption sur un registre spécial; il est chargé de la correspondance, des convocations, circulaires et autres écritures courantes de la Société.

Art. 9. Le trésorier est chargé d'effectuer les recettes et dépenses de la Société.

Tout payement doit être ordonnancé par le président et un administrateur.

Le trésorier rend à l'assemblée générale un compte de sa gestion; il doit également rendre compte de l'état de la caisse chaque fois que le comité administratif l'exigera.

Art. 10. Les administrateurs prêtent leur concours actif à la Société.

Chapitre II. — *Des assemblées et des élections.*

Art. 11. Le comité administratif est élu pour trois ans; il se renouvelle par tiers tous les ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 12. Les élections ont lieu à l'assemblée générale de janvier, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Art. 13. Il y a au moins deux assemblées générales par année; l'une en janvier l'autre en juillet. Dans la première il sera rendu compte de la situation de la Société et de l'état de la caisse.

Chapitre III. — *Admissions, démissions, exclusions.*

Art. 14. Toute personne qui désire être admise dans la Société doit se faire présenter par un membre effectif au comité administratif qui l'admet ou la refuse au scrutin secret et à la majorité des voix.

Art. 15. Les nouveaux membres doivent acquitter leur rétribution endéans le mois de leur présentation; tout membre qui sera accepté après le 1er juillet ne payera que trois francs pour le reste de l'année.

Art. 16. Les démissions doivent être adressées par écrit au comité administratif.

Art. 17. Toute personne qui par un acte ou des motifs quelconques se serait rendue indigne de faire partie de la Société, sera exclue par le comité qui en décidera à la majorité des voix ; le membre sera entendu dans ses moyens de défense et pourra recourir à l'assemblée générale qui sera sur sa demande convoquée à cet effet, endéans le mois.

Chapitre IV. — *Expositions, conférences.*

Art. 18. La Société donnera chaque fois qu'elle le jugera utile, une exposition des produits de l'agriculture et de l'horticulture.

Art. 19. L'époque, la durée, les conditions et le programme des expositions sont arrêtés par le comité et discutés en assemblée générale.

Art. 20. Les concours ont lieu entre sociétaires; toutefois le comité pourra, lorsqu'il le juge convenable, admettre aux concours les exposants non sociétaires.

Art. 21. Un jury, nommé par le comité, est appelé à juger définitivement et sans appel les produits exposés.

Art. 22. La Société donnera des conférences publiques et autant que possible en français et en flamand, sur l'agriculture et l'horticulture théorique et pratique, la plantation, la taille des arbres, sur la botanique et la physiologie végétale appliquées à l'agriculture et l'horticulture et en général à tout ce qui s'y rattache. Le choix des professeurs, la date et le lieu de ces conférences sont arrêtés par le comité administratif.

Dispositions générales.

Art. 23. Les présents statuts sont déclarés obligatoires à partir de ce jour; ils ne peuvent être modifiés qu'après un an, sur la demande du comité administratif ou d'un tiers des membres effectifs et en assemblée générale convoqués à cet effet.

Le comité décidera sur tous les cas non prévus par le présent règlement. Ces décisions seront obligatoires pour tous les membres jusqu'à la première assemblée générale qui les ratifiera.

Dispositions transitoires.

Par dérogation à l'art. 11, le comité administratif actuel sera renouvelé en entier à la prochaine assemblée générale de janvier.

Ainsi adopté en assemblée générale des membres fondateurs le 14 août 1862.

Le Président,
A. Willems.

Le Secrétaire,
L. Lubbers.

Les membres fondateurs :

MM. J. F. Michiels,
Delaute,
Van Assche,
A. Haeseleers,
Loris,
H. Douterluigne,
V. Capouillet,
A. Cattier,
H. Louis,

MM. Gerber,
P. Demoor,
A. Hàlhin,
F. Willems,
Anoul Van Elewyck,
P. Lauters,
Méaux,
Carion.

Lors de la première assemblée générale, en janvier 1863, M. Lubbers, secrétaire, a lu le rapport suivant :

La *Société des Conférences agricoles et horticoles d'Ixelles* compte à peine six mois d'existence et cependant nous pouvons affirmer que le succès qu'elle obtient dépasse toutes les prévisions. Tout le monde a compris l'importance du but qu'elle veut atteindre et nous sommes heureux de constater que l'appui sympathique de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science lui est acquis.

Nous avons pu, Messieurs, lors de l'installation de la Société nous convaincre du zèle et du dévouement dont ses membres sont animés et les nombreux envois des produits qui ornaient le local prouvaient les ressources que notre canton possède.

L'administration communale d'Ixelles dont la bienveillance nous est assurée, a généreusement mis à notre disposition les locaux nécessaires à nos conférences.

Grâce au zèle des membres fondateurs, la Société a été rapidement organisée et peut désormais travailler avec sécurité aux utiles travaux pour l'accomplissement desquels elle a été fondée.

Le concours éclairé des professeurs et des praticiens distingués dont l'adhésion nous est acquise, donnera à nos conférences un attrait tout particulier et leurs bons résultats ne tarderont pas à prouver leur utilité et leur importance.

L'assemblée ayant ensuite nommé son comité définitif, la Société est entrée dans la première période de son existence.

Première période de 1863 à 1866.

La Société a été placée pendant cette période sous la direction de :

MM. De Cock, L. A., *président.*
Ant. Willems, *vice-président.*
Michiels, *trésorier.*
Lubbers, L., *secrétaire.*
Halkin, *administrateurs.*
De Moor, »
Besme, »
Anoul-Van Elewyck, »
Aubanel, »
Willems, Ferd., »
Decharneux, »

Il a été reçu 76 membres pendant cette période. En 1863, la Société a organisé sa première exposition dont les résultats statistiques sont énumérés plus loin, et ont permis de constater qu'elle poursuivait avec des efforts bien marqués la voie du progrès qu'elle s'était tracée dès son origine. Le comité administratif n'avait rien négligé du reste, pour donner à la Société cette activité intellectuelle qui en horticulture comme dans toutes les sciences, sert de guide à la pratique et sans laquelle les meilleures institutions doivent inévitablement tomber en désuétude.

Les conférences réussissaient complètement et répondaient dès le début aux exigences du moment. Dès ses premiers pas, la Société a essayé de combattre l'ignorance et la routine qui trop souvent président aux travaux horticoles. Les cours ont été suivis avec assiduité par un grand nombre d'auditeurs.

En 1864, l'importance des cours a été remarquable. Le but et l'utilité de l'histoire naturelle et la différence entre les corps bruts et les êtres vivants, ont été expliqués par M. Arn. Driesen qui a examiné, en outre, les tissus composant les diverses parties des plantes, et la circulation de la sève. — La source de la chaleur, la température des végétaux, l'influence des météores aqueux, les causes qui modifient la température de l'air, sont successivement exposées par M. Perrin. — Le traité populaire de denrées alimentaires du capitaine du génie Squilier, fait l'objet d'un compte rendu et est analysé par M. Aubanel qui donne également un aperçu général sur les principales découvertes et améliorations agricoles et horticoles faites en Belgique et à l'étranger pendant l'année 1863. — L'architecture des jardins est traité par M. Benne. — Les autres conférenciers s'occupent de toutes les parties essentielles de l'arboriculture fruitière, et complètent la théorie par la pratique ; de nombreuses démonstrations ont lieu dans les jardins des amateurs ixellois.

De plus, les fruits mal dénommés ou dont la désignation était inconnue, ont été dégustés après les séances de la période d'hiver. Plusieurs arboriculteurs distingués ont bien voulu, pour cet objet, accorder le concours de leur expérience. Quatre séances ont spécialement été consacrées à cet objet, et de nombreuses erreurs ont pu ainsi être redressées.

Par arrêté du 24 février 1865, n° $\frac{3388}{49867}$ du ministre de l'intérieur, la Société a reçu la direction des conférences publiques sur la culture et la taille des arbres à fruits instituées à Ixelles.

Pendant ladite année, les conférences se sont renfermées dans le programme officiel adopté par le gouvernement. A dater du 14 mai, les professeurs MM. De Moor et F. Willems ont traité après chacune des conférences, des opérations de la taille d'été.

Vers la fin de 1855, des dissentiments s'étant élevés entre des membres de l'administration et entre des conférenciers, la direction s'est modifiée et il en est résulté une seconde période dans l'existence de la Société.

2me période.

A partir de 1866, l'administration a été confiée à

MM. Ant. Willems, *président.*
Besme, *vice-président.*
Decharneux, *trésorier.*
Willems, Ferdinand, *administrateur.*
Dufer, »
Blancquaert, »
Larock, »
Van Goethem, »
De Fré, »

Des conférences analogues à celles de 1865 ont été données et la Société a organisé sa deuxième exposition, avec le concours de la commune.

Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. De jeunes horticulteurs ou industriels y reçurent leurs premières distinctions. La présence dans le jury, des présidents et secrétaire des Sociétés d'horticulture de Bruxelles et de sa banlieue resserra l'union qui existe parfois et qui devrait exister toujours entre les membres de la famille horticole.

Le concours des produits de culture maraîchère a été remarquable; le premier prix a été décerné, à l'unanimité, à M. Wiringer, fils, qui avait réuni une collection aussi nombreuse que méritante. La collection de Pétunias de M. Ant. Willems, a rencontré la même unanimité.

Plusieurs médailles ont été accordées par acclamation. Les raisins de serre de M. De Goes, les Fuchsia en fleurs de M. Cornelissen, père, les Fougères exotiques de M. Ant. Willems, les Roses coupées de

M. Van Assche ont mérité cet honneur. Le conseil d'administration a, de plus, dû mettre quatre médailles de vermeil supplémentaires à la disposition du jury qui les a décernées respectivement à la collection de 60 Conifères de Mme Ve Van Laethem; aux plantes à feuilles panachées de M. Demessemacker; aux Fougères en arbres, l'*Alsophilla exelsa* et le *Sibotium Schiedei* de M. Willems; aux Ilex de M. Douchet. La médaille d'honneur de vermeil a également été décernée par acclamation à M. Ant. Willems.

Si ces distinctions brillantes prouvent la haute satisfaction du jury, elles témoignent d'une manière irréfutable la valeur des produits exposés. Les autres résultats sont consignés dans un tableau récapitulatif.

MM. Aubanel et Decharneux s'étant retirés en 1866, ont été remplacés respectivement par MM. Van Goethem et Dufer qui ont cédé leurs places d'administrateurs à MM. Derely et Ronflette.

Ainsi recomposé, le conseil d'administration a pu maintenir et fortifier les conférences en 1867 et, cédant à un vœu unanimement exprimé, il a organisé la troisième exposition de la Société, avec le concours du gouvernement et de la commune.

L'exposition était divisée en deux grandes parties qui se subdivisaient en un grand nombre de concours particuliers; ceux-ci se groupaient en des concours généraux. La première division a été dédiée à Sa Majesté le Roi Léopold II, protecteur auguste de l'agriculture, tandis qu'il a été respectueusement fait hommage de la deuxième division (horticulture) à Sa Majesté la Reine Marie-Henriette, notre gracieuse souveraine.

Les renseignements statistiques donnent un aperçu de l'importance de cette exposition qui n'a pas eu moins de 60 exposants, 107 envois et 84 distinctions, dont une médaille d'or.

Le 16 juin 1867, la Société a fait une excursion à Courcelles à l'effet de constater les résultats obtenus au moyen de la taille longue préconisée par M. Gillekens, actuellement directeur de l'école d'horticulture de l'Etat à Vilvorde.

Ceux des membres de la Société qui ont pu se rendre chez cet habile arboriculteur, se sont convaincus *de visu* de l'excellence de sa méthode, ils ont de plus, assisté à une conférence des plus intéressantes sur le pêcher, dont la culture a été expliquée avec cette clarté, cette intelligence et cette éloquence persuasive qui ont placé M. Gillekens, au rang de nos premiers conférenciers.

Le rapport suivant a été rédigé au nom de la Société, au sujet de cette excursion.

Rapport concernant l'excursion à Courcelles.

Faut-il adopter la taille courte, la taille longue ou la non-taille?

Telle est la question qui est à l'ordre du jour parmi les arboriculteurs et les amateurs et qui divise profondément le monde professoral de l'arboriculture fruitière.

Pourtant la vérité nous semble facile à rechercher. Les arbres sont des témoins dont le témoignage ne saurait être entaché de camaraderie. Adressons-nous donc à eux; constatons d'abord leur état; demandons leur ensuite, à quelles causes sont dues leurs formes sveltes et rationelles, leur végétation luxuriante, leurs productions fruitières. Et si des arbres, nous passons à ceux qui les ont élevés; si nous demandons à ces derniers quelles méthodes ils ont employées; quels sont les auteurs ou plutôt les traités qui leur ont servi de guide, alors la vérité apparaîtra à nos yeux et rien ne saurait nous détourner du devoir de la proclamer.

Depuis quelques temps l'attention de la Société des conférences agricoles et horticoles d'Ixelles a été attirée entr'autres, sur le système préconisé par M. Gillekens, professeur, membre honoraire de la Société et auteur d'un traité et de nombreux écrits sur la matière. Des discussions passionnées, des comptes-rendus et des rapports importants sont venus tour-à-tour nous convaincre qu'il était de notre devoir d'entrer en lice, de nous joindre à ceux qui combattent dans l'intérêt de la science de la culture et d'apporter dans le débat tout le calme et l'impartialité dont nous sommes susceptibles. C'est dans ce but que le comité et quelques uns des membres militants de la Société se sont rendus, le 16 juin, à Courcelles, pour y examiner les arbres élevés et soignés sous la direction de M. Gillekens.

Tout d'abord, nous avons constaté que le jardin dirigé par cet éminent arboriculteur, est établi dans d'excellentes conditions, quoique le terrain ne soit pas de toute première qualité; que les murailles qui l'entourent, sont très-élevées et propres à recevoir les grandes formes en espalier; que les Pyramides et les contre-espaliers des plates-bandes qui cotoient les allées, sont éloignées des murailles de manière que celles-ci ne puissent nuire à leur végétation; que les formes adoptées joignent l'utile à l'agréable et donnent au jardin un caractère majestueux. Ensuite, que par les procédés employés, les arbres prennent exactement la forme qu'on avait projeté de leur donner; ainsi, par exemple, les branches charpentières des grandes formes des pêchers en espalier recouvrent avec exactitude les tracés sur la muraille; que les espaliers en cordons obliques garnissent en moins de 4 ans, la totalité de l'espace qui leur est réservé; que le pallissage à la loque y est employé pour les espaliers à l'exclusion des ligatures en osier.

Si nous passons aux résultats du mode de culture de M. Gillekens nous avons reconnu :

Pour le Pêcher. — Qu'il n'existe aucun vide dans les grandes formes (Palmettes simples, Palmettes doubles, Candelabres); qu'en inclinant, lors du palissage en vert, les branches à fruit le long des branches-mères, on peut augmenter le nombre de celles-ci; que l'arbre ne se dégarnit pas à la base et que les productions fruitières sont bien espacées; que les cordons obliques et verticaux en espalier conviennent admirablement et que la végétation de ceux greffés sur Abricotier est luxuriante; qu'il est nécessaire de faire usage des abris.

Pour le Poirier. — Que les branches de prolongement des pyramides ordinaires ne doivent être taillées que pour fortifier la branche alors que celle-ci doit se maintenir sans tuteur; qu'en leur appliquant la taille longue, les branches de prolongement développent encore assez facilement les yeux de la base et que les productions fruitières dont elles se couvrent se maintiennent bien, tant dans le bas de l'arbre que dans le haut; de plus, que l'arbre ne s'élève pas démésurement ainsi que cela a lieu pour les arbres taillés courts dont la flèche s'emporte aisément. Que les branches de prolongement des pyramides à aîles ne sont pas taillées parce qu'elles sont palissées sur des tuteurs, qu'ainsi elles acquièrent rapidement les dimensions voulues, que tous leurs yeux se développent et se mettent à fruits et que par la greffe en approche, la sève s'équilibre dans toutes les parties de l'arbre. Que les cordons obliques ou verticaux atteignent en 3 ou 4 ans, toute leur longueur et sont couverts de fruits de bas en haut; que des arbres de même âge et de même variété, plantés à la même époque, sont magnifiques en cordons verticaux alors qu'ils ne donnent encore aucun résultat sous la forme en pyramide; que les diverses formes de palmettes ne laissent rien à désirer, mais que celles-ci exigent pour compléter la charpente de l'arbre, le double du temps nécessaire au cordon et n'est, par conséquent, pas recommandable pour ceux qui veulent obtenir rapidement du fruit.

Pour l'abricotier. — Que la forme en cordon oblique est très-recommandable et que le remplacement d'un arbre mort ou d'une partie de prolongement se fait sans aucune difficulté.

Pour le prunier. — Que la forme en cordon oblique conduit à des résultats extraordinaires : tous les yeux se développant et donnant de nombreuses productions fruitières.

Pour la vigne. — Que le système de la taille longue donne d'excellents résultats pour toutes les formes en plein air et que les autres modes de taille sont parfaitement appliqués.

Pour le groseillier à grappes. — Que la forme candelabre à 5 branches est parfaite et des plus gracieuses et que toutes les branches sont surchargées de fruits.

Nous avons observé que dans les plantations de cordons obliques,

on doit avoir soin de séparer les espèces faibles des espèces vigoureuses, parce que leur végétation différente forme un contraste désagréable lorsque les espèces sont mêlées.

Il nous a été donné en outre d'assister à une conférence de M. Gillekens qui a traité théoriquement et pratiquement l'opération du pincement des différentes espèces d'arbres fruitiers. Pendant plus d'une heure, malgré un temps pluvieux, un auditoire d'environ 200 personnes de tout rang et de tout âge a suivi religieusement les démonstrations du professeur dont les qualités se résument comme suit : savoir, méthode, expressions simples et exactes, modestie de langage, de gestes et de pensée, habileté pratique.

En un mot, la Société a eu le bonheur d'entendre un véritable professeur et de voir un jardin fruitier admirable.

Parmi les membres de la Société qui ont fait partie de l'excursion, il en est qui partageaient depuis longtemps les principes professés par M. Gillekens ou qui s'étaient ralliés récemment à sa méthode ; d'autres, adversaires de celle-ci, n'ont pas tardé à se convertir. Aussi en quittant Courcelles, les excursionnistes ont-ils décidé, *à l'unanimité*, de publier le compte-rendu de leur visite et d'engager tous les amateurs à les imiter.

Au nom du comité :

Le secrétaire, F. Van Goethem.

Le président, Ant. Willems.

Expositions.

La 1e exposition a eu lieu les 9, 10 et 11 août 1863, au théâtre Molière. Les exposants étaient au nombre de 40. Le catalogue comprenait 24 concours; il y a eu 77 envois; l'on a accordé 67 distinctions dont 59 relatives à la floriculture, 8 à l'agriculture, 2 à la pomologie et 8 à l'industrie.

Le *Tapeinotes Caroliniæ*, Brésil, 1863, a été exposé par M. Lubbers. Les plantes nouvelles de semis comprenaient un Fuchsia, *Triomphe de Mertens* et un Hibiscus rose, semis de 1862, exposés respectivement par MM. Mertens et Drugman.

Le jury se composait de MM. Van den Ouwelant, président, Bauman, Gailly, Ch., Galoppin, Louis, Mottin et Wesmael, secrétaire.

Tableau des récompenses décernées.

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN OR.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.	MENTION HONORABLE.	TOTAL.
MM.						
Mertens		1	2			3
Vervliet			3	2		5
Lubbers		2		2		4
Aubanel			1			1
Willems, Ant.			1	1		2
Drugman			2	3		5
De Cock, L. A.		1				1
Willems, Ferd.			1			1
Halkin		1				1
Clément			2	1		3
Van Rentergem			2			2
De Beuckelaere		1				1
Coene				1		1
Medaer		1				1
Demoor			1	1		2
Jacqmotte			2	1		3
Vrancken			1		1	2
Douchet			1	2	1	4
Vanderwée		2	2			4
Vanden Ouwelant		1				1
Cornelissen		1		1		2
Vander Maelen		1				1
Bruylant			1	1		2
Barbanson			1			1
Van Rysselberg				1	2	3
Elsier				1		1
Michiels				1		1
De Craen				2		2
Claeys				1		1
Willems (Mme Ant.)				1		1
Haeseleers				1		1
Willems (Mlle M.)				1		1
Van Heghe				1		1
Ryckaert				1		1
Vander Meulen					1	1
Totaux		12	23	27	5	67

La 2e exposition a eu lieu les 12, 13, 14 et 15 août 1866, avec le concours de la commune, dans les locaux de l'école communale, rue Sans-souci. Les exposants étaient également au nombre de 40. Le catalogue comprenait 36 concours; il y eu 69 envois; l'on a accordé 64 distinctions, dont 48 relatives à l'horticulture, 4 à l'agriculture, 4 à la pomologie et 8 à l'industrie.

Les plantes nouvelles exposées par M. L. De Smet n'ont malheureusement pas été dénommées dans le catalogue, à l'exception toutefois

du Phlox, *Princesse royale*. M. Middeleer, fils, a exposé un Fuchsia *Gustave Vaëz*.

Les planches et dessins de botanique de Mme Piré et la *Flore analytique du Brabant* de MM. Piré et F. Muller, ont concouru et obtenu des médailles d'argent. Le jury était composé de MM. De Beucker, président, Barbanson, Burvenich, De Smet, Lubbers, Muller, Vanden Ouwelant, Wiringer père, et Ch. Devis, secrétaire.

Tableau des récompenses décernées.

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN OR.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.	MENTION HONORABLE	TOTAL.
MM.						
Wiringer, fils		2				2
Dechœrneux			1			1
Adam			1			1
Hap, Félix				1		1
De Lanois				1		1
Willems, Ant.		4	10	1		15
Willems, Ferd.		1				1
De Smet, Louis.		1	2			3
Van Riet			2			2
Barbanson		1	3			4
Van Steene.				1		1
Thuriaux			1			1
Cornelissen, H.		1				1
Middeleer, fils			1	1		2
Toovey, A.			1			1
Van Assche			2			2
Beaucarne		1				1
Stevens				1		1
Gheude				1		1
Van Laethem		1				1
Barthels				1		1
Demessemaeker		1				1
Vanden Ouwelant			2			2
Douchet.		1				1
De Borger			1			1
Buquet, A.			1			1
Protin			1	1		2
Guerette			1			1
Nuller				1		1
Belmans.				1		1
Van Grensven				1		1
Muller, J.			1			1
Aubanel.			1			1
Willems (Mme Ant.)			1			1
Piré (Mme)			1			1
Piré et Muller			1			1
Ryckaert			1			1
De Goes.		1				1
Gennotte			1			1
Totaux.		14	35	15		64

La troisième exposition a eu lieu les 11, 12, 13, 14 et 15 août 1867, avec le concours du gouvernement et de la commune d'Ixelles, dans les vastes locaux et jardins de l'Hospice Van Aa, chaussée de Boendael.

Les exposants étaient au nombre de 60; il y a eu 55 concours et 107 envois, 84 distinctions ont été accordées dont 22 pour l'agriculture, 54 pour l'horticulture, 1 pour la pomologie et 7 pour l'industrie.

Parmi les plantes nouvelles, on a remarqué les *Maranta Veitchii, splendida, Lindinii, Pavonia;* le *Phormium tenax* fol. var.; le *Fitonia argyroneura;* le *Clivia nobilis* fol. var.; le *Raphis flabelliformis* fol. var. exposés par L. Bruylant, fils. La première division du jury, se composait de MM. Muller, F., président, Allard, Alf., Burvenich, De Brichy, Gillekens et Barbanson, secrétaire. — La seconde division était composée de MM. L. De Smet, président, Allard, J., Gailly, Ch., Van Riet, Vervliet et Lubbers, secrétaire.

Les publications désignées ci-après, ont concouru avec succès puisqu'elles ont obtenu des médailles d'argent.

1° Les *Annales de l'horticulture en Belgique*, publiées par MM. Gillekens, H. Spruyt et A. Driesen.

2° Divers ouvrages publiés par M. Burvenich.

Tableau des récompenses décernées.

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN				MENTION HONORABLE.	TOTAL.
	OR.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.		
1re DIVISION.						
MM.						
De Borger		1	1			2
Maquet		1		3	1	5
Vandermeulen, C.				1		1
Vandermeulen, F.			1			1
Robillard		1		1		2
Vandervelde			2			2
De Groef					2	2
Van Rysseghem père			2	2		4
Wendelen, Ch.			1			1
Posschier					1	1
Anneessens			1			1
De Becker				1		1
Barbanson			1			1
Buquet			1			1
Henrard			1			1
Heye			1			1
Simoens				1		1
Gennotte				1		1
Lyssens (Mlle)				1		1
Total.		3	12	11	4	30

NOMS DES EXPOSANTS.	MÉDAILLES EN OR.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.	MENTION HONORABLE.	TOTAL.
2e DIVISION.						
MM.						
Denies	1		1			2
De Craen		1				1
Van Laethem (Ve)		1				1
Willems (Mme Ant.)			2			2
Ryckaert, N.			4			4
Demesmaeker				1		1
Cornelissen, H. (père)		1	1			2
Cornelissen, V. (fils)				1		1
Barbanson			2	1		3
Willems, Georges				1		1
Larock			1			1
Van Baerlem			1			1
Middeleer, Is. (fils)				1		1
Van Elewyck (Mme Anoul)			1			1
De Kerck, G.				1		1
Van Risseghem (fils)				1		1
Tobin (Mlle)					1	1
Willems (frères)			2			2
Maesen			1	1		2
David			1			1
Van Steene			1			1
Mesmaeker			1			1
Herrebos				1		1
Aubanel			1			1
Leblicq (Mlle)			1	1		2
Protin			1			1
Vandervinnen (fils)		1				1
De Beauffort (le comte)		1		1		2
Van Riet		2				2
De Craene		1				1
Bruylant, L.		1	2			3
Willems, Ant.		1				1
Duysberg			1			1
Van Dievoet			1			1
Willems, Alice			1			1
Carmouche				1		1
Vanden Eynde, Romain			1			1
Gillekens, Spruyt et Driesen			1			1
Burvenich			1			1
Total général	1	13	42	23	5	84

En résumé, les 3 expositions données jusqu'à ce jour, présentent les renseignements statistiques ci-après :

DÉSIGNATION DES EXPOSITIONS.	NOMBRE DES CONCOURS.	NOMBRE DES EXPOSANTS.	ENVOIS.			RÉPARTITION DES DISTINCTIONS.					GENRE DE DISTINCTIONS.					
											MÉDAILLES.					
			NOMBRE TOTAL.	COURONNÉS.	NON COURONNÉS.	FLORICULTURE.	AGRICULTURE.	POMOLOGIE.	INDUSTRIE.	TOTAL.	OR.	VERMEIL.	ARGENT.	BRONZE.	MENTION.	TOTAL.
1e exposition, 1863.	24	40	77	67	10	59	8	2	8	67	»	12	23	27	5	67
2e » 1866.	36	40	69	64	5	48	4	4	8	64	»	14	35	15	»	64
3e » 1867.	55	60	107	84	23	54	22	1	7	84	1	13	42	23	5	84
Total. .	115	140	253	215	38	161	34	7	23	215	1	39	100	65	10	215
Moyenne par exposition	38 1/3	46 2/3	84 1/3	71 2/3	12 2/3	53 2/3	11 1/3	2 1/3	7 2/3	71 2/3	1/3	13	33 1/3	21 2/3	3 1/3	71 2/3

NOMS DES CONFÉRENCIERS.	NOMBRE DE CONFÉRENCES.	LANGUE EMPLOYÉE.		RÉPARTITION DES CONFÉRENCES				
		Française.	Flamande.	Floricult.	Arboric.	Botanique	Agricult.	Industrie.
ANNÉE 1863.								
MM.								
De Moor	4	2	2		4			
Willems, Ferd.	8	8			8			
Aubanel	5	5						5
Besme	1	1						1
Wesmael	2	2				2		
Van Rysselberg	1	1					1	
Total. .	21	19	2		12	2	1	6
ANNÉE 1864.								
MM.								
De Moor	10	8	2		10			
Willems, Ferd.	10	10			10			
Aubanel	3	3					2	1
Besme	1	1						1
Driesen, A.	2	2				2		
Perrin	3	3				3		
De Beuckelaere	2		2	1	1			
De Brichy	2	2			2			
Gillekens	2	2			2			
Total. .	35	31	4	1	25	5	2	2

NOMS DES CONFÉRENCIERS.	NOMBRE DE CONFÉRENCES.	LANGUE EMPLOYÉE.		RÉPARTITION DES CONFÉRENCES				
		Française.	Flamande.	Floricult.	Arboric.	Botanique	Agricult.	Industrie.
ANNÉE 1865.								
MM.								
De Moor	5	5			5			
Willems, Ferd.	8	8			8			
Aubanel	2	2					1	1
Gillekens	2	2			2			
Van Santen	1	1			1			
De Beucker	1		1		1			
Total.	19	18	1		17		1	1
ANNÉES 1866.								
Willems, Ferd.	10	10			10			
Aubanel	1	1				1		
Gillekens	2	2			2			
Van Santen	1	1			1			
Hannon	2	2				2		
Burvenich	1		1				1	
Total.	17	16	1		13	3	1	
ANNÉE 1867.								
Willems, Ferd.	8	8			8			
Driesen, A.	2	2				2		
Gillekens	1	1			1			
Van Santen	1	1			1			
Burvenich	1		1				1	
Willems, Ant.	4	4		4				
Hannon	2	2				2		
Total.	19	18	1	4	10	4	1	
RÉCAPITULATION DES ANNÉES 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867.								
De Moor	19	15	4		19			
Willems, Ferd.	44	44			44			
Aubanel	11	11				1	3	7
Besme	2	2						2
Wesmael	2	2				2		
Van Rysselberg	1	1					1	
Driesen, A.	4	4				4		
Perrin	3	3				3		
De Beuckelaere	2		2	1	1			
De Brichy	2	2			2			
Gillekens	7	7			7			
Van Santen	3	3			3			
De Beucker	1		1		1			
Hannon	4	4				4		
Burvenich	2		2				2	
Willems, Ant.	4	4		4				
Totaux.	111	104	9	5	77	14	6	9
Moyenne par année	22 1/5	20 2/5	2 1/5	1	15 2/5	2 4/5	1 1/5	1 4/5

Ixelles, le 8 juin 1868.

Au nom du comité :

Le Secrétaire, F. Van Goethem.

Le Président. Ant. Willems.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU LUXEMBOURG A ARLON[1].

1863.

	MM.
Président.	V. Simon, avoué à Arlon.
Secrétaire.	Montlibert, à Arlon.
Nombre des membres.	40.
Délégués.	Simon et Montlibert.

(1) Voyez *Bulletin* 1864, p. 199; 1865, p. 292; 1866, p. 153.

SOCIÉTÉ ROYALE HORTICOLE DE LIÉGE[1].

JANVIER 1863.

	MM.
Président d'honneur.	Mgr. le prince DE RHEINA-WOLBECK, comte DE LANNOY-CLERVAUX.
Président.	H. GROSJEAN, rentier, quai St. Léonard.
Vice-Président.	Ld LION, ingénieur civil et échevin de la ville de Liége.
Secrétaire.	ALPH. NONDONFAZ, comptable, rue Basse Chevaufosse, 9.
Secrétaire-adjoint.	L. MODAVE, instituteur communal, rue Bertholet.
Trésorier.	A. DELRÉE, fabricant, faubourg Ste Marguerite.
Administrateurs.	J. DAVID, receveur particulier, cloître St. Jean.
	LOUIS DELBAERRE, horticulteur, impasse de la Vignette 20, (Hors-château).
	E. DEFRANCE, étudiant, faubourg Ste. Marguerite.
	V. DONNAY, marchand plombier, rue du pont d'Avroy.
	Gme CLOSSET, carrossier, rue d'Amay.
	Gme JAMIN, entrepreneur, faubourg St. Laurent.
	H. FERETTE, carrossier, faubourg Ste Marguerite.
	J. LAMARCHE, fabricant d'armes, rue Hors-château.
	F. LHOEST, graveur de musique, montagne Ste. Walburge, 58.
	MAWET-POSTULA, horticulteur, rue de Fragnée.
Membres effectifs.	1600.
» *honoraires.*	7 honoraires.
Local de la Société.	La Belle-vue, Thier de la Fontaine.
Délégués. MM.	H. GROSJEAN.
	A. NONDONFAZ.

Rapport.

La Société royale horticole de Liége continue à se maintenir dans une situation prospère et à travailler au développement des différentes branches de l'horticulture.

Au commencement de l'année elle a fait donner à son local un cours complet de la culture et de la taille des arbres fruitiers. Ces conférences, qui ont été données avec succès par M. F. Delsa, horticulteur diplômé de l'école d'arboriculture de Vilvorde, ont été suivies par un nombre assez considérable de jardiniers et amateurs faisant partie de la Société. Le conseil d'administration se fera un devoir de renouveler aussi souvent que possible ces utiles et intéressantes séances.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1863, p. 187; 1864, p. 195; 1865, p. 293; 1866, p. 154.

Le règlement primitif de la Société présentant beaucoup de lacunes, qu'une expérience de plusieurs années a fait ressortir, le conseil d'administration s'est occupé de sa révision complète.

Ce nouveau règlement, dont ci-après la teneur, a été adopté à l'unanimité des membres présents à l'assemblée générale de mars dernier.

La Société a donné cette année trois expositions; une de printemps avec tombola, une d'été et une d'automne, spécialement réservée aux fruits, légumes, etc. Les deux premières, sans être bien remarquables, présentaient néanmoins plusieurs beaux contingents de plantes qui ont fait honneur à beaucoup de nos amateurs et horticulteurs. La troisième, celle d'automne, a été l'une des plus belles et des plus riches que la Société ait organisée depuis sa fondation. Un nombre considérable de cultivateurs, jardiniers et amateurs sont entrés en lice et se sont vaillamment disputé les distinctions énoncées au programme.

Les récompenses décernées à la suite de ces expositions consistent en :

	5	Médailles en vermeil encadrées,	
	21	id.	id. grand module,
	1	id.	id. petit module,
	36	id.	en argent grand module,
	22	id.	id. petit module.
Total	85	id.	plus 4 mentions honorables.

Votre conseil d'administration partage l'opinion émise dans leurs discours, par les honorables vice-président et secrétaire de la fédération, que l'abus des expositions devient aujourd'hui un mal en ce sens que leur répétiton trop fréquente, fatigue les plantes, les exposants et même peut-on ajouter, le public qui les visite. Aussi se propose-t-il dorénavant de ne plus annoncer que deux expositions annuelles, une de fleurs avec tombola et une de fruits et légumes. Dans le but de favoriser au même titre l'exposition de printemps et celle d'été, le système d'alternat sera suivi à leur égard.

L'adoption réciproque de cette règle par les Sociétés d'horticulture, dans les villes où il en existe deux, offrirait le double avantage, au moyen d'une entente commune, de donner lieu chaque année à une exposition de printemps et à une d'été, et de faire disparaître l'antagonisme qui se rencontre parfois entre deux Sociétés similaires, au grand préjudice de la réussite des expositions florales.

En dehors des fêtes horticoles, la Société a offert à ses membres trois brillantes fêtes de nuit dans ses vastes jardins, avec concert d'harmonie, feu d'artifice etc. Ces fréquentes réunions de famille, ont pour heureux effet de resserrer les liens qui existent entre les nombreux membres de notre Société et de maintenir celle-ci dans une situation prospère.

Le Secrétaire,

A. Nondonfaz.

RÈGLEMENT.

Chapitre premier. — *Dénomination, but et composition de la Société.*

Art. 1. La Société horticole de Liége, fondée le 15 janvier 1863, prend désormais le titre de *Société Royale Horticole*, qui lui a été décerné par Sa Majesté le Roi, en août 1866.

Art. 2. Son but est l'encouragement, le développement et le perfectionnement de tout ce qui concerne l'horticulture. Elle s'occupe aussi accessoirement de l'agriculture et de ses produits.

Art. 3. La Société se compose de membres effectifs, de dames patronesses de l'horticulture, de membres honoraires et de membres correspondants.

Art. 4. Les *membres effectifs* seuls ont voix délibérative dans les Assemblées générales. Ils sont admis à concourir pour les différents prix que décerne la Société. Ils ont le droit d'entrer au salon et aux fêtes données par la Société, avec la faculté d'y introduire les Dames de leur famille habitant avec eux et leurs enfants, âgés de moins de 18 ans.

Art. 5. Les *dames patronesses* sont admises par le conseil d'administration sur la présentation d'un ou de plusieurs sociétaires. Elles paient la cotisation des membres effectifs, jouissent de tous les agréments de la Société sans pouvoir prendre part à son administration.

Art. 6. Le titre de *membre honoraire* est conféré à des personnes qu'appellent à cette distinction des services importants rendus à l'horticulture ou à la Société en particulier.

Art. 7. Les *membres correspondants* sont choisis parmi les personnes étrangères à la ville de Liége, dont les connaissances et les communications peuvent être utiles à la Société et au but qu'elle se propose.

Art. 8. La nomination des membres honoraires et des membres correspondants appartient au conseil d'administration.

Sont de droit membres honoraires :

1° L'officier général commandant la division territoriale;

2° Le premier président à la cour d'appel de Liége;

3° Le procureur général;

4° Le gouverneur civil de la province;

5° Le gouverneur militaire de la province;

6° Le président du conseil provincial;

7° Le bourgmestre de la ville.

Art. 9. Les membres honoraires ou correspondants qui désireraient faire partie de la Société en qualité de membres effectifs sont inscrits directement par le secrétaire.

Chapitre II. — *Admissions.*

Art. 10. Pour devenir membre effectif, le candidat doit avoir atteint l'âge de 18 ans, se faire présenter par un ou plusieurs sociétaires, et être admis par l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des suffrages.

Art. 11. La présentation du candidat se fait par écrit sur un registre spécial; elle indique les noms, prénoms, qualité et domicile. L'élection est faite au scrutin secret, quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 12. Il est adressé à chaque membre effectif au moins deux jours avant le ballotage, un bulletin contenant la liste des candidats et le nom des présentants.

Le sociétaire raye de son bulletin le nom du candidat auquel il n'accorde pas son suffrage. Chaque votant, après avoir fait inscrire son nom sur la feuille de présence, remet son bulletin au président qui le dépose dans l'urne.

Art. 13. Le président, avant de déclarer le scrutin fermé, invite les sociétaires qui n'ont pas encore voté, à déposer leur bulletin.

Art. 14. Le bureau sera composé du président, du secrétaire et de trois membres du conseil au moins, et en leur absence, de sociétaires nommés par le président du bureau.

Art. 15. Le dépouillement du scrutin se fait en présence des votants. Le résultat constaté par les scrutateurs est proclamé par le président.

Art. 16. Le candidat qui est admis, en est informé par lettre du secrétaire.

Art. 17. Le candidat non admis ne peut être représenté qu'après l'expiration d'une année; s'il est encore refusé, son rejet est définitif.

Chapitre III. — *Démissions.*

Art. 18. Tout membre qui, avant le premier octobre, n'aura pas donné sa démission par écrit au président ou au secrétaire de la Société, reste de droit sociétaire pour l'année suivante et est tenu comme tel au paiement de la cotisation.

Art. 19. Sera rayé de la liste des sociétaires, celui qui aura refusé de payer sa cotisation et son nom restera affiché au local de la Société pendant trois mois au moins. Il ne pourra être représenté comme candidat qu'après avoir au préalable acquitté les cotisations arriérées.

Art. 20. Tout membre qui, sans quitter la ville, donne sa démission, ne peut être représenté l'année suivante qu'au deuxième ballotage.

Toutefois, les démissions données dans le courant de l'année pourront être retirées, si les membres démissionnaires en font la demande par écrit avant le 31 décembre.

Chapitre IV. — *Finances.*

Art. 21. Les ressources de la Société consistent dans les produits suivants :

A. La cotisation des membres;

B. Les subsides;

C. Les droits d'entrée aux expositions :

D. Les amendes encourues.

Art. 22. Chaque membre effectif paie une cotisation annuelle de quatre francs laquelle est exigible à partir du 1er janvier quelle que soit la date de l'admission. Les membres nouvellement admis paient cette rétribution dans le mois de l'admission.

Art. 23. L'année sociale prend cours le 1er janvier.

Art. 24. Sont exempts de toute rétribution les étrangers dont le séjour en ville ne se prolongera pas au-delà d'un mois.

Sont réputés étrangers, les personnes qui ne sont pas domiciliées dans l'un des cantons de justice de paix de la ville de Liége.

Chapitre V. — *Administration.*

Art. 25. L'administration de la Société est confiée à un conseil de quinze membres choisis parmi les membres effectifs, en assemblée générale, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages. Lorsque la majorité n'est pas acquise au premier tour de scrutin, il est procédé à un ballotage sur une liste double de candidats. En cas de parité de voix, le plus âgé est nommé.

Elle est composée comme suit :

Un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier, un bibliothécaire et neuf commissaires.

Art. 26. Le Conseil est élu pour le terme de deux années. Il se renouvelle annuellement par série dans le courant du mois de janvier; le sort décide la première série sortante qui se compose de huit membres.

Le président fait de droit partie de la seconde série.

Art. 27. Les membres du conseil dont le mandat est expiré, sont rééligibles.

Art. 28. Les membres du conseil, démissionnaires ou décédés, sont remplacés à la plus prochaine assemblée générale; leurs noms sont affichés au local jusqu'au jour de l'élection.

Art. 29. Le conseil fait tous les règlements d'ordre et de détail qui se rapportent aux divers travaux. Il ordonne les dépenses, apure les comptes du trésorier, propose le budget de l'année et rend compte de sa

gestion en assemblée générale dans le courant de janvier. Il nomme et révoque le concierge et lui impose un cahier des charges auquel il est tenu de se conformer en tous points. Il nomme également l'encaisseur en faisant ratifier son choix par l'assemblée générale.

Dans le but d'être agréable aux sociétaires, il peut organiser des parties de plaisir ou d'agrément.

Art. 30. Le président et le vice-président sont nommés en assemblée générale et par scrutins spéciaux.

Le secrétaire, le secrétaire-adjoint, le trésorier et le bibliothécaire sont nommés par le conseil d'administration et choisis dans son sein. Ces six fonctionnaires forment le bureau, lequel est chargé de mettre à exécution les décisions du conseil.

Art. 31. Le secrétaire, le secrétaire-adjoint, le trésorier et le bibliothécaire sont soumis à réélection à chaque renouvellement de leur mandat comme membres du conseil.

Art. 32. Les titres de président, de vice-président et de secrétaire ne peuvent être conférés à des horticulteurs-marchands.

Art. 33. En cas d'absence du président, la séance est présidée par le vice-président, et, à défaut de celui-ci, par le plus âgé des membres du conseil présents.

Art. 34. Le conseil ne tient séance que pour autant que la majorité de ses membres en fonctions soient présents. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages. Cependant, lorsqu'une affaire figure pour la seconde fois à l'ordre du jour, le conseil, après une nouvelle convocation, délibère quel que soit le nombre de membres présents.

Art. 35. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou du secrétaire aussi souvent que l'exigent les intérêts de la Société. Ces fonctionnaires sont tenus de convoquer, lorsque la demande en sera faite par cinq membres du conseil.

Art. 36. Tout membre du conseil qui fait défaut à trois séances consécutives, sans motif légitime, est déclaré démissionnaire si après un avertissement du secrétaire, il ne se rend pas à la séance suivante.

Il est pourvu à son remplacement à la plus prochaine assemblée générale.

Art. 37. Les sociétaires ont la faculté d'assister aux séances du conseil et de prendre connaissance des procès-verbaux, mais ils doivent y garder le silence et s'abstenir de donner des avis sans y être invités; toutefois le conseil discute de droit à huis-clos, lorsqu'il s'agit de questions personnelles.

Art. 38. Deux membres de la même famille jusqu'au 4e degré inclusivement ne peuvent simultanément faire partie du conseil. En cas de parité de voix au scrutin de ballotage, l'aîné aura la priorité.

Art. 39. *Le président* a la police des séances et des assemblées; il veille à l'exécution du règlement, met les questions en délibération,

résume les débats, recueille les suffrages et en proclame le résultat. Sa voix est prépondérante en cas de partage. Il signe tous les actes de la Société conjointement avec le secrétaire.

Art. 40. *Le secrétaire* tient la correspondance et rédige les procès-verbaux tant des assemblées générales que des séances du conseil, ainsi que le rapport annuel. Il convoque l'assemblée sur l'invitation du président et signe toutes les pièces conjointement avec ce dernier.

Art. 41. *Le secrétaire-adjoint* seconde le secrétaire dans ses fonctions et le remplace au besoin.

Art. 42. *Le trésorier* est chargé des recettes et des dépenses de la la Société. Il ne fait aucun payement sans y être autorisé par le conseil.

Il rend compte de l'état de la caisse aussi souvent qu'il y est invité par le conseil et au moins à la fin de chaque semestre.

A la fin de l'année ses livres sont arrêtés en conseil; un tableau indiquant les opérations financières de l'année est exposé au local huit jours avant la première assemblée générale.

Chapitre VI. — *Assemblée générale.*

Art. 43. Les assemblées générales ont lieu les dimanches et jours fériés. Les membres sont convoqués par écrit à domicile deux jours au moins avant celui fixé pour la réunion.

La lettre de convocation contiendra l'ordre du jour des objets qui seront mis en délibération.

Art. 44. La première assemblée générale a lieu dans le courant du mois de janvier; le secrétaire y rend compte de la situation de la Société, et le trésorier y soumet sa comptabilité à l'examen de l'assemblée.

La même assemblée procède au renouvellement ou à la réélection des membres du conseil.

Art. 45. Tout sociétaire a le droit d'interpellation; cependant il doit, avant la séance, communiquer au président le sujet de son interpellation.

Art. 46. Toute proposition faite par quinze sociétaires doit être mise à l'ordre du jour de la plus prochaine assemblée générale par le conseil d'administration.

Art. 47. Toute proposition rejetée en assemblée générale ne peut être reproduite qu'après le délai d'un an.

Chapitre VII. — *Exclusion.*

Art. 48. L'exclusion d'un membre de la Société est provoquée par le conseil d'administration ou par quinze sociétaires.

La demande d'exclusion doit être motivée.

Art. 49. Peuvent être exclus :

1° Celui qui troublerait l'ordre et la tranquilité ;

2° Celui qui refuserait de se conformer au règlement;

3° Celui qui se porterait à des voies de fait envers un associé, le concierge ou toute autre personne employée au service de la Société;

4° Celui qui adresserait publiquement des reproches à un membre du conseil d'administration dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions;

5° Enfin pour tout motif grave.

Art. 50. Le sociétaire dont l'exclusion est provoquée reçoit du conseil d'administration notification des motifs sur lesquels la plainte est fondée. Il est admis à se défendre, soit verbalement soit par écrit dans le délai fixé par la notification.

Art. 51. L'exclusion est prononcée en assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres votants.

Art.52. Tout membre exclu de la Société ne pourra plus être représenté pour en faire partie.

Chapitre VII. — *Expositions.*

Art. 53. La Société ouvre annuellement une ou plusieurs expositions des produits de l'horticulture; des concours sont également établis pour les fruits, les légumes et les objets d'art ou d'utilité qui se rattachent à l'horticulture.

Art. 54. A chaque exposition, la Société décerne des récompenses dont le nombre et la désignation seront réglés par le programme.

Art. 55. Les sociétaires seuls peuvent prendre part à ces concours. Cependant le conseil d'administration peut ouvrir des concours généraux auxquels seront admises à prendre part les personnes étrangères à la Société.

Art. 56. Toutes les collections seront déposées au local de l'exposition sous la direction d'un commissaire, et séparées les unes des autres de manière à ne pouvoir être confondues.

Art. 57. Les exposants sont tenus d'avertir le secrétaire de la Société au moins trois jours avant la date de l'ouverture de l'exposition.

Art. 58. Les plantes et les produits destinés à être exposés devront être duement étiquetés et remis franco au local de l'exposition à l'adresse du président, au jour fixé par le programme.

Art. 59. La plante envoyée comme nouvellement introduite devra être accompagnée de renseignements propres à éclairer le jury.

Art. 60. Chaque collection ou produit isolé sera accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de l'exposant et portant pour suscription, la désignation du concours auquel l'envoi doit prendre part.

Art. 61. Toute collection ou produit que l'exposant aura fait connaître d'une manière quelconque avant la décision du jury sera exclu du concours.

Art. 62. Les exposants devront avoir terminé l'arrangement de leurs produits et être sortis du salon au moins une demi-heure avant l'ouverture de la séance du jury.

Art. 63. Aucun des objets exposés ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition à moins que, pour des motifs plausibles, les commissaires du salon n'en donnent l'autorisation.

Art. 64. Les exposants devront retirer leurs produits au jour déterminé; les envois faits par des étrangers à la ville leur seront réexpédiés à leurs frais ou seront remis à leur fondé de pouvoir.

Art. 65. Les produits mis au concours doivent être la propriété de l'exposant. Toute fraude à cet égard, si elle est prouvée, entraîne la déchéance à tous droits aux récompenses, sans préjudice des mesures que le conseil d'administration pourra prendre. Néanmoins, les jardiniers en maison pourront exposer les produits qu'ils cultivent pour leurs maîtres pour autant que ceux-ci ne concourent pas simultanément pour les mêmes produits.

Art. 66. La plante qui a remporté un prix de belle culture ne peut être reproduite qu'après trois années.

Art. 67. Chaque exposition restera ouverte pendant deux jours au moins. Le public y sera admis moyennant une rétribution à fixer par le conseil d'administration.

Art. 68. Chaque année, lors de l'une des expositions, il pourra être établi, par les soins du conseil d'administration et sous la réserve des autorisations légales, une tombola dont le produit sera affecté à l'achat de plantes ou d'autres objets exposés.

La somme affectée à la tombola se compose d'une allocation portée au budget et du produit de la vente des billets.

Chaque sociétaire qui visite l'exposition a droit à un billet, sur présentation de sa carte-quittance.

Les achats se font le premier jour par une commission de trois personnes désignées par le conseil, et les plantes ou autres objets acquis seront désignées par une étiquette.

Chapitre IX. — *Du jury.*

Art. 69. A chaque exposition, le conseil d'administration nomme un jury chargé de juger les produits et de décerner les distinctions conformément aux programmes des concours.

Art. 70. Ce jury choisit dans son sein le président et le secrétaire.

Art. 71. Le conseil d'administration ne s'immisce en rien dans les

opérations du jury et n'intervient que pour décider les points de contestations s'il s'en élevait ou pour statuer sur des cas non prévus.

Le président seul ou son délégué peut accompagner le jury, s'il est reconnu que sa présence est nécessaire.

Art. 72. Dans le cas où le nombre des membres du jury serait insuffisant, le président peut adjoindre un ou plusieurs jurés supplémentaires.

Art. 73. Les exposants ne peuvent faire partie du jury dans la section où ils sont concurrents.

Art. 74. Aucune plante ne peut être couronnée plus d'une fois à la même exposition.

Art. 75. Les collections exposées hors concours ne peuvent, quelque soit leur mérite, obtenir plus de l'équivalent d'un 2e prix, lorsque des concours dans lesquels ces collections peuvent être comprises sont prévus au programme.

Art. 76. Au jour indiqué, le jury examine les produits présentés et procède au jugement par scrutin secret, séance tenante.

Le dépouillement du scrutin se fait immédiatement.

Art. 77. Immédiatement après les opérations du jury des étiquettes indiquant les noms et domiciles des concurrents, ainsi que le genre de distinction obtenue, seront apposées sur les produits couronnés.

Art. 78. Au moment où le jury entre en fonctions, les membres du conseil veillent à ce qu'aucune personne étrangère au jury ne reste dans la salle pendant les opérations.

Art. 79. A l'ouverture des séances du jury le président donne lecture des art. 69 à 79 du présent chapitre.

Chapitre X. — *De l'ordre et des amendes.*

Art. 80. Les membres du conseil sont chargés de l'ordre des salons et tiennent la main à l'exécution du règlement.

Art. 81. Les plaintes, réclamations ou observations que les sociétaires croiraient devoir faire, doivent être inscrites et signées par eux dans un registre à ce destiné déposé au local. Ce registre sera examiné par le Conseil à chacune de ses séances.

Art. 82. Aucun écrit, imprimé ou liste de souscription ne peuvent être déposés ou mis en circulation au local sans le consentement du Conseil d'administration.

Art. 83. Tout membre qui dégrade un objet appartenant à la Société ou au concierge est responsable du dommage causé.

Art. 84. Est passible d'une amende qui peut varier de 50 centimes à vingt francs, selon la gravité des faits :

A. Celui qui s'écarte de la décence, qui trouble l'ordre ou qui cherche querelle :

B. Celui qui introduit aux fêtes données à la Société, des personnes de la ville n'en fesant pas partie;

C. Tout membre qui refuserait d'évacuer le local à l'heure réglementaire lorsqu'il y sera invité soit par un membre du Conseil, soit par le restaurateur à défaut de commissaire présent.

Art. 85. Par dérogation à ce dernier article, le local de la Société pourra rester ouvert jusqu'à une heure plus avancée les jours de réjouissances extraordinaires à déterminer par le conseil d'administration.

Art. 86. Toute amende est prononcée par le conseil d'administration.

Art. 87. Tout sociétaire à qui une amende aurait été appliquée, en est prévenu par lettre portant la signature du secrétaire.

Art. 88. Celui qui ayant encouru une amende ne l'aura pas payée en mains du trésorier dans le délai de quinze jours à dater de l'information qui lui aura été donnée, cesse de plein droit de faire partie de la Société.

Art. 89. Tout membre qui cesse de faire partie de la Société en vertu de l'article précédent ne peut subir l'épreuve d'un nouveau ballotage qu'après le délai d'un an et après avoir préalablement acquitté le double de l'amende qu'il avait encourue.

Dispositions générales.

Art. 90. Le local de la Société est ouvert aux sociétaires et à leurs familles tous les jours de l'année, depuis 7 heures du matin jusqu'à minuit.

On entend par famille, les dames habitant sous le même toit et leurs enfants âgés de moins de 18 ans.

Art. 91. Les enfants ne peuvent fréquenter le local de la société sans être accompagnés de leurs parents ou d'une bonne munie de la carte du sociétaire.

Art. 92. Il est expressément défendu de fouler les parcs, de couper les fleurs, les fruits ou les arbustes croissant dans les jardins. Les parents sont responsables des dégâts causés par leurs enfants et leurs domestiques.

Art. 93. Le sociétaire qui introduit un étranger est responsable des actes contraires au règlement, que celui-ci peut commettre.

Art. 94. La Société ne pourra être dissoute que sur une proposition émanant du conseil d'administration, adoptée par les trois quarts des membres effectifs présents à l'assemblée générale convoquée à cet effet.

Art. 95. En cas de dissolution, l'avoir de la Société sera réalisé et versé au bureau de bienfaisance.

Art. 96. Aucun changement de local ne peut avoir lieu sans l'assentiment de l'assemblée générale convoquée à cet effet.

Art. 97. Tout sociétaire qui vient à subir une condamnation judiciaire infamante est immédiatement rayé de la liste des membres.

Art. 98. Toute modification au présent règlement devra être proposée en assemblée générale par 15 membres effectifs au moins ou au nom du conseil d'administration et affichée au local pendant un mois.

Art. 99. Chaque sociétaire, à son entrée dans la Société, recevra un exemplaire du présent règlement, dont par cela même il est censé connaître toutes les dispositions.

Art. 100. Toute contestation relative à l'interprétation du présent règlement sera jugée par l'assemblée générale.

Dispositions transitoires.

Art. 101. Toutes dispositions de l'ancien règlement, contraires ou non reproduites aux présents statuts, sont abrogées.

Art. 102. Le présent règlement sera exécutoire à dater du jour de son adoption par l'assemblée générale.

Arrêté en assemblée générale, le 24 mars 1867.

Par l'assemblée :

Le Secrétaire, A. Nondonfaz.

Le Président, H. Grosjean.

Relevé des récompenses décernées par la Société royale horticole de Liége, dans le courant de l'année 1867.

Nos	NOMS DES LAURÉATS.	MÉDAILLES EN VERMEIL ENCADRÉES.	EN VERMEIL GRAND MODULE.	EN VERMEIL PETIT MODULE.	EN ARGENT GRAND MODULE.	EN ARGENT PETIT MODULE.	MENTIONS HONORABLES.	TOTAL.
	MM.							
1	Mawet-Postula, horticulteur, à Liége . .	1	4		2			7
2	L. Delbaerre, horticulteur, à Liége. . .		1		2	1		4
3	De Zantis, rentier, à Liége		3	1	3	2		9
4	Louis De Smet, horticulteur, à Gand . .		2		1	1		4
5	H. Ferette, amateur, à Liége		1		5			6
6	J. Ernotte, horticulteur, à Liége . . .				1			1
7	N. Demet, cultivateur, à Ans	1			6	1	1	9
8	G. Grobben, jard. chez le Cte d'Argenteau.				1	2		3
9	Jacq. Ruth, horticulteur, à Liége . . .					1		1
10	Jeunehomme de Paix, rentier, à Liége. .					2		2
11	L. Lorio, père, cultivateur, à Liége. . .					1		1
12	P. Warlet, horticulteur, à Liége . . .				1	1		2
13	G. Dozin, horticulteur, à Liége. . . .				1			1
14	G. Moetmans, jardinier, à Liége . . .					1		1
15	V. Monville, jardinier chez M. de Sauvage.	1			1			2
16	L. Nizet, pépiniériste à Coronmeuse (Liége)		1		1			2
17	J. Walthéry, jardinier au rivage en Pot .		3			1		4
18	H. Mawet et frère, horticulteurs, à Liége .				1			1
19	F. Helsens, horticulteur, à Liége . . .					1		1
20	Geens-Persiaux, fabricant poëlier, à Liége.				1	1		2
21	Lovinfosse-Defrècheux, faubourg Vivegnis, à Liége				1		1	2
22	L. Genot, jardinier à l'hospice Ste Agathe, à Liége	1	2		3			6
23	L. Libotte, jardinier au rivage en Pot . .	1						1
24	Piedbœuf, amateur, à Jupille		1					1
25	Hordebise, jardinier chez Mme Hauzeur, au Val-Benoît		2					2
26	P.-J. Deprez, jardinier chez Mme la comtesse de Clerembaut, à Quinquempois .				2			2
27	V. Piters, jardinier, à Liége.					1		1
28	Vivario, fils, amateur, à Liége					1		1
29	Eug. Wéry, jardinier chez Mme Nagelmaekers, à Angleur				1			1
30	B. Peek, amateur, à Liége					1		1
31	Lovinfosse-Dallemagne, vigneron, à Liége .					1		1
32	Gerlaxe, pâtissier, à Liége				1			1
33	Pirotte, frères, cultivateurs, à Bressoux .					1	1	2
34	N. Philippe, horticulteur, à Sclessin . .		1					1
35	Aug. Hardy, cultivateur, à Angleur . .				1			1
36	Verviers, à Xhovémont						1	1
	Totaux. . .	5	21	1	36	21	4	88

CERCLE PROFESSORAL POUR LE PROGRÈS DE L'ARBORICULTURE EN BELGIQUE[1].

FONDÉ EN 1864.

	MM.
Président.	VICTOR VANDEN HECKE DE LEMBEKE, ✠ à Gand.
Vice-Présidents.	F. RODIGAS, D. M., professeur, à St. Trond.
	H. J. VAN HULLE, jardinier-chef de l'Université de Gand.
Secrétaire-général.	ÉM. RODIGAS, professeur à l'école d'horticulture de l'État à Gendbrugge-lez-Gand.
Secrétaire-adjoint.	J. DE BRICHY.
Sous-Secrétaire.	L. VANDER BRUGGHEN, ancien professeur de l'école normale de Nivelles, grand'place, à Bruxelles.
Trésorier.	F. BURVENICH, démonstrateur à l'école d'horticulture de l'État, professeur d'arboriculture, à Gendbrugge.
Bibliothécaire.	ÉD. PYNAERT, professeur à l'école d'horticulture de l'État, architecte de jardins, à Gand.
Conseillers.	F. CRÉPIN, prof. de botanique, place Van Artevelde, 25, à Gand.
	L. BODDAERT.
	D. BUISSERET.
	CH. DE VIS.
	PH. DE MOOR.
	FERD. WILLEMS, professeur d'arboriculture, à Ixelles.
Nombre des membres.	Membres effectifs, 157.
	Membres honoraires ou correspondants, 19.
Bureau du Cercle.	Au secrétariat, à Gendbrugge-lez-Gand.
Délégués.	V. VANDEN HECKE DE LEMBEKE, président du Cercle.
	ÉM. RODIGAS, secrétaire-général du Cercle.

Rapport sur la situation et les travaux du cercle professoral en 1867,

PAR ÉM. RODIGAS.

MESSIEURS,

Les prévisions que j'exprimais dans mon rapport de l'année dernière, se sont pleinement réalisées; le résultat a même dépassé mon attente et

(1) Voy. *Bulletin* 1865, p. 295; 1866, p. 157.

la vôtre. Quand, au bout d'une seule année, on peut rappeler l'admission de 200 nouveaux membres, et quand on peut signaler la publication régulière de travaux dont tous ont compris l'intérêt et dont nul ne conteste l'importance, il n'est plus besoin d'affirmer l'énergique vitalité d'une Société assise désormais sur les bases les plus solides. Si vous avez parcouru, Messieurs, les diverses listes des nouveaux membres du Cercle, vous y aurez remarqué deux choses : d'abord, que le Cercle rencontre des adhésions sympathiques dans toutes les classes de la société, chez les hommes appartenant à toutes les positions, et s'intéressant au progrès des cultures. Vous y aurez remarqué ensuite que quelques-uns de nos collègues ont déployé le zèle le plus louable, la plus généreuse activité, pour amener au milieu de nous et associer à vos travaux tous les amis de l'arboriculture et contribuer ainsi à répandre, dans toutes nos provinces, cet art à la fois utile et agréable. A ces champions du Cercle il est juste d'exprimer ici la plus vive gratitude. Je sais qu'ils ne s'arrêteront pas dans la voie où les guident un désintéressement absolu et l'amour de la science; mais il me sera permis d'émettre le vœu de voir leur exemple suivi par nos autres confrères; qu'ils unissent leurs efforts aux nôtres, afin que nos Bulletins s'étendent partout et répandent au loin vos théories et les résultats de vos expériences. Chacun de vous n'a-t-il pas quelque ami qui s'intéresse à vos travaux ?

Le Cercle n'a pas obtenu seulement la sympathie des particuliers; l'État a bien voulu aussi lui accorder un subside, reconnaissant par là l'utilité et l'importance de notre institution. Je suis persuadé, Messieurs, que je me fais l'écho de vos sentiments en offrant au pouvoir l'expression publique de notre plus profonde reconnaissance; l'encouragement qui nous vient de l'administration supérieure, doit vous engager à poursuivre avec ardeur l'œuvre que vous avez fondée, et à laquelle le conseil provincial de la Flandre-Orientale continue également à prêter son puissant appui. Remercions-le sincèrement de sa haute bienveillance.

Ce serait manquer à mon devoir, Messieurs, que de ne pas vous signaler les paroles toutes sympathiques que nous ont adressées les Gouverneurs d'autres provinces, tout en nous exprimant leurs regrets de ne pouvoir, en ce moment, allouer de subside au Cercle. Dans ces paroles, nous aimons à lire une promesse tacite pour l'avenir. Plusieurs communes aussi, celles d'Ath, de Deynze, d'Audenarde, ainsi que plusieurs Sociétés d'horticulture, nous prêtent leur bienveillant soutien. Il en est, parmi ces dernières, qui ont tenu à faire l'échange de leurs publications avec la nôtre, venant ainsi enrichir notre bibliothèque, qui s'accroît chaque jour, grâce à l'obligeance de nos savants correspondants dont nous recevons les utiles ouvrages. Je saisis cette occasion pour prier les publicistes membres effectifs ou correspondants de vouloir bien nous adresser leurs publications.

La table des matières qui ont paru dans les Bulletins de l'année qui

va finir et que vous recevrez incessamment, avec le dernier fascicule, me dispense de vous rappeler les travaux de 1867 et de parler de leur valeur. Les félicitations nombreuses qui ont été adressées au Comité de rédaction, engageront celui-ci à continuer ses efforts pour justifier la confiance de tous. Il est quelques travaux que l'abondance des matières n'a pas permis de terminer ou de publier déjà. Tels sont : l'analyse de l'excellent journal *le Verger*, rédigé par M. Mas; le compte-rendu sur le *Cerisier*, faisant suite à l'intéressant ouvrage le *Pêcher*, par M. de Mortillet; l'histoire de la pomologie; une visite au jardin de Chiswick, et quelques autres.

Je tiens à constater que l'appel que je vous adressai dans mon précédent rapport, quant à votre collaboration plus directe aux *Bulletins*, a été écouté par plusieurs; il est à espérer que l'exemple de ceux-ci trouvera des imitateurs.

Indépendamment de notre réunion d'aujourd'hui, le Cercle a tenu l'importante assemblée du mois d'avril, où il s'est agi de la grave question de la taille et de la non-taille, qui divise encore maintenant un grand nombre d'entre vous, et sur laquelle on ne tardera pas à se mettre d'accord, d'après ce qui semble résulter des derniers articles des Bulletins. Vous avez eu, ensuite, l'utile et belle excursion dans les jardins des environs de Gand, où vous vous êtes trouvés dans une arène libre en présence de très-remarquables spécimens d'arbres traités selon les méthodes rationnelles, et où vous avez parcouru avec plaisir un jardin fruitier que vous avez été unanimes à proclamer le modèle de tout ce qui existe d'analogue en Belgique.

Vous avez le souvenir de cette récente excursion trop présente à la mémoire pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter davantage.

Votre comité, Messieurs, n'a pas été inactif, non plus; il a fait plusieurs démarches dans l'intérêt de notre Société, qui n'ont pas toutes abouti, il est vrai, jusqu'à ce jour, mais dont le résultat ne semble guère douteux et qui ont pour objet entre autres d'augmenter l'importance des Bulletins, par la publication de planches coloriées.

Les dessins de quelques fruits ont déjà paru cette année. Ils seront suivis par ceux des douze meilleures poires de verger à recommander en Belgique. Il serait superflu d'insister sur l'utilité pratique et générale de ce projet. N'oublions pas ici de remercier M. Burvenich qui nous a permis de profiter des planches gravées pour la 3e édition de son livre et ce presque sans frais pour le Cercle.

Comme l'année dernière, Messieurs, le Cercle a été l'objet de quelques attaques dont je ne veux ni rechercher la source, ni qualifier les termes. Il est heureux que les personnes qui y sont désignées, sont trop haut placées pour s'abaisser à répondre; il vaut mieux accueillir des inepties de ce genre par un dédaigneux silence et laisser à d'autres et au temps le soin de vous venger. D'ailleurs, plus rien ne peut entamer désormais

le crédit dont le Cercle jouit, si vous continuez à placer l'intérêt général au-dessus des mesquines questions d'intérêt personnel.

Il me reste, Messieurs. à remplir un pénible devoir, celui de vous rappeler les vides trop nombreux que la mort a faits parmi nous. J'ai eu soin de vous les signaler dans les Bulletins et une occasion récente m'a été donnée de rendre hommage à la mémoire de notre regretté vice-président Ant.-Jos. Gailly; la reconnaissance m'oblige à vous dire quelques mots encore d'Auguste Royer.

Président de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique et placé à la tête de la Commission royale de pomologie, Auguste Royer a rendu de véritables services à l'arboriculture. La publication des *Annales de pomologie belge et étrangère*, à laquelle il collabora dans la plus large mesure, a fait connaître son nom dans l'Europe entière et jusqu'en Amérique. Royer aura contribué à faire apprécier au loin les fruits belges; il sera compté au nombre des plus zèlés protecteurs de l'industrie nationale.

---

*A la Mémoire d'***Antoine-Joseph Gailly**, *Vice-Président du Cercle professoral, par* Em. Rodigas.

Bien qu'il soit difficile de parler de Gailly, cette nature d'élite, cette âme si généreusement trempée, ce cœur si droit et si pur, sans être amené, pour ainsi dire malgré soi, à dépeindre sa bonté, son amour de la justice, sa grande probité, sa loyauté, je tâcherai de me placer à un point de vue spécial, et de retracer l'un des côtés seulement d'une existence, qui fut consacrée presque tout entière à l'horticulture et à l'avancement de cette branche des richesses de notre patrie.

Attaché au parc de Laeken depuis 1822, Gailly y demeura après 1830 et, ayant succédé à son oncle, il fut directeur des jardins royaux sous S. M. Léopold Ier. Ce n'est qu'au mois d'avril 1866 qu'il quitta ce poste, où il se distingua par son habileté et son intelligence. Il se trouva donc pendant près d'un demi-siècle dans une position où il pouvait beaucoup voir et faire beaucoup d'expériences pour se perfectionner dans l'art qu'il aimait. C'est dans le domaine de Laeken qu'il acquit ces solides connaissances qui le firent appeler dans les principales villes du royaume comme juge des concours aux expositions florales ou pomologiques, où son avis n'était jamais méconnu, parce qu'il était toujours impartial. C'est à la renommée de ses talents horticoles qu'il dût la confiance que lui témoigna le gouvernement en l'associant pendant de longues années aux travaux des jurys d'examen de nos écoles d'horticulture, comme membre du jury à l'école de Gendbrugge,

comme membre ou président du jury à celle de Vilvorde. L'étendue de son savoir en arboriculture lui assigna naturellement une place au sein de la commission royale de Pomologie dans laquelle il concourait pour une large part à faire apprécier avec exactitude les produits de la Pomone belge.

Gailly ne s'est point fait connaître, il est vrai, comme écrivain horticole, mais il n'en était pas moins instruit de tout ce qui touche à la culture en général et plus spécialement à celle des essences fruitières. Aussi, ses collègues avaient-ils en grande estime ses observations et sa façon de voir, qui toujours dénotaient une longue pratique dirigée par un esprit juste et réfléchi.

Peu soucieux d'acquérir une réputation qu'il aurait pu facilement étendre, simple par goût, modeste par tempérament, il n'avait qu'une seule chose en vue dans les discussions qui s'élevaient au sujet de l'un ou de l'autre point controversé de la science, il n'y voyait jamais que l'intérêt de la vérité.

Chez lui point de jalousie de métier, point de ridicule mystère, point de ces critiques irréfléchies qui ne trahissent que la prétention ou l'égoïsme! La malveillance et la haine étaient aussi loin de son esprit que de son cœur toujours sympathique aux aspirations généreuses. Comme il applaudissait avec bonheur au zèle qui animait ses jeunes collègues! Comme il s'efforçait d'encourager toutes les tentatives faites en vue de perfectionner les méthodes et les applications pratiques! Toujours on le vit prêt à donner les meilleurs conseils à ceux qui se disposaient à suivre la carrière que lui-même avait embrassée et qu'il parcourut avec une dignité telle qu'on peut affirmer, qu'il honora réellement la profession à laquelle il voua sa vie.

Sans enthousiasme pour les théories nouvelles ou les innovations plus ou moins séduisantes, il se gardait bien d'exprimer pour elles ce superbe dédain qui sied à la routine; mais, ami sincère du progrès, il s'associait volontiers à tout ce qui lui semblait pouvoir être réellement utile.

En 1865, lors de la création du Cercle arboricole dont il fut un des premiers fondateurs, Gailly comprit et s'efforça de faire comprendre à d'autres l'utilité générale en même temps que le charme de cette association, qui devait rallier tant de sympathies et unir en un solide faisceau les amateurs de fruits, ceux pour qui l'horticulture est un besoin ou un délassement, tous ceux enfin qui ont à cœur de protéger l'industrie nationale. Il pressentit le brillant avenir auquel le Cercle était destiné et les importants services qu'il était appelé à rendre au pays. L'un de ses vœux les plus chers, c'était de voir la jeune Société prendre la place de la commission royale de Pomologie qui a cessé ses publications justement appréciées.

Si les prévisions de Gailly n'ont pas été trompées, si avant de mourir il a eu encore la satisfaction de voir l'accroissement rapide qu'a pris

le Cercle, depuis les premiers mois de cette année surtout, il avait le droit de revendiquer une part à ce succès, et je m'acquitte d'un devoir sacré en le reconnaissant. A notre première réunion, il fut proposé de commun accord à la place distinguée où l'appelait sa longue et belle carrière ; aussi, le choix du conseil provisoire a été ratifié en assemblée générale à l'unanimité des suffrages.

Nous avions déjà pu apprécier le vénérable Gailly, lors des réunions du jury d'examen des écoles d'horticulture, et la bonne opinion que nous nous étions formée de ses mérites, n'a fait que se confirmer quand nous l'avons vu à l'œuvre dans les séances du comité, où il se distinguait par son esprit de conciliation autant que par sa franchise. Dans notre Société, nous aimions à l'entourer d'un affectueux respect. Autant le vice-président du Cercle avait su conquérir l'amitié de tous ses confrères, autant le vice-président de la Société philharmonique et l'ancien échevin de Laeken avait inspiré l'attachement et l'estime de tous ses concitoyens.

Au nom de la science qui nous unissait, au nom du Cercle, je suis fier de proclamer les services rendus par Gailly à l'horticulture et à la pomologie belges. Tous nous conserverons son souvenir dans nos cœurs. Nous devons des remerciements chaleureux à la Société philharmonique de Laeken qui, dans une pensée généreuse, a voulu associer le nom du Cercle professoral au sien et l'inscrire sur le monument qui vient d'être élevé à la mémoire de notre regretté vice-président. Né à Ittre le 2 septembre 1805, Gailly est mort à Etterbeek le 17 mai dernier; il était donc âgé de 62 ans.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT A GENDBRUGGE[1].

FONDÉE EN 1849.

Réorganisée par arrêté royal du 25 octobre 1860.

PERSONNEL.

MM. L. Van Houtte, ✠, ✠, directeur.
Émile Rodigas, professeur, maître d'études.
F. Crépin, professeur de botanique.
Éd. Pynaert, professeur d'horticulture.
Fréd. Burvenich, démonstrateur d'arboriculture et de culture maraichère, professeur d'architecture de jardins.
Ch. Van Eeckhout, chef de culture.
Nombre d'élèves en 1866 : 20.
Délégué, M. L. Van Houtte.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. V. vanden Hecke de Lembeke, ✠, président de la Société royale d'agriculture et d'horticulture de Gand et du Cercle professoral d'arboriculture de Belgique.
Hipp. Vande Woestyne, ancien président de la Société Agricole de la Flandre Orientale, ancien membre de la Chambre des Représentants.
Ch. Leirens, secrétaire de la Société royale d'agriculture et d'horticulture à Gand.

Extraits du rapport de M. Leclerc, inspecteur-général de l'agriculture et des chemins vicinaux sur la situation de l'école pratique d'horticulture de Gendbrugge, pendant les années 1864-1866.

I. ORGANISATION. — ENSEIGNEMENT. — DÉPENSES.

Organisation. Les règlements relatifs à l'école pratique d'horticulture établie à Gendbrugge, dans la propriété de M. Louis Van Houtte, n'ont subi, jusqu'à ce jour, que deux modifications peu importantes.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1863, p. 196 ; 1864, p. 204 ; 1865, p. 305 ; 1866, p. 160.

L'une, qui date de l'année 1863, a élevé à 600 francs la rétribution à payer par les élèves, laquelle avait été primitivement fixée à 500 francs par l'art. 20 de l'arrêté royal du 25 octobre 1860.

L'autre a eu pour but de substituer aux art. 62 à 65 du règlement ministériel du 26 octobre 1860, concernant l'examen des personnes qui ont suivi les cours publics sur la taille des arbres fruitiers, des dispositions plus complètes, lesquelles ont fait l'objet de l'arrêté ministériel du 13 mars 1865.

La commission de surveillance est composée, comme précédemment, de MM. Victor Van den Hecke de Lembeke, président, Van de Woestyne et Ch. Leirens, secrétaire. Elle s'acquitte, avec beaucoup de zèle, des délicates fonctions qui lui sont confiées; son président surtout est plein de sollicitude et de dévouement pour l'école.

Pendant l'année 1864, les élèves ont fait une herborisation dans les dunes le 30 mai, et une autre dans les polders, le 19 juin. En 1865, il y a eu une herborisation générale dans les environs d'Aeltre, le 29 juin; le 14 du même mois, les élèves ont visité en corps les principaux jardins des environs de Gand, pour en apprécier les cultures et, le 28, ceux du cours supérieur sont allés avec M. le professeur Pynaert, examiner les arbres fruitiers des jardins de Sleydinge. L'inspection des jardins des environs de Gand s'est renouvelée le 27 juin de l'année suivante, pour les élèves du cours supérieur.

Population de l'école. L'école de Gendbrugge, a été fréquentée par vingt élèves, en 1864, par quinze élèves, en 1865, et par dix-huit, en 1866.

Bourses d'étude. Une partie du subside que le Gouvernement alloue à l'école de Gendbrugge est destinée, par application de l'art. 21 de l'arrêté organique, à venir en aide aux jeunes gens qui ne sont pas en état de payer le prix intégral de leur pension et qui se distinguent aux examens d'admission ou de passage.

Une somme de 2,950 francs a été répartie de la sorte, en 1864, entre douze élèves belges; la part de chacun varie de 200 à 300 francs.

En 1865, neuf élèves ont reçu des bourses variant de 250 à 300 francs, et s'élevant ensemble à 2,400 francs.

En 1866, six élèves ont reçu des bourses, s'élevant ensemble à 1,600 francs.

Examens de sortie. Les examens pour les élèves qui, après avoir achevé leurs études à Gendbrugge, désiraient obtenir un diplôme de capacité, ont eu lieu du 9 au 10 décembre 1864, du 4 au 6 décembre 1865 et du 11 au 13 décembre 1866, devant un jury présidé par M. Van den Hecke de Lembeke, président de la commission de surveillance, et composé de MM. Van Houtte, directeur de l'école, Siraux, directeur des jardins du duc d'Arenberg, à Enghien, Crépin, professeur de botanique, Pynaert, professeur d'horticulture, Burvenich, démonstrateur d'arboriculture,

Rodigas, professeur et maître d'études, Gailly, ancien directeur des jardins royaux, à Laeken, et Vanhulle, jardinier en chef au jardin botanique de Gand. M. Gailly n'a pris part qu'à la session de 1864; M. Van Hulle à celle de 1865 et de 1866, et M. Pynaert à celle de 1866.

Ce jury a eu à examiner six candidats, en 1864, cinq, en 1865, et trois, en 1866.

L'exploitation horticole qui est mise à la disposition de l'école pour l'enseignement pratique s'est accrue d'une pièce de terre de 4 hectares, située à 2 kilomètres de l'établissement, en sorte qu'elle comprend aujourd'hui environ 22 hectares.

Elle présente toutes les ressources désirables et elle est tenue d'une manière remarquable dans toutes ses parties.

Une nouvelle serre de grande dimension a été construite depuis ma dernière visite.

Les cultures d'arbres fruitiers ont pris un notable développement et les différents sujets sont conduits avec beaucoup de méthode. On a établi un très-grand nombre de contre-espaliers en fil de fer.

Les locaux qui sont spécialement affectés à l'internat se trouvent dans la même situation que précédemment, sauf que l'on a établi un nouveau réfectoire d'un accès plus facile que l'ancien.

Toutes les pièces sont proprement tenues et le mobilier qui les garnit est en bon état.

Ensuite d'une décision ministérielle du 11 novembre 1864, on a formé à Gendbrugge, comme on l'a fait à Vilvorde, une collection de fruits plastiques, à laquelle on a consacré jusqu'à cette heure une dépense de 600 francs. Elle comprend 44 variétés de pommes, 160 variétés de poires, 9 pêches, 7 prunes, 5 fraises et 7 cerises. Tous ces spécimens, qui ont été moulés par M. Buchetet, de Paris, sont d'une exécution irréprochable sous tous les rapports. Ils rendent de grands services, aussi bien aux élèves de l'école qu'aux jardiniers qui suivent les conférences sur la taille des arbres fruitiers.

On fait chaque année à l'école de Gendbrugge, en exécution de l'art. 9 de la loi du 18 juillet 1860 et de l'art. 6 de l'arrêté organique, des conférences publiques sur la taille des arbres fruitiers. Elles sont confiées au démonstrateur d'arboriculture, M. Burvenich.

Le cours complet comprend deux périodes : celle d'hiver est composée de sept conférences, qui ont lieu dans les mois de février et mars; celle d'été ne comporte que trois conférences, qui se donnent en mai, juin et juillet.

On fixe toujours les leçons au dimanche, afin de faciliter la fréquentation du cours aux jardiniers. Il y a chaque fois, de 10 à 11 heures du matin, une conférence en langue flamande et de 1 à 2 heures de relevée une conférence en langue française.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT A VILVORDE[1].

INSTITUÉE EN 1849.

Réorganisée par arrêté royal du 29 septembre 1860.

PERSONNEL.

MM. Gillekens, directeur, professeur d'arboriculture théorique.
Arnaud Driesen, professeur de langue française et de comptabilité.
Louis Fuchs, professeur d'architecture de jardins.
H. Spruyt, professeur de culture maraîchère et démonstrateur d'arboriculture.
Bommer, professeur de botanique.
A. Joris, surveillant-maître d'études.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Président : Christyn Comte de Ribeaubourt, ✠, membre du Sénat, vice-président de la Société agricole du Brabant.
Membres : Baron de Vincq des deux Orp, propriétaire à Campenhout.
Muller, président de la Société Linnéenne de Bruxelles.
Nombre d'élèves en 1864-1865 : 25.
Délégué : M. J. Gillekens, directeur.

Extrait du rapport de M. Leclerc inspecteur général de l'agriculture et des chemins vicinaux, sur la situation de l'Ecole pratique d'horticulture de Vilvorde, pendant les années 1864 à 1867.

Organisation. Les conventions passées le 24 juillet 1860 et le 14 avril 1864, entre le Gouvernement et M. X. de Bavay, pour le maintien et la réorganisation de l'école pratique d'horticulture de Vilvorde, ont été, après le décès de ce dernier, acceptées par sa veuve dans toutes leurs clauses et conditions, en sorte que la perte inopinée et profondément regrettable que cette école a faite, au mois de mai 1864, en la personne de son habile directeur, n'a amené aucun changement essentiel dans la situation de l'établissement.

Toutefois, la propriété des pépinières royales de Vilvorde qui étaient

---

(1) Voyez *Bulletin* 1865, p. 197; 1864, p. 205; 1865, p. 308: 1866, p. 165.

exploitées par M. X. de Bavay pour son compte et celui de sa belle-mère, ayant passé plus tard dans les mains de celle-ci, il a fallu conclure avec Mme veuve Laurent de Bavay une convention supplémentaire de nature à assurer aux élèves les éléments nécessaires à leur instruction pratique, jusqu'à ce que les nouveaux jardins récemment créés pour le service spécial de l'école fussent en état de fournir les ressources nécessaires à cet effet.

D'après cette convention qui porte la date du 22 février 1865, Mme veuve Laurent de Bavay s'est engagée à recevoir les élèves dans les pépinières pour qu'ils puissent s'y livrer à toutes les opérations concernant la taille, la culture et le commerce des arbres fruitiers, forestiers ou d'agrément, ainsi que la culture des fleurs. Aucune rétribution ne lui est allouée de ce chef, mais, par contre, elle n'a rien à payer pour le travail que les élèves lui fournissent.

Les opérations relatives à la culture maraîchère et à la culture forcée des fruits et des légumes s'exécutent dans les jardins annexés à l'école.

Le temps que les élèves consacrent au travail est réparti par moitié entre les deux établissements.

Les frais d'entretien des élèves, qui avaient été fixés à 400 francs par la convention du 24 juillet 1860, ont été élevés à 500 francs, par arrêté royal du 14 mai 1864, en considération de la cherté croissante des subsistances et des sacrifices considérables que M. X. de Bavay et sa veuve se sont imposés pour la construction des nouveaux locaux et l'établissement des jardins et des serres qui en dépendent.

D'autre part, les art. 62 à 65 du règlement du 30 septembre 1860, qui avaient rapport au cours public de taille des arbres fruitiers, ont été remplacés par des dispositions nouvelles et plus complètes qui ont fait l'objet de l'arrêté ministériel du 13 mars 1865.

La commission de surveillance a perdu récemment l'un de ses membres les plus distingués, M. Royer, de Namur. Elle se compose maintenant de M. le comte de Ribeaucourt, en qualité de président, de M. Muller, qui remplit les fonctions de secrétaire, et de M. le baron de Vincq des deux Orp, propriétaire à Campenhout, qui a été appelé à en faire partie, par arrêté royal du 16 avril 1866. Elle fait preuve de beaucoup de zèle dans l'accomplissement de sa mission.

A la suite du décès de M. X. de Bavay qui a été enlevé, le 10 mai 1864, dans la trente-quatrième année de son âge, à l'affection de sa famille, de ses élèves et de ses nombreux amis, la direction de l'école de Vilvorde a été confiée provisoirement, par arrêté ministériel, en date du 14 mai 1864, à M. Joseph de Brichy, qui était, depuis l'origine, attaché à cet établissement en qualité de démonstrateur de floriculture et qui, en outre, avait prêté pendant longtemps à M. de Bavay, pour l'exploitation des pépinières royales, le concours le plus actif et le plus dévoué.

Les cours de botanique et d'arboriculture que donnait feu M. de Bavay,

ont été faits par le sieur Émile Wauters, jusqu'au 7 juin 1865, époque à laquelle cet employé, qui remplissait aussi les fonctions de répétiteur maître d'études, a donné sa démission.

Après son départ, les leçons de botanique ont été continuées par M. Driesen, et celles d'arboriculture, par M. Spruyt; la surveillance des études a été attribuée provisoirement à M. Joris.

Cet état de choses a duré jusqu'au 30 juin 1865. A cette date, un arrêté ministériel est intervenu pour régler définitivement les attributions du personnel enseignant.

M. le directeur de Brichy a été chargé du cours théorique d'arboriculture; M. Spruyt, du cours de floriculture et des démonstrations pratiques relatives à l'arboriculture; M. Driesen, du cours de botanique, et le sieur Joris, des fonctions de surveillant maître d'études.

Population de l'école. L'école d'horticulture de Vilvorde renfermait, pendant l'année scolaire 1863-1864, vingt-six élèves que j'ai renseignés dans mon dernier rapport. Elle a été fréquentée par vingt-cinq élèves, en 1864-1865, par vingt élèves, en 1865-1866, et par vingt-trois élèves, en 1866-1867.

Bourses d'étude. Les élèves qui fréquentent l'école de Vilvorde doivent intervenir dans le prix de la pension pour une somme qui ne peut être inférieure à 100 francs et qui est fixée, chaque année, par arrêté ministériel. Le restant, jusqu'à concurrence de 500 francs par élève, est supporté par l'État.

Pendant les trois dernières années scolaires, le sieur Mousel, qui est étranger, a seul payé l'entièreté de sa pension.

Les autres élèves, au nombre de 24, qui se trouvaient à l'école, en 1864-1865, ont versé ensemble une somme de 4,800 francs, ce qui porte le montant des bourses qu'ils ont reçues à 7,200 francs ou à 300 fr. en moyenne par élève.

Les provinces et les communes accordent également des subsides aux jeunes gens qui font leurs études à Vilvorde.

Il n'y a que des éloges à faire sur la tenue des locaux, des pépinières, des jardins et des serres affectés au service de l'école de Vilvorde.

Les bâtiments, dans lesquels on a complétement terminé les travaux de peinture, de badigeonnage et de tapisserie, présentent un aspect de propreté remarquable.

Le matériel des dortoirs a reçu quelques utiles changements.

Le jardin d'agrément, situé en avant de l'école, est parfaitement entretenu; on a placé à l'entrée une large grille en fer.

Les jardins fruitier et potager se trouvent aussi dans de très-bonnes conditions et on y a réalisé, dans le courant des deux dernières années, de notables améliorations.

Je citerai l'établissement d'un vaste réseau de conduits en poterie (562 mètres courants) communiquant avec deux grands bassins en maçon-

nerie alimentés par des puits et des pompes, et qui permet de distribuer l'eau de tous côtés; la construction d'environ 1,250 mètres courants de contre-espaliers en fil de fer galvanisé, pour la culture en cordons horizontaux du pommier, du poirier, du cerisier et de l'abricotier; le placement de 427 mètres carrés de treillage en fil de fer pour le palissage des pêchers. On a aussi, ce qui était grandement désirable, modifié la disposition d'un certain nombre d'arbres en espalier, de manière à obtenir par la suite une plus grande variété des formes : les plantations faites primitivement par M. De Bavay offraient sous ce rapport une regrettable monotonie que l'on cherche aujourd'hui à faire disparaître. Les murs ont d'ailleurs été garnis en plusieurs points de plantations nouvelles qui se trouvent dans les conditions les plus satisfaisantes.

Enfin, on a construit dans le potager trois serres à vigne, à deux compartiments, ayant chacune 23^{m},50 de long sur 2^{m},50 de largeur en œuvre, une magnifique serre de mêmes dimensions pour la culture des ananas et une autre pour les pêchers, une bâche de même grandeur que les serres, destinée à recevoir des fraisiers, et deux couches de 23^{m},50 de long sur 2^{m},00 de large pour la culture forcée des légumes.

Toutes ces améliorations font aujourd'hui de l'école de Vilvorde un établissement modèle.

La collection des fruits plastiques, qui constitue une précieuse ressource pour l'enseignement, s'est enrichie de nouveaux spécimens. Elle comprend aujourd'hui 189 variétés de poires, 55 variétés de pommes, 24 échantillons de pêches, 8 brugnons, 12 prunes, 8 abricots et 16 cerises, soit en totalité 312 pièces. La plus grande partie de ces fruits, qui sont d'une exécution remarquable, ont été moulés par M. Buchetet de Paris. Comme ils présentent en général une coloration beaucoup plus vive que celle que l'on obtient en Belgique, on a essayé de faire exécuter quelques modèles dans notre pays, afin d'obtenir des spécimens aussi fidèles que possible des productions fruitières de nos jardins, mais on a été forcé de renoncer à ce moyen, parce que les pièces ainsi obtenues laissaient considérablement à désirer sous d'autres rapports plus essentiels.

Une collection de graines potagères, dont l'utilité a été signalée par la commission de surveillance, sera prochainement formée à l'école de Vilvorde.

Les conférences qui ont lieu à Vilvorde, dans le but d'initier les jardiniers et les amateurs aux principes et à la pratique de la taille des arbres fruitiers, continuent à attirer un grand nombre d'auditeurs.

Des conférences analogues ayant été ouvertes dans ces derniers temps sur plusieurs points du pays, le Gouvernement a institué, pour les personnes qui désirent obtenir un diplôme de capacité après les avoir suivies, deux jurys qui siégent respectivement à Vilvorde et à Gendbrugge, et qui procèdent à l'examen des candidats conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 13 mars 1865.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ETAT A GEMBLOUX[1].

FONDÉ PAR LA LOI DU 18 JUILLET 1860,

Organisé par l'arrêté royal du 30 août suivant.

PERSONNEL.

MM. Ph. Lejeune, directeur, professeur d'économie rurale.
G. Fouquet, sous-directeur, professeur d'agriculture générale et spéciale.
C. Malaise, professeur d'histoire naturelle.
Leyder, professeur de zootechnie.
P. Dewilde, professeur de chimie, de physique et de technologie.
Ad. Damseaux, professeur de comptabilité et de droit rural.
Tommelein, professeur de mathématiques et de génie rural.
Ch. Michel, répétiteur d'agriculture et d'économie rurale.
W. Warsage, répétiteur d'histoire naturelle, de zootechnie.
Chevron, répétiteur des cours de chimie, physique et génie rural.
Sauvage, économe.
J. B. Bauwin, jardinier démonstrateur.
Minette, surveillant, bibliothécaire.
J. Schlag, surveillant, commis aux écritures.
J. Motteu, aide-préparateur et conservateur des collections
Nombre d'élèves en 1866-1867 : 51.
Délégués : MM. Ph. Lejeune et C. Malaise.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

MM. Le gouverneur de la province.
Jacquemyns, ✠, membre de la Chambre des Représentants
Crousse, ✠, ancien directeur des contributions, membre de la Commission d'agriculture de la province de Namur.
Docq-Delrue, ✠, bourgmestre de Gembloux.
Stas, ✠, membre de l'Académie royale des sciences.
Gaudy, ✠, membre de l'Académie royale de médecine.
Le comte G. d'Aspremont-Lynden, ✠, sénateur.

---

(1) Voyez *Bulletin* 1864, p. 206; 1865, p. 309; 1866, p. 164.

Extrait du rapport de M. Leclerc, inspecteur général de l'agriculture et des chemins vicinaux sur la situation de l'Institut agricole de Gembloux, pendant les années 1864 à 1867.

Depuis l'ouverture de l'Institut, qui a eu lieu le 8 janvier 1861, jusqu'en 1866 inclusivement, cet établissement a reçu en totalité 140 élèves, sur lesquels il y a 66 belges et 74 étrangers.

Il y a donc eu, en moyenne, 23 $^1/_3$ admissions par exercice.

D'un autre côté, en réunissant les contingents des six années scolaires écoulées, on arrive à un total de 238 élèves, ce qui donne une population moyenne de plus de 39 élèves par année.

Parmi les étrangers, 14 ont été fournis par la Pologne, 13 par l'île de Cuba, 8 par la Russie, 8 par la France, 7 par le Brésil, 7 par la Prusse, 3 par différents États d'Allemagne, 3 par les principautés Danubiennes, 3 par l'Espagne, 2 par l'Autriche, 1 par la Turquie; la Norwége, les îles Ioniennes, la Hollande et l'Amérique ont envoyé chacune un élève.

Bourses d'étude. Aux termes de l'art. 23 de l'arrêté du 30 août 1860, des bourses, dont le total ne doit pas dépasser la somme de 2,000 francs, peuvent être données aux élèves de l'Institut qui, n'étant pas en état de payer le prix intégral de la pension, se distinguent par leur bonne conduite et leurs progrès.

Pendant l'année scolaire 1863-1864, cinq élèves ont joui de cette faveur; une somme de 1,550 francs leur a été distribuée par arrêté ministériel du 8 janvier 1864.

Pendant l'année scolaire 1864-1865, les bourses se sont élevées ensemble à 1,000 francs et ont été données à quatre élèves (arrêté du 4 février 1865).

Pour l'année scolaire 1865-1866, on a distribué entre quatre élèves une somme de 1,400 francs (arrêté du 17 janvier 1866).

Pour l'année scolaire 1866-1867, il y a eu trois bourses s'élevant ensemble à la somme de 1,200 francs (arrêté du 8 février 1867).

Un certain nombre d'élèves obtiennent aussi des subsides sur les fonds provinciaux.

On n'a donné jusqu'à présent qu'une seule des bourses de voyage dont il est question à l'art. 24 de l'arrêté royal du 30 août 1860; elle a été obtenue, à la suite de brillants examens de sortie, par le sieur Louis Dubois, de Templeuve.

Régime matériel. Le régime matériel auquel les élèves de l'Institut sont soumis ne laisse rien à désirer.

Toutes les pièces affectées à leur usage sont convenablement meublées et tenues avec beaucoup de propreté.

La plupart des internes sont logés dans des chambres séparées; on ne fait coucher dans un dortoir commun, et cela en guise de punition, que ceux dont la conduite est la moins satisfaisante.

Le lever a lieu en été à 5 $^1/_4$ heures; après un quart d'heure consacré à la toilette, les élèves se mettent à l'étude jusqu'au moment du déjeuner, qui est servi à 7 heures. Les travaux recommencent à 8 heures et se poursuivent jusqu'à 7 $^1/_2$ heures du soir, avec une interruption de 12 $^1/_2$ à 1 $^1/_2$ heures pour le dîner et de 4 à 4 $^1/_2$ heures pour le goûter. Le souper a lieu à 7 $^1/_2$ heures et le coucher à 9 $^1/_2$ heures.

L'ordinaire des repas est réglé conformément à l'art. 27 du règlement du 4 septembre 1860; les aliments sont de bonne qualité et préparés avec tous les soins désirables.

État sanitaire. Grâce à la bonne position de l'Institut et aux exercices que font les élèves, l'état sanitaire n'a pas cessé d'être excellent. Tout au plus constate-t-on de loin en loin de légères indispositions qui disparaissent promptement. La meilleure preuve que j'en puisse donner c'est d'indiquer ici le montant des frais de maladie; ils ont atteint seulement fr. 66-20 en 1864, fr. 56-40 en 1865, fr. 167-79 en 1866 et environ fr. 106-86 en 1867.

Pour l'année scolaire 1866-1867, les examens d'admission ont eu lieu le 15 octobre 1866. Six élèves se sont présentés et ont fait preuve de connaissances suffisantes, quatre autres candidats ont produit des certificats d'étude qui les dispensaient de toute épreuve spéciale. On a, en outre, reçu plus tard sans examen onze étrangers qui se proposaient de suivre les cours en qualité d'externes ou d'élèves libres, ce qui porte le nombre des admissions à vingt et un pour 1866.

La rentrée de l'année scolaire 1867-1868 s'est faite dans de meilleures conditions encore, attendu que 29 élèves nouveaux ont été admis à l'établissement.

Examens de sortie. Les épreuves pour les élèves de l'Institut qui avaient terminé leurs études à la fin des années 1864, 1865, 1866 et 1867 et qui désiraient obtenir le diplôme d'ingénieur agricole, ont eu lieu chaque fois dans la deuxième quinzaine du mois d'août, devant un jury présidé par l'inspecteur général de l'agriculture et composé de MM. Lejeune, directeur de l'établissement, Fouquet, sous-directeur, Dewilde, Tommelin, Damseaux et Scheler, professeurs, ce dernier ayant été remplacé par M. Leyder, à partir de 1865. Il a eu à examiner cinq candidats en 1864, huit en 1865, trois en 1866 et neuf en 1867.

Trois élèves de la première série, les huit élèves composant la seconde, les trois élèves de la troisième, et sept élèves de la dernière ont fait preuve des connaissances voulues pour l'obtention d'un diplôme.

Dans la convention conclue avec feu M. Piéton, de Namur, autrefois propriétaire de la ferme et de l'abbaye de Gembloux, le Département de l'Intérieur avait stipulé qu'une étendue de 37 hectares 20 ares 98 cen-

tiares sera mise immédiatement à la disposition de l'Institut, et il s'était, en outre, réservé la faculté de donner une plus grande extension aux cultures de cet établissement, à l'époque de l'expiration du bail de la Société agricole et industrielle qui exploitait les autres terres de M. Piéton.

Par suite de la dissolution de ladite Société, l'Institut a pu entrer en possession, au mois d'octobre 1864, de 60 hectares 50 ares de terres et de prairies, louées à Mme ve Piéton, pour la somme annuelle de 10,890 francs; d'un autre côté, le directeur a été autorisé à prendre à bail, à d'autres propriétaires, une superficie de 2 hectares 92 ares 30 centiares, en sorte que l'exploitation qui sert aujourd'hui à l'instruction pratique des élèves, comprend, en totalité, 63 hectares 42 ares 30 centiares, subdivisés de la manière suivante :

	H.	A.	C.
Terres en culture	50	50	00
Prairies naturelles	4	00	00
Cultures expérimentales, bâtiments, cours, etc.	3	67	94
Champ de travail des élèves	0	84	39
Pépinières	1	10	00
Jardins	0	90	00
Étangs	0	80	80
Terrain perdu par les talus, fossés, etc.	1	59	07
Total	63	42	30

Toutes les cultures de l'année courante sont remarquablement belles, et elles font, à juste titre, l'admiration des agriculteurs de la localité.

La ferme est parfaitement bien tenue dans ses diverses parties. On y a adjoint l'une des anciennes écuries du haras qui sert pour le bétail à l'engrais et pour les poulains; elle a été mise en communication avec les autres bâtiments par un chemin empierré qui conduit en même temps au grand musée des machines agricoles.

Les conférences sur l'arboriculture et la taille des arbres fruitiers, qui ont pris dans ces derniers temps une extension dans notre pays, ont pu être organisées à Gembloux depuis l'année dernière.

Elles sont faites par le sieur J.-B. Bauwin, jardinier-démonstrateur à l'institut.

Extrait du rapport de M. Lejeune, directeur de l'Institut pour la période de 1861 à 1867.

Depuis sa fondation par l'arrêté royal du 30 août 1860, pris conformément à la loi du 18 juillet de la même année, l'Institut agricole établi aux frais de l'Etat, à Gembloux, a donné l'instruction à 166 jeunes gens, soit à 23.7 élèves nouveaux par année scolaire (1).

Ces 166 élèves se répartissent comme il suit entre les différents pays.

Belgique, 79; Russie, 23; Ile de Cuba, 16; Brésil, 9; Uraguay (république de l') 1; Colombie, 1; Wurtemberg, 1; Provinces Rhénanes, 5; Prusse, 2; Saxe, 1; Hesse-Cassel, 1; Turquie, 2; Moldo-Valachie 4; Iles Ioniennes, Corfou, 1; Hollande 1; France 11; Espagne, 4; Norwège 2; Suisse, 1; Gallicie, 1; Hanovre, 1.

Ces chiffres et les nombreux étrangers qu'on trouve à l'institut ont une signification; ils prouvent que les Belges ne sont pas indifférents aux bienfaits de l'instruction agricole, quoiqu'il s'agisse d'un établissement à peine créé, qui n'a rien emprunté ni à la publicité, ni à la réclame, et pour lequel il n'y a eu, pour ainsi dire, que la propagande organisée par ceux qui ne lui voulaient pas de bien. Il est à noter que les familles qui envoient leurs fils étudier à Gembloux, appartiennent presque exclusivement à la propriété foncière et à cette catégorie de cultivateurs qui ont annexé à leur héritage l'une ou l'autre industrie agricole, telles que la brasserie, la fabrication du sucre, la distillation des alcools, etc. Pour elles, l'utilité des connaissances de l'ingénieur agricole ne peut être mise en doute, mais il est à présumer que dans un avenir prochain, les fermiers locataires ne pourront plus, à leur tour, se passer du concours de l'institut, et que celui-ci recrutera sa clientèle dans tous les rangs de la population rurale, lorsque la mécanique agricole aura été introduite dans les fermes avec la force de la vapeur, que les matières fertilisantes, recueillies comme produits accessoires des industries manufacturières seront dirigées vers les terres en culture et que, grâce à la science aidée de l'expérience, les phénomènes de la végétation et de la production seront mieux connus.

Les nombreux étrangers venus des deux hémisphères à l'institut de Gembloux prouvent tout au moins que cet établissement possède leur confiance et que la renommée agricole de la Belgique se maintient et se développe.

---

(1) Depuis que ce rapport a été écrit, deux nouveaux élèves belges ont été admis à l'institut.

Les élèves sont admis à fréquenter les cours de l'Institut dès l'âge de seize ans accomplis, après avoir satisfait aux conditions d'admission qui consistent dans la *présentation de leur acte de naissance et d'un certificat du directeur du dernier établissement où ils ont fait leurs études.* Ces pièces doivent être légalisées. Ils subissent de plus un examen d'admission prévu par l'arrêté royal du 30 août 1860, dont le programme est publié tous les ans dans le *Moniteur.* Cet examen comprend l'*arithmétique complète,* les *quatre premiers livres de la géométrie de Legendre,* la *géographie physique du globe* et la *langue française.*

L'année scolaire commence le troisième lundi du mois d'octobre, et les inscriptions se prennent toute l'année jusqu'au 15 du même mois. Les aspirants qui ont été reçus à l'une des écoles spéciales établies par l'État ou qui ont satisfait aux épreuves exigées par la loi pour obtenir un grade académique, sont dispensés de l'examen d'admission.

L'Institut reçoit trois catégories d'élèves : des internes, des externes et des élèves libres. Les externes et les élèves libres ne sont pas reçus avant l'âge de dix-huit ans accomplis.

Dans tous les instituts d'agriculture, on a reconnu la nécessité de favoriser la fréquentation de certains cours et des applications, à des personnes que leur âge, le peu de temps dont elles disposent et des études antérieures, permettent de retirer quelque fruit d'un séjour temporaire à l'institut. C'est pour elles que la catégorie des élèves libres a été créée.

Pour les autres élèves qu'ils soient internes ou externes, ils suivent le cours régulier des études, subissent les examens prévus par les arrêtés et ont des obligations communes dans l'intérieur de l'institut.

La rétribution annuelle payée par les élèves de l'institut est de 700 francs pour les internes, et de 300 francs pour les externes et les élèves libres ou *hospitants.* La première s'acquitte par trimestre et la seconde par semestre ou par anticipation.

Il peut être alloué annuellement pour 2,000 francs de bourses et demi-bourses à des élèves peu favorisés de la fortune, qui ont donné des preuves d'aptitude et d'instruction aux examens. Depuis la création de l'institut, cette somme n'a jamais été dépensée entièrement, la catégorie d'élèves qui a fait créer ce fonds étant peu représentée.

Des subsides spéciaux, destinés à permettre aux élèves de compléter leurs études par des voyages à l'étranger, sont en outre accordés, par arrêté royal, à ceux qui ont subi l'examen de sortie et qui ont obtenu le diplôme d'*ingénieur agricole* avec la plus grande distinction. Après les examens de 1865, M. Dubois, L., de Templeuve (Hainaut), qui a obtenu le diplôme d'ingénieur agricole avec 83.9 points sur un *maximum* de 100, a voyagé en Allemagne, pendant une année, où il est allé étudier la fabrication des bières de Bavière et la culture du houblon.

Les internes sont logés dans des dortoirs ou des chambres; ces dernières sont occupées par les plus âgés ou les plus zélés. Chacun d'eux

reçoit de l'économe un mobilier complet, en bon état de service, qu'il doit rendre dans le même état à sa sortie; il se compose : d'un lit en fer avec sommier élastique, d'un matelas en laine, traversin en laine, draps de lit, couvertures en laine et en coton, courtepointe en coutil rayé et descente de lit; garde-robe avec tiroirs et porte-manteaux, lavabo avec garniture complète; table de nuit garnie, glace de France, tire-botte et chaise. L'ameublement est le même pour les dortoirs et pour les chambres.

L'établissement fournit en outre le linge de table, les couverts et le matériel des repas.

Les élèves doivent se pourvoir à leurs frais des objets suivants :

1re *année*. 1° Un étui de mathématiques, un fil à plomb, un double décimètre, un rouleau de 10 mètres, un godet, de l'encre de Chine, du papier et une planche à dessiner;

2° Du papier écolier et des objets de bureau;

3° Une boite à herboriser.

2e *année*. 4° Une serpette, une égohine de poche et un couteau à greffer;

5° Une série de cahiers lignés pour la tenue des livres, d'après les modèles de l'Institut.

Les autres objets nécessaires aux exercices pratiques de génie rural, de chimie, de zootechnie et de culture sont fournis par l'établissement, dont ils restent la propriété.

A leur entrée à l'Institut, les internes ont un trousseau dont la composition est indiquée au règlement d'ordre intérieur.

Les autres habillements sont au choix des élèves et ils pourvoient eux-mêmes à l'entretien de leur trousseau.

En cas de maladie, les élèves sont traités par le médecin de l'Institut. Depuis six ans, il ne s'est déclaré aucun cas grave et l'infirmerie n'a pas encore été occupée; la ville de Gembloux est située dans une localité saine, où les maladies sont peu fréquentes.

Une nourriture saine, l'aération et la propreté sont, d'un autre côté, des préservatifs salutaires, mis en pratique dans l'établissement.

Les élèves font leurs repas en commun, sous le contrôle des surveillants et des chefs de section; ces derniers sont chefs de table. Ils contrôlent l'état et la qualité des vivres et demandent les modifications au régime qui sont compatibles avec les ressources de l'établissement. Chaque semaine, il est dressé, par les soins de l'économe, l'ordinaire, pour un septenaire. Cet ordinaire, soumis au chef de la 3e section d'études, avant d'être approuvé par le directeur, est affiché dans la cuisine.

On n'a eu qu'à se louer jusqu'ici, de cette manière de procéder qui permet de consulter les désirs des élèves.

Des mesures sont prises pour que les élèves puissent accomplir régulièrement leurs devoirs religieux.

Il y a annuellement deux vacances : la première de quinze jours,

commençant le samedi avant la semaine-sainte; la seconde commençant le 15 août, après les examens généraux, pour finir le troisième lundi du mois d'octobre.

Il y a, en outre, des congés aux époques suivantes :

Le 1er janvier, le mardi gras, le jour de l'Ascension, le lundi de la Pentecôte, le 1er et le 2 novembre, le jour de l'anniversaire (21 juillet) de l'inauguration du Roi Léopold 1er, et le jour de la fête de S. M. Léopold II (15 novembre); les deux jours de fête de Noël (arrêté du 9 février 1861).

Pendant les six premières années qui viennent de s'écouler, la discipline a laissé peu à désirer. En général, la conduite des élèves est excellente. Les rapports qu'ils ont entre eux prouvent une bonne éducation; on a rarement constaté des cas d'insubordination; on n'a puni que des fautes légères. Les rapports des élèves avec la population de la ville de Gembloux sont des meilleurs.

Matériel des études. Bibliothèque. Laboratoires de Chimie. Cabinet de physique. Musée et collections diverses.

Une bibliothèque, composée d'ouvrages spéciaux, qui compte aujourd'hui 3,000 volumes et qui est augmentée chaque année par des dons et des achats pour une somme d'environ 1,200 francs, est à la disposition du corps enseignant et des élèves.

Un laboratoire de chimie, richement pourvu de tous les instruments et produits à l'usage des leçons de chimie, les analyses organiques et inorganiques, de la technologie agricole et des manipulations, est placé sous la direction du professeur de chimie, lequel a, pour le seconder, un répétiteur et un aide préparateur.

Une salle spéciale pour les balances, les produits précieux ou dangereux, etc., placée à l'abri des gaz du laboratoire, sert de bureau au professeur.

L'auditoire de chimie se trouve entre les deux laboratoires. Les bancs, élevés en amphithéâtre, permettent aux élèves de suivre les démonstrations et les expériences sans se déplacer. Les appareils montés au laboratoire, arrivent devant les auditeurs par une ouverture percée dans le mur du fond de la paillasse, qui en temps ordinaire, est masquée par le tableau noir.

Un troisième laboratoire, destiné exclusivement au service des élèves, sert aux manipulations chimiques; les étudiants sont réunis par groupes de deux pour les opérations; 24 élèves y travaillent à l'aise.

Les collections de chimie comprennent plus de 3,000 numéros. Il y a une allocation de 3,100 francs au budget pour le service des sciences physiques et chimiques.

Le cabinet de physique renferme 350 instruments et appareils pour les démonstrations.

L'*histoire naturelle* est représentée par plusieurs herbiers de plantes

desséchées contenant 7,000 végétaux, par des tableaux synoptiques, des préparations naturelles et artificielles pour l'étude de l'organographie et de la physiologie végétales; des cartes géologiques, des échantillons de minéraux et de roches, au nombre de plus de 3,000 numéros (la belle collection des terrains de la Belgique, qui a figuré à l'exposition universelle de Londres en 1862 et à celle de Paris en 1867, est la propriété de l'Institut), servent aux démonstrations minéralogiques et géologiques; des collections de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de mollusques, d'insectes, etc., etc., permettent au professeur de ne rien affirmer qu'il ne puisse montrer à son auditoire.

Pour la zootechnie. Un cheval plastique complet du docteur Auzoux, des squelettes nombreux, un mannequin pour la parturition, des instruments de médecine vétérinaire et d'élevage, des préparations naturelles et artificielles, des collections de laine, de pisciculture, etc., etc.

Pour le génie rural, des collections de matériaux, des modèles de constructions, de charpente, de coupe des pierres, des instruments de mécanique, de nivellement, d'arpentage, de drainage, d'irrigations, etc.

Pour la culture, des collections de graines, des modèles d'instruments et de machines, des préparations artificielles, des produits naturels et fabriqués, indigènes et exotiques, un vaste musée agricole contenant les meilleurs instruments des anciens musées d'agriculture de l'État, etc.

Les répétiteurs sont chargés de la conservation des collections qui servent à la partie de l'enseignement à laquelle ils sont attachés.

Il y a des livres distincts pour chaque service ou cours. Il est tenu pour chaque cours un catalogue d'entrée et de sortie, ainsi qu'un catalogue systématique. A la fin de chaque année, il est fait par-devant le receveur des domaines, un récolement général qui a pour but de constater la situation du mobilier.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'AGRICULTURE DE MAESTRICHT.

1865.

	MM.
Président-d'honneur.	H. Raat, bourgmestre de Maestricht.
Président.	C. A. Ludewig, contrôleur du cadastre.
Vice-Président.	Jonk. Max. Kerens de Wolfrath, rentier.
Secrétaire.	Em. Roberti, propriétaire.
Trésorier.	Aug. Nyst, propriétaire.
Administrateurs.	Alf. Loisel, propriétaire à Fauquemont.
	Th. Leessens, rentier à Heer.
	H. Dumonceau, industriel.
	W. Muller, horticulteur.
	Ad. Maurissen, propriétaire.
	Ch. Van Melsen, propriétaire.
	Em. Nypels, industriel.
	Alex. Mauriseau, rentier.
Nombre des membres.	80.
Délégués.	Ludewig, président de la Société.
	Em. Roberti, secrétaire.

RÈGLEMENT.

Chapitre premier. — *Dispositions générales.*

La Société prend le titre de *Société d'Horticulture et d'Agriculture de Maestricht.*

Son but est l'encouragement, le développement et le perfectionnement de tout ce qui concerne l'horticulture.

Elle s'occupe aussi accessoirement de l'agriculture et surtout de ses produits et tâchera d'assurer à la ville de Maestricht des expositions annuelles, de provoquer, d'encourager et de récompenser autant qu'elle le pourra, l'amélioration de la culture, des pépinières, des potagers, des plantes de serre et des arbres, arbustes et fleurs propres à embellir les jardins et à améliorer les fruits des vergers. A cet effet elle se réunit en assemblée générale et ouvre des expositions et des concours pour lesquels elle accorde des récompenses.

Dès que ses moyens le permettront elle fera donner des conférences sur l'arboriculture et l'agriculture.

Chapitre II. — *Composition.*

Art. 2. La Société se compose de membres fondateurs, de membres effectifs, de membres honoraires et de membres correspondants dont le nombre est illimité. Les membres fondateurs sont ceux qui ont déjà adhéré par leur signature à la Société.

Les membres fondateurs et les membres effectifs seuls ont voix délibérative dans les assemblées générales.

Art. 3. Le titre de membre honoraire, ainsi que celui de correspondant est conféré par le conseil d'administration à des personnes qui peuvent être utiles à la Société ou qui se sont distingués par des travaux ressortissant à l'objet dont elles s'occupent.

Art. 4. Pour faire partie de la Société il faut être présenté par un ou plusieurs membres et admis par une commission d'admission de douze membres.

Art. 5. La présentation du candidat se fait par écrit; elle indique son nom, ses prénoms, sa qualité et son domicile, et est signée par le membre présentant.

Art. 6. L'élection se fait au scrutin secret. Pour être admis, il faut réunir les deux tiers des suffrages et nul ne peut être exclu de la Société que pour des motifs graves.

Art. 7. Il est remis à chaque votant un bulletin contenant les noms des candidats et le ballotage se fait quel que soit le nombre des membres présents.

Art. 8. Le sociétaire raie de son bulletin les noms des candidats auquel il n'accorde pas son suffrage.

Art. 9. Chaque votant après avoir fait inscrire son nom sur la feuille de présence, remet son bulletin au président qui le dépose dans l'urne.

Le dépouillement du scrutin se fait en présence des votants, le résultat constaté par les scrutateurs est proclamé par le président.

En cas de décès d'un membre effectif, ses dames pourront continuer à faire partie de la Société sans devoir payer le droit d'entrée fixé par l'article dix.

Art. 10. Chaque année, avant le 1 mars, les membres fondateurs et les membres effectifs, payeront une rétribution annuelle de fl. 2,50 par an ; leurs fils âgés de plus de 18 ans payeront chaque fl. 1,25 par an.

Art. 11. Les étrangers, les officiers de l'armée et les fonctionnaires habitant temporairement la ville peuvent faire partie de la Société sur l'admission du conseil d'administration avec la faculté de ne payer que par demi annate.

Art. 12. L'année sociale commence le 1r janvier et tout membre qui, avant la fin de l'année, n'aura pas donné sa démission par écrit au président, sera considéré comme continuant à en faire partie.

Art. 13. Sera au contraire déclaré démissionnaire celui qui aura refusé de payer sa cotisation et dans ce cas son nom sera rayé sur la liste. Les membres démissionnaires ou exclus ne peuvent former aucune réclamation contre la Société au sujet des objets communs.

Chapitre III. — *Administration.*

Art. 14. L'administration de la Société est confiée à une commission directrice de douze membres fondateurs et les membres effectifs en assemblée générale au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Art. 15. La commission directrice se renouvelle tous les ans par quart, dans l'assemblée générale du mois de janvier. Ces renouvellements ont lieu d'après le tableau de sortie, formé en assemblée de la commission directrice.

Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 16. La commission directrice choisit parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, un trésorier et quatre administrateurs.

Toutes ces fonctions dureront jusqu'à l'expiration du mandat du titulaire comme membre de la commission directrice.

Chapitre IV. — *Assemblées générales.*

Art. 17. La Société se réunit chaque année en assemblée générale au mois de janvier, ou lorsqu'elle est spécialement convoquée conformément aux dispositions du présent règlement. Ces réunions ont lieu par suite de convocations envoyées à domicile, au moins huit jours à l'avance.

Art. 18. L'assemblée générale ordinaire est consacrée au remplacement des membres sortants du conseil d'administration. Le compte-rendu des opérations de la Société pendant l'année écoulée, ainsi que le résultat de sa situation financière sont présentés à la même séance.

Art. 19. La nomination des membres du conseil est faite au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages; lorsque la majorité n'est pas acquise au premier tour de scrutin, il est procédé à un ballotage; s'il y a alors parité de votes, le plus âgé est nommé.

Toute résolution est prise à la majorité absolue des suffrages des membres présents; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Chapitre V. — *Expositions.*

Art. 20. La Société est établie sous le patronage de la ville de Maestricht.

Le bourgmestre de la ville de Maestricht est président d'honneur de la Société. Chaque fois qu'il assiste aux séances, la présidence lui appartient.

Art. 21. La Société fait tous les ans une ou deux expositions de plantes, fleurs, fruits, légumes, céréales et autres objets qui ont rapport à l'horti-

culture et à l'agriculture, à des époques à déterminer par le Conseil d'administration et qui doivent être notifiées aux sociétaires deux mois à l'avance au plus tard.

Art. 22. La Société, à chaque exposition, décerne sous les auspices de la ville de Maestricht, des prix qui consistent en médailles en vermeil, en argent et en bronze. Elle accorde des mentions honorables.

Art. 23. Le Conseil nomme à chaque exposition un jury chargé de prononcer sur les concours.

Art. 24. Dans le cas où le nombre des membres du jury est insuffisant ou pair, le président peut y adjoindre un ou plusieurs jurés supplémentaires.

Art. 25. Les personnes étrangères à la Société peuvent être appelées à faire partie du jury.

Art. 26. Les exposants ne peuvent prendre part à une délibération du jury. Si l'un des jurés avait l'intention de prendre part à l'un des concours il en ferait la déclaration au président qui le dispenserait de faire partie du jury pour ce concours.

Art. 27. Le président veille à ce qu'il ne s'établisse d'autres discussions que celles qui ont pour but d'éclairer les membres du jury ou de constater l'identité ou le mérite des produits exposés.

Art. 28. Au jour indiqué, le jury examine les produits présentés et procède au jugement par scrutin secret ou par vive voix, séance tenante.

Art. 29. Le dépouillement du scrutin se fait immédiatement.

Art. 30. Lorsque le jury aura décerné un prix, il sera placé, sur la collection ou l'objet distingué, une étiquette indiquant le nom, la qualité et le domicile de l'exposant, ainsi que l'espèce de distinction accordée.

Art. 31. Toutes les collections seront déposées au local de l'exposition sous la direction d'un commissaire, et séparées les unes des autres, de manière à ne pouvoir être confondues; le commissaire placera, au centre de chaque collection, un numéro indiquant son ordre d'inscription. Il en sera de même à l'égard de tout produit exposé isolément.

Art. 32. Les plantes et les produits destinés à être exposés, devront être duement étiquetés et remis franco au local de l'exposition.

Les plantes envoyées comme nouvellement introduites devront être accompagnées de renseignements propres à éclairer le jury.

Art. 33. Chaque collection ou produit isolé sera accompagnée d'une lettre cachetée contenant le nom de l'exposant et portant pour suscription la désignation du concours auquel l'envoi doit prendre part.

Art. 34. Toute collection ou produit dont l'exposant se sera fait connaître d'une manière quelconque avant la décision du jury sera exclu du concours.

Art. 35. Les exposants devront avoir terminé l'arrangement de leurs produits et être sortis du salon au moins une heure avant l'ouverture de la séance du jury.

Art. 36. Chaque exposition sera ouverte pendant trois jours. Le premier jour est réservé aux sociétaires, aux membres de leurs familles et aux personnes étrangères présentées par un sociétaire.

Le public y sera admis les jours suivants, moyennant une rétribution à fixer par le conseil d'administration.

Art. 37. Aucun des objets exposés ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, à moins que pour des motifs plausibles les commissaires du salon n'en donnent l'autorisation.

Art. 38. Les exposants feront retirer leurs produits au jour déterminé. Les envois faits par des étrangers à la ville leur seront réexpédiés à leurs frais, ou seront remis à leurs fondés de pouvoir.

Art. 39. Si le conseil l'exige, l'exposant devra administrer la preuve qu'il cultive les produits exposés et qu'ils lui appartiennent.

Néanmoins, les jardiniers en maisons pourront exposer les produits qu'ils cultivent pour leurs maîtres.

Art. 40. La décision du jury est irrévocable.

Cependant s'il est reconnu que la totalité ou une partie des plantes pour laquelle l'exposant aura obtenu un prix, ne lui appartient pas, ou qu'il n'a pas cultivé les légumes et les fruits exposés, le conseil retirera le prix.

Art. 41. Le local des expositions est ouvert aux sociétaires et à leurs familles pendant les trois jours fixés pour chaque exposition.

On entend par famille les dames et leurs enfants au-dessous de l'âge de 18 ans.

Art. 42. Les enfants ne peuvent fréquenter le local de l'exposition sans être accompagnés d'un de leurs parents. Les parents sont responsables des dégats causés par leurs enfants.

Le sociétaire qui introduit un étranger, est responsable des actes contraires au règlement que celui-ci peut commettre tandis que le public sera surveillé par la commission et d'autres employés.

Art. 43. Toute proposition tendant à modifier le règlement, doit être signée par dix membres, adressée au président de la société, qui la soumet à l'examen du conseil général d'administration, chargé de statuer sur sa prise en considération.

Si cette prise en considération est prononcée, un rapport est fait en assemblée générale.

Art. 44. Il ne peut être fait aucun changement au présent règlement sans l'assentiment de l'assemblée générale convoquée à cet effet.

Approuvé dans l'assemblée générale de la société tenue à Maestricht, le 3 septembre 1865.

Le Président d'honneur,
PYL.

Le Président,
LUDEWIG.

Le Secrétaire.
H. DUMONCEAU.

Rapport.

Les premières assises sur lesquelles repose la fondation de notre Société, datent des années 1863 et 64.

C'est dans le courant du mois de septembre de ces deux années que les premiers membres *fondateurs* de notre Société, purent, sous l'énergique direction de leur président, organiser les premières expositions de céréales, légumes, fruits et fleurs, dont l'administration communale de Maestricht, se chargea de payer les frais.

Les contingents, qui nous vinrent presque tous de la France et de la Belgique, étaient infiniment supérieurs à tout ce que le Limbourg avait timidement exposé.

Mais, l'élan était donné; la comparaison des produits, exposés par nos voisins avec les produits de notre pays, avait vivement impressionné les Limbourgeois.

Notre Société commença dès lors à acquérir de la confiance parmi le public et par là des membres.

En 1865, on nomma une administration de 8 membres, qui furent temporairement élus; on fit un règlement qui, aujourd'hui est encore celui de la Société.

Dès ce moment on peut considérer notre Société comme *définitivement* constituée.

En 1867 on compléta le conseil d'administration, qui d'après les termes de l'art. 14 du règlement, devait être de 12 membres.

Successivement nous eûmes cinq expositions, partiellement defrayées par la commune.

Inutile de dire que les premières luttes furent difficiles et pleines de déceptions.

Comme toujours, lors de la création d'un nouvel ordre de choses, on eut à souffrir de l'envie et à combattre la vieille routine.

Chacun sait combien profondément sont enracinés les préjugés des arboriculteurs du vieux système, et, c'est surtout vers l'amélioration de l'arboriculture et de tout ce qui en ressortit, que s'adressaient d'abord nos efforts.

En effet, dans le Limbourg, la *taille* des arbres fruitiers laisse, au moins, autant à désirer que le *choix* des espèces de fruits que l'on y cultive pour le commerce.

Cependant, dès 1866, on pouvait s'apercevoir que la glace était rompue et que l'émulation s'était déjà glissée dans les rangs des plus timides, des plus récalcitrants.

Des arbres taillés d'après l'école belge et sortant des pépinières de M. Millet, de Tirlemont, avaient attiré l'attention des plus obstinés, qui

en outre devaient unanimement reconnaître la supériorité des fruits étrangers.

La nécessité de faire donner un cours d'arboriculture raisonnée, était donc sentie par le public même ; on était dans la bonne voie qui mène au but.

Notre dernière exposition de 1867 surpassa notre attente. Cette fois-ci les produits Limbourgeois figurèrent avec avantage à côté des produits venus du dehors.

Des 83 médailles décernées, 50 le furent à des Limbourgeois et 33 à des exposants étrangers.

Le jury, à l'exception d'un seul de ses membres, était exclusivement composé de Belges les plus honorablement connus chez nos voisins.

Les encouragements nous vinrent, en 1867 et 1868, de la commune, de la province et de l'état.

Soutenus par ces subsides ainsi que par des souscriptions particulières, notre Société fut mise en état de faire donner des cours d'arboriculture par M. le professeur Eugène Rodigas, de St. Trond.

On eut, en 1866-1867, un cours de 12 leçons à Maestricht et à Ruremonde, et en 1867-1868, un cours complet à Maestricht et Ruremonde, de plus : un cours de 4 leçons, à Venloo, ayant spécialement trait à la culture des arbres de verger.

Ces cours, dont on a lieu d'être très-satisfait, ont été régulièrement suivis.

Jusqu'à présent on n'a pas encore pu décider les bourgmestres des communes rurales, à subsidier, en partie, des cours que l'on désirerait faire ouvrir dans le chef-lieu de chaque canton. On espère réussir l'année prochaine.

Toutefois, on constate que le goût pour l'arboriculture a fait un grand pas en avant.

Les amateurs et même les cultivateurs ont commencé à changer leur mode de plantation ; on est devenu plus curieux quant au choix des espèces de fruits et les jardiniers intelligents ont abandonné leur ancien système, de tailler les arbres, pour mettre en pratique la taille raisonnée.

C'est principalement sur la vigne et les poiriers et par-ci, par-là, sur les pommiers et pêchers, qu'ils ont appliqué leurs premières leçons.

Notre Société vient de louer, dans la ville de Maestricht, un terrain de trois grandes verges, parfaitement aéré et entouré de murs élevés, pour y créer un jardin modèle et une pépinière en petit.

L'exiguité de nos ressources pécuniaires paralysa l'impulsion que nous désirions donner à une branche d'industrie qui trouve dans le sol et le climat du Limbourg tous les éléments favorables à sa prospérité.

Notre province pourrait doubler et tripler cette source de ses revenus, mais, pour cela, il faut du temps et de la persévérance.

L'émulation nous viendra, comme toutes nos leçons sur la matière, surtout du dehors.

Aux termes de l'article 24 du règlement, l'exposition annuelle de fleurs, fruits, légumes et céréales, aura lieu dans le courant des mois de septembre ou d'octobre prochains.

Les programmes feront connaître la juste date ainsi que le local de l'exposition.

Nous nous flattons que cette exposition ne le cédera en rien à ses devancières et que de nouveaux progrès y seront constatés.

Le Sécrétaire.

E. Roberti.

Extrait du procès-verbal du jugement des collections envoyées au concours et à l'exposition de Maestricht, le 22 septembre 1867, dans la salle des concerts, rue petit Fossé.

Composition du jury.

MM. Fr. Muller, chevalier de l'ordre de Léopold, président de la Société Royale Linnéenne, à Bruxelles.
Ph. Janssens, trésorier de la Société royale Linnéenne, à Bruxelles.
Vinc^t. Capouillet, président de la Société maraîchère et fruitière, de Bruxelles.
Jos. de Zantis, propriétaire à Liége.
Jos. Ramoux, conseiller provincial, de Liége, à Amay.
Em. Bayet, trésorier de la Société Royale d'horticulture à Liége.
Le vicomte Ferd. de Goupy de Quaebeck, propriétaire à Lummen.
H^i. Paulussen, propriétaire à Caberg (Limbourg.)

Le jury se partage en deux divisions.

1re Division : pour 1re, 2me et troisième section du programme. —	2me Division : pour 4me, 5me et 6me section du programme. —
MM. Jos. Ramoux.	MM. Ferd. Muller.
Em. Bayet.	Jos. de Zantis.
Vte de Goupy de Quaebeck.	Vin^t. Capouillet.
H. Paulussen.	Ph. Janssens.
	M. Jos. de Zantis, président des trois dernières sections.

Il résulte des diverses délibérations que les récompenses ont été décernées comme suit :

1re SECTION. — *Produits d'agriculture.*

1r *concours* : Pour le plus beau froment.

N. B. Le premier prix est une médaille en vermeil, le second une médaille en argent et le troisième une médaille en bronze.

1r prix. M. Léop. Boots, agronome à Amby (Limbourg.)
2e » M. le vic. de Goupy de Quaebeck, prop. à Lummen.
3e » au même.

2e *concours* : pour le plus beau seigle.

1r prix. M. Math. Leessens, agronome à Bemelen (Limbourg.)
2e prix, à M. le vic. de Goupy de Quaebeck, à Lummen.
3e » à M. Léop. Boots, à Amby.

3e *Concours :* pour la plus belle orge.

1r prix, à M. Math. Leessens, à Bemelen.
2e » à M. le baron Reym, de Bossart, à Baarlo, Limbourg.

4e *Concours :* pour la plus belle avoine.

1r prix, } à M. le vic. de Goupy de Quaebeck, à Lummen.
2e » }

8e *Concours :* au meilleur chanvre.

1r prix, à M. le victe. de Goupy de Quaebeck.

9e *Concours :* pour le plus beau sarrasin.

1r prix, à M. le victe. de Goupy de Quaebeck.
2e » } à M. le baron Reg. de Bossart, propriétaire à Baarlo.
ex æquo } à M. Math. Leessens, à Bemelen.

12e *Concours :* à la plus belle collection de pommes de terre de 20 variétés distinctes et les mieux dénommées.

1r prix, à M. Seelen, à Eikenveld, près de Venlo (Limbourg.)
2e » à M. Nicol. Demet, cultivateur à Ans, près Liége.

13e *Concours :* à la meilleure collection de racines fourragères.

1r prix, non décerné.
2e » à M. Nicol. Demet, cultivateur à Ans.

16e *Concours :* au plus bel envoi de féveroles, de pois de champs ou de vesces.

1r prix, à M. Math. Leessens, de Bemelen.

17e *Concours :* à la plante fourragère, offrant une supériorité, sur les plantes du même genre connues jusqu'à ce jour.

1r prix, non décerné.
2e » à M. le baron Reg. de Bossart, de Baarlo, pour Seradelle cultivée dans un chaume de seigle.

2me SECTION. — *Culture Maraîchère.*

18e *concours :* à la plus belle collection de légumes de 30 espèces ou variétés.

1r prix, à M. Nicol. Demet, cultivateur, à Ans.

19e *concours:* à la meilleure collection de racines culinaires, telles que : carottes, navets, panais, betteraves, choux-raves, topinambours, etc.

1r prix, à M. Nicol. Demet, cultivateur, à Ans.

22e *concours :* au plus bel envoi de 25 courges, potirons et toute espèce de fruits, comprenant le plus de variétés et récoltés dans l'année 1867.

1r prix, à M. Vincent Capouillet, de Bruxelles.

3me SECTION. — *Pomologie.*

29e *concours :* à la plus méritante de 25 variétés de poires les mieux dénommées, (fruits de table) entre amateurs.

1r prix, à M. Thys, jardinier de M. le baron Osy, de Zegwaard.
2e » à M. Char. Van Melsen, prop., à Maestricht.
3e » à M. Vincent Capouillet, prop., à Bruxelles.
Mention honorable à M. Hoho, curé à Grondsveld (Limbourg.)

33e *concours :* à la collection la plus méritante de 20 variétés de pommes les mieux dénommées, entre amateurs.

1r prix, à M. Char. Van Melsen, à Maestricht.

35e *concours* au plus beau lot de fruits de table (poires et pommes 12 variétés) présentés comme belle culture.

1r prix, à M. Char. Van Melsen, prop., à Maestricht.
2e » } à Mme Boots, propriétaire, à Amby (Limbourg.)
exœquo } à M. Em. Roberti, propriétaire, à Maestricht.

36e *concours :* à la plus belle collection de fruits de vergers.

1r prix, à M. Em. Roberti, propriétaire, à Maestricht.

40e *concours :* à la plus belle collection de raisins.

1r prix, à M. J. Thys, jardinier de M. le baron d'Osy de Zegwaard.
2e » à M. Em. Roberti, propriétaire, à Maestricht.

43e *concours :* à l'envoi le plus remarquable de melons variés.

1r prix, à M. Nicol. Demet, cultivateur à Ans.

4me SECTION. — *Horticulture.*

46e *concours :* à l'envoi le plus remarquable de 30 plantes fleuries et non fleuries (entre horticulteurs).

1r et 2e prix, non décernés.
3e prix, à M. W. Muller, horticulteur à Wyck, (Maestricht).

47e *concours :* au plus bel envoi de 20 plantes en fleurs, comprenant au moins 15 espèces.

1r et 2e prix, non décernés.
3e prix, à M. Désiré Leessens, propriétaire, à Heer.

48e *concours :* même concours pour 25 plantes et 20 espèces (entre horticulteurs).

1r prix, non décerné.
2e » à M. A. Frissen, horticulteur, à Maestricht.

51e *concours :* à la plante la plus remarquable par sa belle culture.

1r prix, non décerné.
2e et 3e prix, à M. Alf. Marzorati, horticulteur, à Aix-la-Chapelle.

54e *concours :* au plus bel envoi de plantes en fleurs, d'un même genre.

1r prix, non décerné.
2e » à M. de Zantis, propriétaire à Liége, pour une collection de Pétunias.
3e » au même, pour une magnifique collection de *Phlox Drummundi.*

55e *concours :* à la plante la plus remarquable gagnée de semis et offrant le plus d'avantages au commerce.

1r prix, non décerné.
2e » à M. Alf. Marzorati, horticulteur, à Aix-la-Chapelle.
Mention honorable à M. le vicomte de Goupy de Quaebeck pour un Héliotrope.

58e *concours :* au plus bel envoi de Palmiers, Cycadées, Masacées, Cyclantées et Pandanées.

1r prix, à M. W. Muller, horticulteur à Wyck, Maestricht.
2e » à M. Alf. Marzorati, horticulteur, à Aix-la-Chapelle.

59e *concours :* au plus bel envoi de Dracœna et de Cordyline.

1r prix, non décerné.
2e » à M. W. Muller, horticulteur à Wyck, Maestricht.

60e *concours :* à la plus belle collection en différentes variétés de Yucca.

1r prix, à W. Muller, horticulteur, à Wyck.
2e et 3e prix, non décernés.

61e *concours :* à la plus belle collection de plantes grasses telles que : Cactus, Cereus, Mamillaria, Échinocactus, Opunctia, Philocerus, Crassulas, Rhipsalis, Mesembrianthicum, etc.

1r prix, à M. C.-A. Ludewig, amateur à Maestricht.
2e et 3e prix, non décernés.

62e *concours* : à la plus belle collection d'Agavées.

1r prix, à M. W. Muller, horticulteur à Wyck, Maestricht.
2e et 3e prix, non décernés.

64e *concours :* à la plus belle collection de Fougères exotiques, de serre.

1r prix, par acclamation, à M. W. Muller, de Wyck.
2e et 3e prix, non décernés.

69e *concours* : A la plus belle collection de Calladium.

1r et 2e prix, non décernés.
3e prix, à M. A. Frissen, horticulteur, à Maestricht.

70e *concours :* Au plus bel envoi de 30 Begonias variés.

1r prix, à M. W. Muller, horticu lteur à Wyck, Maestricht.
2e » » M. A. Frissen, horticulteur, à Maestricht.

72e *concours :* A la plus belle collections de plantes de serre à feuilles panachées et colorées (entre amateurs.)

1r prix, non décerné.
2e » à M. C. A. Ludewig, de Maestricht.

73e *concours* : Même concours entre horticulteurs.

1r prix, à M. Muller, horticulteur à Wyck, Maestricht.
2e » » M. A. Frissen, horticulteur à Maestricht,
3e » M. Alf. Marzorati, horticulteur à Aix-la-Chapelle.

75e *concours* : Au plus bel envoi de Fuchsias variés, en fleurs (entre horticulteurs.)

1r prix, à M. W. Muller, horticulteur à Wyck, Maestricht.
2e et 3e, non décernés.

79e *concours* : à la plus belle collection de fleurs de Gladiolus coupées en variétés bien distinctes.

1r prix à M. Dubois, frères, à Brie-comte-Robert (Seine et Marne) médaille en argent.

80 e*concours :* au plus bel envoi de Pelargonium zonale.

1r prix, à M. W. Muller, horticulteur, à Wyck, Maestricht.

81e *concours :* au plus bel envoi de Pelargonium zonale à feuilles panachées.

1r prix, médaille en argent, à M. W. Muller, à Wyck.
2e prix médaille en bronze *ex æquo* } à M. C. A. Ludewig, à Maestricht et M. Dés. Leessens, à Keer, près de Maestricht.

83e *concours* : au plus bel envoi de 30 Conifères d'orangerie et de pleine terre.

1r prix non décerné.
2e » à M. W. Muller, horticulteur, à Wyck.

5me SECTION. — *Arts et industries horticoles.*

86e *concours* : au plus beau bouquet à la main.

1r prix } à M. Louis Douray, jardinier, chez M. de Zantis.
exæquo } à M. Mans, horticulture, à Aix-la-Chapelle.
2e » à M. Alf. Marzorati, horticulteur à Aix-la-Chapelle.
3e » à M. A. Frissen, père, horticulteur à Maestricht.

87e *concours* : au plus beau bouquet de table.

1r prix, M. Louis Douray, jardinier, de M. de Zantis, à Liége.
2e prix } à M. Mans, horticulteur, à Aix-la-Chapelle, et
ex æquo } M. Frissen, fils, horticulteur à Maestricht.

90e *concours :* à la plus belle collection de meubles horticoles, tels que : bancs, sièges, tables, etc.

1r prix, à M. Jules Maesen, fabricant, à Bruxelles.

92e *concours* : à la plus belle collection à tailler ou à émonder les arbres.

1r prix, à M. Oscé, fabricant, à Bruxelles.

Hors concours, dans les 3 premières sections.

a). Mention honorable à M. de Kock, pour son mastic à froid.
b). Médaille en vermeil, encadrée, à M. Jos. Julin, ingénieur des mines à Montegnée-lez-Liége, pour un collier à cheval articulé.
c). Médaille en vermeil, encadrée, à M. Van Dievoet, à Bruxelles, pour 131 espèces de pommes de terre.
d). Médaille en vermeil à M. Léon Arnoult, de Maestricht, machines pour laver et tordre.

Hors concours, dans les 3 dernières sections.

a). Une médaille en argent, à M. Genotte, rue de Louvain, n° 4, à Bruxelles, pour poudre végétale insecticide, soufflets pour soufrage de la vigne, boîte à houppe en laine et crin, sacs à raisins et fontaines, filtres.

b). Médaille d'honneur en vermeil, encadrée, à la Société des rosiéristes, à Brie-Comte-Robert, Seine et Marne, pour une collection de plus de 3000 roses Coupées.

c). Médaille en argent pour une collection de Dahlias coupés, semis 1866, à M. V^t Capouillet, de Bruxelles.

d). Médaille en argent pour une collection de Dahlias, fleurs coupées, à M. A. Frissen, horticulteur, à Maestricht.

e). Médaille en argent, à MM. Dubois, frères, à Brie-comte-Robert, pour un envoi de fleurs coupées de Gladiolus (semis).

Liste des horticulteurs patentés.

NOMS.	DOMICILE.	SPÉCIALITÉ DE CULTURES.
W. Muller. .	Maestricht (Wyck).	Serres chaudes et froides. Palmiers, Fougères, Dracœnas, Yuccas et plantes de serre froide et tempérée.
A. Frissen. .	Maestricht, rue de l'Abbé.	Principalement des plantes de serre froide.
J. Brouwers .	Maestricht, rue des Capucins.	Arbres fruitiers et pépinières, possédant plusieurs nouvelles espèces de fruits.
Hennekens. .	Hoolhuisken, sous la commune de Meerssen.	Pépinière très-recommandable pour sujets de vergers.

QUATRIÈME PARTIE.

COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

AUGUSTE-PHILIPPE-ANTOINE ROYER.

1796-1867.

Nous avons eu le bonheur, bien jeune encore et au début de notre carrière, de connaître Auguste Royer : c'était le 3 mai 1859, à l'assemblée générale de tous les délégués de l'horticulture belge venus à Malines, pour fonder la Fédération des Sociétés d'horticulture. Cette belle et féconde institution fut établie sous son inspiration. Il présida à ses débuts et il ne cessa jusqu'à la fin de ses jours de lui consacrer sa judicieuse expérience. Il aimait cette Fédération, témoignage de la puissance de notre horticulture Belge et de la sympathie qui relie entre eux tous ses représentants, et il usa de la légitime influence qu'il exerçait pour lui faciliter tout ce qui était nécessaire à son installation. L'œuvre était nouvelle : elle répondait sans doute à des aspirations générales, mais il était néanmoins difficile de la réaliser : elle aurait pu acquérir un certain caractère de centralisation incompatible avec les traditions d'indépendance qui ont pénétré tous les esprits en Belgique. Royer sut éviter cet écueil, et, à son appel, toutes les

Sociétés locales se groupèrent en un seul faisceau sans rien sacrifier de leur autonomie[1].

Nous avons eu l'honneur de seconder Auguste Royer en qualité de Secrétaire et bientôt les relations les plus intimes se sont établies entre nous. Ainsi, nous nous sommes trouvé en position de reconnaître l'élévation de son intelligence, la profondeur de ses jugements, la rectitude de ses appréciations, son infatigable activité et l'abnégation avec laquelle il se consacrait au bien public, son expérience des hommes et des choses et ses vastes connaissances : ainsi encore il se fait que nous croyons pouvoir apporter ici notre propre témoignage parmi toutes les manifestations qui se sont produites quand est venu le terme de sa carrière si bien remplie.

Les manifestations de la haute estime publique n'ont pas manqué à la mémoire d'Auguste Royer. « Il était un de ces hommes rares, disait un de ceux qui ont pu le mieux l'apprécier, grand par le cœur, dévoué à la chose publique, toujours prêt à obliger et à donner son concours aux bonnes choses : la Belgique lui doit en grande partie la renaissance et la prospérité de plusieurs de ses industries et c'est à lui surtout qu'elle est redevable du développement merveilleux de son horticulture économique : ce qu'il a dépensé de zèle, de dévouement désintéressé et d'intelligence pour donner une impulsion féconde à cette grande branche du travail national, il n'y a que ceux qui ont eu le bonheur d'avoir des relations suivies avec lui, qui peuvent l'apprécier. Sa modestie égalait son activité et c'est à peine si ceux mêmes qui jouissent des résultats de son initiative se doutent du labeur incessant qu'il s'est imposé pour les produire. »

Ces lignes sont de M. Bellefroid, directeur-général de l'agriculture et du commerce au ministère de l'intérieur.

L'horticulture belge a déjà fait entendre la voix de la reconnaissance sur la tombe d'Auguste Royer. Un de ses collègues et de ses meilleurs amis, M. Ferdinand Kegeljan, Secrétaire de la Société royale d'horticulture de Namur et membre du bureau de la Fédération, s'est exprimé en ces termes au bord de la tombe de notre digne et regretté président :

---

(1) Voyez la circulaire du 11 juin 1859 insérée dans le premier volume du *Bulletin de la Fédération*.

DISCOURS DE M. KEGELJAN.

J'obéis aux sentiments de l'amitié autant qu'à un douloureux devoir, en venant, au nom de la Société d'horticulture de Namur, adresser un dernier adieu à celui qui fut son président et l'un de ses membres les plus actifs.

Quoique absorbé déjà par le soin de ses affaires et par les devoirs que lui imposaient ses diverses fonctions, M. Royer savait trouver encore des heures de loisir, qu'il consacrait aux arts et aux sciences.

L'horticulture était surtout l'objet de ses prédilections.

Il fut fondateur et président de la Société Van Mons, et président de la Commission royale de Pomologie. — Il déploya en ces diverses qualités ce zèle et cette intelligence qui caractérisaient tous ses actes.

Quand se forma la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, il fut encore appelé à l'honneur de la présider et ses collègues le confirmèrent chaque année unanimement dans ces fonctions, rendant ainsi un éclatant hommage à son caractère et à son aptitude.

Ses mérites ne furent pas moins appréciés à l'étranger, et un grand nombre de Sociétés tinrent à l'honneur d'inscrire son nom parmi ceux de leurs membres correspondants.

L'agriculture fut également l'objet de ses soins et de ses études. Là encore son dévouement et son bon jugement le désignaient à ses collègues, qui l'appelèrent à la direction du Comice agricole de Namur, et plus tard, à la présidence de la section de Namur dans la Société agricole de la province, dont il était déjà vice-président.

Lorsque, en 1865, il résigna ces dernières fonctions, l'assemblée générale, voulant lui témoigner sa reconnaissance, lui conféra le titre de président d'honneur.

Il serait trop long d'énumérer ici les services que M. Royer rendit à l'horticulture et à l'agriculture.

Doué d'une imagination féconde, d'un grand esprit d'initiative et d'une activité infatigable, il sut imprimer une vive impulsion aux travaux des nombreuses associations dont il était chef ou membre.

Il s'était créé partout des relations en vue de rechercher les nouveautés dont pouvaient s'enrichir nos cultures et prenait un grand plaisir à les distribuer. Sous ce rapport encore il a rendu de notables services.

La bonté de son cœur, la loyauté de son caractère étaient connues de tous et un même sentiment de reconnaissance, d'affliction et de regrets nous réunit aujourd'hui autour de ses restes mortels.

Comme époux, comme père, comme ami, M. Royer peut être cité pour modèle, et ceux qui ont vécu dans son intimité ont pu voir combien il trouvait de bonheur et savait en répandre autour de son foyer.

Eprouvé depuis plus de quatre ans par une cruelle maladie, la patience et la résignation ne lui ont pas un seul instant fait défaut; il s'efforçait,

au contraire, de cacher ses souffrances, afin de ne pas attrister ceux qui l'entouraient; il les oubliait souvent, pour s'enquérir de ses amis et de ses connaissances, avec cette sollicitude et cette bienveillance qui jamais ne l'abandonnaient.

Une vie si bien remplie a sans doute déjà trouvé sa récompense dans un monde meilleur. Puisse cette douce confiance, ainsi que le témoignage des regrets de nombreux amis, apporter quelque soulagement à la douleur d'une famille dont il était le chef bien-aimé.

Adieu, cher et vénéré collègue et ami, nous ne te verrons plus, hélas, parmi nous, mais nos cœurs seront toujours avec toi.

Royer s'est particulièrement adonné à la Pomologie, cette branche si importante de l'horticulture économique. Il recherchait les résultats pratiques et directs de nature à augmenter la fortune publique et le bien être des populations. Il a écrit les résultats de ses études dans les huit grands volumes des *Annales de la pomologie belge et étrangère* et dans le *Bulletin de la Société Van Mons.*

Auguste Royer ne doit pas être seulement considéré comme pomologiste et horticulteur : il remplit des fonctions publiques et sut donner un élan remarquable à des industries nouvelles dont il a doté son pays. Ce côté important de son existence est particulièrement mis en relief dans le discours qui fut prononcé à ses funérailles par M. Dury, président du Conseil provincial de Namur.

DISCOURS DE M. DURY, PRÉSIDENT DU CONSEIL PROVINCIAL.

De nombreuses sympathies et d'ineffaçables regrets viennent se mêler aux douleurs de l'honorable famille qui pleure celui que nous avons aimé avec elle, notre digne ami, Auguste Royer, enlevé à sa tendresse et à notre attachement.

Témoin de ses vertus et de ses œuvres durant plus de vingt ans, honoré de sa confiance et confident des sentiments et des idées qui ont été la règle de tous les actes de sa vie, j'accomplis un devoir, un devoir bien pénible, mais que je considère comme sacré, en venant, dans ce triste moment, rendre un dernier hommage à sa mémoire vénérée.

Lorsqu'un homme simple, droit, bon et généreux, pur de toute défaillance, disparaît de ce monde, c'est un devoir de signaler à la société la perte qu'elle a faite.

Entré de bonne heure dans la carrière commerciale et industrielle, Monsieur Royer a été un type d'ordre, d'exactitude et de délicate loyauté.

Sa remarquable intelligence et son indomptable activité devaient le

conduire à des entreprises d'une importance peu commune; et en effet, il fut au premier rang parmi les fondateurs des plus grands établissements industriels de cette province.

Je parle surtout de ce vaste établissement de Floreffe qui a lutté pendant longtemps et qui ne cesse de rivaliser sur tous les marchés du monde avec les plus puissantes fabriques de glaces du continent.

Nous le trouvons au nombre des premiers organisateurs de cette colossale entreprise : — c'est en son nom qu'a été acquis le terrain sur lequel elle s'élève. C'est sous sa présidence et avec le concours de son énergie qu'elle s'est développée et qu'elle a atteint le degré de prospérité où nous la voyons s'élever.

Nous le rencontrons encore à l'origine de la création des verreries d'Herbatte qui prennent aujourd'hui une nouvelle importance par la formation de la puissante association réunissant en ses mains toutes les verreries Namuroises.

Dans ces grandes créations, une large part fut faite à la bienfaisance. Il ne se contenta pas d'offrir du travail à une nombreuse population ouvrière, le bien-être de ses travailleurs devint l'objet de son intelligente sollicitude. Il les aidait à se ménager des ressources, à se créer une position, il veillait assidûment à leurs besoins moraux et religieux.

Quelle que fût la multiplicité des détails d'affaires dans lesquels s'est trouvé engagé M. Royer, jamais il n'en a été absorbé. Sa prodigieuse activité lui a toujours fait trouver au milieu des occupations les plus compliquées, un temps précieux, qu'il consacrait avec un rare bonheur à la culture d'une intelligence d'élite. Il trouvait du temps pour la lecture. Il lisait prodigieusement et son heureuse mémoire accumulait d'inépuisables trésors de connaissances. Peu d'hommes sont parvenus à en acquérir d'aussi étendues. J'en appelle à ceux qui l'ont connu intimement, car il n'en faisait pas étalage.

Il était penseur, et les connaissances variées qu'il avait réunies, devenues l'aliment de ses méditations, en avaient fait un de ces hommes excellemment judicieux chez qui tout est pris à l'exacte mesure et rien n'est exagéré.

Est-il besoin de dire qu'il fut modéré et indulgent?

Oui, modéré et indulgent; mais jamais faible et capable de céder les droits de la vérité et de la justice.

Il s'était livré à une étude profonde de nos institutions. Il les connaissait bien et y était inviolablement attaché : il les considérait comme la meilleure garantie de toutes les existences et de toutes les opinions honnêtes et modérées. Aussi, dans la part qu'il a prise à nos luttes politiques, il ne s'est jamais proposé que de les défendre, et, avec elles, de sauvegarder les précieuses libertés qu'elles protégent.

M. Royer a dignement servi son pays dans les fonctions publiques dont il a été investi.

Il était un des membres les plus anciens, les plus assidus et les plus laborieux de la chambre de commerce, et il avait antérieurement fait aussi partie du tribunal de commerce.

Elu membre du conseil provincial en 1848, il n'a pas cessé depuis cette époque de faire partie de cette assemblée et d'y apporter, avec l'appréciation parfaite des intérêts de ses commettants, l'esprit de suite et de persévérance qu'il savait allier à une constante modération et faire servir au triomphe de ce qu'il regardait comme juste et utile.

Beaucoup d'importantes résolutions ont été dues à une initiative à laquelle nous le trouvons associé. Je me borne à rappeler celles qui ont été le point de départ des sollicitations et des démarches actives de l'administration provinciale qui ont abouti à l'institution de l'entrepôt de douane dont la station de Namur est aujourd'hui pourvue, et à l'accélération des travaux actuellement très-avancés que réclamait la navigation de la Meuse.

Il a présidé longtemps la commission du Conseil à laquelle il était attaché, et longtemps aussi il a rempli les fonctions délicates et laborieuses de la présidence du conseil de milice.

Rien de ce qui pouvait contribuer au bien public ne le trouva indifférent.

La société forestière et agricole, qui a rendu de véritables services à notre province, le comptait parmi ses membres. Il en était le vice-président.

En donnant aux progrès de l'agriculture toute l'importance qu'ils méritent, il s'était attaché avec plus d'intérêt et d'ardeur à stimuler le perfectionnement de la culture des jardins.

Je ne saurais peut-être, disait-il quelquefois, bien préciser ce que produit un hectare de terrain employé à la formation d'un verger et d'un jardin, mais je sais qu'il suffit à faire vivre dans l'aisance une famille qui en sait tirer parti. C'est le travail le mieux rétribué. Partant de cette idée, c'était surtout à encourager l'horticulture et l'arboriculture, qu'il avait consacré les loisirs de ses dernières années.

Il est devenu le fondateur et le président de la Société d'horticulture, le fondateur et le président de la commission royale de Pomologie, qui compte maintenant des correspondants dans toutes les parties du monde, le promoteur et l'organisateur du congrès de pomologie, l'un des fondateurs des écoles d'horticulture et le président du jury d'examen de ces écoles.

Appréciant son dévouement et la valeur de ses services désintéressés, le Roi le nomma en 1854 chevalier de son Ordre.

Une vie si bien employée méritait cette noble récompense; mais il en méritait d'autres et il lui en fut accordé de plus douces et plus précieuses. Il s'est vu revivre dans un fils digne de lui ; il a vu ses enfants heureux et ses derniers ans entourés de leur tendresse et de leurs soins affectueux. Il a béni deux générations de petits-enfants.

Enfin dans les derniers jours de souffrances d'une maladie hélas! bien longue et bien cruelle, il a trouvé Dieu ! Dieu, dont jamais il n'avait été séparé.

Sa piété, sans faste comme sans respect humain, ne s'était jamais démentie et sa foi religieuse, précieusement conservée par la pratique des devoirs qu'elle impose, a été son soutien, sa force et sa consolation. Arrivant au terme de ses souffrances avant d'avoir cessé de vivre, il s'est éteint doucement. Déjà il reposait dans le sein du divin Protecteur en qui il avait mis son espoir.

Cet espoir est le nôtre.

Ami cher et regretté, Dieu vous a recueilli, parce que vous avez fait le bien, parce que vous avez cru et espéré en lui.

Puisse cette consolante confiance, puisse l'hommage mérité que nous rendons ici à votre mémoire, adoucir du moins les larmes d'une famille inconsolable qui ne cessera de vous pleurer jusqu'à ce que vous lui soyez rendu dans l'immortelle patrie, dans la vie nouvelle où vous continuez à l'aimer.

Adieu Royer ! Adieu.

Auguste-Philippe-Antoine Royer est né à Namur le 26 janvier 1796 et mort dans la même ville le 1r octobre 1867.

En 1846 et 1847 il a participé, en qualité de membre du comité de Namur, au mouvement économique qui s'était manifesté sous l'impulsion de Charles De Brouckere en faveur de la liberté commerciale. Membre du Congrès des économistes en 1847, il a pris une part notable aux travaux des sections. Il a collaboré fort activement au Congrès agricole de 1848.

En 1849, il a publié une brochure assez volumineuse sur les expositions agricoles et leur utilité (1) et en 1850 un rapport très-intéressant sur la durée des baux à fermes et l'amélioration de la propriété agricole (2).

On lui doit aussi un petit livre intéressant sur les vignobles et les vins (3).

Il a collaboré fort activement dans plusieurs publications agricoles, pomologiques et horticoles, notamment les *Annales de pomo-*

---

(1) *Recherches sur l'utilité des expositions agricoles*, brochure in-8° de 44 pages. Namur, 1849.

(2) *Rapport de la Commission du Comice sur les baux à fermes*. Bruxelles, chez G. Stapleaux, 1850.

(3) *Les vins ; Études sur ceux qui se consomment en Belgique*, in-12 de 100 pages. Bruxelles, 1852.

logie belge et étrangère, les *Bulletins de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, l'Agronome,* journal de la Société agricole et forestière de la province de Namur, le *Bulletin du Congrès international de pomologie* qui a eu lieu à Namur au mois de septembre 1862, les *Bulletins de la Société Van Mons,* etc.

Il était en relations constantes avec le département de l'intérieur qui le consultait sur beaucoup de questions horticoles : plusieurs mémoires manuscrits écrits par lui existent dans les archives de ce département.

Il entretenait une correspondance suivie avec les horticulteurs français et américains. C'est par le moyen de ses correspondances en Amérique qu'il a pu importer et naturaliser en Belgique un grand nombre de variétés de Vignes.

Il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 28 mars 1854.

On le compte au nombre des membres fondateurs de la Société agricole et forestière de la province de Namur, dont il fut élu premier vice-président à son origine, le 28 mai 1859. Il contribua, par sa légitime expérience, à décider cette Société à créer un journal, organe de ses travaux agricoles. Tous les intérêts de la ville et de la province de Namur trouvèrent en lui un défenseur éclairé dévoué. Il a publié un mémoire remarquable en faveur de l'industrie des soudes et il a contribué pour une certaine part à la suppression des remparts qui étreignaient la ville.

A l'ouverture de l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique, qui a eu lieu à Bruxelles le 22 décembre 1867, M. F. de Cannart-d'Hamale, sénateur, vice-président de l'association, a prononcé l'éloge de celui que l'assemblée était habituée à voir à sa tête. Voici cet excellent discours :

MESSIEURS,

Voici pour la quatrième fois que j'aborde ce fauteuil, mais malheureusement, je n'ai plus aujourd'hui, pour justifier cet honneur, l'excuse d'une indisposition grave de notre cher et digne président.

Hélas, le ciel nous l'a ravi, et c'est pour rendre hommage à sa mémoire, c'est pour déposer sur sa tombe à peine fermée, un dernier gage d'affection et de regret, que je viens occuper, une fois encore, des fonctions qu'il savait exercer avec tant de talent et tant de bienveillance.

Permettez-moi, Messieurs, pour honorer sa mémoire, de remonter à une époque où un homme, alors ministre de l'intérieur et comprenant les grands intérêts de notre chère et belle patrie, conçut l'idée, et fit l'essai d'une exposition nationale d'agriculture.

C'était en 1847 que ce premier essai fut fait, et ce fut en 1848 que cette grande et noble institution qui exerça une si heureuse influence sur notre industrie agricole et horticole, *est entrée jusque dans les entrailles du pays.*

Ce fut dans ces luttes paisibles et fructueuses que je rencontrai pour la première fois M. Auguste Royer, alors qu'il fit ses premières armes et qu'il sut s'acquitter de la mission qui lui était confiée, avec tout le zèle, tout le dévouement et toute l'intelligence dont il n'a cessé depuis de nous donner des preuves nombreuses.

Successivement membre du jury des expositions nationales des produits de l'agriculture et de l'horticulture qui eurent lieu en 1847 et 1848 et membre du comité chargé de la partie pomologique de ces expositions, ce fut à lui que ses collègues confièrent la rédaction du rapport à adresser au gouvernement.

C'est dans ce rapport, Messieurs, daté du 16 septembre 1848, que nous rencontrons les premières données des mesures si utiles qui ont été prises, plus tard, en faveur de la culture des arbres fruitiers; car c'était bien là la spécialité de feu notre digne président, et c'est dans ce même rapport qu'il appela toute l'attention du gouvernement sur l'utilité d'encourager la culture en grand des fruits de toutes espèces, afin d'alimenter, disait-il, les marchés de nos villes, de procurer au peuple un supplément de substances alimentaires et de pousser en même temps à l'exportation toujours croissante de nos fruits à l'étranger.

Notre très-regretté président insista également auprès du gouvernement pour la création d'un comité central de pomologie, avec jardin d'expériences, appelé, comme il le disait lui-même, à rendre un service réel aux amateurs, en formant une collection type, étudiée sévèrement, eu égard à la classification des fruits et à leur synonymie; et en réunissant, sous la direction d'une association spéciale, tous les arbres de semis provenant des pépinières Van Mons et Bivort, ainsi que les autres bons fruits cultivés soit en Belgique, soit à l'étranger, dont il pourrait être utile, après examen, de propager la culture. C'est ce qui donna naissance à la Société Van Mons et aux *Annales de pomologie* publiées par le comité central dont feu notre ami Royer était le président.

Ce fut encore sur ses instances que se formèrent les écoles d'horticulture dont il présidait annuellement les examens et ce fut à son initiative et à sa volonté inébranlable lorsqu'il entrevoyait le bien, que nous devons l'existence de notre belle et utile institution et la direction si intelligente qui lui fut donnée dès le principe. Chacun de vous, messieurs, se rappellera encore cette première réunion qui eut lieu à Malines, le 3 mai 1859 et dans laquelle feu notre cher président a fait preuve de cet esprit de conciliation qui le distinguait, lorsqu'il proclamait en principe *que la fédération projetée ne devait pas être une absorp-*

tion de l'activité individuelle de chacune des Sociétés fédérées, mais que toutes devaient conserver leur autonomie et n'apporter au fonds commun que les améliorations constatées par chacune d'elles.

Enfin son activité ne connut jamais de bornes, et successivement président de la section agricole de Namur et vice-président de la Société agricole et forestière de la province de ce nom, puis président fondateur de la Société royale d'horticulture de la même province et président du premier congrès de pomologie, qu'il sut si parfaitement bien organiser en Belgique, il ne cessa de faire preuve d'une aptitude et d'une ardeur extraordinaires pour le travail, témoin les *Annales de pomologie*, les publications de la Société van Mons et tant d'autres écrits disséminés dans diverses publications.

Messieurs, ce ne fut pas seulement au service de l'agriculture et de l'horticulture qu'il sut mettre sa remarquable intelligence et son indomptable activité. Celles-ci se sont étendues à d'autres industries plus importantes encore, parmi lesquelles nous citerons surtout l'établissement de Floreffe dont il était l'âme et le président, ainsi que les verreries d'Herbatte qui se trouvent actuellement sous la puissante association des Verreries Namuroises.

Partout on fit appel à son patriotisme et à ses connaissances variées, et la chambre de commerce de Namur et le conseil provincial le comptaient parmi leurs membres les plus distingués. Feu notre Roi vénéré, qui savait si bien apprécier les hommes, a voulu récompenser les services rendus par notre laborieux président, en le nommant chevalier de son ordre.

Comme vous le voyez, Messieurs, Auguste Royer appartient à cette phalange d'hommes de progrès qui aidèrent si puissamment au développement de grandes entreprises; — d'une intelligence d'élite, aucun sujet ne lui était entièrement étranger; agriculture et horticulture, administration et finances, sciences et industries, — tout lui était familier, et sa persévérante activité sut triompher partout et toujours des obstacles inhérents à toute nouvelle entreprise.

Messieurs, avant de terminer, permettez-moi de déposer ici un regret tout personnel, c'est celui de n'avoir pu me joindre à la famille de notre cher défunt, et à ses nombreux amis, pour lui payer mon tribut d'hommages et déposer sur sa tombe, au nom de cette Fédération qu'il a créée, l'expression de nos bien vifs et bien sincères regrets. Malheureusement l'exposition universelle de Paris y a mis obstacle, mais j'ai été heureux d'apprendre par les journaux belges, qu'un de nos honorables collègues, notre ami Kegeljan, avait bien voulu se charger de cette douloureuse mission. Qu'il veuille en agréer ici notre sincère reconnaissance, car nous partageons tous les sentiments que, dans cette triste circonstance, il a si bien et si éloquemment exprimés.

Après un tel hommage rendu à la mémoire de notre cher président

j'aurais pu me dispenser de prendre la parole, ou au moins j'aurais pu me borner à rendre hommage à ses connaissances aussi variées que profondes et à vous signaler ainsi l'étendue de la perte que nous venons de faire ; mais il m'eût été bien difficile, en occupant ce fauteuil qu'il honora pendant plusieurs années, de ne point me rappeler l'ami que nous avons perdu; il m'eût été bien difficile, Messieurs, d'étouffer les douloureuses impressions que j'éprouve en ce moment — car je sens qu'en ces cruelles épreuves de la séparation qui ne se multiplient que trop souvent à mon âge, je sens qu'il y a au fond du cœur une sensation bienfaisante, un sentiment de suave tristesse, je dirais même une profonde consolation à parler de ceux que nous avons aimés, à nous entretenir de leurs mérites, et à nous fortifier nous-mêmes par le souvenir du bien qu'ils ont fait et de la fermeté avec laquelle ils ont traversé les épreuves de la vie dont nous supportons le poids après eux.

Que ne devrais-je donc pas ajouter encore, s'il m'était permis de vous entretenir de tant d'affections qui viennent hélas! d'être brisées? — La vie de famille fut tout pour lui, elle seule fit tout son bonheur et elle le soutint bien souvent pendant ses longues années de soufrances où chaque jour il sentait le progrès du mal qui le conduisait au tombeau. — Enfin Dieu le rappela à lui — et il rendit le dernier soupir au milieu des consolations de la religion et des soins affectueux et dévoués de sa courageuse famille. Il a succombé, Messieurs, à une maladie dont la marche lente et douloureuse a déjoué tous les efforts de l'art et toutes les tentatives de dévouement.

« Vous tous, qui avez su apprécier tout ce qu'il y avait de bonté et de générosité dans son cœur; — de loyauté et de noblesse dans son caractère, — vous qui connaissez tout ce qu'Auguste Royer a fait pour l'horticulture et l'activité sans borne qu'il n'a cessé de déployer pendant sa longue carrière — vos sentiments sont les miens, les miens sont les vôtres, et j'ose me dire votre organe en consignant dans nos Annales, au nom de la Fédération et de toutes les Sociétés d'horticulture fédérées, avec l'expression du sentiment d'affectueuse estime que nous étions heureux de lui porter, celle de nos bons, vifs et bien sincères regrets.

« Inspirons-nous de son exemple — exemple fécond d'une vie consacrée tout entière aux intérêts de son pays — et que son souvenir — souvenir impérissable d'un ami affectueux et dévoué — souvenir de l'homme de bien, du bon citoyen, du chrétien résigné à la volonté de Dieu — ne s'efface jamais de nos cœurs et lui assure, parmi nous, le culte toujours dû à ceux qui, comme lui, ont parcouru une aussi belle carrière. »

L'assemblée, après avoir applaudi cet éloquent panégyrique, a décidé qu'une souscription publique serait ouverte pour frapper

une médaille à l'effigie d'Auguste Royer. Un de nos meilleurs graveurs, M. Léopold Wiener, est chargé de l'exécution de ce travail.

Royer laisse à une famille nombreuse, dont il était le chef vénéré, un nom entouré de l'estime générale : il laisse à son pays les résultats d'une puissante activité consacrée tout entière au bien public.

Éd. Morren.

Liste de souscription pour la médaille commémorative à l'effigie de AUGUSTE ROYER.

La souscription est fixée à **10 francs.** *Chaque souscription donne droit à un exemplaire en bronze de la médaille, qui sera d'un très-grand module.*

Aelens, G., pépiniériste à Namur.
Baillet (comte de), gouverneur de la province de Namur.
Beckers, J., à Namur.
Bellefroid, L., directeur général au ministère de l'Intérieur à Bruxelles.
Benoit, Aug., à Namur.
Berchem, ingénieur des mines à Namur.
Bivort, Alex., directeur-gérant de la Société van Mons à Fleurus.
Brabant, Is., à Namur.
Buisseret, D., professeur à Thuin.
Buydens-Collignon, à Namur.
Caters (baron de), président de la Société royale d'hort. à Anvers.
Chalon, J., à Namur.
Crousse, N. J., propriétaire à Rhisne, près Namur.
Dandoy, Th., secrétaire communal à Namur.
De Beucker, J. A., horticulteur à Anvers.
De Cannart d'Hamale, Fr., sénateur à Malines.
De Cock-Le Grelle, A., à Anvers.
De Coppin, Eug., à Namur.
Della Faille, René, secrétaire de la Société royale d'hort. à Anvers.
Delmarmol, Em., président de la Société royale d'hort. de Namur.
De Meester, Ath., à Anvers.
De Ribaucourt, Christyn (comte), sénateur, président de la Société royale de Flore à Bruxelles.
Dilen, à Anvers.
Douchet, H., propriétaire à Bruxelles.
Douxchamps-Zoude, à Namur.
Dumon, Ch., ingénieur en chef à Namur.

Dury, Edmond, avocat à Namur.
Fallon, Ernest (baron), conseiller provincial à Namur.
Feront, Nic., horticulteur à Namur.
Foullien-Pernode, B., horticulteur à Andennes.
Galopin, J. L., pépiniériste à Liége.
Gillain, P., industriel à Châtelet.
Grégoire-Nélis, membre de la Comm. roy. de Pomologie à Jodoigne.
Hermant, H., président de la Soc. hort. de Châtelet.
Kegeljan, Ferd., secrétaire de la Soc. roy. d'horticulture à Namur.
Le Grelle d'Hanis, C. (Mme), à Berchem-lez-Anvers.
Legros-Demanet, à Namur.
Linden, J., vice-président de la Société royale de Flore à Bruxelles.
Lubbers, L., secrétaire de la Société royale de Flore à Bruxelles.
Moncheur, à Namèche (Namur).
Morren, Ed., professeur à l'Université de Liége.
Namèche, Casimir, à Namur.
Ortmans, Théophile, à Jambe, près Namur.
Osy de Wycken (baron), vice-président de la Soc. roy. d'hort. à Anvers.
Petitjean, notaire à Eghezée, Namur.
Raymond, A., à Namur.
Richard, V., ancien notaire à Namur.
Ronnberg, A., chef de division au département de l'intérieur à Bruxelles.
Rosseels, Eg. (aîné), président de la Soc. roy. d'hort. à Louvain.
Royer (Mme), et sa famille.
Société horticole de Châtelet.
Somers, F., à Anvers.
Thirionet-Morinet, Fel., à Namur.
Van Berchem, C., inspecteur de la voirie vicinale à Willebroeck.
Vanden Hecke de Lembeke, V., pour le Cercle profess. d'arboriculture.
Vander Linden, H., à Anvers.
Van Geert, Ch., horticulteur à Anvers.
Van Havre, Gustave, à Anvers.
Van Humbeeck, Eugène, à Anvers.
Van Kerckhove, G., à Anvers.
Vielvoye, L., à Andennes.
Wesmael, Alf., secrétaire-adjoint de la Société roy. d'hort. de Mons.

La souscription reste ouverte : on est prié d'adresser les adhésions à M. Ed. Morren, secrétaire de la Fédération à Liége.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PLANTES ORNEMENTALES

QU'IL CONVIENT DE CULTIVER

DANS LES PARCS ET JARDINS,

PAR

G. DELCHEVALERIE,

Jardinier-chef-multiplicateur à l'établissement horticole de la ville de Paris,

SUIVI

D'UN TABLEAU SUR LA MANIÈRE DE GROUPER LES PLANTES ET DE LES REMPLACER SUCCESSIVEMENT DANS LES PARTERRES POUR AVOIR UNE SUCCESSION DE FLEURS DEPUIS LE PREMIER PRINTEMPS JUSQU'A LA FIN DE L'AUTOMNE,

ET D'UNE

NOTICE SUR LES SQUARES ET LES ÉTABLISSEMENTS HORTICOLES DE LA VILLE DE PARIS.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Sous le règne de Louis XIV, l'art des jardins était déjà porté en France à un très-haut degré; le style classique de Le Nôtre jouissait alors d'une réputation universelle; plusieurs œuvres à jamais mémorables de ce célèbre artiste dans l'art de créer les jardins au XVIIe siècle, existent encore aujourd'hui : ce sont les jardins de Versailles dont on voit les voûtes majestueuses d'ombre et de verdure taillées sous ses arbres deux fois séculaires. Les grandes palissades de charmilles, les pelouses en forme de grands tapis verts, les plates bandes ingénieusement découpées en mosaïques et garnies de plantes ciselées sous diverses formes et des plus belles fleurs, les grandes pièces d'eaux jaillissantes et les grandes statues du bassin de Neptune, les somptueux escaliers de l'Orangerie et les grandes terrasses etc., etc., nous prouvent suffisamment combien les jardins du style français de Le Nôtre étaient en vogue au temps des splendeurs du grand Roi.

Les jardins du grand Trianon, de St-Cloud, de Meudon, de Marly, Vaux-Pralin, la terrasse de St-Germain, ses nombreuses créations à l'étranger etc., etc., sont autant d'œuvres ingénieuses de ce célèbre artiste français.

Au siècle où nous vivons, on trouve que les jardins réguliers demandent de trop grands espaces unis pour les plantations d'alignement, et qu'on peut sur une surface donnée, à l'aide du style nouveau, agrandir la perspective quand l'espace est relativement restreint. On objecte encore que les jardins français présentent l'inconvénient d'exclure la plupart de nos plus belles plantes tropicales cultivées dans les jardins pendant la belle saison, parce qu'elles ne supportent pas le caprice du ciseau. Malgré ses détracteurs, le style classique de Le Nôtre est encore fort estimé de nos jours. Un jardin régulier ou à la française accompagne toujours avantageusement les alentours des palais d'architecture moderne. Aujourd'hui que les mœurs ont changé d'aspect et que la science architecturale a adopté le style nouveau de l'époque, il faut également à nos jardins un style nouveau, qui s'inspire de la nature et l'embellisse, plutôt que des plantations régulières, et qui nous crée quelque chose de plus naturel. L'architecte paysagiste cherche aujour-

d'hui à pénétrer l'harmonie dans la création et profite des moindres accidents de la nature pour embellir son paysage; son œuvre présente des valonnements et des ondulations, des rochers, des cascades et des pièces d'eaux, des points de vue élevés d'où l'on puisse découvrir les plus beaux aspects et dominer l'ensemble du paysage, etc. C'est ce qu'ont fait naguère encore MM. Alphand, ingénieur en chef au corps impérial des ponts et chaussées, directeur de la voie publique et des promenades de Paris, d'Arcel, ingénieur-chef du service des promenades et plantations et Barillet-Deschamps, jardinier en chef, dans la transformation des buttes Chaumont en parc paysager et pittoresque.

Le développement de l'art des jardins est l'un des signes qui caractérise le plus le progrès et la moralisation d'un peuple; aussi, dans les pays civilisés, est-il l'objet de la plus haute prédilection, parce qu'il est en même temps un élément d'hygiène, un lieu d'agrément, de récréation et de production pour les populations. Si on compare les jardins d'aujourd'hui avec ceux d'autrefois, on trouve que le progrès acquis, a fait un pas immense. Si nous remontons seulement au temps d'Olivier de Serres, nous trouvons qu'à cette époque, la Lavande, *Lavandula spica* Lin.; le Romarin, *Rosmarinus officinalis* Lin.; la Marjolaine, *Origanum Majorana* Lin.; la Camomille, *Anthemis nobilis* Lin.; le Thym, *Thymus vulgaris* Lin.; le Buis, *Buxus sempervirens* Lin., etc., étaient les plantes les plus propres pour former les bordures et orner les parterres. Aujourd'hui, il en est bien autrement, que toute la flore tropicale se trouve pour ainsi dire réunie dans nos jardins et nos serres. C'est pour constater ce progrès, dont une grande part revient à l'élan donné par la municipalité parisienne à l'installation de ses beaux parcs paysagers et pittoresques, et à ses belles promenades publiques au sein de la ville par excellence, que nous allons essayer de décrire un choix de plantes ornementales qu'il convient de cultiver dans les parcs et jardins, parmi celles qui sont le plus généralement employées aujourd'hui à l'ornementation des jardins de Paris et des environs pendant toute la belle saison.

Explication des abréviations.

Signes indiquant l'époque de semis (colonne n° 1), l'époque du bouturage (colonne n° 2), l'époque de floraison (colonne n° 3).

Jv. janvier.	Ms. mars.	M. mai.	Jt juillet.	S. septembre.	N. novembre.
Fv. février.	Av. avril.	J. juin.	A. août.	O. octobre.	D. décembre.

Signes indiquant la couleur des fleurs (colonne n° 4).

B.	bleu.	Fod.	feuille odorante.	R.	rouge.
Bf.	bleu foncé.	Fo.	foncé.	Rb.	» brique.
Bl.	blanc.	Fl.	fleur.	Rbr.	» brun.
Be.	blanchâtre.	Flv.	» variée.	Ro.	rose.
Blj.	blanc jaunâtre.	J.	jaune.	Rov.	rose violacé.
Blr.	blanc rosé.	Jbr.	jaune brun.	Rs.	rouge sang.
Bp.	bleu pâle.	Jc.	citron.	Rv.	» vermillon.
Br.	brun.	Jp.	jaune pâle.	Sé.	strié.
Bv.	bleu violacé.	Jv.	jaune verdâtre.	Sa.	saumon.
C.	couleur chair.	L.	lilas.	V.	vif.
Cl.	clair.	M.	marron.	Vo.	violet.
Cm.	carmin.	N.	noirâtre.	Vd.	verdâtre.
Cv.	rouge cuivre.	O.	orange.	Vé.	varié.
E.	écarlate.	P.	pourpre.	Vf.	violet foncé.
Fp.	feuille panachée.	Pé.	panaché.	Vp.	» pâle.
Fne.	» ornementale.	Pa.	pâle.	Vv.	» verdâtre.

Hauteur des plantes en centimètres (colonne n° 5).

Signes indiquant l'emplacement propre aux plantes (colonne n° 6).

Aq. aquatique.	C. corbeilles.	I. isolé.	Pb. plates bandes.	P. parterre.
B. bordures.	G. groupes.	M. massifs.	V. volubiles.	R. rocailles.

Signes indiquant la durée des plantes (colonne n° 7).

A. annuelle. B. bisannuelle. V. vivace.

Signes indiquant le degré de rusticité des plantes (colonne n° 8).

× signifie que les plantes passent l'hiver en plein air sans aucun abri.
♧ » » » » redoutent les hivers rigoureux.
⊕ » » » » doivent être hivernées en serre froide, orangerie, ou sous châssis.
✠ » » » » doivent être hivernées en serre tempérée.

Patrie des plantes (colonne n° 9).

Famille des plantes (colonne n° 10).

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Abutilon Gærtn.			
1	— duc de Malakoff	»	Ms. O.	J. O.
	Acacia Neck.			
2	— lophantha Willd.	Ms.	Ms.	F. M.
	Acanthus Tournef.			
3	— Lusitanicus Hort.	A.	O. Av.	Jt. A.
4	— mollis Lin.	A.	O. Av.	Jt. A.
5	— montanus	A.	O. Av.	Jt. A.
6	— spinosus Lin.	A.	O. Av.	Jt. A.
7	— spinosissimus Desf.	A.	O. Av.	Jt. A.
	Achillea Linné.			
8	— clavennæ Lin.	»	»	J. Jt.
	Achyranthes Willd.			
9	— Verschaffeltii Ch. Lem.	»	Av. O.	A. S.
10	— — var. aureo reticulata	»	Av. O.	A. S.
	Aconitum Tour.			
11	— Napellus Lin.	Jt.	»	M. A.
	Acorus Lin.			
12	— calamus Lin.	Av.	Av.	Jt. S.
	Adonis Lin.			
13	— æstivalis Lin.	S. Ms.	»	M. Jt.
	Æthionema R. Brown.			
14	— coridifolium DC.	Av. Jt.	»	M. J.
	Agapanthus L'Hérit.			
15	— umbellatus L'H.	»	»	Jt. S.
	Agathea Cass.			
16	— amelloides DC.	»	Ms.	M. O.
	Agave Lin.			
17	— americana Lin.	»	»	»
18	— — variegata	»	»	»
	Ageratum Lin.			
19	— cœruleum Desf.	»	Ms. O.	J. O.
20	— — var. foliis variegatis	»	Ms. O.	J. O.
21	— — nanum Hort.	»	Ms. O.	J. O.
	Agrostemma Lin.			
22	— coronaria Lin.	J. Jt	»	Jt A.
	Akebia Dne.			
23	— quinata Dne.	Av. O.	Av. O.	Av. M.
	Alisma Lin.			
24	— plantago Lin.	S.	»	J. S.
	Alonzoa R. et Pav.			
25	— Warcewiczii Reg.	»	Ms. O.	J. O.
	Alsophila R. Br.			
26	— australis Br.	F. Ms.	»	»
	Alstrœmeria Lin.			
27	— versicolor R. et Pav.	Av. J.	»	J. S.
	Alternanthera Forsh.			
28	— paronychioides	»	Ms. O.	»
29	— sessilis var. amœna Ch. Lem.	»	Ms. O.	»
30	— spathulata Ch. Lem.	»	Ms. O.	»
	Althea Cav.			
31	— rosea Cav. (Alcea)	A.	»	J. A.
	Alyssum Lin.			
32	— maritimum Lamk. (Koniga)	Ms.	»	Ms.
33	— — foliis variegatis.	»	Ms. O.	Ms.
34	— saxatile Lin.	M. Jt	»	Av. J.
35	— — foliis variegatis.	»	S. O.	Av. J.
	Amarantus Lin.			
36	— melancholicus Lin.	Ms. Av.	»	A. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
J. O. R.	200	I. G.	V.	⊖	Brésil.	Malvacées.
Jp.	250	I. G.	V.	⊖	Nouvelle Hollande.	Mimosées.
Bl. Ro.	100	I. M.	V.	♧	Orient.	Acanthacées.
Bl. Ro.	100	I. M.	V.	♧	id.	id.
Bl. Ro.	100	I. M.	V.	♧	id.	id.
Bl. Ro.	100	I. M.	V.	♧	id.	id.
Bl. Ro.	100	I. G.	V.	♧	id.	id.
Bl. J.	30	Pb.	V.	×	Europe.	Composées.
Flle. P.	70	C. B.	V.	✠	Amérique mérid.	Amaranthacées.
Flle. J.	60	C. B.	V.	✠	id.	id.
B.	120	M.	V.	×	Europe.	Renonculacées.
J.	100	Aq.	V.	×	id.	Aracées.
R. J.	30	Pb.	V.	×	Amérique septent.	Renonculacées.
Ro. L.	20	R. B.	V.	×	Liban.	Crucifères.
B.	100	Pb.	V.	⊖	Cap.	Liliacées.
B. J.	30	B.	B.	⊖	Cap.	Composées.
Flle.	150	I.	V.	⊖	Amérique.	Amaryllidées.
Flle. J.	150	I.	V.	⊖	id.	id.
B.	90	B. M.	B.	⊖	Amérique mérid.	Composées.
B. Fp.	65	B. M.	B.	⊖	id.	id.
B.	40	B.	B.	⊖	id.	id.
P.	90	Pb.	V.	×	Europe mérid.	Caryophyllées.
Rbr.	350	V.	V.	×	Japon.	Lardizabalées.
Blz.	0,80	Aq.	V.	×	Europe.	Alismacées.
Ro. Rv.	80	B. M.	B.	⊖	Chili.	Scrophulariées.
Flle.	300	I.	V.	⊖	Australie.	Fougères.
Ro. P.	70	Pb.	V.	×	Chili.	Amaryllidées.
Fp.	20	B.	V.	✠	Brésil.	Amarantacées.
Fp.	20	B.	V.	✠	id.	id.
Fp.	25	B.	V.	⊖	id.	id.
P. Bl. J. etc.	200	M.	V. B.	×	Orient.	Malvacées.
Bl.	20	B.	A.	×	Europe.	Crucifères.
Fp. Fl. Bl.	20	B.	A. B.	⊖	id.	id.
J.	25	B. R.	V.	×	id.	id.
J. Flle	20	B. R.	V.	×	id.	id.
P. Flle.	70	M.	A.	×	Ceylan.	Amarantacées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. EPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Amarantus Lin.			
37	— melancholicus var. bicolor Nocc. . . .	Ms. Av.	»	A. S.
	Amaryllis Lin.			
38	— vittata l'Hér. var. fl. rubra	Jt. A.	»	J. Jt.
39	— belladona Lin.	»	»	M. Jt.
40	— procera Dctr.	S.	»	A. S.
	Andropogon Lin.			
41	— formosum Lart.	Av.	»	Jt. O.
42	— halepensis Sibt.	Ms.	»	Jt. O.
	Androsace Tournef.			
43	— lanuginosa Wall.	»	Ms. Av.	J. S.
	Anemone Hall.			
44	— coronaria Lin.	Jt.	»	Av. Jt.
45	— hepatica Lin.	Jt.	»	Ms. Av.
46	— japonica var. H. Joubert	»	Ms.	A. S.
	Angelonia Humb. et Bonpl.			
47	— salicariæfolia Humb.	»	Ms. O.	J. O.
	Anthemis Lin.			
48	— frutescens	»	M. O.	J. O.
	Antirrhinum Lin.			
49	— foliis variegatis.	»	Av. S.	J. O.
50	— majus mixtæ varietatis	S.	A. S.	J. O.
	Apocynum Lin.			
51	— androsæmifolium Lin.	Jt. A.	»	Jt. S.
	Aponogeton Thunb.			
52	— distachyum Thunb.	O. M.	»	Jt. O. Av.
	Aquilegia Tournef.			
53	— canadensis Lin.	A.	»	M. J.
54	— siberica Lin.	A.	»	M. J.
55	— Skinneri Hook.	A.	»	M. Jt.
56	— vulgaris Lin.	Av. Jt.	»	M. J.
	Arabis Lin.			
57	— alpina Lin.	»	J. Jt.	Av. M.
58	— alpina foliis variegatis Hort.	»	J. Jt.	Av. M.
59	— verna Hort..	M.	»	Ms. Av.
	Aralia Lin.			
60	— papyrifera Hook.	»	O. Ms.	N. D.
61	— Sieboldii Sieb.	O. F.	Ms. O.	Jt. S.
62	— reticulata Willd.	»	S. Av.	Fle.
	Artemisia Lin.			
63	— argentea l'Herit.	»	Ms.	J. O.
64	— Stelleriana Regel.	»	Ms.	J. O.
	Arundinaria L. C. Rich.			
65	— falcata Nees.	»	Ms. O.	»
	Arundo Lin.			
66	— conspicua	»	»	Jt S.
67	— donax Lin.	»	A.	S. O.
68	— — foliis variegatis Hort.	»	A.	S. O.
69	— Mauritanica Desf.	»	A.	S. O.
	Asclepias Lin.			
70	— curassavica Lin.	»	M. O.	Ms. O.
	Asperula Lin.			
71	— odorata Lin.	Av. Jt.	»	Av. M.
	Aster Nees.			
72	— amelloïdes Bess.	S.	Ms. Av.	S. O.
	Aubrietia Adans.			
73	— Campbellii	Ms.	Ms. Av.	J. S.
74	— — foliis variegatis.	»	Ms. Av.	J. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
P. Flle.	70	M.	A.	×	Ceylan.	Amarantacées.
R.	50	Pb.	V.	♧	Amérique mérid.	Amaryllidées.
R.	75	Pb.	V.	×	Cap.	id.
B. Pa.	200	I.	V.	⊖	Brésil.	id.
Ro. Bl.	200	I.	V.	♧	Afrique.	Graminées.
Ro. Br.	250	I.	V.	♧	id.	id.
L.	25	M.	V.	×	Népaul.	Primulacées.
Vé.	30	Pb.	V.	×	Indigène.	Renonculacées.
B. Bl.	15	B.	V.	×	id.	id.
Bl.	100	M.	V.	×	Japon.	id.
B. L.	60	M.	V.	✠	Caracas.	Scrophularinées.
Bl. J.	65	M.	V.	⊖	Canaries.	Composées.
R. Flle.	60	Pb.	V.	⊖	Europe.	Scrophularinées.
Vé.	70	Pb.	V.	×	id.	id.
Ro. Pa.	60	P.	V.	×	Amérique septent.	Apocynées.
Bl.	20	Aq.	V.	⊖	Cap.	Najadées.
R. O.	50	Pb.	V.	×	Canada.	Renonculacées.
Bl. B.	30	Pb.	V.	×	Sibérie.	id.
R. O.	70	Pb.	V.	×	Amérique septent.	id.
R. Vo. Bl.	100	C. B.	V.	×	Indigène.	id.
Bl.	20	R.	V.	×	Europe.	Crucifères.
Bl. Flle.	20	R.	V.	×	Europe.	Crucifères.
Bl.	20	B.	V.	×	id.	id.
Bl.	200	I.	V.	⊖	Ile Formose.	Araliacées.
Be.	150	I.	V.	⊖	Japon.	id.
Flle.	150	I. M.	V.	✠		id.
Jp. Fp.	85	S. G.	V.	⊖	Madère.	Composées.
Fp. Jp.	80	G. M.	V.	♧	Japon.	id.
Flle.	250	I. G.	V.	♧	Népaul.	Graminées.
Bl.	200	I.	V.	♧	Australie.	Graminées.
O. P.	300	I.	V.	×	Europe.	id.
O. P.	250	I.	V.	♧	id.	id.
O. P.	400	I.	V.	♧	Algérie.	id.
Rs.	75	Pt.	V.	⊖	Antilles.	Asclepiadées.
Bl.	20	R.	V.	×	Indigène.	Rubiacées.
B. Vo.	45	M.	V.	×	Europe.	Composées.
B. Vo.	25	B.	V.	×	Europe.	Crucifères.
B. Vo. Fp.	25	B.	V.	♧	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Aubrietia Adans.			
75	— deltoidea DC. (Alyssum)	»	»	Av. J.
76	— purpurea Hort.	S.	»	A. J.
	Balantium Kaulf (Dicksonia).			
77	— antarcticum Presl.	Ms. Av.	»	Fle.
	Bambusa Schreb.			
78	— aurea Hort.	»	Ms. O.	Fle.
79	— edulis	»	Ms. O.	Fle.
80	— Fortuneii foliis niveo vittatis H. V. H.	»	Ms. O.	Fle.
81	— Metake Hort.	»	Ms. O.	Fle.
82	— nigra Lin.	»	Ms. O.	Fle.
83	— variegata.	»	Ms. O.	Fle.
84	— viridis glaucescens Carr.	»	Ms. O.	Fle.
	Begonia Lin.			
85	— discolor R. Br.	Ms.	Av. O.	Jt. O.
86	— fuchsioides Hook. var. miniata	»	Ms. Av.	J. O.
87	— lucida Velloz.	»	Ms. O.	J. O.
88	— Prestoniensis Hort.	»	Ms. O.	J. O.
89	— Ricinifolia Hort.	»	Ms. O.	J. O.
90	— — maculata	»	Ms. O.	J. O.
91	— tomentosa Bot. Mag.	»	Ms. O.	J. O.
92	— subpeltata albo rubra	»	Ms. O.	J. O.
	Bellis Lin.			
93	— perennis Lin.	»	Ms.	Ms. M.
94	— — aureo reticulata	»	Ms.	Ms. M.
	Berberidopsis.			
95	— corallina Hooker fils.	»	Ms. O.	J. S.
	Boccomia Plum.			
96	— frutescens Lin.	Ms.	O.	M.
97	— Japonica Bouché (Macleya)	A. Ms.	O.	J. S.
	Bouvardia Salisb.			
98	— coccinea splendens Hort.	»	Ms. S.	J. O.
99	— leiantha Benth.	Ms.	O. Ms.	J. O.
	Brachycome Cas.			
100	— iberidifolia Benth.	S.	»	Jt. S.
101	— iberidifolia alba	S.	»	Jt. S.
	Brugmansia Pers.			
102	— sanguinea Ruiz et Pav.	Ms.	Ms. O.	A. S.
103	— suaveolens Humb. et B.	Ms.	Ms. O.	A. S.
	Budleia Lin.			
104	— Madagascariensis Lamk.	»	Ms. O.	O. N.
	Bulbocodium Lin.			
105	— vernum Lin.	»	»	Ms.
	Buphthalmum Lin.			
106	— grandiflorum Cas.	»	»	A.
	Butomus Tour.			
107	— umbellatus Lin.	A.	»	J. A.
	Calceolaria Feuil.			
108	— Etna	»	S. Ms.	Jt. O.
109	— excelsa.	»	S. Ms.	Jt. O.
110	— Félix Vallée	»	S. Ms.	Jt. O.
111	— Florian	»	S. Ms.	Jt. O.
112	— Général de Maudhuy.	»	S. Ms.	J. O.
113	— Henri Colville	»	S. Ms.	J. O.
114	— Napoleon III	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
115	— Queen of Oude	S. Ms.	S. Ms.	J. S.
116	— rugosa R. et Pav.	»	S. F.	J. O.
117	— triomphe de Versailles	S. Ms.	S. Ms.	J. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
P.	15	B. R.	V.	×	Europe.	Crucifères.
B. V.	20	B. R.	V.	×	Europe mérid.	id.
Flle.	250	I.	V.	⊖	Australie.	Fougères.
Flle.	600	I.	V.	×	Chine.	Graminées.
Flle.	600	I.	V.	×	id.	id.
Fp.	0,50	B.	V.	♁	id.	id.
Flle.	200	I.	V.	×	id.	id.
Flle.	400	I.	V.	♁	id.	id.
Flle. Fp.	200	I.	V.	♁	id.	id.
Flle.	500	I.	V.	×	id.	id.
Bl.	75	C.	A. V.	×♁	id.	Begoniacées.
R. E.	120	C.	V.	✠	Nouvelle Grenade.	id.
Ro. Pa.	90	C.	V.	✠	Brésil.	id.
R. Rv.	60	C.	V.	✠	Colombie.	id.
Bl.	90	C.	V.	✠	Brésil.	id.
Bl. Fp.	80	C.	V.	✠	id.	id.
Fp. Fl. Be.	150	C.	V.	✠	?	id.
Fp. Fl. Be.	45	C. B.	V.	✠	?	id.
R. Flv. Fp.	10	B.	V.	×	Europe.	Composées.
R.	150	V. M.	V.	♁	Chili.	Berbéridées.
Vd. Flle.	125	I. G.	V.	⊖	Mexique.	Papaveracées.
Bl.	200	M. I.	V.	×	Japon.	id.
Rv.	35	C.	V.	⊖	Mexique.	Rubiacées.
R. E.	50	C. G.	V.	⊖	Guatemala.	id.
Bl. Pa.	30	C. B.	A.	×	Nouvelle Hollande.	Composées.
Bl.	30	C. B.	A.	×	id.	id.
Rs.	175	I. M.	V.	⊖	Pérou.	Solanées.
Bl.	200	I. M.	V.	⊖	id.	id.
J.	500	I.	V.	⊖	Madagascar.	Scrophulariées.
Vo. P.	0,15	Pb.	V.	×	Europe.	Mélanthacées.
J.	50	Pb.	V.	×	id.	Composées.
Ro.	80	Aq.	V.	×	id.	Butomées.
Br. J.	55	B.	V.	⊖	Chili.	Scrophularinées.
J. V.	60	B.	V.	⊖	id.	id.
Rj.	65	B.	V.	⊖	id.	id.
J.	40	B.	V.	⊖	id.	id.
Br.	50	B.	V.	⊖	id.	id.
R. Cm.	35	B.	V.	⊖	id.	id.
R. J.	25	B.	V.	⊖	id.	id.
Br.	45	B.	V.	⊖	id.	id.
J.	60	B.	V.	⊖	id.	id.
J.	50	B.	V.	⊖	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Calceolaria Feuil.			
118	— unique	S. Ms.	S. Ms.	J. S.
119	— Yellow Gen.	S. Ms.	S. Ms.	J. S.
	Calla Lin.			
120	— æthiopica Lin.	»	»	J. Jt.
	Calliopsis Reich.			
121	— tinctoria DC.	S. Ms.	»	Jt. S.
	Callirhoe Asa Gray.			
122	— pedata A. Gr.	F.	»	Jt. O.
	Callistephus Cas.			
123	— hortensis Cass.	Ms.	»	Jt. S.
	Caltha Lin.			
124	— palustris Lin., fl. pleno	»	»	Jt. S.
	Calystegia R. Br.			
125	— Dahurica Chois.	»	»	J. S.
126	— pubescens Lindl.	»	»	M.
	Campanula Lin.			
127	— carpathica Jacq.	A.	»	J. S.
128	— medium Lin.	Ms. J.	»	J. Jt.
129	— — alba	Ms. J.	»	J. Jt.
130	— — — dupl.	Ms. J.	»	J. Jt.
131	— — cœruleum dupl.	Ms. J.	»	J. Jt.
132	— pyramidalis Lin.	Jt.	»	Jt. A.
	Canna Lin.			
133	— Amelia J. Mendr.	Ms.	»	Jt. O.
134	— Anneii Hort.	F. Ms.	»	Jt. O.
135	— — nana	F. Ms.	»	Jt. O.
136	— — rubra Chaté	F. Ms.	»	Jt. O.
137	— atro-nigricans	F. Ms.	»	Jt. O.
138	— aurantiaca Bosc.	F. Ms.	»	Jt. O.
139	— Barilletii	O. Ms.	»	J. O.
140	— Bihorelii (extra)	O. Ms.	»	Jt. O.
141	— Bonnetii major	O. Ms.	»	Jt. O.
142	— Chatei discolor Année	O. Ms.	»	Jt. O.
143	— député Henon J. Sisley	O. Ms.	»	Jt. O.
144	— edulis Ker.	O. Ms.	»	J. O.
145	— elegantissima rustica Année	O. Ms.	»	J. O.
146	— Gaboniensis	O. Ms.	»	J. O.
147	— Hostei	O. Ms.	»	Jt. O.
148	— Houlletii	O. Ms.	»	J. O.
149	— imperator Année	O. Ms.	»	J. O.
150	— Indica Lin.	O. Ms.	»	J. O.
151	— iridiflora hybrida Année	O. Ms.	»	J. O.
152	— Krelagei discolor Chaté	O. Ms.	»	J. O.
153	— Lavalleii	O. Ms.	»	J. O.
154	— Lemoineii	O. Ms.	»	J. O.
155	— Liervalii Lierv.	O. Ms.	»	J. O.
156	— macrophylla zebrina Chaté	O. Ms.	»	J. O.
157	— Mme Année	O. Ms.	»	J. O.
158	— Maréchal Vaillant J. Sisley	O. Ms.	»	J. O.
159	— métalica	O. Ms.	»	J. O.
160	— musæfolia hybrida Année	O. Ms.	»	J. O.
161	— — peruviana Année	O. Ms.	»	J. O.
162	— Nepalensis grandiflora	O. Ms.	»	J. O.
163	— nervosa Année	O. Ms.	»	J. O.
164	— nigricans Année	O. Ms.	»	J. O.
165	— oriflamme Chrétien	O. Ms.	»	J. O.
166	— Peruviana	O. Ms.	»	Jt. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Br. J.	23	B.	V.	⊖	Chili.	Scrophularinées.
J.	25	B.	V.	⊖	id.	id.
Bl.	75	Aq.	V.	♧	Éthiopie.	Aracées.
J. P.	80	C.	A.	×	Amérique septent.	Composées.
Rbr. Bl.	50	Pb.	A.	×	Arkansas.	Malvacées.
Ro. Bl. etc.	30	C. M.	A.	×	Chine, Japon.	Composées.
J.	30	Aq.	V.	×	Europe.	Renonculacées.
Ro.	150	V.	V.	×	Daourie.	Convolvulacées.
Ro.	200	V.	V.	×	Chine.	id.
B. Bl.	30	B.	V.	×	Transylvanie.	Campanulacées.
B.	60	Pb.	B.	×	Europe.	id.
Bl.	60	Pb.	B.	×	id.	id.
Bl.	60	Pb.	B.	×	id.	id.
B.	60	Pb.	B.	×	id.	id.
B. Bl. etc.	200	M.	V.	×	id.	id.
J. O.	190	M.	A. V.	⊖ ♧	hybride.	Cannées.
Jo. O. Sa.	240	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. Cm.	125	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R.	240	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. O.	270	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. O.	225	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Flle P.	180	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Fr. O. Cm.	110	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Flle.	170	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R.	150	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
J.	190	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
O. Flle.	200	M.	A. V.	⊖ ♧	Pérou.	id.
Rs. O.	260	M.	A. V.	⊖ ♧	hybride.	id.
J. O.	200	M.	A. V.	⊖ ♧	Gabon.	id.
Fr. Cm.	160	M.	A. V.	⊖ ♧	hybride.	id.
Cm. R.	225	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Rs.	260	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Ro. Cl.	150	M.	A. V.	⊖ ♧	Inde.	id.
R. P.	260	M.	A. V.	⊖ ♧	Pérou.	id.
Cm. O.	180	M.	A. V.	⊖ ♧	hybride.	id.
Cm. O.	170	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. O.	190	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Flle.	250	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
J. Cm.	250	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. Cm.	200	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. O.	135	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Flle.	180	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
R. Cm.	250	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Ro.	150	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
J.	175	M.	A. V.	⊖ ♧	Népaul.	id.
Cm.	90	M.	A. V.	⊖ ♧	hybride.	id.
O.	240	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Cm.	200	M.	A. V.	⊖ ♧	id.	id.
Cm.	175	M.	A. V.	⊖ ♧	Pérou.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Canna Lin.			
167	— picturata nana	O. Ms.	»	Jt. O.
168	— Pie IX	O. Ms.	»	Jt. O.
169	— prémices de Nice, Année	O. Ms.	»	Jt. O.
170	— Rendatlerii Chaté	O. Ms.	»	Jt. O.
171	— Revesii	O. Ms.	»	Jt. O.
172	— rubricaulis, Lierval	O. Ms.	»	Jt. O.
173	— spectabilis	O. Ms.	»	Jt. O.
174	— superbissima	O. Ms.	»	Jt. O.
175	— Thibautii	O. Ms.	»	Jt. O.
176	— Van Houtteii Lierv.	O. Ms.	»	Jt. O.
177	— Warcewiczii Dietr.	O. Ms.	»	Jt. O.
178	— Warcewiczioides	O. Ms.	»	Jt. O.
179	— zebrina	O. Ms.	»	Jt. O.
180	— — glauca	O. Ms.	»	Jt. O.
181	— — nana	O. Ms.	»	Jt. O.
182	— — nova	O. Ms.	»	Jt. O.
	Carex Lin.			
183	— japonica foliis variegatis	»	»	Jt. O.
	Cassia Lin.			
184	— floribunda Cav.	»	Ms.	Jt. O.
185	— lævigata Willd.	»	Ms. O.	Jt. O.
186	— schinifolia Alph. Dec.	»	Ms. O.	Jt. O.
187	— tomentosa Lin.	»	Ms. O.	Jt. O.
	Celosia Lin.			
188	— cristata Lin.	Ms. M.	»	Jt. S.
	Centaurea Lin.			
189	— candidissima Lamk.	Ms. M.	Jt.	Jt. S.
190	— gymnocarpa Moris.	O. Ms.	Jt.	Jt. S.
191	— phrygia Lin.	O. Ms.	Jt.	A. S.
192	— Ragusina Lin.	O. Ms.	Jt. A.	J. A.
	Centauridium Torr. et Gray.			
193	— Drummundii Torr. et Gray.	Av.	»	Jt S.
	Centranthus DC.			
194	— ruber DC.	A.	»	J. O.
	Cerastium Lin.			
195	— Biebersteinii DC.	»	O. Av.	J. Jt.
196	— glandiflorum W. et Kit.	»	O. Av.	M. J.
197	— tomentosum Lin.	»	O. Av.	M. J.
	Cestrum Lin.			
198	— aurantiacum Lindl.	»	S. Ms.	A. S.
	Chamæpeuse Pr. Al.			
199	— casabonæ DC.	Ms.	»	J. A.
200	— diacantha Dec.	Ms.	»	J. A.
	Chamærops Lin.			
201	— excelsa Thunb.	O. N.	»	Jt. O.
	Cheiranthus R. Br.			
202	— Cheiri Lin.	Jt.	Ms. O.	Ms. Av.
203	— annuus Lin.	Ms. Av.	»	J. S.
	Chironia Lin.			
204	— linoïdes Lin.	Ms.	Ms. O.	J. O.
	Chænostoma Benth.			
205	— fastigiata Benth.	Ms. S.	»	J. S.
	Chrysanthemum De Cand.			
	— indicum Lin., et japonicum Thunb.			
206	— Bella Dona Smith.	»	Ms. S.	O. N. D.
207	— bronze dragon (Japon)	»	Ms. S.	O. N. D.
208	— cameleon Lebois	»	Ms. S.	O. N. D.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
J. Br.	125	M.	A. V.	⊙ ♧	hybride.	Cannées.
J. R.	120	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
J.	175	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
J. Cm.	170	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
J. Pa.	230	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R.	175	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
Cv.	150	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R.	250	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
Flle.	160	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
Cm. V.	175	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R. O.	190	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R. O.	160	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R. V.	170	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R. Pa.	150	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R. V.	90	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
R. O.	85	M.	A. V.	⊙ ♧	id.	id.
Fp.	40	Pb.	V.	×	Japon.	Cypéracées.
J.	130	Mc.	V.	⊙	Nouvelle Espagne.	Cæsalpiniées.
J.	250	M.	V.	⊙	id.	id.
J. O.	100	M.	V.	⊙	id.	id.
J.	300	I.	V.	⊙	Inde.	id.
Flv.	50	C.	A.	×	Indes orientales.	Amarantacées.
J.	60	C.	B. V.	×	Italie.	Composées.
P. Fp.	75	C.	B.	♧	id.	id.
P.	65	C.	B.	♧	id.	id.
P.	55	C.	V.	×	Dalmatie.	id.
J.	80	Pb.	A.	×	Texas.	id.
Ro. Pa.	60	Pb.	V.	×	Europe.	Valerianées.
Bl.	20	B.	V.	×	Taurie.	Alsinées.
Bl.	20	B.	V.	×	République argentine.	id.
Bl.	20	B.	V.	×	id.	id.
J. O.	200	I. M.	V.	⊖	Guatemala.	Solanées.
Flle.	100	C.	V.	⊖ ♧	Casabone.	Composées.
Fp.	100	C.	V.	⊖ ♧	Mont Liban.	id.
J.	400	I.	V.	⊖ ♧	Chine.	Palmiers.
J. L.	50	C. B.	B.	×	Europe.	Crucifères.
Vé.	35	C. B.	A.	×	id.	id.
R. P.	25	B.	V.	⊖	Cap.	Gentianées.
Ro.	30	B.	A.	×	Cap.	Scrophularinées.
Flv. L.	65	Pb. M.	V.	×	Inde et Japon.	Composées.
J. Br.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. O.	75	Pb. M.	V.	×	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Chrysanthemum De Cand.			
209	— cardinal Rendatler.	»	Ms. S.	O. N. D.
210	— — Antonellii Smith	»	Ms. S.	O. N. D.
211	— — Wisemanii Smith	»	Ms. S.	O. N. D.
212	— dernier adieu Lebois	»	Ms. S.	O. N. D.
213	— Docteur Clos Lebois	»	Ms. Av.	O. N. D.
214	— grandiflorum (Jap.)	»	Ms. Av.	O. N. D.
215	— Jacques Himmes Lebois	»	Ms. Av.	O. N. D.
216	— japonicum (Jap.)	»	Ms. Av.	O. N. D.
217	— Justine Tessier.	»	Ms. Av.	O. N. D.
218	— laciniatum (Jap.)	»	Ms. Av.	O. N. D.
219	— le Camœns Lebois	»	Ms. Av.	O. N. D.
220	— Louise Tessier	»	Ms. Av.	O. N. D.
221	— Marmouset Lebois	»	Ms. Av.	O. N. D.
222	— Mimi Crouzat	»	Ms. Av.	O. N. D.
223	— Pacques fleurie	»	Ms. Av.	O. N. D.
224	— Pompon Delamarre	»	Ms. Av.	O. N. D.
225	— Princess of Wales	»	Ms. Av.	O. N. D.
226	— — Alexandra Smith	»	Ms. Av.	O. N. D.
227	— Purple Novelty.	»	Ms. Av.	O. N. D.
228	— roseum punctatum Jap.	»	Ms. Av.	O. N. D.
229	— Sensation	»	Ms. Av.	O. N. D.
230	— Souvenir d'un ami Lebois.	»	Ms. Av.	O. N. D.
231	— Suavita	»	Ms. Av.	O. N. D.
232	— Vésuve Leb.	»	Ms. Av.	O. N. D.
233	— Victor Hugo	»	Ms. Av.	O. N. D.
234	— Yellow Dragon Jap.	»	Ms. Av.	O. N. D.
235	— pinnatifidum (Anthemis)	»	S. Ms.	J. O.
	Chrysocoma Lin.			
236	— aurea Lin.	J^t.	»	M. J^t.
	Cineraria Less.			
237	— maritima Lin.	Ms.	Ms. S.	A. S.
	Clarkia Pursh.			
238	— elegans Dougl.	Ms. Av.	»	J^t. S.
239	— pulchella Pursh.	Sept.	»	M. J^t.
	Clematis Lin.			
240	— Fortunei Bot. Mag.	A.	»	J. J^t.
241	— integrifolia Lin.	Av. M.	»	J. J^t.
242	— lanuginosa Lindl.	A.	»	J. J^t.
243	— — pallida	A.	»	J. J^t.
244	— patens Dne.	A.	»	M. J^t.
245	— — Amelia	A.	»	M. J^t.
246	— — Helena	A.	»	M. J^t.
247	— — Louisa	A.	»	M. J^t.
248	— — monstruosa.	A.	»	M. J^t.
249	— tubulosa Turez.	»	»	A. S.
	Cleome Lin.			
250	— pungens Willd.	Av.	»	J^t. O.
	Clerodendron Lin.			
251	— Bungeii St.	»	Av. S.	J^t. O.
	Clianthus Soland.			
252	— Dampierii A. Cum.	Ms.	Av. S.	S. O.
253	— puniceus magnificus Hort. V. H.	Ms.	Av. S.	J^t. O.
	Cobæa Cavan.			
254	— scandens Cav.	F.	Ms. Av.	J^t. O.
255	— — foliis variegatis.	»	Ms. Av.	J. O.
	Coccoloba Jacq.			
256	— platyclada Ferd. Mull.	»	F. Ms.	J. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Fp.	50	Pb. M.	V.	×	Inde et Japon.	Composées.
Fl.?	65	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Fl.?	75	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro.	85	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Vo.	95	Pb. M.	V.	×	id.	id.
J.	50	Pb. M.	V.	×	id.	id.
R. E.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
J. R.	75	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Bl.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl.	95	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Cm.	90	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Bl.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
E.	65	Pb. M.	V.	×	id.	id.
O.	55	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl.	75	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Fl.?	85	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. L.	90	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Pa.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
P.	90	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. Ro.	60	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. Fp.	50	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. Vé.	60	Pb. M.	V.	×	id.	id.
J.	65	Pb. M.	V.	×	id.	id.
J. O.	75	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Fl.?	45	Pb. M.	V.	×	id.	id.
J.	50	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl.	65	B. C.	B.	⊙	Madère.	id.
J.	50	Pb.	V.	×	Afrique Australe.	id.
J. Flle.	65	B. C.	V.	×	Europe mérid.	id.
Ro. Vo.	55	Pb.	A.	×	Californie.	Œnothérées.
Ro. P.	45	Pb.	A.	×	id.	id.
Bl.	150	V.	V.	♁	Japon.	Renonculacées.
B. Bl.	75	V.	V.	×	Indigène.	id.
B. L.	200	V.	V.	×	Chine.	id.
B. L.	200	V.	V.	×	id.	id.
B.	200	V.	V.	×	Chine, Japon.	id.
B. L.	200	V.	V.	×	id.	id.
Bl. J.	200	V.	V.	×	id.	id.
Bl. J.	175	V.	V.	×	id.	id.
Bl.	200	V.	V.	×	id.	id.
B. Fo.	80	M.	Av.	×	id.	id.
V.	120	Pb.	A. B.	×	Amérique mérid.	Capparidées.
Ro.	100	M.	V.	♁	Chine.	Verbénacées.
R.	90	I.	B.	♁	Nouvelle Hollande.	Papilionacées.
R.	100	Pb.	V.	⊙	Nouvelle Zélande.	id.
Vo. M.	600	V.	A. B.	×⊙	Mexique.	Polémoniacées.
Vo. M. Fp.	400	V.	B. B.	×⊙	id.	id.
Fr. R.	100	M.	V.	×	Australie.	Polygonées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Colchicum Lin.			
257	— autumnale Lin.	Av. Jt.	»	S. O.
	Coleus Lour.			
258	— Gibsoni	»	F. M. O.	S. O.
259	— Veitchi	»	F. M. O.	S. O.
260	— Verschaffelti Ch. Lem.	»	F. M. O.	A. O.
	Collinsia Nutt.			
261	— bicolor Benth.	S.	»	Av. J.
262	— — alba Hort.	S.	»	Av. J.
	Colocasia Ray.			
263	— Bataviense Hook.	»	Ms.	Fle.
264	— esculenta Schott.	»	Ms.	Fle.
265	— odora Brgn.	F. Ms.	M.	Fle.
	Convallaria Desf.			
266	— majalis Lin.	J. Jt.	»	M. J.
	Convolvulus Lin.			
267	— Mauritanicus Bois.	F. Ms.	S. O.	J. O.
268	— tricolor Lin.	Ms. Av.	»	J. O.
	Coreopsis Lin.			
269	— Drummundi Torr. et Gray.	S. Ms.	»	J. O.
270	— tinctoria Nutt.	S.	»	J. Jt.
	Coronilla Lin.			
271	— glauca foliis variegatis.	»	Ms. O.	Jt. O.
	Coridalis de Cand.			
272	— lutea DC.	Av. Jt.	»	M. S.
	Cosmodium Nutt.			
273	— Burridgeanum Hook.	Ms.	»	Jt. S.
	Crambe Tournef.			
274	— cordifolia Willd.	»	»	A. S.
	Crassula Lin.			
275	— coccinea hybrida	»	O. Ms.	J. A.
276	— lucida Thunb.	»	Ms.	A. O.
	Crocus Tournef.			
277	— vernus All.	»	»	Ms.
	Crotalaria Lin.			
278	— purpurea vent.	»	Ms. Av.	J. A.
	Crucianella Lin.			
279	— stylosa Toin.	Av. J.	»	J. Jt.
	Cuphea Jacq.			
280	— eminens Planch.	»	Ms. O.	S. O.
281	— platycentra Benth.	Ms.	Ms. O.	J. O.
282	— strigulosa Bot. Reg.	Ms.	Ms. O.	J. O.
	Cyclamen Tour.			
283	— Persicum Mill.	A.	»	Av. J.
	Cynoglossum Tour.			
284	— linifolium Lin.	Ms. Av.	»	Jt. S.
	Cyperus Lin.			
285	— alternifolius Lin.	Av.	Av.	Jt. A.
286	— — foliis variegatis.	»	Ms.	Jt. S.
287	— — nanus.	Av.	Ms.	J. S.
288	— papirus Lin.	S.	»	S. O
	Cyrtanthera Nees.			
289	— magnifica Nees.	»	M. O.	Jt. S.
	Dahlia Cavan.			
290	— variabilis Desf. (Type).	»	Ms.	Jt O.
291	— — hybrida Black. doctor, Legg.	»	Ms.	Jt. O.
292	— — — Black Prince Hooper.	»	Ms.	Jt. O.
293	— — — caractecus Church.	»	Ms. Av.	Jt. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Ro. L.	0,20	B.	V.	×	Europe.	Melanthacées.
Bl. Pa.	60	B.	B. V.	✠	Nouvelle Calédonie.	Labiées.
?	65	B.	B. V.	✠		id.
Pa. Bl.	60	B.	B. V.	✠	Java.	id.
L. Bl.	30	B.	A.	×	Californie.	Scrophularinées.
Bl.	30	B.	A.	×	id.	id.
Fle.	165	M.	V.	✠	Batavia.	Aroïdées.
Vd. Be.	155	M.	V.	✠	Amérique mérid.	id.
Vd. J. Bl.	175	M.	V.	✠	Inde.	id.
Bl.	15	C. B.	V.	×	Europe.	Liliacées.
B.	25	B.	V.	⊖	Afrique.	Convolvulacées.
B. Bl. J.	40	V.	A.	×	Portugal.	id.
B. Bl. J.	15	Pb.	A.	×	Texas.	Composées.
J. P.	75	Pb.	A.	×	Amérique septent.	id.
J.	50	B. C.	V.	⊖	Espagne.	Papilionacées.
J.	30	Pb.	V.	×	Europe.	Fumariacées.
J. O. P.	80	C.	A.	×	Texas.	Composées.
Fle.	60	I.	V.	×	Caucase.	Crucifères.
R.	60	C.	V.	⊖	Cap.	Crassulacées.
Bl. Ro.	15	B.	V.	⊖	id.	id.
Vé.	10	Pb.	V.	×	Indigène.	Iridées.
P. Fo.	100	M.	V.	⊖	Cap.	Papilionacées.
Ro.	60	M.	V.	×	Perse.	Rubiacées.
J. O.	100	M.	V.	⊖	Mexique.	Lithrariées.
R. Rv.	45	C. B.	V.	⊖	id.	id.
R. O.	35	C. B.	V.	⊖	id.	id.
Bl. R. etc.	20	B.	V.	⊖	Perse.	Primulacées.
Bl.	30	B.	A.	×	Portugal.	Borraginées.
Vd.	100	G.	V.	⊖	Madagascar.	Cypéracées.
Vd. Be.	100	G.	V.	⊖	id.	id.
Vd.	40	G.	V.	⊖	id.	id.
Vd. Be.	200	G. M.	V. B.		Nil.	id.
R. V.	100	C. B.	V.	⊖	Brésil.	Acanthacées.
J. R. E.	130	M.	A. V.	⊖	Mexique.	Composées.
M. Fo.	130	M.	A. V.	⊖	id.	id.
M. Fo.	0,80	M.	A. V.	⊖	id.	id.
J. R. Cm.	90	M.	A. V.	⊖	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Dahlia Cavan.			
294	— variabilis hybrida Ch. Turner Keynes.	»	Ms. Av.	Jt. O.
295	— — — Charlotte Dorling Turner.	»	Ms. Av.	Jt. O.
296	— — — coquette Fell.	»	Ms. Av.	Jt. O.
297	— — — Deutsche of Bellis Sieck.	»	Ms. Av.	Jt. O.
298	— — — Ed. Purchase Keynes.	»	Ms. Av.	Jt. O.
299	— — — Empereur Joseph	»	Ms. Av.	Jt. O.
300	— — — Fanny Purchase Key.	»	Ms. Av.	Jt. O.
301	— — — formidable Lin.	»	Ms. Av.	Jt. O.
302	— — — Garibaldii Bragg.	»	Ms. Av.	Jt. O.
303	— — — gloire de Paris Boinet.	»	Ms. Av.	Jt. O.
304	— — — Harry B.	»	Ms. Av.	Jt. O.
305	— hybrida Hers Fell.	»	Ms. Av.	Jt. O.
306	— hybrida honorable Mrs Herbert Keynes.	»	Ms. Av.	Jt. O.
307	— — Lady Palmerston Lawton.	»	Ms. Av.	Jt. O.
308	— — la perle Voisenon.	»	Ms. Av.	Jt. O.
309	— — Little Lowe.	»	Ms. Av.	Jt. O.
310	— — — Wonder Smith.	»	Ms. Av.	Jt. O.
311	— — Louise Rouillard S.	»	Ms. Av.	Jt. O.
312	— — Président Brongniart S.	»	Ms. Av.	Jt. O.
313	— — Princesse Mathilde Dufoy.	»	Ms. Av.	Jt. O.
314	— — Surety Keynes.	»	Ms. Av.	Jt. O.
	Datura Lin.			
315	— arborea Lin.	Ms.	Av. S.	Jt. O.
316	— fastuosa Lin.	Ms. Av.	»	Jt. A.
317	— flava Hort.	Ms.	»	S. O.
318	— Meteloïdes Dc.	Ms.	»	Jt. O.
	Daubentonia Dec.			
319	— magnifica	F. Ms.	Av. S.	Jt. S.
	Delairea.			
320	— odorata Lam.	»	Ms. S.	N. Ms.
	Delphinium Tour.			
321	— ajacis Lin.	Ms. Av.	»	J. A.
322	— consolida Hort.	Ms. Av.	»	J. Jt.
323	— hybridum Hort var. azureum H.	Ms.	»	Jt. O.
324	— — formosum H.	Ms.	»	J. O.
325	— — Hendersonii Legerii Leger.	Ms.	»	J. O.
326	— — Hermann Stanger Lemoine	Ms.	»	Jt. O.
327	— — Mme Barthère Lemoine.	Ms.	»	Jt. O.
328	— — Mme Pelé Lem.	Ms.	»	J. O.
329	— — Mme Rouillard Lem.	Ms.	»	J. O.
330	— — perfectum plenum V. H.	Ms.	»	J. O.
331	— — pulchrum Hort.	Ms.	»	J. O.
332	— — Ranunculiflorum	Ms.	»	J. O.
	Deutzia Thunb.			
333	— gracilis Sieb.	»	Ms. O.	Ms. M.
	Dianthus Lin.			
334	— barbatus Lin.	Ms.	Ms.	J. Jt.
335	— deltoides Lin.	Jt. A.	Ms.	J. Jt.
336	— plumarius Lin.	»	S. O.	J. Jt.
337	— semperflorens Hort.	»	S. Ms.	M. O.
338	— — Émile Paré.	»	S. Ms.	M. O.
339	— — Marie Paré.	»	S. Ms.	M. O.
340	— — perpétuel de Rueil.	Ms.	S. Ms.	M. O.
341	— sinensis Lin.	S. Ms.	S. Ms.	M. S.
342	— superbus Lin.	A.	»	M. S.
	Dictamus Lin.			
343	— fraxinella Pers.	A.	»	J. Jt.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
J.	100	M.	A. V.	⊖	Mexique.	Composées.
Bl. L.	100	M.	A. V.	⊖	id.	id.
C. Vo.	130	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. V. Bl.	0,60	M.	A. V.	⊖	id.	id.
M. Cl.	100	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Fp.	0,90	M.	A. V.	⊖	id.	id.
J.	100	M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. Bl.	60	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Br. R.	100	M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. V.	120	M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. Cv.	100	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Jbr.	140	M.	A. V.	⊖	id.	id.
J. Fv.	100	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. Vo.	130	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. Ro. L.	130	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. Bl.	110	M.	A. V.	⊖	id.	id.
E.	0,90	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl.	120	M.	A. V.	⊖	id.	id.
O.	115	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl.	0,60	M.	V. A.	⊖	id.	id.
J. Fo. R. Cm.	130	M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl.	200	I. G.	V.	⊖	Pérou.	Solanées.
Bl.	60	C. Pb.	A.	X	Inde.	id.
J.	60	C. Pb.	A.	X	id.	id.
L. Pa.	140	M.	A.	X	Mexique.	id.
R. V.	150	I. G.	V.	X	Plata.	Papilionacées.
J. Pa.	300	V.	V.	⊖	Cap.	Composées.
Vé.	45	Pb.	A.	X	Orient.	Renonculacées.
Vé.	80	M.	A.	X	Europe.	id.
B.	0,60	Pb.	V.	X	id.	id.
B.	0,60	Pb.	V.	X	id.	id.
Bl. B. Vo.	65	Pb.	V.	X	id.	id.
B. Ro.	60	Pb.	V.	X	id.	id.
B. Cl. Vo.	65	Pb.	V.	X	id.	id.
B.	60	Pb.	V.	X	id.	id.
L. Cl.	65	Pb.	V.	X	id.	id.
B. Fo.	60	Pb.	V.	X	id.	id.
B. Cl.	60	Pb.	V.	X	id.	id.
B. Cl. Bl.	50	Pb.	V.	X	id.	id.
Bl.	40	B.	B.	X	Japon.	Philadelphées.
Flv.	35	B.	B.	X	Europe.	Silénées.
Ro.	20	B.	V.	X	id.	id.
Bl. Ro.	25	B.	V.	X	id.	id.
R. Cm.	30	B. C.	V.	X	id.	id.
Ro. Bl.	30	B. C.	V.	X	id.	id.
Bl.	30	B. C.	V.	X	id.	id.
Bl. Ro. etc.	30	B. C.	B.	X	id.	id.
Bl. Ro. etc.	35	B. C.	A.	X	Chine.	id.
Bl. L. Cl.	40	B. C.	B.	X	Europe.	id.
Bl.	60	Pb.	V.	X	id.	Diosmées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Dielytra de Cand.			
344	— spectabilis DC.	»	A. S.	M. Jt.
	Digitalis Tour.			
345	— purpurea Lin.	Ms. Av.	»	J. Jt.
	Dillenia Lin.			
346	— speciosa Thunb.	»	Ms. S.	»
	Dolichos Lin.			
347	— lignosus Lin.	Ms. Av.	»	M. A.
	Doronicum Lin.			
348	— caucasicum Bieb.	»	»	Av. M.
	Dracæna Vandel.			
349	— Draco Lin.	Ms.	Ms. S.	Fte.
	Dracocephalum Lin.			
350	— altaïcense Hort. Vilmor.	Av.	»	J. S.
	Duranta Lin.			
351	— Baumgardi variegata	»	Ms. S.	A. S.
	Echinacea Mœnch.			
352	— purpurea Mœnch.	O.	»	A. S.
	Echium Lin.			
353	— candicans Juss.	S.	»	A. S.
	Epilobium Lin.			
354	— hirsutum Lin.	A.	»	J. Jt.
355	— Rosmarinifolium Haenke	A.	»	J. Jt.
356	— — album	A.	»	J. Jt.
	Epimedium Lin.			
357	— macranthum Morren et Dcne.	»	»	M.
	Eragrostis P. de B.			
358	— elegans Hort.	Ms. Av.	»	Jt. S.
	Eranthemum R. Br.			
359	— tuberculatum Hook. F.	»	Av. S.	J. O.
	Erianthus Rich.			
360	— ravennæ Pal. Baur.	Ms.	Ms.	S. O.
	Erythrina Lin.			
361	— crista Galli Lin.	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
362	— — Bidwilli Hort.	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
363	— — Marie Bellanger.	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
364	— — floribunda	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
365	— — laurifolia Jacq.	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
366	— — ruberrima	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
367	— — ornata	Ms.	Ms. Av.	Jt. S.
	Eucalyptus L'Herit.			
368	— globulus Labill.	F. Ms.	»	Jt. A.
	Eugenia Mich.			
369	— ugni Hook. et Arn.	Ms.	Av.	A. S.
	Eupatorium Tour.			
370	— arboreum	»	Ms.	Jt. O.
371	— gleconophyllum Less.	»	Ms.	Jt. O.
	Euryba Cass.			
372	— lepidophylla DC.	»	Ms. S.	A. O.
373	— rosmarinifolia	»	Ms. S.	A. O.
	Fabiana R. et Pav.			
374	— imbricata Ruiz. et Pav.	»	Ms. S.	Jt. A.
	Farfugium Lindl.			
375	— grande Lindl.	»	»	S. O.
	Ferdinanda.			
376	— eminens Lag.	»	Av. S.	N. D.
	Ferula Tour.			
377	— nodiflora	Ms.	»	J. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Ro. V.	70	Pb.	V.	×	Chine.	Fumariacées.
Rov.	130	Pb. M.	V.	×	Indigène.	Scrophulariées.
Flle.	150	I.	V.	✠	Inde.	Dilléniacées.
Ro. P.	200	V.	A.	×	Inde.	Papilionacées.
J.	0,30	Pb.	V.	×	Caucase.	Composées.
Flle. Vd.	400	G. M.	V.	✠	Canaries.	Liliacées.
B. Pa.	30	Pb.	V.	×	Dahurie.	Labiées.
L. Flle.	80	C. M.	V.	⊖	Antilles.	Verbénacées.
Ro. R.	100	M.	V.	×	Amérique septent.	Composées.
R. B.	200	M.	V.	♧ ⊖	Madère.	Borraginées.
P.	100	M. Aq.	V.	×	Europe.	OEnothérées.
Ro.	100	Aq.	V.	×	id.	id.
Bl.	100	Aq.	V.	×	id.	id.
Bl.	25	B.	V.	×	Japon.	Berbéridées.
Pa.	60	Pb.	A.	×	Amér. boréale.	Graminées.
Bl.	25	B.	V.	⊖	Brésil.	Acanthacées.
Flle.	175	S. G.	V.	♧		Graminées.
R. E.	200	G. M.	V.	⊖	Abyssinie.	Papilionacées.
R. E.	150	G. M.	V.	⊖	id.	id.
R. E.	160	G. M.	V.	⊖	id.	id.
R. Fo.	150	G. M.	V.	⊖	id.	id.
R. E.	175	G. M.	V.	⊖	id.	id.
R. V.	100	G. M.	V.	⊖	id.	id.
R. Rv.	160	G. M.	V.	⊖	id.	id.
Bl.	600	I. G.	V.	⊖	Australie.	Myrtacées.
Bl. Ro.	60	G.	V.	⊖	Chine.	id.
Bl.	70	G. M.	V.	⊖	Mexique.	Composées.
Bl.	75	G. M.	V.	⊖	Chili.	id.
Bl.	90	G. M.	V.	⊖	Nouvelle Hollande.	id.
Bl.	100	G. M.	V.	⊖	id.	id.
Bl.	60	G.	V.	⊖	Chili.	Solanées.
Flle.	30	G.	V.	×	Japon.	Composées.
Bl. J.	500	I.	V.	⊖	Mexique.	id.
J.	100	I.	V.	×	Europe mérid.	Ombellifères.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Ficus Tour.			
378	— Chauvieri Barillet	»	N. Ms.	Flle.
379	— Cooperi	»	N. Ms.	Flle.
380	— elastica Roxb.	»	N. Ms.	Flle.
381	— rubiginosa Desf.	»	N. Ms.	Flle.
	Fritillaria Lin.			
382	— imperialis Lin.	Jt.	»	Ms. Av.
	Fuchsia Plum.			
383	— acidalie H. Demey	A. S.	Ms. S.	J. O.
384	— belle Rochelaise Bruant	A. S.	Ms. S.	J. O.
385	— Béranger Cornelissen	A. S.	Ms. S.	J. O.
386	— Conqueror H. Demey	A. S.	Ms. S.	J. O.
387	— coronata	A. S.	Ms. S.	J. O.
388	— excellent	A. S.	Ms. S.	J. O.
389	— Filby	A. S.	Ms. S.	J. O.
390	— Golden chain	A. S.	Ms. S.	J. O.
391	— Gosch	A. S.	Ms. S.	J. O.
392	— gouverneur Backer Crousse	A. S.	Ms. S.	J. O.
393	— gracilis	A. S.	Ms. S.	J. O.
394	— Lambinet	A. S.	Ms. S.	J. O.
395	— Louise de Lachapelle	A. S.	Ms. S.	J. O.
396	— Marie Cornelissen Corr.	A. S.	Ms. S.	J. O.
397	— Meteor H. Demey	A. S.	Ms. S.	J. O.
398	— Mildred Bull.	A. S.	Ms. S.	J. O.
399	— Mr E. G. Tagliabue Cornel	A. S.	Ms. S.	J. O.
400	— Pauline	A. S.	Ms. S.	J. O.
401	— Pie IX	A. S.	Ms. S.	J. O.
402	— Rhoderick Banks	A. S.	Ms. S.	J. O.
403	— Rifleman Banks.	A. S.	Ms. S.	J. O.
404	— Roi des blancs Dubus	A. S.	Ms. S.	J. O.
405	— Turban	A. S.	Ms. S.	J. O.
406	— vainqueur de Puebla l'Huillier	A. S.	Ms. S.	J. O.
407	— Venus de Medicis	A. S.	Ms. S.	J. O.
408	— fulgens Moc. et Sep.	A. S.	Ms. S.	J. O.
	Funkia Spreng			
409	— lancifolia Spreng	»	»	Jt. A.
410	— — foliis variegatis.	»	»	Jt. A.
411	— ovata Spreng	»	»	J. Jt.
412	— subcordata Spreng.	»	»	Jt. S.
	Gaillardia Fourg.			
413	— picta grandiflora Hort.	Av. A.	»	Jt. A.
	Galega Tour.			
414	— officinalis Lin.	Jt.	»	Jt. A.
415	— — alba	Jt.	»	Jt. A.
	Gaura Lin.			
416	— Lindheimeriana Eng. et Gray.	»	Ms. S.	J. O.
	Gazania Gærtn.			
417	— grandiflora	»	Ms. S.	J. O.
418	— splendens Lindl.	»	Ms. S.	J. O.
419	— — foliis variegatis.	»	Ms. S.	J. O.
	Gentiana Lin.			
420	— acaulis Lin.	»	»	M. Jt.
	Gladiolus Tour.			
421	— gandavensis Hort. (Hybridæ).	Av.	»	A. S.
422	— — docteur Andry.	Av.	»	A. S.
423	— — docteur Lindley	Av.	»	A. S.
424	— — Emilie Souchet.	Av.	»	A. S.
425	— — Flavia Souchet	Av.	»	A. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Flle.	250	I. G.	V.	✠		Morées.
Flle.	100	I. G.	V.	✠		id.
Flle.	400	I. G.	V.	✠	Inde.	id.
Flle.	300	I. G.	V.	✠	Nouvelle Hollande.	id.
R.	120	P.	V.	×	Thrace.	Liliacées.
Bl. Ro. V.	80	C. M.	V.	⊖	Mexique.	OEnotherées.
Cm. Vo.	65	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Ro. Vo.	80	C. M.	V.	⊖	id.	id.
R. Cl. B.	120	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Ro. Cm.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Ro. Vo.	85	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. B. Vo.	80	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Ro. Vo.	60	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Ro. Vo.	90	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. B. Vo.	85	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. B. Vo.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. B. Vo.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Ro. L.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Bl.	90	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Ro.	95	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. R.	85	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. B.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Vo. Ro.	95	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Ro. Cm. L.	90	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Cm. Vo. Pa.	85	C. M.	V.	⊖	id.	id.
E. B.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Bl. Ro.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Ro. Cm. L.	90	C. M.	V.	⊖	id.	id.
R. Bl.	100	C. M.	V.	⊖	id.	id.
Bl. Ro. Vo.	125	C. M.	V.	⊖	id.	id.
R. Rv.	80	C. M.	V.	⊖	id.	id.
B. Bl. C.	25	M.	V.	×	Japon.	Liliacées.
B. Bl. Fp.	25	M.	V.	×	id.	id.
B. Vo.	70	M.	V.	×	id.	id.
Bl.	50	M.	V.	×	id.	id.
J. Pa.	50	Pb.	V.	×	Mexique.	Composées.
Bp.	130	Pb.	V.	×	Indigène.	Papilionacées.
Bl.	125	Pb.	V.	×	id.	id.
Bl. Ro.	115	C. B.	V.	⊖	Texas.	OEnothérées.
J.	20	B.	B. V.	⊖	Cap.	Composées.
J.	20	B.	B. V.	⊖	id.	id.
J. Fp.	20	B.	B. V.	⊖	id.	Id.
B.	25	B.	V.	×	Alpes.	Gentianées.
Me. Rv.	125	B. M.	A. V.	⊖	Cap.	Iridées.
O. V.	95	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. V.	100	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. Ro. Br.	120	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. V.	125					

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Gladiolus Tour.			
426	— gandavensis Greuze S.	Av.	»	A. S.
427	— — le Dante.	Av.	«	A. S.
428	— — L. Van Houtte	Av.	»	A. S.
429	— — Mme de Sevigné.	Av.	»	A. S.
430	— — — de Vetry	Av.	»	A. S.
*431	— — — Herincq	Av.	»	A. S.
432	— — — Pereire	Av.	»	A. S.
433	— — — Vilmorin S.	Av.	»	A. S.
434	— — Maria Dumortier	Av.	»	A. S.
435	— — Marie	Av.	»	A. S.
436	— — mirabilis Souch.	Av.	»	A. S.
437	— — Molière	Av.	»	A. S.
438	— — Mr Lebrun d'Albane	Av.	»	A. S.
439	— — Othello	Av.	»	A. S.
440	— — Oracle	Av.	»	A. S.
441	— — Pallas	Av.	»	A. S.
442	— — Peter Lawson	Av.	»	A. S.
443	— — Prémices de Montronge	Av.	»	A. S.
444	— — Pce of Wales	Av.	»	A. S.
445	— — Roi Léopold	Av.	»	A. S.
446	— — Rubens	Av.	»	A. S.
	Gnaphalium Lin.			
447	— lanatum.	»	Ms. S.	Fle.
448	— orientale Lin.	»	Ms. S.	Fp.
	Gomphrena Lin.			
449	— globosa DC.	Ms. Av.	»	Jt. S.
	Grammanthus DC.			
450	— gentianoïdes DC.	S.	»	M. J.
	Gunnera Lin.			
451	— manicata Lind.	Ms. S.	»	A. S.
452	— scabra R. et Pav.	Ms. S.	»	A. S.
	Gynerium H. et B.			
453	— argenteum Lin.	F. Ms.	»	A. O.
454	— — albo lineatum	F. Ms.	»	A. O.
455	— — Bertini	F. Ms.	»	A. O.
456	— — giganteum	F. Ms.	»	A. O.
457	— Marabout	F. Ms.	»	A. O.
	Gypsophila Lin.			
458	— elegans Lin.	Av.	»	Jt. A.
	Habrothamnus Endl.			
459	— elegans Scheidw.	Av.	Ms. S.	N. J.
	Helenium Lin.			
460	— grandicephalum (atropupureum).	Av.	Ms. O.	Jt. O.
	Helianthemum Tour.			
461	— umbellatum Mill.	Ms. Av.	»	M. J.
	Helianthus Lin.			
462	— argophyllus A. Gray	Ms.	»	Jt. S.
463	— orgyalis Dc.	»	»	Jt. S.
464	— multiflorus Lin.	»	»	A. S.
	Helichrysum Vail.			
465	— bracteatum Willd.	As. S.	»	J. O.
	Heliotropium Lin.			
466	— Anna Thurrel	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
467	— étoile Bordelaise	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
468	— Général Valubert	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
469	— ornement des massifs	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
470	— Peruvianum Lin.	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
741	— roi des doubles.	S. Ms.	S. Ms.	J. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
R. P.	120	B. M.	A. V.	⊖	Cap.	Iridées.
R. O.	170	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. V. Vo.	125	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. Cl. Bl.	95	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. Cm.	100	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. J. L.	110	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. Vo.	130	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. Cl. Cm.	150	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. Ro.	100	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Bl. Cm.	140	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
B. Cl.	160	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. V.	120	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. V. Bl.	80	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. O. Cl.	95	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. V.	115	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. V. Cm. Vo.	120	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
L. Ro. Vo.	125	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. V.	90	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
R. F. Bl. V.	125	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. O. Pa.	110	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Ro. Rv. Bl.	100	B. M.	A. V.	⊖	id.	id.
Fp.	0,60	B.	B.	⊖	Australie.	Composées.
J.	0,65	B.	B.	⊖	Orient.	id.
P.	0,30	B.	A.	×	Inde.	Amarantacées.
R.	0,10	B.	A.	×	Cap.	Crassulacées.
R. J.	150	I.	V.	♣	Brésil.	Gunneracées.
R. J.	125	I.	V.	♣	Chili.	id.
Bl.	225	I.	V.	×	Paraguay.	Composées.
Fp. Bl.	160	I.	V.	♣×	id.	id.
Bl.	250	I.	V.	×	id.	id.
Bl.	300	I.	V.	×	id.	id.
Bl. C.	275	I.	V.	×	id.	id.
Bl	35	Pb.	A.	×	Taurie.	Silénées.
Ro. Cm.	300	I.	V.	⊖	Mexique.	Cestrinées.
J.	100	Pb.	V.	⊖	Amér. sept.	Composées.
Bl.	0,50	Pb.	V.	×	Europe.	Cistinées.
J.	200	Pb.	A.	×	Texas.	Composées.
J. O.	250	Pb.	V.	×	Amér. sept.	id.
J.	100	Pb.	V.	×	id.	id.
J. Bl. Vo.	100	Pb.	A. B.	×	Nouvelle Hollande.	id.
Bl. Vo. L.	40	B. Pb.	B. V.	✠	Hybride.	Borraginées.
Bl. V.	50	B. Pb.	B. V.	✠	id.	id.
B. Vo.	45	B.	B. V.	✠	id.	id.
Bl. L. Vo.	60	B.	B. V.	✠	id.	id.
L. Be.	60	B.	B. V.	✠	Pérou.	id.
L. Vo. Fa.	45	B.	B. V.	✠	Hybride.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Heliotropium Lin.			
472	— surprise.	S. Ms.	S. Ms.	J. O.
473	— Wigandiæfolium	S. Ms.	S. Ms.	A. S.
	Helleborus Adans.			
474	— niger Lin.	»	»	Fev.
	Hemerocalis Lin.			
475	— disticha Don.	»	»	M. J.
476	— — flore pleno	»	»	M. J.
477	— flava Lin.	»	»	M. J.
	Heracleum Lin.			
478	— giganteum	»	»	J. Jt.
479	— Wilhelmsii Fisch et Mey	»	»	J. Jt.
	Hesperis Lin.			
480	— maritima Lamb.	Ms.	»	M. J.
481	— matronalis Lin.	F.	»	M. J.
	Heterocentrum.			
482	— glandulosum	»	Ms. S.	J. O.
483	— roseum	»	Ms. S.	J. O.
	Heteronoma Mart.			
484	— Lobelioides Zucc.	»	Jt. S.	J. A.
	Hibiscus Lin.			
485	— rosa sinensis Lin.	»	Jv. Av.	J. O.
486	— Général Courtigis	»	Jv. Av.	J. O.
	Hoitzia Juss.			
487	— coccinea cav.	»	Ms. Av.	J. A.
	Hoteia Dec. et Morr.			
488	— japonica Dne.	»	»	J.
	Honstonia Andr.			
489	— coccinea Andr..	»	S. Ms.	J. O.
	Humea Smith.			
490	— elegans Smith.	J. A.	»	Jt. S.
	Hyacinthus Lin.			
491	— orientalis Lin.	»	»	Ms. Av.
	Hydrangea Lin.			
492	— hortensis Dc.	»	Ms. S.	M. S.
493	— fimbriata macrophylla.	»	Ms. A.	Jt. O.
494	— Imperatrice Eugénie	»	Ms. A.	Jt. O.
495	— Japonica Hort.	»	Ms. A.	J. O.
496	— — foliis variegatis.	»	Ms. A.	J. O.
497	— — flore rosea	»	Ms. A.	J. O.
	Iberis Lin.			
498	— amara Lin.	Ms.	»	Av. Jt.
499	— hesperidiflora Hort.	Ms.	»	Av. Jt.
500	— sempervirens Lin.	»	S. Ms.	Av. Jt.
	Impatiens Lin.			
501	— Balsamina fl. pl.	Av.M.J.	»	J. O.
	Indigofera Lin.			
502	— Australis Willd.	Ms.	Ms. S.	M. J.
	Inula Gærtn.			
503	— Helenium Lin.	Ms.	»	Jt.
	Ionopsidium Rchb.			
504	— acaule Rchb.	As.	»	F. Ms.
	Ipomæa Lin.			
505	— Horsfalliæ Hook.	»	F. Ms.	J. S.
506	— purpureæ Lamk.	Ms. Av.	»	Jt. S.
	Iris Lin.			
507	— fœtidissima Lin.	Ms.	»	J. A.
508	— — variegata Hort.	Ms.	»	J. A.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Bl. Vo.	40	B.	B. V.	✠	Hybride.	Borraginées.
Bl. Flle.	70	B.	B. V.	✠	id.	id.
B. Pa.	35	Pb.	V.	×	Europe.	Renonculacées.
J. Fo.	50	Pb.	V.	×	Nepaul.	Liliacées.
J. Fo.	50	Pb.	V.	×	id.	id.
J. Pa.	50	Pb.	V.	×	Europe.	id.
Bl.	150	I.	V.	×	id.	Ombellifères.
Bl.	150	I.	V.	×	id.	id.
Ro. L.	30	P.	A.	×	id.	Crucifères.
Ro. Vo.	70	P.	V.	×	id.	id.
Bl.	150	G. C.	V.	✠	Mexique.	Melastomées.
Ro.	200	G. C.	V.	✠	id.	id.
R. Cm. J.	80	G. I.	V.	⊖	id.	Lobéliacées.
Ro.	250	M.	V.	✠	Inde.	Malvacées.
Ro. V.	250	M.	V.	✠	id.	id.
R. Rv.	100	I. Pb.	V.	⊖	Mexique.	Polémonacées.
Bl.	35	Pb.	V.	×	Japon.	Saxifragées.
R. Ro.	50	B.	V.	⊖	Mexique.	Rubiacées.
Ro.	200	I.	B.	⊖	Nouvelle Hollande.	Composées.
Bl. Vé.	25	M. B.	A. V.	×	Orient.	Liliacées.
B. Ro.	55	G. M.	V.	♣	Japon.	Saxifragées.
Ro. Bl.	50	G. M.	V.	♣	id.	id.
Ro. Bl.	50	G. M.	V.	♣	id.	id.
Ro. Bl.	80	G. M.	V.	♣	id.	id.
Ro. Fp.	70	G. M.	V.	♣	id.	id.
Ro. Vd.	100	G. M.	V.	♣	id.	id.
Bl.	25	Pb.	A.	×	Europe.	Crucifères.
Bl.	30	Pb.	A.	×	id.	id.
Bl.	30	Pb.	V.	×	Ile de Crête.	id.
Vé.	30	Pb. B.	A.	×	Inde.	Balsaminées.
Ro.	30	B.	V.	⊖	Nouvelle Hollande.	Papilionacées.
J.	1,15	I.	V.	×	Europe.	Composées.
Vo. Be.	15	B.	A.	×	Indigène.	Crucifères.
Ro. V.	200	I.	V.	⊖	Nouvelle Hollande.	Convolvulacées.
P.	300	V.	A.	×	Amérique méridion.	id.
Vo. B. J.	50	Pb.	V.	×	Europe.	Iridées.
Flle.	50	Pb.	V.	×	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Iris Lin.			
509	— Germanica Lin.	»	»	M. J.
510	— susiana Lin.	Ms.	»	J. A.
511	— pseudo acorus Lin.	Ms.	»	J. A.
	Isotoma R. Br.			
512	— petræa Ferd. Muller	Ms.	»	A. O.
	Jambosa Rumpl.			
513	— australis DC.	»	F. Ms.	J. O.
	Kaulfussia Nees.			
514	— amelloïdes Nees.	Ms.	»	M. Jt.
	Kerria DC.			
515	— japonica variegata	»	Ms. S.	J. O.
	Lamium Lin.			
516	— maculatum Lin.	»	»	J. A.
	Lantana Lin.			
517	— delicatissima	»	S. Av.	Jt. O.
518	— impératrice Eugénie	»	S. Av.	Jt. O.
519	— rosea nana	»	S. Av.	Jt. O.
520	— queen Victoria	»	S. Av.	Jt. O.
521	— Rougier Chauvière	»	S. Av.	Jt. O.
522	— Solfatare	»	S. Av.	Jt. O.
	Laportea.			
523	— crenulata Hort.	»	Ms. O.	Jt. O.
524	— Teysmanniana	»	Ms. O.	J. O.
	Lasiandra DC.			
525	— Fontanesiana DC.	»	Ms. O.	A. O.
	Lathyrus Lin.			
526	— grandiflorus Sims.	Av.	»	M. S.
527	— latifolius Lin.	Av.	»	M. S.
528	— odoratus Lin.	Ms. Av.	»	J. A.
	Leonotis Pers.			
529	— Leonurus Pers.	Av.	F. Ms.	Jt. A.
	Ligularia Cass.			
530	— Kæmpferi variegata	»	»	Jt. S.
	Lilium Lin.			
531	— auratum Lindl.	»	»	Jt. A.
532	— canadense Lin.	»	»	J. Jt.
533	— giganteum Woll.	»	»	J. Jt.
534	— tenuifolium Fisch.	»	»	M. J.
	Linaria Tour.			
535	— bipartita Willd.	S.	»	Jt. S.
	Linum Lin.			
536	— grandiflorum Desf.	S. Ms.	S. Ms.	Jt. O.
537	— perenne Lin.	Ms. Av.	S. Ms.	J. Jt.
538	— trigynum Sims.	Ms. Av.	S. Ms.	Jt. O.
	Lippia Lin.			
539	— citriodora Kunth.	»	S. Ms.	A. O.
540	— repens Hort.	»	S. Ms.	J. O.
	Lobelia Lin.			
541	— cardinalis Lin.	A.	M. J.	Jt. S.
542	— — queen Victoria Hort.	A.	M. J.	Jt. S.
543	— empereur des Lobelias	A.	M. J.	Jt. S.
544	— erinus Lin.	Ms.	S.	Jt. O.
545	— — gracilis Hort.	Ms.	S.	Jt. O.
546	— — Paxtoniana Hort.	Ms.	S.	Jt. O.
547	— Leo Lespes	Ms.	S.	Jt. O.
	Lomaria Willd.			
548	— cycadæfolia.	Ms.	»	Fte.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Vo. Fo.	60	Pb.	V.	×	Europe.	Iridées.
Vo. P. Bl.	50	Pb.	V.	♣	Perse.	id.
J. P.	100	Aq.	V.	×	Europe.	id.
Bl.	30	B.	A.	×	Nouvelle Hollande.	Lobéliacées.
Bl.	300	I.	V.	⊖	id.	Myrtacées.
B.	25	B.	A.	×	Cap.	Composées.
J.	70	M.	V.	×	Japon.	Spiréacées.
P.	30	B.	V.	×	Europe.	Labiées.
Ro. Vo.	25	B.	V.	✠	Brésil.	Verbénacées.
Ro. Vé.	60	B.	V.	✠	id.	id.
Ro. R.	30	B.	V.	✠	id.	id.
Bl.	50	B.	V.	✠	id.	id.
R. J. V.	20	B.	V.	✠	id.	id.
Bl.	30	B.	V.	✠	id.	id.
Flle.	200	I.	V.	✠	id.	Urticées.
Flle.	200	I.	V.	✠	id.	id.
B. Vo.	80	I. G.	V.	✠	id.	Mélastomées.
P.	180	V.	V.	×	Europe.	Papilionacées.
Ro. P.	180	V.	V.	×	id.	id.
Vé.	125	V.	A.	×	Sicile.	id.
R. E.	150	B.	V.	⊖	Cap.	Labiées.
Flle.	30	B.	V.	×	Japon.	Composées.
Bl. J. P.	80	Pb.	V.	♣	id.	Liliacées.
O. P.	100	Pb.	V.	×	Canada.	id.
Bl. Vo.	200	Pb.	V.	♣	Népaul.	id.
R. Fo.	50	Pb.	V.	♣	Dahourie.	id.
Vo. B.	30	B.	A.	×	Afrique.	Scrophularinées.
Vo. B.	35	B.	A.	×	id.	Linées.
B.	50	B.	V.	×	Sibérie.	id.
J.	40	B.	V.	☽	Inde.	id.
Bl. Vo.	100	I.	V.	?	Pérou.	Verbénacées.
Bl. Vo.	0,05	B.	V.	×	id.	id.
R. V.	60	Pb.	V.	×	Amérique septentr.	Lobéliacées.
R. V.	50	Pb.	V.	×	id.	id.
R. E.	60	Pb.	V.	×	id.	id.
B. Cl.	15	B.	A.	×	Cap.	id.
B. Fo.	15	B.	A.	×	id.	id.
B. Bl.	15	B.	A.	×	id.	id.
R. P.	60	B.	V.	×	Amérique septentr.	id.
Flle.	150	I.	V.	⊖	Plata.	Fougères.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Lonicera Lin.			
549	— brachypoda aureo reticulata	»	S. Ms.	J. Jt.
	Lopezia Cavan.			
550	— grandiflora Zucc.	»	S. Ms.	M. A.
551	— miniata DC.	»	S. Ms.	Ms. M.
	Lophospermum Don.			
552	— scandens Don.	Ms.	M. S.	Jt. O.
	Lunaria Lin.			
553	— biennis Moench.	Jt. A.	»	M. J.
	Lupinus Tour.			
554	— nanus Dougl.	Ms.	»	J. Jt.
555	— polyphyllus R. Br.	Ms.	»	J. Jt.
	Lychnis Lin.			
556	— grandiflora Jacq.	A.	A. S.	J. A.
557	— — sanguinea	A.	A. S.	J. A.
558	— — alba	A.	»	J. Jt.
	Lysimachia Lin.			
559	— vulgaris Lin.	»	»	J. Jt.
	Malva Lin.			
560	— capensis Cav.	A.	Ms.	J. S.
	Matricaria Lin.			
561	— inodora Lin.	»	S. Ms.	J. S.
562	— parthenoïdes fl. pleno.	»	Ms.	Jt. S.
	Maurandia Orteg.			
563	— Barcleyana Lindl.	Ms.	»	J. O.
564	— antirrhiniflora Willd.	Ms.	»	J. O.
	Melanoselinum Hoff.			
565	— decipiens	Mo.	Av. S.	Flle.
	Melia Lin.			
566	— azedarach Lin.	Av.	»	Jt. A.
	Melianthus Tour.			
567	— major Lin.	»	Ms.	Ms.
568	— minor Lin.	»	Ms.	Ms. J.
	Mentha Lin.			
569	— rotundifolia Lin	»	Ms.	J. S.
	Menyanthes Lin.			
570	— trifoliata Lin	»	Ms.	M. J.
	Mimulus Lin.			
571	— cardinalis Lin.	Ms.	Ms.	J. A.
572	— grandiflorus	Ms.	Ms.	J. O.
573	— rivularis Nutt	Ms.	Ms.	J. O.
574	— luteus speciosus Hort.	»	J. O.	J. O.
	Mirabilis Lin.			
575	— jalapa Lin	Ms.	»	J. Jt. O.
	Montagnea Dec.			
576	— heracleifolia Ad. Brong.	»	S. Ms.	D. Ms.
	Montanoa Llav.			
577	— mollissima	»	S. Ms.	D. Ms.
	Musa Tournef.			
578	— ensete Bruce	O. F.	»	Flle.
579	— rosacea Jacq.	O. F.	»	Flle.
580	— sinensis Sweet	O. F.	»	Flle.
	Muscari Tourn.			
581	— racemosum Lin.	»	»	Ms. Av.
	Musschia Dumort.			
582	— Wollastonii R. F. Lowe	Ms.	As.	Jt. S.
	Myoporum Banks.			
583	— parvifolium R. Br.	Ms.	S. Ms.	Jt. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
J. Fp.	20	V.	V.	×	Japon.	Caprifoliacées.
R.	60	Pb.	V.	⊖	Mexique.	OEnothérées.
R. E.	40	Pb.	V.	⊖	id.	id.
Ro. Bl.	200	V.	V. A.	⊖	id.	Scrophularinées.
Vo. P.	75	M.	B.	×	Europe.	Crucifères.
Bl. B.	25	Pb.	A.	×	Californie.	Papilionacées.
B.	150	Pb.	A. V.	×	Colombie.	id.
R. Rv.	25	Pb.	V.	×	Chine.	Silénées.
R. Rs.	50	Pb.	V.	×	id.	id.
J.	25	Pb.	V.	×	id.	id.
J.	100	M.	V.	×	Europe.	Primulacées.
Ro. Fo.	250	I.	V.	⊕	Cap.	Malvacées.
Bl.	25	Pb.	V.	×	Europe.	Composées.
Bl.	60	Pb.	V.	×	id.	id.
B. Vo.	300	V.	V.	⊖	Mexique.	Scrophularinées.
Vo. P. L.	200	V.	V.	⊖	id.	id.
Flle.	80	I. M.	B.	⊖	id.	Ombellifères.
L.	200	I.	V.	⊖	Indes.	Méliacées.
Rb.	200	I.	V.	⊖	Cap.	Zygophyllées.
R. J.	100	I.	V.	⊖	id.	id.
Bl.	50	B.	V.	×	Europe.	Labiées.
Ro.	30	Aq.	V.	×	id.	Gentianées.
Vé.	40	B.	V.	×	Amérique septentr.	Scrophularinées.
C.	40	Pb.	B. V.	⊕	Californie.	id.
J. P.	35	B.	V.	⊖	Amérique septentr.	id.
J. O. Vé.	35	B.	V.	⊖	id.	id.
Bl. R. J.	0,90	Pb.	A. V.	⊖	Pérou.	Nyctaginées.
Bl.	300	I.	V.	⊕	Mexique.	Composées.
Bl.	150	I.	V.	⊖	id.	id.
Flle.	700	I.	V.	✠	Abyssinie.	Musacées.
Flle.	250	M.	V.	✠	id.	id.
Flle.	150	M. J.	V.	✠	Chine.	id.
B. Bl.	20	Pb.	V.	×	Europe.	Liliacées.
J. Pa.	125	I.	V.	⊕	Madère.	Campanulacées.
Bl.	35	M.	V.	⊖	Nouvelle Hollande.	Myoporinées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Myosotis Lin.			
584	— alpestris Schmidt	J. Jt.	»	M. J.
585	— — fl. albis Hort.	J. Jt.	»	M. J.
586	— palustris With.	J. Jt.	»	M. A.
587	— — fl. albis Hort.	J. Jt.	»	M. A.
588	— semperflorens impératrice Elisabeth.	»	Ms.	M. O.
	Myrtus Tour.			
589	— communis Lin.	»	S. Ms.	Jt. S.
	Narcissus Lin.			
590	— tazetta Lin.	»	»	Ms. Av.
591	— pseudo narcissus Lin.	»	»	Ms. Av.
592	— jonquilla Lin.	»	»	Ms. Av.
	Nemophila Barth.			
593	— atomaria Fich. et Mey.	S.	»	M. Jt.
	Nerium Lin.			
594	— oleander Lin.	»	S. Ms.	Jt. O.
	Nicotiana Lin.			
595	— glauca Grah.	»	S. Ms.	»
596	— grandiflora purpurea	Ms.	»	J. S.
597	— wigandioides Hort.	»	S. F.	H. F.
	Nierembergia R. et Pav.			
598	— frutescens Durieu	»	S. F.	M. O.
599	— gracilis Hook.	»	S. F.	M. O.
	Nuphar Smith.			
600	— advene Ait.	A.	»	Ms.
601	— lutea Smith.	A.	»	Ms.
	Nycterinia Don.			
602	— selaginoïdes Benth.	Ms. S.	»	M. S.
	Nymphæa Tour.			
603	— alba Lin.	Jt.	»	M. A.
604	— cœrulea Savigny	Jt.	»	M. A.
	Œnothera Lin.			
605	— biennis Lin.	Jt. A.	»	J. S.
	Ophiopogon Ait.			
606	— japonicum B. Rg.	»	»	Jt. A.
	Ornithogalum Lin.			
607	— umbellatum Lin.	»	»	M. J.
	Orobus Tour.			
608	— vernus Lin.	Av. J.	»	Av. M.
	Otacanthus Lindl.			
609	— cœruleus Lindl.	»	S. Ms.	Jt. S.
	Oxalis Lin.			
610	— atropurpurea Hort.	»	Ms.	M. S.
	Oxypetalum R. Brown.			
611	— cœruleum Dcne.	Jt.	»	Jt. S.
	Pæonia Tournef.			
612	— officialis W.	»	»	M. J.
613	— Moutan Sims.	»	»	M. J.
	Palafoxia Lagsc.			
614	— Texana Dc.	Ms.	»	Jt. A.
	Pancratium Lin.			
615	— maritimum Lin.	»	»	Jt. A.
	Panicum Kunth.			
616	— plicatum Lam.	»	»	S. O.
	Papaver Tournef.			
617	— somniferum Lin.	Ms. Av.	»	J. Jt.
	Parochetum Hamilt.			
618	— communis Don.	»	Ms. O.	J. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
B. Cl.	25	B.	B.	×	Europe.	Borraginées.
Bl.	25	B.	B.	×	id.	id.
B. Bl.	25	B.	V.	×	id.	id.
Bl.	25	B.	V.	×	id.	id.
B.	30	B.	V.	×	id.	id.
Bl.	200	I. G.	V.	⊖	Europe méridionale.	Myrtacées.
Bl. J.	35	Pb.	V.	×	id.	Amaryllidées.
J.	30	Pb.	V.	×	id.	id.
J.	35	Pb.	V.	×	id.	id.
B. Cl.	25	B.	A.	×	Californie.	Hydrophyllées.
Bl. Ro. etc.	400	I.	V.	⊖	Europe méridionale.	Apocynées.
Flle.	150	I. G.	V.	⊖	Amérique méridion.	Solanées.
Ro. Cl.	200	I. G.	A.	×	Maryland.	id.
Bl. Vd.	500	I. G.	V.	⊖	.	id.
Bl. Vo.	50	C. B.	B.	⊖	Chili.	id.
Bl. Vo.	25	C. B.	B.	⊖	Buenos Ayres.	id.
J. R.	25	Aq.	V.	×	Amérique septentr.	Nymphæacées.
J.	25	Aq.	V.	×	Europe.	id.
Bl.	20	B.	A.	×	Cap.	Scrophularinées.
Bl.	20	Aq.	V.	×	Europe.	Nymphæacées.
B.	20	Aq.	V.	⊖	Egypte.	id.
J.	45	B.	B.	×	Europe.	OEnothérées.
L.	15	B.	V.	♣	Japon.	Liliacées.
Bl.	0,10	B.	V.	×	Europe.	id.
B. Vo.	20	Pb.	V.	×	id.	Papilionacées.
B.	45	C.	B.	⊖	Brésil.	Scrophularinées.
J.	10	B.	V.	♣	id.	Oxalidées.
B.	35	B.	B.	⊖	id.	Asclépiadées.
Vé.	0,80	Pb.	V.	×	Europe.	Renonculacées.
Vé.	150	Pb.	V.	×	Chine.	id.
Ro. Cm.	60	B.	A.	×	Mexique.	Composées.
Bl.	0,30	Pb.	V.	×	Europe.	Amaryllidées.
R. Flle.	65	B.	B.	⊖		Graminées.
Vé.	85	M.	A.	×	Perse.	Papavéracées.
P. B.	20	B.	V.	⊖	Sikkim.	Papilionacées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. EPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Passiflora Juss.			
619	— cœrulea Lin.	»	Ms. O.	J. O.
	Pelargonium L'Herit.			
620	— Gloire de Paris (grande fleur).	A. S.	S. Ms.	J. O.
621	— zonale Abondance Nardy frères	A. S.	S. Ms.	J. O.
622	— — Amédée Achard Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
623	— — Amelina Griseau Lemoine.	A. S.	S. Ms.	J. O.
624	— — Amy Hoog William Paul.	A. S.	S. Ms.	J. O.
625	— — Archevêque de Paris Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
626	— — Baronne de Stael Malet	A. S.	S. Ms.	J. O.
627	— — — Haussmann Barillet	A. S.	S. Ms.	J. O.
628	— — Beauté d'Europe Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
629	— — du parterre	A. S.	S. Ms.	J. O.
630	— — Bijou (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
631	— — Black dwarf W. P.	A. S.	S. Ms.	J. O.
632	— — Blanche de Castille Boulanger . . .	A. S.	S. Ms.	J. O.
633	— — Boule de feu Nivelet	A. S.	S. Ms.	J. O.
634	— — — des aspérides Boucharlat	A. S.	S. Ms.	J. O.
635	— — Brennus Lemoine	A. S.	S. Ms.	J. O.
636	— — Cecilia Bull.	A. S.	S. Ms.	J. O.
637	— — Ch. Aubry Crousse.	A. S.	S. Ms.	J. O.
638	— — Christinus	A. S.	S. Ms.	J. O.
639	— — Ctesse Warwich.	A. S.	S. Ms.	J. O.
640	— — Cybister Beaton	A. S.	S. Ms.	J. O.
641	— — Charlotte Corday Denis	A. S.	S. Ms.	J. O.
642	— — Directeur Richalet.	A. S.	S. Ms.	J. O.
643	— — Docteur Lindley W. Paul.	A. S.	S. Ms.	J. O.
644	— — Editor W. Bull.	A. S.	S. Ms.	J. O.
645	— — Emile Licau (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
646	— — — Richter Weinrich	A. S.	S. Ms.	J. O.
647	— — Empereur des Nosegay Plais. . . .	A. S.	S. Ms.	J. O.
648	— — Etendard Richalet	A. S.	S. Ms.	J. O.
649	— — — de Flandre Aldebert	A. S.	S. Ms.	J. O.
650	— — — des rouges Crousse.	A. S.	S. Ms.	J. O.
651	— — Étienne Herry Rendatler	A. S.	S. Ms.	J. O.
652	— — Eugénie Mezard Babouillard	A. S.	S. Ms.	J. O.
653	— — Flower of the day	A. S.	S. Ms.	J. O.
654	— — Fortuné Delinez Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
655	— — Georges Nachet Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
656	— — — Sonntag Sonntag . . . » . .	A. S.	S. Ms.	J. O.
657	— — Gloire de Corbeny Babouil.	A. S.	S. Ms.	J. O.
658	— — Henri Lierval (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
659	— — Jean Valjean Lemoine.	A. S.	S. Ms.	J. O.
660	— — Jules Arlet Babouil.	A. S.	S. Ms.	J. O.
661	— — Kaetchen Scheurer (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
662	— — Lady Cullum (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
663	— — la Foudre Lemoine	A. S.	S. Ms.	J. O.
664	— — Langiewics Lemoine	A. S.	S. Ms.	J. O.
665	— — la Vestale Babouil.	A. S.	S. Ms.	J. O.
666	— — le Niagara Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
667	— — le Prophète Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
668	— — le Titien Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
669	— — les Misérables Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
670	— — Lorenzo W. Bull.	A. S.	S. Ms.	J. O.
671	— — Mme Aunier Nardy F.	A. S.	S. Ms.	J. O.
672	— — — Calot Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
673	— — — Dey (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
674	— — — Fischer Weinrich	A. S.	S. Ms.	J. O.

4. COULEURS DES FLEURS.	5. HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	6. EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	7. DURÉE DES PLANTES.	8. DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	9. PATRIE DES PLANTES.	10. FAMILLE DES PLANTES.
Bl. Vd. B.	600	V.	V.	×	Pérou.	Passiflorées.
R. P.	70	C. M.	B. V.	⊕	Cap.	Géraniacées.
R. Cm.	60	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Cm.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. Cl.	35	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Cm.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
O. Rv.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. V.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa.	45	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Cl.	35	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Cl.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Fp. Fl. R.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Cm.	25	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Bl.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O. V.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Ro.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Rb. O.	45	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Rv.	35	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Rv.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Ro.	30	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Fp. Fl. R.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
E. V.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. C.	45	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	60	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
E. O.	50	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. Fo.	35	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. V.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. P.	40	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	60	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	45	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	25	M. B.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa.	35	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa.	35	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Fp. Fl. R.	40	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O. Cl.	50	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	40	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	25	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. V.	45	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O. V.	40	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa.	45	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Ro. V.	35	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. Bl.	40	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. L.	20	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	45	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O. V.	40	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Bl. Ro.	30	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O. Cl.	60	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. Pa.	30	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa.	60	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O. V.	35	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Ro. Cl.	60	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
R. O.	65	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. Fo.	35	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa.	45	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.
Sa. Fo.	35	B. M.	B. V.	⊕	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. EPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Pelargonium L'Hérit.			
675	— zonale Mme Rougier Chardine	A. S.	S. Ms.	J. O.
676	— — — Rudolpbe Abel Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
677	— — — Vaucher Babouill.	A. S.	S. Ms.	J. O.
678	— — Mlle Henriette Renoult Babouill.	A. S.	S. Ms.	J. O.
679	— — — Noémie Legendre P.	A. S.	S. Ms.	J. O.
680	— — Magenta W. Paul	A. S.	S. Ms.	J. O.
681	— — Manglesii (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
682	— — marquis d'Hertford (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
683	— — Maxwel W. Paul	A. S.	S. Ms.	J. O.
684	— — Masséna Nos	A. S.	S. Ms.	J. O.
685	— — Mexico Chardine	A. S.	S. Ms.	J. O.
686	— — Mistriss Pollock (extra)	A. S.	S. Ms.	J. O.
687	— — Monseigneur Lavigerie Rend.	A. S.	S. Ms.	J. O.
688	— — Monsieur Barillet Malet	A. S.	S. Ms.	J. O.
689	— — — Barre Babouill.	A. S.	S. Ms.	J. O.
690	— — Barthère ainé Nardy F.	A. S.	S. Ms.	J. O.
691	— — J. Meunier	A. S.	S. Ms.	J. O.
692	— — Montagne de neige.	A. S.	S. Ms.	J. O.
693	— — Napoléon Lemoine.	A. S.	S. Ms.	J. O.
694	— — Nora W. Bull	A. S.	S. Ms.	J. O.
695	— — orange Nosegay	A. S.	S. Ms.	J. O.
696	— — président Réveil N. frères	A. S.	S. Ms.	J. O.
697	— — prince Czartorisky Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
698	— — princesse Alice Smith.	A. S.	S. Ms.	J. O.
699	— — rose de Madrid Johanneau	A. S.	S. Ms.	J. O.
700	— — — Rendatler Rend.	A. S.	S Ms.	J. O.
701	— — Schneeball	A. S.	S. Ms.	J. O.
702	— — Sobiesky Lem.	A. S.	S. Ms.	J. O.
703	— — Stella Nosegay	A. S.	S. Ms.	J. O.
704	— — surpasse beauté de Suresnes Cas.	A. S.	S. Ms.	J. O.
705	— — the Swan W. Bull	A. S.	S. Ms.	J. O.
706	— — Tom Pouce	A. S.	S. Ms.	J. O.
707	— — triomphe de Courcelles Varengue	A. S.	S. Ms.	J. O.
708	— — triomphe de Passy.	A. S.	S. Ms.	J. O.
709	— — victoire de Puebla Chardine	A. S.	S. Ms.	J. O.
710	— — Victor Lemoine Nardy F.	A. S.	S. Ms.	J. O.
711	— — Victor Milliot Crousse.	A. S.	S. Ms.	J. O.
712	— — Vulcain II. Demey.	A. S.	S. Ms.	J. O.
713	— — Washington Lemoine.	A. S.	S. Ms.	J. O.
714	— — white perfection E. G. Hend.	A. S.	S. Ms.	J. O.
715	— — — Tom Thumb E. G. Hend.	A. S.	S. Ms.	J. O.
	Pentstemon L'Hérit.			
716	— argutum	A. S.	S. Ms.	J. O.
717	— Jeffreyanus.	A. S.	S. Ms.	J. O.
718	— gentianoides G. Don.	A. S.	S. Ms.	J. O.
719	— hybrida Anaïs Leroy	A. S.	S. Ms.	J. O.
720	— — Bertha Pfitzer Rend.	A. S.	S. Ms.	J. O.
721	— — Georges Sand Lemoine	A. S.	S. Ms.	J. O.
722	— — gloire de Flore Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
723	— — Iphigénie Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
724	— — Joséphine Desprez	A. S.	S. Ms.	J. O.
725	— — Marie Held	A. S.	S. Ms.	J. O.
726	— — Nain (le)	A. S.	S. Ms.	J. O.
727	— — Nardy frères Lemoine.	A. S.	S. Ms.	J. O.
728	— — neige et cerise.	A. S.	S. Ms.	J. O.
729	— — Olympe de Clèves	A. S.	S. Ms.	J. O.
730	— — Orphée Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Bl.	40	B. M.	B. V.		Cap.	Géraniacées.
R. Cl.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
Bl.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
Ro. V.	50	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Bl.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Cm.	50	B. M.	B. V.		id.	id.
Fp. Fl. Ro.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
Sa.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	25	B. M.	B. V.		id.	id.
Cm. Cl.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
Rv. O.	60	B. M.	B. V.		id.	id.
Fp. Fl. R.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
Sa. Pa.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Cm.	50	B. M.	B. V.		id.	id.
Sa.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	60	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Cl.	40	B. M.	B. V.		id.	id.
Fp. Fl. R.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R. P.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
Rb.	40	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Sa.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	25	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
Sa. Cl.	25	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Cl.	40	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Bl.	65	B. M.	B. V.		id.	id.
Bl.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	30	B. M.	B. V.		id.	id.
R. P.	40	B. M.	B. V.		id.	id.
R. Cl.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
Bl.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O. V.	35	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R. V.	40	B. M.	B. V.		id.	id.
Rb.	60	B. M.	B. V.		id.	id.
R. O.	60	B. M.	B. V.		id.	id.
E. F.	30	B. M.	B. V.		id.	id.
Cm. R.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
R.	50	B. M.	B. V.		id.	id.
Bl.	45	B. M.	B. V.		id.	id.
Bl.	40	B. M.	B. V.		id.	id.
L. Vo.	100	Pb.	A. B.		Mexique.	Scrophularinées.
B.	40	Pb.	A. B.		Californie.	id.
Vo. Cm.	60	Pb.	A. B.		Mexique.	id.
Ro. Vo. Bl.	50	Pb.	A. B.		id.	id.
Ro. V. Bl.	60	Pb.	A. B.		id.	id.
L. Vo. Bl.	60	Pb.	A. B.		id.	id.
R. E. Be.	70	Pb.	A. B.		id.	id.
R. Ro.	70	Pb.	A. B.		id.	id.
R. P. Bl.	60	Pb.	A. B.		id.	id.
R. Vo. L.	50	Pb.	A. B.		id.	id.
Bl. L.	35	Pb.	A. B.		id.	id.
R. Vo. Bl.	60	Pb.	A. B.		id.	id.
R. Cm. Bl.	45	Pb.	A. B.		id.	id.
R. Cm. Bl.	70	Pb.	A. B.		id.	id.
L. Vo. Bl.	50	Pb.	A. B.		id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Pentstemon L'Hérit.			
731	— hybrida Rubens Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
732	— — St Paul Rendatler	A. S.	S. Ms.	J. O.
733	— — souvenir de Mathieu Vernet Rend.	A. S.	S. Ms.	J. O.
734	— — surprise Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
735	— — William Bull Crousse	A. S.	S. Ms.	J. O.
	Pennisetum Rich.			
736	— longistylum Hochst	Ms.	»	Jt. S.
	Perilla Lin.			
737	— arguta crispa	F. Ms.	M. S.	Jt. S.
738	— nankinensis Dcne	F. Ms.	M. S.	Jt. S.
	Perymenium Schrab.			
739	— discolor Schrad.	»	S. Ms.	N. Jv.
	Petunia Juss.			
740	— abondance Rend.	»	S. Ms.	J. O.
741	— nyctaginiflora Juss.	Ms. Av.	Jt. S.	J. O.
742	— Pizarre Rend.	»	S. Ms.	J. O.
743	— violacea Lindl.	Ms.	»	J. O.
744	— comtesse d'Ellesmère	Ms.	»	J. O.
	Phaseolus Willd.			
745	— coccineus Lamk.	Av. M.	»	J. S.
	Phalaris Willd.			
746	— arundinacea picta Hort.	»	»	J. A.
747	— elegans	»	»	J. A.
	Phlox Lin.			
748	— decussata Ange gardien	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
749	— — Arthur Fontaine	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
750	— — comte de Lambertye	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
751	— — étoile de Neuilly	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
752	— — Liervali	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
753	— — Mme de Cannart d'Hamale	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
754	— — — Van Houtte	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
755	— — Mlle Christine Nilson	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
756	— — Marie Lierval	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
757	— — Mr Paulmier Fontaine	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
758	— — Pie IX	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
759	— — Roi des roses	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
760	— — Souvenir des Ternes	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
761	— — Vénus	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
762	— — Sultan	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
763	— — Virgo Maria	A. S.	S. Ms.	Jt. O.
764	— Drummundi Hook.	Ms.	»	Jt. S.
	Phormium Forst.			
765	— tenax Forst.	»	»	Flle.
666	— — foliis variegatis	»	»	Flle.
	Phygelius E. Mey			
667	— capensis E. Mey	»	A. S.	Jt. N.
	Phytolacca Lin.			
768	— dioïca Lin.	F. Ms.	Av. M.	Jt. S.
769	— purpurascens	F. Ms.	Av. M.	M. O.
770	— rugosa	F. Ms.	Av. M.	M. O.
771	— sessiliflora Hort.	F. Ms.	Av. M.	M. O.
	Platycodon Al. Decand.			
772	— grandiflorum Alph. DC.	Jt. A.	»	Jt. A.
	Plumbago Tour.			
773	— larpentæ Lindl.	»	Ms.	S. O.
774	— capensis Thunb.	»	Ms.	Jt. O.
775	— cœrulea	»	Ms.	J. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Fl. ?	50	Pb.	A. B.	♣ ⊖	Mexique.	Scrophularinées.
Fl. ?	55	Pb.	A. B.	♣ ⊖	id.	id.
R. Cm. V.	60	Pb.	A. B.	♣ ⊖	id.	id.
R. Cm. M.	60	Pb.	A. B.	♣ ⊖	id.	id.
B. Vo. Bl.	60	Pb.	A. B.	♣ ⊖	id.	id.
Be.	75	I. G.	A.	⊖	Abyssinie.	Graminées.
P. Flle.	80	P. B.	A.	×	Chili.	Labiées.
P. Flle.	75	P. B.	A.	×	Chine.	id.
J. Bl.	250	I.	V.	⊖	Mexique.	Composées.
Bl. Cm. Vo.	40	B. M.	B. A.	⊖	Amérique mérid.	Solanées.
Bl.	45	B. C.	A. B.	× ⊖	id.	id.
Vo. Fo. Bl.	40	B. M.	A. B.	× ⊖	id.	id.
Vo. P.	45	B. M.	A. B.	× ⊖	id.	id.
Vo. L. Bl.	40	B. M.	A. B.	× ⊖	id.	id.
E.	300	V.	A.	×	id.	Papilionacées.
Flle.	70	I.	V.	×	Europe.	Graminées.
Flle.	60	I.	V.	×	id.	id.
Bl. Pa.	70	Pb. M.	V.	×	Amérique septent.	Polémoniacées.
Sa. Bv.	65	Pb. M.	V.	×	id.	id.
R. Vo. P.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. Vo. P.	60	Pb. M.	V.	×	id.	id.
R. L. Bl.	40	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Sa. P.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. R.	125	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. Vo. P.	100	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. P.	70	Pb. M.	V.	×	id.	id.
R. Sa.	60	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Sa.	80	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Sa.	30	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. P.	60	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl. Pa. Vo.	65	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Sa. Pa.	70	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Bl.	50	Pb. M.	V.	×	id.	id.
Ro. Vé.	35	B. Pb.	A.	×	Texas.	id.
J.	200	I. G.	V.	⊖	Nouvelle Zélande.	Liliacées.
J.	150	I. G.	V.	⊖	id.	id.
R. J.	50	Pb.	V.	⊖	Cap.	Scrophularinées.
Bl.	400	I. G.	V.	⊖	Amérique mérid.	Phytolaccacées.
Ro.	160	I. G.	V.	⊖	id.	id.
Be.	160	I. G.	V.	⊖	id.	id.
Ro. Be.	150	I. G.	V.	⊖	id.	id.
B. Fo.	60	Pb.	V.	×	Sibérie.	Campanulacées.
B. Vo.	30	Pb.	V.	×	Chine.	Plumbaginées.
B. Pa.	600	V. M.	V.	⊖	Cap.	id.
Bp.	600	V. M.	V.	⊖	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Poa Willd.			
776	— trivialis arg. elegans	»	»	Jt. O.
	Polemonium Tour.			
777	— cœruleum Lin.	»	»	Jt. A.
778	— — foliis variegatis.	»	Ms. S.	J. S.
	Polygonium Lindl.			
779	— filiforme varieg.	»	Ms.	J. S.
780	— Sieboldi Hort.	»	Ms.	J. S.
	Polymnia Lin.			
781	— canadensis Lin.	»	Ms. S.	S. N.
782	— edulis	»	Ms. S.	S. N.
783	— maculata Cav.	»	Ms. S.	S. N.
784	— pyramidata.	»	F. Ms.	N. Ms.
785	— speciosa Hort.	»	F. Ms.	N. Ms.
	Pontederia Lin.			
786	— cordata Lin.	Ms. S.	»	Jt. O.
	Portulaca Tour.			
787	— grandiflora Lam.	Av.	»	Jt. S.
	Potentilla Lin.			
788	— comarum Scop.	Ms.	»	J. Jt.
789	— perfecta.	Ms.	»	J. Jt.
790	— purpurea plena	Ms.	»	Jt. S.
791	— safrano	Ms.	»	Jt. S.
792	— splendidissima	Ms.	»	Jt. S.
793	— variabilis fl. pleno.	Ms.	»	Jt. S.
794	— versicolor pleno	Ms.	»	Jt. S.
	Primula Lin			
795	— auricula Lin.	Jt.	»	Av. M.
796	— elatior Hort.	Av. M.	»	Ms. Av.
797	— cortusoïdes Lin.	Jt.	»	Av. J.
798	— veris Lin.	Jt.	»	Av. M.
	Prismatocarpus L'Hérit.			
799	— speculum Dec.	Jt.	»	J. Jt.
	Psidium Willd.			
800	— Cattleyanum Sabine	»	Ms. O.	Jt. A.
	Ptarmica Tour.			
801	— clavennæ DC.	»	»	Jt. A.
	Pulmonaria Tour.			
802	— virginica Lin.	»	»	A. O.
	Punica Tour.			
803	— granatum Lin.	Ms. O.	Ms. S.	A. O.
804	— — nanum Lin.	M. O.	Ms. S.	S. O.
	Pyrethrum Gærtn.			
805	— roseum fl. pleno	A. S.	»	Jt. S.
806	— Barral Lemoine	A. S.	»	J. S.
	Ramondia L. C. Rich.			
807	— pyrenaïca Rich.	A. S.	»	Av. J.
	Reineckea Kunth.			
808	— carnea variegata	»	»	A.
	Remusatia Schott.			
809	— vivipara Schott.	Ms.	Av.	Jt. S.
	Renunculus Halt.			
810	— asiaticus Lin.	Jt.	»	Jt.
811	— gramineus Lin.	Jt.	»	M. J.
	Reseda Lin.			
812	— odorata Lin.	Ms. Av.	»	J. O.
813	— — grandiflora Hort.	Ms. Av.	»	J. O.
	Rheum Lin.			
814	— undulatum Lin.	»	»	Fte.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Flle.	20	B. M.	V.	×	Europe.	Graminées.
Fl. B.	40	Pb.	V.	×	Grèce.	Polémoniacées.
Fp. Fl. B.	25	Pb.	V.	×	id.	id.
R. Fp.	60	Pb.	V.	×	Japon.	Polygonées.
Bl.?	200	I.	V. A.	×	id.	id.
J.	250	I.	V. B.	⊖	Canada.	Composées.
J.	150	I.	B. V.	⊖	id.	id.
J.	160	I.	B. V.	⊖	id.	id.
J.	500	I.	B. V.	⊖	id.	id.
J.	250	I.	B. V.	⊖	id.	id.
B.	70	Aq.	V.	×	Amérique septent.	Pontédériacées.
R. Vo.	15	B.	A.	×	Brésil.	Portulacées.
M.	60	Aq.	V.	×	Europe.	Rosacées.
E. Jc.	50	Pb.	V.	×	id.	id.
E. Cl.	60	Pb.	V.	×	id.	id.
S.	50	Pb.	V.	×	id.	id.
R.	60	Pb.	V.	×	id.	id.
R. O. Vé.	75	Pb.	V.	×	id.	id.
J. R. V.	80	Pb.	V.	×	id.	id.
J.	15	B.	V.	×	id.	Primulacées.
Vé.	15	B.	V.	×	id.	id.
Ro. P.	25	B.	V.	×	Sibérie.	id.
Vé.	15	B. P.	V.	×	Europe.	id.
V.	30	P.	A.	×	id.	Campanulacées.
Bl.	150	I.	V.	⊖	Brésil.	Myrtacees.
Bl.	30	Pb.	V.	×	Europe.	Composées.
B. Vo.	25	Pb.	V.	×	Virginie.	Borraginées.
E.	200	I. G.	V.	⊖	Mauritanie.	Myrtacées.
R.	100	I.	V.	⊖	Amérique mérid.	id.
Ro.	40	Pb.	V.	×	Caucase.	Composées.
Ro.	40	Pb.	V.	×	id.	id.
P. Vo.	15	B. R.	V.	×	Pyrénées.	Cyrtandracées.
Flle. Pa.	25	B.	V.	⊖	Chine.	Liliacées.
Flle.	60	C. G.	V.	✠	Amérique mérid.	Aroïdées.
Vé.	20	P.	V.	×	Orient.	Renonculacées.
J.	30	P.	V.	×	Alpes.	id.
J. Vd.	25	B. Pb.	A.	×	Afrique boréale.	Résédacées.
J. Vd.	25	B. Pb.	A.	×	id.	id.
Flle.	60	I.	V.	×	Tartarie.	Polygonées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Rhodanthe Lindl.			
815	— Manglesi Lindl.	Ms.	»	M. Jt.
816	— — alba	Ms.	»	M. Jt.
	Rhopala Aubl.			
817	— corcovadensis Hort.	»	S. Ms.	Flle.
818	— Yonghi Hort.	»	S. Ms.	Flle.
	Rhus Lin.			
819	— glabra laciniata	»	Ms.	Flle.
	Rhyncospermum A. Dec.			
820	— jasminoides Lindl.	»	S. Ms.	J. S.
	Ricinus Tour.			
821	— major Hort.	Ms. Av.	»	Jt. A.
822	— rutilans Hort.	Ms.	»	Jt. A.
823	— — sanguineus Hort.	Ms.	»	Jt. A.
	Rottlera Roxb.			
824	— japonica Spr.	»	S. F.	Flle.
	Rubus Lin.			
825	— australis Forst.	»	S. F.	J. Jt.
826	— rosæfolius Sims.	»	S. F.	J. A.
	Rudbeckia Lin.			
827	— Drummundi Hook.	A. S.	»	J. A.
	Rumex Lin.			
828	— aquaticus Lin.	»	»	J. S.
	Saccharum Lin.			
829	— ægyptiacum	»	Ms.	Flle.
830	— officinarum Lin.	»	Ms.	Flle.
	Sagittaria Lin.			
831	— falcata	»	»	Jt. A.
832	— sagittæfolia Lin.	»	»	Jt. A.
833	— — fl. pleno.	»	»	Jt. A.
	Salvia Lin.			
834	— azurea Lamk.	»	F. Ms.	Jt. O.
835	— cacaliæfolia Hort.	»	F. Ms.	Jt. O.
836	— ianthina Otto et Dietr.	»	F. Ms.	Jt. O.
837	— lantanæfolia Hort. et Gal.	»	F. Ms.	Jt. O.
838	— officinalis tricolor Hort.	»	F. Ms.	Jt. O.
839	— patens Benth.	»	F. Ms.	Jt. O.
840	— porphyrantha Dne	Ms.	F. Ms.	J. O.
841	— splendens Ker.	»	F. Ms.	A. O.
842	— — compacta Villmor.	»	F. Ms.	Jt. O.
	Sanvitalia Gærtn.			
843	— procumbens Lam.	Ms.	»	M. S.
844	— — fl. pleno	Ms.	»	M. S.
	Saponaria Lin.			
845	— calabrica Cuss.	Ms. Av.	»	J. A.
846	— — alba	Ms. Av.	»	J. A.
847	— ocymoïdes Lin.			
	Saurauja Willd.			
848	— nepalensis Dec.	»	Ms.	Jt. A.
849	— sarapiquensis Lind.	»	Ms.	Jt. A.
	Saururus Lin.			
850	— cernuus Lin.	»	»	Jt. A.
	Saxifraga Lin.			
851	— crassifolia Lin.	»	»	Av. M.
	Scabiosa Lin.			
852	— atropurpurea Defs.	Av. M.	»	Jt. A.
853	— — alba	Av. M.	»	Jt. A.
	Sciadophyllum P. Br.			
854	— pulchrum Hort.	»	Ms.	Flle.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Ro.	25	C. B.	A.	×	Nouvelle Hollande.	Composées.
Bl.	25	C. B.	A.	×	id.	id.
Flle.	300	I.	V.	✠	Brésil.	Protéacées.
Flle.	400	I.	V.	✠	id.	id.
Flle.	125	I.	V.	×	Japon.	Anacardiacées.
Bl.	125	V.	V.	⊖	Chine.	Apocynées.
Flle.	150	I. G.	A. B.	× ⊖	Inde.	Euphorbiacées.
Flle.	200	I. G.	A. B.	× ⊖	id.	id.
Flle.	200	I. G.	A. B.	× ⊖	id.	id.
Flle.	150	I.	V.	♧	Japon.	id.
Flle.	100	I.	V.	⊖ ♧	Australie.	Rosacées.
Bl.	75	I.	V.	⊖	Mauritanie.	id.
J. C.	50	M.	V.	×	Mexique.	Composées.
Flle.	60	Aq.	V.	×	Europe.	Polygonées.
Flle.	250	I. G.	V.	✠	Egypte.	Graminées.
Flle.	300	I. G.	V.	✠	Inde.	id.
P.	60	Aq.	V.	×	Chine.	Alismacées.
Bl. Ro.	80	Aq.	V.	×	id.	id.
Bl. Ro.	80	Aq.	V.	×	id.	id.
B.	125	Pb.	V.	♧	Amérique septent.	Labiées.
B.	125	Pb.	V.	⊖	Amérique mérid.	id.
Vo. Fo.	150	Pb.	V.	⊖	Mexique.	id.
Ro.	100	Pb.	V.	⊖	id.	id.
Fp. Flle.	40	Pb.	V.	×	Europe.	id.
B.	50	Pb.	V.	♧	Mexique.	id.
Cm. Fo.	45	B.	V.	⊖	Brésil.	id.
E.	100	B.	V.	⊖	id.	id.
E.	60	B.	V.	⊖	id.	id.
J. O.	25	B.	A.	×	Mexique.	Composées.
J. O.	25	B.	A.	×	id.	id.
Ro. V.	15	B.	A.	×	Calabre.	Silénées.
Bl.	15	B.	A.	×	id.	id.
Bl. Flle.	100	I.	V.	✠	Népaul.	Ternstrœmiacées.
Flle.	100	I.	V.	✠	Sarapique.	id.
Flle.	15	Aq.	V.	×	Virginie.	Saururées.
Ro. Be.	25	B.	V.	×	Sibérie.	Saxifragées.
B.	100	Pb.	A.	×	Europe méridion.	Dipsacées.
Bl.	100	Pb.	A.	×	id.	id.
Flle.	200	I.	V.	✠	Java.	Araliacées.

N° d'ordre.	DÉSIGNATION	1. Époque de semis.	2. Époque de bouturage.	3. Époque de floraison.
	Schizanthus R. et Pav.			
	— *Grahami Hook.*	A. S.	»	M. Jt.
855	— — *lilaceus Hort.*	A. S.	»	M. Jt.
856	*Scolopendrium Smith.*			
	— *officinarum Smith.*	»	»	Fne.
857	*Scrophularia Lin.*			
	— *mellifera variegata.*	»	Ms.	»
858	*Sedum Lin.*			
	— carneum variegatum Hort.	»	S. Ms.	Jt. S.
859	— fabarium Koch.	»	F. Ms.	Jt. S.
860	— involucratum Bieb.	»	F. Ms.	Jt. S.
861	— macrophyllum Hort.	»	F. Ms.	A. S.
862	— Sieboldi medio picta	»	F. Ms.	S. O.
863	— Thelephium purpureum	»	F. Ms.	S. O.
864	Senecio Lin.			
	— Clausseni Dne	»	F. Ms.	Ms. Av.
865	— Ghiesbreghti Ad. Brng.	»	S. Ms.	A. O.
866	— platanifolia Benth.	»	S. Ms.	S. N.
867	— — miradorensis.	»	S. Ms.	S. N.
868	Silene Lin.			
	— pendula Lin.	Jt. A.	»	Av. Jt.
869	— — alba Hort.	Jt. A.	»	Av. Jt.
870	— — ruberrima Hort. Vilm.	Jt. A.	»	Av. Jt.
871	— saxifraga Lin	S.	»	M.
872	— Schafta Gmel.	Jt.	»	Jt. O.
873	Silybum Vaill.			
	— Marianum Gærtn.	Ms.	»	J. S.
874	Siphocampylus Pohl.			
	— bicolor Don.	»	Ms. S.	S. O.
875	Smilax Willd.			
	— Mauritanica Poir.	»	S. Ms.	Fne.
876	Solanum Lin.			
	— amazonicum Ker.	»	Ms. O.	Jt. S.
877	— auriculatum Dun.	»	Ms. S.	A. O.
878	— betaceum Cav.	F. Ms.	Ms. S.	Jt. S.
879	— Bonariense lanceolatum	F. Ms.	Ms. S.	J. O.
880	— calycarpæfolium	F. Ms.	Ms. S.	J. O.
881	— crenulatum Hort.	S. Ms.	J. Ms.	M. O.
882	— crinitipes Lamk.	S. Ms.	S. Ms.	Jt. S.
883	— crinitum Lamk.	Ms.	S. F.	Jt. S.
884	— eleagnifolium Cav.	Ms.	S. F.	Jt. S.
885	— eneoduntum Hort.	Ms.	S. F.	Jt. S.
886	— fragrans Miers (Pionandra)	Ms.	S. Ms.	Jt. S.
887	— giganteum Jacq.	Ms.	S. Ms.	Jt. S.
888	— glutinosum Dunal.	Ms.	S. Ms.	Jt. S.
889	— horridum aureum	Ms.	S. Ms.	Jt. S.
890	— jasminifolium variegatum.	Ms.	S. Ms.	Jt. S.
891	— jasminoides Paxton	Ms.	S. Ms.	Jt. S.
892	— laciniatum Ait.	Ms.	S. Ms.	J. S.
893	— macranthum Dunal	Ms.	S. Ms.	J. S.
894	— marginatum Lin.	Ms.	S. Ms.	J. S.
895	— Maroniense Hort.	Ms.	S. Ms.	J. S.
896	— pseudo capsicum Lin.	Ms.	S. Ms.	J. S.
897	— quitœnse Lamk.	Ms.	S. Ms.	J. S.
898	— Rantonetti japonicum Hort.	Ms.	S. Ms.	J. O.
899	— robustum Vend.	Ms.	S. Ms.	J. O.
900	— Warcewiczi (extra beau)	Ms.	S. Ms.	J. O.
901	Solidago Lin.			
	— canadensis Lin.		«	J. S.
902				

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Ro. P.	70	Pb.	A.	×	Chili.	Scrophularinées.
L.	70	Pb.	A.	×	id.	id.
Flle.	35	I. R.	V.	×	Europe.	Fougères.
Fp.	45	B. G.	V.	×	Orient.	Scrophularinées.
J. Fp.	20	B.	V.	×	Chine.	Crassulacées.
Ro. P.	30	B.	V.	×	Europe.	id.
Ro. P.	15	B.	V.	×	Caucase.	id.
Bl. R.	40	B.	V.	×	Europe.	id.
R.	10	B.	V.	⊗	Japon.	id.
P.	45	B.	V.	×	Europe.	id.
J. O.	60	I.	V.	⊙	Mexique.	Composées.
J.	125	I.	V.	⊙	id.	id.
J.	200	I.	V.	⊙	id.	id.
J.	200	I.	V.	⊙	id.	id.
Ro.	25	M.	A.	×	Sicile.	Silenées.
Bl.	25	M.	A.	×	id.	id.
Bl. Pa.	25	M.	A.	×	id.	id.
Bl.	15	M.	A.	×	Europe.	id.
R. V.	20	M.	V.	×	Caucase.	id.
Flle. P.	150	I.	A.	×	Europe.	Composées.
R. J.	100	G.	V.	⊗	Georgie.	Lobéliacées.
Flle.	200	I. G.	V.	×	Mauritanie.	Liliacées.
B. Vo.	80	I. G.	V. B.	⊙	Mexique.	Solanées.
Vo.	400	I.	V.	⊙	Ile Bourbon.	id.
Bl. Ro.	500	I.	V.	⊙	Amérique mérid.	id.
Vo. Fo.	150	I. G.	V.	⊙	Buenos-Ayres.	id.
Vo.	300	I. G.	V.	⊙		id.
Bl. Fr.	30	I. G.	V.	⊙	Pérou.	id.
Bl. J.	200	I.	V.	⊙	Buenos-Ayres.	id.
Bl.	200	I. G.	V.	⊙	Guyane.	id.
B. Vo.	150	I.	V.	⊙	Chili.	id.
Bl.	250	I.	V.	⊙		id.
Vo. B. J.	180	I.	V.	⊙	Brésil.	id.
L. Fr.	300	I.	V.	⊙	Cap.	id.
L. Cl.	300	I.	V.	⊙	Mexique.	id.
Fp.	100	M.	V.	⊙	Madagascar.	id.
Bl. Fp.	200	I.	V.	⊙		id.
Bl.	300	I.	V.	⊗	Brésil.	id.
B.	200	M.	V.	⊙	Australie.	id.
B. Vo.	350	I.	V.	⊙		id.
Bl. O.	200	M.	V.	⊙	Abyssinie.	id.
B. Vo.	250	M.	V.	⊙	Guyane.	id.
Bl. Fr.	100	M.	V.	⊙	Madère.	id.
Bl. V.	100	I.	V.	⊙	Quitos.	id.
Vo. J.	250	I.	V.	⊙	Japon.	id.
Bl.	200	I.	V.	⊙	Brésil.	id.
Bl.	500	I.	V.	⊙		id.
J.	120	M.	V.	×	Amérique septent.	Composées.

N° D'ORDRE.	DESIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Sonchus Cass.			
903	— laciniatus	Ms.	Av.	Jt. O.
	Sparmannia Thunb.			
904	— africana Lin	Ms.	O. Ms.	Jt. O.
905	— subulata	Ms.	O. Ms.	Jt. O.
	Spigelia Lin.			
906	— marylandica Lin.	»	»	Jt. S.
	Stadmannia Lamk.			
907	— australis G. Don.	F. Ms.	»	Fte.
	Statice Willd.			
908	— latifolia Smith.	Ms. Jt.	»	Jt. S.
909	— — speciosa Lin.	Ms. Jt.	»	Jt. S.
910	— limonium Lin.	Ms. Jt.	»	A. O.
911	— tartarica Lin.	Ms. Jt.	»	A. O.
	Stevia Cavan.			
912	— eupatoria Willd.	S.	S. Ms.	Jt. O.
	Stipa Lin.			
913	— pennata Lin.	Ms.	»	M. J.
	Stokesia Willd.			
914	— cyanea L'Hérit.	S.	S. O.	A. S.
	Sutherlandia R. Br.			
915	— frutescens R. Br.	Ms.	S. Ms.	M. A.
	Symphytum Tour.			
916	— officinale Lin.	»	»	M. J.
917	— asperrimum Sims.	»	»	M. J.
	Swainsonia Salisb.			
918	— Grayana Hook.	F. Ms.	Ms.	Jt. S.
	Tagetes Tour.			
919	— lucida Cav.	S. O.	»	Jt. O.
920	— patula Lin.	Ms. Av.	»	Jt. O.
921	— signata Bartl.	Ms. Av.	»	Jt. O.
	Teleianthera R. Br.			
922	— ficoïdea var. versicolor Ch. Lem.	»	S. Ms.	Jt. S.
	Telekia Baumg.			
923	— cordifolia Kit.	A.	»	Jt. A.
	Teucrium Lin.			
924	— fruticans Lin.	»	Ms.	Jt. S.
	Thalia Lin.			
925	— dealbata Lin.	»	»	S. O.
	Thea Lin.			
926	— viridis Lin.	Ms.	S. Ms.	Ms. S.
	Thymus Lin.			
927	— corsicus Pers.	Ms.	Ms.	Jt. S.
	Tiarella Lin.			
928	— cordifolia Lin.	»	»	M. J.
	Tigridia Juss.			
929	— pavonina Red.	Jt.	»	M. J.
930	— — speciosa Hort.	Jt.	»	M. J.
	Tournefortia R. Br.			
931	— heliotropioides Hook.	F.	Ms.	Jt. S.
	Trachelium Lin.			
932	— cœruleum Lin.	Jt.	»	J. Jt.
	Tradescantia Lin.			
933	— zebrina Hort.	»	S. Ms.	A. S.
	Trapa Lin.			
934	— natans Lin.	S.	»	J. Jt.
	Trichosanthes Lin.			
935	— colubrina Jacq.	Ms.	»	J. Jt.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
J.	125	I.	V.	⊖	Canaries.	Composées.
Bl. J.	200	I.	V.	⊖	Afrique.	id.
Flle.	150	I.	V.	⊖		id.
R. V.	30	B. C.	V.	×	Amérique septent.	Spigéliacées.
Bl.	250	I.	V.	☽	Australie.	Sapindacées.
B.	50	Pb.	V.	×	Russie.	Plumbaginées.
Ro.	50	Pb.	V.	×	id.	id.
B.	50	Pb.	V.	×	Indigène.	id.
Ro.	35	Pb.	V.	×	Tartarie.	id.
Bl. Fa.	65	Pb.	V.	⊖	Mexique.	Composées.
Be.	50	B.	V.	×	Europe.	Graminées.
B.	40	Pb.	V.	⊖	Caroline.	Composées.
R. E.	60	C. G.	V.	⊖	Cap.	Papilionacées.
Bl. Ro.	50	Pb.	V.	×	Europe.	Borraginées.
L. Cl.	100	Pb.	V.	×	Caucase.	id.
Ro. L.	50	Pb.	V.	⊖	Nouvelle Hollande.	Papilionacées.
J.	50	Pb.	V.	×	Mexique.	Composées.
J. Br.	60	Pb.	A.	×	id.	id.
J. P. Br.	50	Pb.	A.	×	id.	id.
Be. Fp.	20	B.	V.	⊖	Brésil.	Amarantacées.
J.	100	I.	V.	×	Europe.	Composées.
B. Vo.	50	G.	V.	⊖	Espagne.	Labiées.
B. Vo.	125	Aq.	V.	×	Caroline.	Cannées.
Bl.	100	G.	V.	⊖	Chine.	Ternstrœmiacées.
L.	20	B.	V.	⊖ ♁	Europe méridion.	Labiées.
Bl.	20	B.	V.	×	Amérique septent.	Saxifragées.
R. J.	30	Pb.	V.	×	id.	Iridées.
R. V.	30	Pb.	V.	×	id.	id.
B.	35	Pb.	V.	⊖	Buenos-Ayres.	Borraginées.
B. Bl.	45	G.	B.	⊖	Afrique.	Campanulacées.
Vo.	25	B.	B.	☽	Brésil.	Commelinées.
Bl.	0,10	Aq.	B. A.	×	Indigène.	Holoracées.
Bl.	300	Pb.	A.	×	Amérique équator.	Cucurbitacées.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Tricyrtis.			
936	— hirta Hook.	Ms.	F. Ms.	S. O.
937	— — nigra	Ms.	F. Ms.	S. O.
	Triteleia Hook.			
938	— uniflora Lindl.	»	»	Av. M.
	Tritoma Ker.			
939	— uvaria Willd.	»	»	Jt. O.
940	— Burchelli Herbs.	»	»	S. O.
	Trollius Lin.			
941	— europæus Lin.	A. Ms.	»	M. J.
	Tropæolum Lin.			
942	— compactum coccineum.	Ms. Av.	S. O.	Jt. S.
943	— Lobbianum Luciferum.	Ms.	S. O.	Jt. S.
944	— minus Lin.	Ms. Av.	S. O.	Jt. S.
	Tulipa Tour.			
945	— gesneriana Lin.	»	»	M.
946	— suaveolens Roth.	»	»	Av.
947	— — Tournesol	»	»	Av.
	Tussilago Tour.			
948	— farfara variegata	»	»	Ms. Av.
949	— nivea Willd.	»	»	Ms. Av.
	Typha Tour.			
950	— angustifolia Lin.	»	»	J. Jt.
951	— latifolia Lin.	»	»	J. Jt.
	Udhea.			
952	— bipinnata Hort.	»	Ms. S.	Jv. F.
	Valeriana Willd.			
953	— macrosiphon Hort. Vilmor.	Ms. Av.	»	J. A.
954	— — alba	Ms. Av.	»	J. A.
	Urostigma Gasp.			
955	— catalpæfolia	»	Ms. S.	»
	Venidium Less.			
956	— calendulaceum Less.	Ms.	»	M. A.
	Verbena Lin.			
957	— hybrida alba	S.	Ms. S.	J. S.
958	— brillante de Vaise	S.	Ms. S.	J. S.
959	— gloire de cuire	S.	Ms. S.	J. S.
960	— Robinson	S.	Ms. S.	J. S.
961	— Rosa mundi	S.	Ms. S.	J. S.
962	— Saladin	S.	Ms. S.	J. S.
963	— Mahonetti	S.	Ms. S.	J. S.
	Verbesina Lin.			
964	— pinnatifida Cav.	»	Ms.	Jv. F.
	Veronica Lin.			
965	— Andersoni Hortul.	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
966	— — variegata	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
967	— Anne de Beaujeu Rend.	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
968	— buxifolia violacea	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
969	— gloire de Lyon	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
970	— impératrice Eugénie	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
971	— Lindleyana Hort.	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
972	— Meldensis	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
973	— microphylla alba	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
974	— princesse Mathilde.	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
975	— reine des massifs	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
976	— Rosa Bonheur	Ms.	Ms. S.	Jt. O.
977	— Teucrium Lin.	F.	Ms.	Jt. S.
978	— — foliis variegatis.	F.	Ms.	Jt. S.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
Bl. Ro.	100	M.	V.	×	Japon.	Mélanthacées.
Bl. P.	0,60	M.	V.	×	id.	id.
Bl.	0,15	P.	V.	×	Texas.	Liliacées.
R. O.	100	M.	V.	×	Cap.	id.
C. Vd.	100	M.	V.	×	id.	id.
J.	110	Pb.	V.	×	Europe.	Renonculacées.
R. S.	70	V.	B. A.	⊙	Colombie.	Tropæolées.
R. O. V.	150	V.	B. A.	⊙	id.	id.
Me. P.	30	V.	A.	×	id.	id.
Bl. P. etc.	40	B.	V.	×	Europe méridion.	Liliacées.
R. Vé.	20	B.	V.	×	id.	id.
R. J.	20	B.	V.	×	id.	id.
J.	15	B.	V.	×	Europe.	Composées.
Bl.	250	B.	V.	×	id.	id.
Bl. N.	200	Aq.	V.	×	id.	Typhacées.
Bl. N.	200	Aq.	V.	×	Espagne.	id.
Bl. J.	200	I.	V.	⊙	Amérique mérid.	Composées.
Ro.	35	Pb.	A.	×	Espagne.	Valérianées.
Bl.	35	Pb.	A.	×	id.	id.
Flle.	100	I.	V.	✠	Inde.	Morées.
O.	50	Pb.	A.	×	Afrique australe.	Composées.
Bl.	20	B.	A. B.	× ⊙	Brésil.	Verbénacées.
R.	20	B.	A. B.	× ⊙	id.	id.
B. L.	25	B.	A. B.	× ⊙	id.	id.
R.	25	B.	A. B.	× ⊙	id.	id.
Ro.	20	B.	A. B.	× ⊙	id.	id.
R. Cm.	25	B.	A. B.	× ⊙	id.	id.
P. Bl.	15	B.	A. B.	× ⊙	id.	id.
J. Pa.	200	I.	V.	⊙	Mexique.	Composées.
B. Vo.	100	M.	V.	⊙	Nouvelle Zélande.	Scrophularinées.
B. Vo. Bl.	70	M.	V.	⊙	id.	id.
Ro. L.	85	M.	V.	⊙	id.	id.
B. Vo.	70	M.	V.	⊙	id.	id.
L. Vo.	85	M.	V.	⊙	id.	id.
L. Vo.	100	M.	V.	⊙	id.	id.
Bl. L.	90	M.	V.	⊙	id.	id.
Ro.	80	M.	V.	⊙	id.	id.
Bl.	45	M.	V.	⊙	id.	id.
L. Bl.	90	M.	V.	⊙	id.	id.
L. Vo.	85	M.	V.	⊙	id.	id.
Bl. L.	100	M.	V.	⊙	id.	id.
Bl. Vo.	50	Pb.	V.	×	Indigène.	id.
Bl. Fp.	45	Pb.	V.	×	id.	id.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION.	1. ÉPOQUE DE SEMIS.	2. ÉPOQUE DE BOUTURAGE.	3. ÉPOQUE DE FLORAISON.
	Vernonia Schrab.			
979	— novæboracensis Willd.	F.	Ms.	S. O.
	Vesicaria Lamk.			
980	— utriculata Lamk.	J.	»	Av. M.
	Vinca Lin.			
981	— madagascariensis rosea	Ms.	»	Jt. S.
982	— — alba	Ms.	»	Jt. S.
983	— major Lin.	»	Ms.	Jt. O.
984	— — variegata	»	Ms.	J. O.
985	— minor Lin.	»	»	M. S.
	Viola Lin.			
986	— odorata Lin.	Ms.	»	Ms. M.
987	— Parmensis Hort.	Ms.	»	Ms. M.
988	— tricolor Lin. vel. hortensis H.	A. S.	Ms.	Av. M.
	Waitzia Vendl.			
989	— aurea Stectz.	Ms. Av.	»	Jt. A.
	Vittadenia Rich.			
990	— triloba DC.	Av.	»	Jt. O.
	Wigandia Kunth.			
991	— caracasana Choisy	Ms.	Ms.	N.
992	— urens Chois.	Ms.	Ms.	O. N.
993	— Vigierii Barillet	Ms.	Ms.	O. N.
	Xeranthemum Tour.			
994	— annuum Lin	Av. M.	»	Jt. O.
	Yucca Lin.			
995	— gloriosa Lin.	Ms.	Ms.	J. O.
996	— flexilis Carr.	Ms.	Ms.	J. O.
997	— filamentosa Lin.	Ms.	Ms.	J. O.
998	— — variegata	Ms.	Ms.	J. O.
	Zea Willd.			
999	— japonica variegata	Ms.	»	A. S.
	Zinnia Lin.			
1000	— elegans Jacq.	Ms. Av.	»	A. O.

4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
COULEURS DES FLEURS.	HAUTEUR MOYENNE EN CENTIMÈT.	EMPLACEMENT A DONNER AUX PLANTES.	DURÉE DES PLANTES.	DEGRÉS DE RUSTICITÉ.	PATRIE DES PLANTES.	FAMILLE DES PLANTES.
P.	150	Pb.	V.	×	Amérique septent.	Composées.
J.	25	Pb.	B.	×	Indigène.	id.
Ro.	30	B.	A.	×	Madagascar.	Apocynées.
Bl.	30	B.	A.	×	id.	id.
B. P.	100	V.	V.	×	Europe méridion.	id.
B. Fp.	100	V.	V.	×	id.	id.
B.	15	B.	V.	×	id.	id.
Vo. Bl. etc.	20	B.	V.	×	Europe	Violacées.
B. Pa.	20	Pb.	V.	⊗	Europe méridion.	id.
Vé.	20	B.	B.	×	Europe.	id.
J.	40	Pb.	A.	×	Nouvelle Hollande.	Composées.
Bl. Ro.	35	B.	A.	×	id.	id.
Flle.	200	I.	V.	⊖	Caracas.	Hydroleacées.
Flle.	200	I.	V.	⊖	Pérou.	id.
Flle.	300	I.	V.	⊖	Mexique.	id.
Vé.	0,50	Pb.	A.	×	Europe méridion.	Composées.
Bl. Flle.	100	I.	V.	×	Amérique septent.	Liliacées.
Bl. Flle.	150	I.	V.	×	id.	id.
Flle.	75	I.	V.	×	id.	id.
Fp.	30	I.	V.	⊗	id.	id.
Fp.	100	J.	A.	×	Japon.	Graminées.
Vé.	60	M.	A.	×	Mexique.	Composées.

MANIÈRE DE GROUPER LES PLANTES

par rang de taille, tout en combinant les effets et le remplacement afin d'avoir une succession de fleurs depuis le premier printemps jusqu'à la fin de l'automne.

—

L'aspect attrayant d'un jardin paysager, d'un square public ou autre, dépend entièrement de la façon dont les plantes y sont groupées. Etant mêlées confusément dans les corbeilles, plates-bandes, bordures de massifs, etc., et disposées sans ordre de hauteur et de coloris, elles ne font d'effet qu'étant suffisamment rapprochées de l'œil pour en distinguer les détails de chaque fleur en particulier. Mais lorsque dans un jardin, les plantes sont disposées par ordre de hauteur et de coloris, elles présentent des effets de contrastes d'autant plus attrayants qu'ils réunissent un groupe plus ou moins étendu d'une même plante combiné avec le coloris des autres groupes du voisinage; une corbeille ou un massif formé d'Achyrantes, de Centaurée, de Pélargonium, etc., disposée sur une pelouse bien verte, est toujours d'un très-bon aspect.

Dans les squares et les jardins publics où l'aspect général doit être plus riant que dans les jardins paysagers et pittoresques, on peut prodiguer les effets de contrastes en disposant capricieusement les couleurs dans les massifs, en plantant, par exemple, dans une corbeille, des Cinéraires maritimes entourées de quelques lignes de Coleus et d'une bordure de *Nierembergia gracilis* etc. Dans les parcs et les jardins publics, on peut aussi garnir le tour des grands massifs d'arbustes de plantes à fleurs ou à feuillage, afin d'obtenir beaucoup d'effet décoratif sur une surface relativement restreinte. Dans les jardins paysagers et pittoresques, au contraire, les massifs d'arbustes doivent se dessiner nettement sur les gazons, afin d'avoir un aspect général plus sauvage et plus sévère.

Lorsqu'on dispose les plantes dans les jardins, on doit aussi chercher à combiner l'époque de leur floraison pour avoir constamment des fleurs sur tous les points du jardin. Par le tableau que nous offrons au commencement de ce travail, où les époques de floraison sont indiquées mois par mois, on pourra combiner à volonté les fleurs dont les couleurs s'harmonisent le mieux pour s'épanouir à la même époque, et pour avoir un contraste agréable et constant sur tous les points du jardin pendant toute la belle saison.

Lorsque les plantes sont disposées en ligne d'une même nuance autour des corbeilles, des plates-bandes ou des bordures de massifs d'arbustes, elles font beaucoup d'effet. Celles dont les couleurs sont mélangées avec

goût et intercalées de coloris différent pour former des lignes droites concentriques, etc., sont également d'un très-bon effet pour varier la disposition. Enfin, le jardinier dans cette circonstance, doit chercher à créer une infinité de combinaisons agréables à l'œil pour produire les effets les plus variés et les plus décoratifs. Une corbeille, une plate-bande, ou un massif quelconque doivent être entourés d'une bordure de Lierre, de gazon, de petite Pervenche, de *Lippia repens*, etc., afin de faire ressortir davantage la forme du groupe sur les allées.

Dans le tableau suivant nous indiquons une centaine d'exemples de corbeilles, plates-bandes, bordures de massifs, etc., dont les plantes sont disposées par époque de floraison, et par ordre de hauteur et de coloris des fleurs ou du feuillage; il suffira, pour obtenir des effets attrayants de contrastes de disposer chaque groupe dans les stations du jardin qui leur conviennent le mieux : ainsi, un groupe d'Acanthe à large feuille sera toujours d'un très-bon effet étant disposé à proximité d'un rocher ou d'une cascade dans un jardin d'agrément; un groupe de Fougères sera dans le milieu qui lui convient, si on le dispose dans le voisinage ombragé des pièces d'eaux; les touffes de Bambous, isolées ou groupées dans les stations précitées des jardins paysagers et pittoresques, seront également du meilleur aspect; là, leur feuillage exotique contraste agréablement sur celui de nos végétaux indigènes. Les plantes du Cap que l'on cultive en grand dans les jardins, telles que les *Pelargonium zonales*, les *Lobelia erinus*, les *Gazania splendens*, etc., qui sont habituées à vivre et à fleurir sous l'influence d'une atmosphère sèche et aride, se trouvent très-bien étant disposées dans les massifs exposés en plein soleil dans les jardins et y fleurissent abondamment. Les végétaux à grands feuillages tels que les *Musa ensete*, *M. rosacea*, *M. sinensis*, etc., étant disposés dans les parties les plus chaudes du jardin, et suffisamment abrités des grands vents pour que leur feuillage ne se déchire pas trop, sont également d'un très-bon aspect. Ceux, comme les *Achyranthes*, les *Alternanthera*, les *Coleus*, etc., qui proviennent également des contrées chaudes du globe, doivent être plantés en plein soleil, si on veut obtenir un feuillage bien coloré; si au contraire on les plantait dans un lieu trop ombragé, les tiges auraient une tendance à s'étioler, et les feuilles en prendraient un ton plus verdâtre. Enfin, les plantes comme le *Lippia repens*, la petite Pervenche, la Lierre d'Irlande etc., conviennent parfaitement pour former les bordures à l'ombre où le gazon ne peut prospérer.

Le tableau ci-contre indique une série de projets de plantation et de remplacement de plantes dans les jardins pour avoir une succession de fleurs pendant toute la belle saison ; chaque accolade réunit un groupe de plantes propres à fleurir ou à orner un massif pendant tout l'été ; les sous-accolades indiquent la réunion des plantes qui fleurissent aux différentes saisons de l'année dont la première est le printemps, la

deuxième l'été, la troisième l'automne et la quatrième l'hiver. Le rang que doit occuper chaque plante est indiqué dans la première colonne du tableau; ce que nous appelons 1er rang d'une corbeille ou d'une plate-bande, etc., occupe le centre ou le rang du milieu; le 2me rang, moins élevé, enveloppe le premier; le troisième le second, et ainsi de suite jusqu'au dernier rang que ferme la ligne circulaire de la bordure de lierre ou de gazon qui enveloppe le groupe. Dans les bordures de massifs, le premier rang est le dernier, c'est-à-dire celui que l'on plante immédiatement en avant des arbustes, le second enveloppe le premier, et ainsi de suite, comme pour la formation des corbeilles, etc. Les numéros figurant dans la colonne à droite, ont pour but de renvoyer le lecteur au numéro d'ordre du catalogue raisonné, pour lui faire connaître le nom scientifique de la plante, la hauteur, l'époque de floraison, la couleur des fleurs, etc., de chaque plante en particulier.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.	OBSERVATIONS.
1	1	1. Pensée à grandes fleurs .	»	998	1. Cultivée en grand dans les jardins de Paris au premier printemps.
	2	2. Pervenche de Madagascar.	»	981	2. Propre à garnir les rocailles dans les jardins; on la cultive en pots pour les garnitures d'appartements.
	3	3. Chrysanthème à grandes fleurs	»	214	4. Sans contredit la meilleure plante à floraison printanière; on en élève des millions de plants pour garnir les jardins de Paris au printemps.
2	1	4. Giroflée jaune	»	202	6. Très-propre à la formation des bordures, et fleurit pendant toute la belle saison.
	2 et 3	5. Héliotrope blanche. . .	1	450	8. L'une des meilleures plantes annuelles pour fleurir les parterres au printemps.
		6. Cuphea striguleux . . .	2	282	10. Très-belle variété à feuille panachée, propre à faire de jolies bordures rampantes.
		7. Alysse à feuilles panachées	3	33	12. Cultivée en grand dans les jardins publics au printemps; vient dans tous les terrains et à toutes les expositions.
3	1	8. Rhodanthe de Mangles .	»	815	15. Très-employée en bordures, et pour former des tapis de verdure et de fleurs dans les corbeilles plantées de végétaux à tiges comme les *Aralia papyrifera*, *Ficus elastica*, *Saccharum*, etc.
	2 et 3	9. Pelargonium zon. Baronne Haussmann. . .	1	450	17. Variété nouvelle d'un grand mérite pour la pleine terre.
		10. — Manglesii	2	681	18. L'une des meilleures et des plus belles plantes à feuilles colorées pour la pleine terre; plantée à distance sur une corbeille bombée, et dans une terre bien préparée, elle produira de très-beaux effets dans les jardins.
		11. Lobélie érine grêle. . .	3	545	20. Se cultive dans tous les sols, et fleurit abondamment au printemps.
4	1	12. Silène pendant	»	869	21. En faisant un semis à l'automne pour hiverner le plant sous châssis, on peut l'avoir en fleurs au premier printemps dans les jardins, et pour en avoir en fleurs pendant tout l'été, il suffit d'en faire plusieurs semis successifs au printemps.
	2 et 3	13. Sauge rouge éclatante . .	1	842	24. Belle variété à feuilles panachées très-propre à border les groupes, les corbeilles etc.
		14. Balsamine Camellia. . .	2	501	
		15. Sanvitalie rampante . .	3	843	
5	1	16. Thlaspi blanc	»	498	
	2 et 3	17. Pelargonium zon. surpasse beauté de Suresnes.	1	704	
		18. — — Mrs Pollock . .	2	686	
		19. — — Lady Cullum . .	3	662	
6	1	20. Saponaire faux basilic . .	»	847	
	2	21. Giroflée quarantaine . .	»	203	
	3	22. Chrysanthème Doct. Clos .	1	213	
		23. — suave	2	231	
		24. — sensation	3	220	

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.
7	1	25. Tulipe Tournesol . . .	1	947
		26. Safran printanier . . .	2	277
	2 et 3	27. Pétunia rose.	1	744
		28. Nierembergie frutescente .	2	598
		29. Alternanthera amœna . .	3	29
8	1	30. Ancolie du Canada . . .	1	53
		31. Paquerette vivace . . .	2	93
	2	32. Perilla de Nankin. . . .	1	738
		33. Pied d'Alouette des jardins.	2	321
		34. Verveine bleue	3	959
	3	35. Chrysanthème lacinié . .	1	218
		36. — Louis et Tessier. . .	2	220
		37. — Marmouset	3	221
		38. — Mimi Crouzat . . .	4	222
9	1	39. Myosotis des Alpes . . .	»	584
	2 et 3	40. Centaurée candide . . .	1	189
		41. Alternanthera faux paronychia	2	28
10	1	42. Jacinthe d'Orient. . . .	»	491
	2 et 3	43. Souchet à papier	1	60
		44. Ephemère zebrée. . . .	»	933
		45. Gnaphalium laineux. . .	2	447
11	1	46. Alysse corbeille d'or. . .	1	34
		47. Alysse corbeille d'or à feuilles panachées . . .	2	35
	2 et 3	48. Achyrantes de Verschaffelt.	1	9
		49. Reseda odorant	2	812
12	1	50. Tulipe des fleuristes. . .	»	943
	2 et 3	51. Cyrtantera magnifique . .	1	289
		52. Armoise de Steller . . .	2	64
		53. Verveine Mahonetti . . .	3	963
13	1	54. Julienne de Mahon . . .	»	480
	2 et 3	55. Pelarg. Rose Rendatler. .	1	700
		56. Lantana nain à fleurs roses.	2	519
		57. Lobelie erine de Paxton. .	3	546
14	1	58. Arabette des Alpes . . .	1	57
		59. — — — à feuilles panachées	2	58
	2 et 3	60. Balisier noirâtre	1	164
		61. — Prémices de Nice . .	2	169
		62. — Nain de Mr Année . .	3	135
		63. — de Bihorel	4	140
		64. Alstrœmère du Chili. . .	5	27

OBSERVATIONS.

25. Plantées en groupes ou en corbeilles et bordées de safran printanier et d'autres plantes fleurissant à la même époque, elles constituent de très-beaux effets dans les jardins et dans le voisinage des habitations.

29. Étant plantée en plein soleil, son feuillage se colore rapidement et devient très-propre à former de jolies petites bordures rougeâtres.

30. Plante vivace très-propre à orner les plates bandes au printemps.

32 Très-propre à former des corbeilles de couleur noirâtre.

33. Il existe de cette plante, des variétés élevées et des naines, à fleurs blanches, violet clair, chair, gris de lin, brune, violet, cendrée rose etc., toutes très-propres à fleurir les jardins pendant l'été.

35. Les Chrysanthèmes de l'Inde et du Japon sont très-recherchées pour l'ornementation des jardins à l'arrière saison; nous donnons dans le catalogue raisonné les noms des variétés admises à la culture en grand dans les jardins publics de Paris.

39. Petite plante remarquable par sa floraison précoce et abondante.

40. Sans contredit la plus belle plante à feuillage blanchâtre cultivée pour l'ornementation des jardins; peu difficile sur la nature du terrain, et se propageant facilement de boutures en juillet à la manière des Pelargonium zonales.

42. Très-propres à orner le voisinage des habitations dans les jardins au premier printemps. On peut en réunir les couleurs pour en faire des dessins de toute sorte, d'un très-bel effet au moment de la floraison.

43. Le *Papyrus* est aujourd'hui cultivé en grand dans les jardins de Paris; étant planté isolément ou en groupes sur le bord ombragé des pièces d'eaux dans les jardins paysagers, il y développe des tiges de deux à trois mètres de hauteur, terminées par une forte ombelle de feuilles retombantes du plus gracieux effet.

48. Plante extrêmement ornementale en pleine terre l'été par le brillant coloris de son feuillage rouge violacé vif.

50. Au printemps, on compose des groupes de Tulipes des fleuristes, de Narcisses, de Jonquilles, etc., d'un très-bon effet dans les jardins.

52. Plante nouvelle, ornementale par son beau feuillage blanchâtre; pourrait servir aux mêmes usages que la *Centaurée candide*.

57. Belle variété à fleurs blanchâtres, très-propre à former les bordures fleurissant pendant toute la belle saison dans les jardins.

58 et 59. Plantes à floraison printanière; cultivées en grand dans les jardins publics de Paris.

60 Les Balisiers sont de toutes les plantes à feuillage ornemental, celles dont on fait aujourd'hui le plus grand usage dans les jardins; on en cultive par centaine de milles dans les jardins publics de la ville de Paris; nous indiquons dans notre liste alphabétique les noms des variétés qui y sont cultivées en grand nombre chaque année.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.	OBSERVATIONS.
15	1	65. Aubrietie de Campbel	1	73	65. Plante charmante pour faire des petites bordures basses.
		66. — — — à f^les panachées	2	74	
	2	67. Reines Marguerites variées	»	123	67. Cultivées en grand pour succéder aux plantes à floraison printanière; on en cultive un grand nombre de variétés de la section des Pyramidales, Pompons, Naines, etc.; on sème en avril, et on repique en pépinière pour mettre en place un peu avant le moment de la floraison.
	3	68. Chrysanthème le Camoëns	1	219	
		69. — Paques fleuries	2	223	
		70. — Victor Hugo	3	233	
		71. — Yellow Dragon	4	234	
16	1	72. Anémone des fleuristes	»	44	73. Les glaïeuls sont très-recherchés et très-propres à l'ornementation des jardins; ils constituent de fort jolis groupes au moment de leur floraison.
	2	73. Glayeuls le Dante	1	427	
		74. — Mme Vilmorin	2	433	
		75. — Emilie	3	424	
		76. — Mme Herincq	4	431	
		77. — Mme de Vatry	5	430	
		78. — M. Lebain d'Albane	6	438	
	3	79. Aster amelloïde	»	72	79. L'une des plus belles espèces, à grandes fleurs apparaissant abondamment vers la fin de l'été et se prolongeant jusqu'à la fin de l'automne; le genre Aster convient beaucoup pour fleurir les jardins à l'arrière saison.
17	1 et 2 et 3	80. Coquelourde des jardins	1	22	81. L'Acanthe, avec ses grandes et belles feuilles découpées, est sans contredit l'une des plus belles plantes pour orner le voisinage des rochers et des pièces d'eaux, des jardins paysagers et pittoresques; ses belles feuilles sont célèbres dans l'histoire des beaux arts; on rapporte que l'architecte Callimaque frappé de l'effet produit par cette plante en fit le principal ornement du chapiteau Corinthien.
		81. Acanthe de Lusitanie	2	3	
		82. — épineuse	3	6	
		83. Céraste de Bieberstein	4	195	
18	1 et 2	84. Verveine citronelle	1	539	85. Plante fleurissant abondamment en pleine terre au printemps et pendant une partie de l'été; l'exposition mi-ombragée paraît lui être très-favorable.
		85. Angéline à feuilles de salicaire	2	47	
		86. Cinéraire à fleurs bleues	3	16	
	3	87. Chrysanthème purple novelty	1	227	90. Variété à fleurs blanches du Silène pendant, employé aux mêmes usages, et surtout pour en cueillir les fleurs pour en faire des bouquets au printemps
		88. — P^sse Alexandra	2	226	
		89. — Rose ponctué	3	228	
19	1	90. Silène pendant à fleurs blanches	1	870	91. De toutes les plantes Australiennes cultivées dans les jardins pendant l'été, le myopore à petites feuilles tient le premier rang, tant par l'élégance que par sa floribondité. On en forme des massifs, des groupes, et des corbeilles recouvertes de myriades de jolies petites fleurs blanches pédonculées réunies par deux ou trois aux aisselles des feuilles de ses rameaux pendants.
	2	91. Myopore à petites feuilles	2	583	
	3	92. Buddleye de Madagascar	3	104	
20	1	93. Corbeille d'argent à feuilles panachées	»	59	93. Jolie petite plante à feuilles panachées, fleurissant abondamment dans les jardins pendant toute la belle saison, et qui se perpétue franchement par le bouturage à l'automne pour passer l'hiver sous châssis, et au printemps pour mettre en place en mai.
	2 et 3	94. Armoise argentée	1	63	
		95. Calcéolaire à feuilles rugueuses	2	116	
		96. Verveine à fleur rouge	3	960	
21	1	97. Pâquerette à f^les réticulées	1	94	98. De tous les Pélargoniums à grandes fleurs, la variété gloire de Paris paraît être la meilleure, en ce qu'elle a la propriété de remonter et de fleurir en pleine terre pendant toute la belle saison,
	2 et 3	98. Pélargonium gloire de Paris	1	620	
		99. Mimule des ruisseaux	2	573	
22	1	100. Julienne mère de famille	»	480	105 L'une des meilleures espèces pour la pleine terre; ses feuilles sont marginées de blanc et garnies de belles épines blanches sur toute leur surface, et contrastent très-agréablement sur les végétaux à feuillage foncé du voisinage.
	2 et 3	101. Lobélie écarlate	1	541	
		102. — Reine Victoria	2	542	
		103. Menthe à f^les arrondies	3	569	
23	1	104. Diclytra remarquable	»	344	106. Ce Coleus est sans contredit l'une des meilleures plantes à feuillage rougeâtre pour l'ornementation des jardins; on en fait des massifs, des corbeilles, des bordures, etc, qui font beaucoup d'effet dans les jardins, et surtout pendant les années chaudes et peu pluvieuses.
	2 et 3	105. Solanum à feuilles marginées	1	895	
		106. Coleus Verschaffeltii	2	260	
24	1	107. Collinsia bicolore	»	261	
	2 et 3	108. Pelarg. zonale Brennus	1	635	
		109. — — C^sse de Warwich	2	639	
		110. — — Christinus	3	638	

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.	OBSERVATIONS.
25	1	111. Tussilage à f^les panachées.	»	948	112. Propre à planter en groupes et en massifs en pleine terre dans les jardins ; il se couvre de jolies fleurs rouge écarlate vif disposées en panicules pendantes depuis la fin de juin jusqu'à la fin de l'automne.
	2 et 3	112. Bégonie faux Fuchsia.	1	86	
		113. — lucide.	2	87	
		114. — subpelté	3	92	
26	1	115. Bulbocode printanier	»	105	113. Espèce remarquable supportant également bien la pleine terre l'été ; elle se couvre de fortes panicules de jolies fleurs blanches, d'un plus bel effet en massifs et en plein air dans les jardins.
	2 et 3	116. Cinéraire maritime	1	235	
		117. Cuphea à f^rs couleur de feu	2	281	
		118. Gazanie éclatante	3	418	
27	1	119. Giroflée rameau d'or.	1	202	114 Espèce ornementale par ses grandes et belles feuilles colorées de rouge et de blanc atteignant d'assez grandes proportions en pleine terre.
		120. Arabette printanière	2	37	
	2	121. Colocase de Batavia	1	263	118 Se couvre de grands capitules jaunes orangé vif, apparaissant en grand nombre pendant les belles journées de l'été, et se fermant le soir après le coucher du soleil ; très-propre à la formation des bordures basses dans les jardins, des corbeilles plates bandes, etc., exposées à l'ardeur du soleil.
		122. Oxalide à feuilles pourpres	2	610	
28	1	123. Ionopsidium acaule	»	504	121. Sans contredit l'une des meilleures plantes tropicales à grand feuillage ornemental ; le pétiole des feuilles atteint souvent en pleine terre sous le climat de Paris, deux mètres de hauteur, portant à leur extrémité une feuille d'un beau vert bleuâtre en forme de bouclier de plus de un mètre de diamètre.
	2 et 3	124. Pelarg. zonale Charlotte Corday.	1	641	
		125. — — étendard de Flandre	2	649	
		126. — — flower of the Day.	3	653	
		127. — — Marvel	4	683	
29	1	128. Orobe printanier	»	608	122. Petite oxalidée traçante, propre à faire ramper sur la surface des corbeilles plantées de végétaux à tiges sous lesquels l'air circule encore assez librement.
	2 et 3	129. Roseau à quenouille	1	67	
		130. — — à f^les panachées.	2	68	
		131. Panic capillaire	3	358	
		132. — entrelacé	4	616	
30	1	133. Iris d'Allemagne	»	509	128. Les roseaux étant disposés en touffes, en groupes ou en corbeilles sur le bord des ruisseaux ou des pièces d'eaux dans les jardins paysagers, sont du meilleur aspect.
	2 et 3	134. Véronique Impératrice Eugénie	1	970	
		135. — à f^les de Buis violacé	2	968	
		136. — d'Anderson à feuilles panachées	3	966	132. Graminée à feuillage ornemental, propre à planter en pleine terre l'été
31	1	137. Doronic du Caucase	»	348	134. Les véroniques fleurissent abondamment les parterres pendant toute la belle saison ; on les dispose en massifs, corbeilles, plates bandes, etc., qui font beaucoup d'effet au moment de la floraison
	2 et 3	138. Dahlias réunis en collection	1	290	
		139. Capucine naine	2	944	
32	1	140. Némophylle ponctuée.	»	593	138 On trouve aujourd'hui dans le commerce un grand nombre de variétés d'élite de Dahlias, très-propres à fleurir les jardins depuis le commencement de l'été jusqu'à la fin de l'automne.
	2 et 3	141. Pelarg. zonale réunis en collection	1	621	
		142. Phlox de Drummund	2	764	142. L'une des meilleures plantes annuelles pour la pleine terre l'été.
33	1	143. Lamier maculé	»	516	143. Très-propre à garnir les rocailles et les endroits ombragés ; les fleurs purpurines, apparaissent en grand nombre au printemps ; pendant l'été le feuillage en fait le principal ornement.
	2 et 3	144. Colocase succulent	1	264	
		145. Parochetum commune	2	618	
34	1	146. Aspérule odorante	»	71	144. Aroïdée à grand feuillage et à grande végétation, formant de très-beaux massifs en pleine terre pendant toute la belle saison.
	2 et 3	147. Ketmie rose de la Chine	1	485	
		148. Gnaphalium d'Orient.	2	448	146. Arbrisseau remarquable par la grandeur et le coloris de ses belles fleurs qui se succèdent en pleine terre pendant tout l'été.
35	1	149. Tulipe Duc de Thol	»	946	150. Espèce précieuse pour la pleine terre ; les fleurs apparaissent au premier printemps et se succèdent jusqu'aux gelées.
	2 et 3	150. OEillet Flon Marie Paré	1	138	
		151. — — Emile Paré	2	339	
		152. Alternanthera à feuilles spatulées	3	30	152. Très-propre à former des bordures naines de couleur rougeâtre, autour des massifs de feuillage verdâtre.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.
36	1	153. Rhodanthe de Mangles à fleur blanche . . .	»	816
	2	154. Tabac à grandes fleurs pourpres	1	596
		155. Bégonie à fles de Ricin .	2	89
	3	156. Chrysanthèmes réunies en collection.	1	206
		157. Sauge rouge éclatante. .	2	842
37	1	158. Lobélie erine	»	344
	2 et 3	159. Bananier à spathe rose .	1	579
		160. — de la Chine . . .	2	580
		161. Bouvardie à fleur rouge .	3	99
38	1	162. Violette odorante . . .	»	986
	2 et 3	163. Dragonnier sang Dragon	1	349
		164. Bégonie à deux couleurs.	2	85
39	1	165. Hippéastre à rubans . .	»	38
	2 et 3	166. Eupatoire à fleur bleue .	1	19
		167. Anthémis frutescent . .	2	48
		168. Héliotrope bleue . . .	3	468
		169. Nierembergie grêle . .	4	599
40	1	170. Alysse maritime . . .	»	32
	2	171. Anémone Honorine Joubert	»	46
	3	172. Vernonique de New-Yorck	»	979
41	1	173. Androsace laineuse . .	»	43
	2 et 3	174. Fougère arborescente. .	1	77
		175. Alsophila d'Australie . .	2	26
		176. Lomaria à feuilles de Cycas.	3	548
		177. Scolopendre officinale. .	4	857
42	1	178. Ceraiste tomenteux . .	»	197
	2	179. Bocconie du Japon . .	1	97
		180. — frutescent . . .	2	96
		181. Liseron d'Algérie . . .	3	267
	3	182. Chrysanthèmes réunies en collection. . . .	1	206
		183. Pentstemon le nain . .	2	726
43	1	184. Muguet de Mai. . . .	»	266
	2 et 3	185. Souchet à papier . . .	1	288
		186. Achyranthes à feuilles dorées reticulées. . .	2	10
44	1	187. Tritéleia uniflore . . .	»	935
	2 et 3	188. Erythrine Crête de coq .	1	361
		189. — à fleurs rouges . .	2	366

OBSERVATIONS.

153. Très-bonne plante annuelle à floraison printanière; les fleurs étant séchées conservent leur coloris pendant plusieurs années.

155. Espèce très-vigoureuse produisant des grandes et belles feuilles palmées, et des tiges florales de plus d'un mètre de hauteur en pleine terre pendant l'été.

159-160. Ces deux espèces supportent parfaitement la pleine terre pendant l'été sous le climat de Paris; on leur procure une exposition chaude et abritée des grands vents, afin que les feuilles ne soient pas exposées à se déchirer par le vent.

163. Plante rustique supportant parfaitement la pleine terre pendant l'été, et y atteignant rapidement de fortes proportions; très-propre à isoler et à grouper sur les pelouses.

164. Espèce tuberculeuse très-rustique et d'un très-bel effet en pleine terre dans les jardins; on relève les bulbes à l'automne pour les hiverner en cave; on pourrait même, à la rigueur, les laisser en pleine terre avec couverture l'hiver.

170. Plante floribonde et très-propre à la formation des bordures de massifs d'arbustes pour avoir des fleurs pendant toute la belle saison.

171. Variété magnifique de l'*A. japonica*, fleurissant abondamment pendant tout l'été dans les jardins.

172. Très-bonne plante vivace de pleine terre à floraison automnale.

174. Les fougères arborescentes de serre froide supportent parfaitement le plein air pendant toute la belle saison; étant disposées dans le voisinage ombragé des pièces d'eaux et abritées des grands vents, elles s'y conservent parfaitement et contribuent puissamment à orner les jardins.

179. Très-bonne plante vivace de pleine terre fleurissant pendant l'été; étant isolée sur les pelouses, elle produit des panicules de plus d'un mètre de hauteur, recouvertes d'une grande profusion de jolies petites fleurs blanches.

182. Nous indiquons dans notre liste alphabétique un choix de variétés d'élite pour la pleine terre; elles sont pour la plupart cultivées en grand dans les jardins publics de Paris.

184. Charmante petite plante vivace de pleine terre à floraison printanière; on la cultive en grand aux environs de Paris pour en cueillir les fleurs pour l'approvisionnement des marchés.

189. Les Erythrines sont de toutes les plantes tropicales cultivées dans les jardins pendant la belle saison, celles qui demandent le moins de soins, et qui produisent le plus d'effet; elles se couvrent de grappes terminales de jolies fleurs rouges pendant tout l'été; on rentre les souches à l'automne dans une cave bien sèche, ou on les laisse à l'état de repos jusqu'au printemps, et on les replante en pleine terre vers les premiers jours de mai.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.
45	1	190. Narcisse faux Narcisse .	»	591
	2 et 3	191. Casse floribonde . . .	1	184
		192. Fuchsia Louise de Lachapelle	2	395
		193. Petunia violacé . . .	3	743
46	1	194. Narcisse Jonquille . .	»	592
	2 et 3	195. Cyrtanthère magnifique .	1	289
		196. Dentelaire à fleur bleue .	2	774
		197. Lantana delicatissima. .	3	517
47	1	198. Fritillaire impériale . .	»	382
	2 et 3	199. Dauphinelle hybrides variées	1	323
		200. Tricyrtis hirta. . . .	2	936
48	1	201. Vésicaire utriculée . .	»	980
	2 et 3	202. Pentstemon surprise . .	1	734
		203. Calcéolaire Florian . .	2	119
49	1	204. Muscari à grappes. . .	»	581
	2 et 3	205. Durante de Baumgard à feuilles panachées . .	1	351
		206. Œillets de la Chine . .	2	341
50	1	207. Æthionème à fles de Coris.	»	14
	2	208. Glaïeuls réunis en collect.	1	44
		209. Ageratoire nain . . .	2	21
	3	210. Colchique automnale . .	»	255
51	1	211. Myosotis à fleur blanche .	»	585
	2 et 3	212. Laportéa crenulé . . .	1	523
		213. Coléus de Gibson . . .	2	258
		214. Verveine à fleur rouge .	3	958
52	1	215. Renoncule à feuille de Graminée	»	811
	2 et 3	216. Rhopala de Yonche . .	1	818
		217. — corcovadensis . .	2	817
		218. Armoise de Steller . .	3	64
53	1	219. Ancolie des jardins . .	»	56
	2 et 3	220. Colocase odorant . . .	1	205
		221. Muflier panaché . . .	2	49
		222. Pourpier à grandes fleurs.	3	787
54	1	223. Aubriétie à fleurs pourp.	»	76
	2 et 3	224. Angélique de Siebold. .	1	61
		225. Sedum orpin à feuilles pourpres	2	864
		226. Crassule lucide . . .	3	276
55	1	227. Oxalide à feuilles pourp.	»	610
	2 et 3	228. Ricin sanguin	1	823
		229. Souchet à feuilles alternes	2	285
		230. Lippia rampant . . .	3	540

190. Les fleurs coupées sont l'objet d'un grand commerce sur les marchés de Paris au printemps.

191. Se couvre de grandes et belles fleurs jaunes en pleine terre pendant tout l'été; on rentre les pieds en orangerie, pour y passer l'hiver et les remettre en végétation au printemps suivant.

195. Jolie Acanthacée se couvrant en pleine terre, de belles fleurs rouges disposées sur de grandes panicules droites; convient beaucoup pour garnir le tour des grands massifs d'arbustes.

199. Réunies en collection, elles forment des groupes d'une rare beauté au moment de la floraison.

202. L'une des plus floribondes et des plus belles variétés cultivées dans les jardins de Paris.

203. Propre à garnir les corbeilles dans les jardins où elle fleurit abondamment pendant tout l'été.

205. Ornemental par son beau feuillage panaché; propre à garnir les corbeilles ou à planter en bordures autour des massifs d'arbustes.

208. Nous indiquons au catalogue raisonné, quelques belles variétés de Glaïeuls, cultivées dans les jardins de Paris.

212. Belle Urticée à grande végétation et à grand feuillage ornemental, très-propre à isoler sur les pelouses pendant l'été; étant plantée dans les parties chaudes et abritées du jardin, ses feuilles atteindront près d'un mètre de hauteur sur 0m,50 centimètres de largeur.

213. Très-propre à border les massifs de plantes à feuillage verdâtre; ses feuilles sont réticulées de pourpre, et contrastent agréablement sur les feuillages unicolores.

216. Les Rhopala contribuent puissamment à l'ornementation des jardins pendant la belle saison, étant isolés ou groupés sur les pelouses. Le *R. Younghi*, *corcoradensis*, *aurea*, *Australis glaucophylla*, *heterophylla*, etc., réussissent parfaitement dans les jardins de Paris; on les enfonce en pleine terre avec leurs caisses ou leurs pots, et on garnit les intervales avec une petite plante traçante comme le *Sanvitalia procumbens*, l'*Artemisia stelleriana*, le *Reseda odorata*, etc

220. Espèce de Colocase à grand feuillage et à grande végétation, très-propre à orner les massifs en pleine terre pendant l'été.

224. L'Aralia de Siebold, l'*A. papyrifera* et l'*A. reticulata*, sont les trois meilleures espèces pour la pleine terre; ils y développent des feuilles qu'il est facile de méconnaître, l'*A. reticulata*, dont les feuilles n'atteignent guère que 0m,02 centimètres de largeur dans nos serres, ont 0m,06 centimètres de largeur et plus en pleine terre.

230 Verbénacée rampante très-propre à garnir les talus des lieux ombragés où les autres plantes ne peuvent prospérer; se couvre de jolies petites fleurs blanches depuis le mois de juin jusqu'aux gelées; résiste parfaitement à la chaleur et à la sécheresse, vient bien même dans les mauvais terrains, et forme de très-belles bordures ou tapis de verdure à l'ombre.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.
56	1	231. Ceraiste à grandes fleurs.	»	196
	2 et 3	232. Potentilles réunies en collection	1	788
		233. Centaurée plumeuse . .	2	191
57	1	234. Collinsie à fleur blanche .	»	262
	2 et 3	235. Coréopside des teinturiers	1	270
		236. — de Drummond . .	2	269
		237. Othacanthus à fleur bleue	3	609
		238. Sedum carné à feuilles panachées	4	859
58	1	239. Primevère des jardins. .	»	798
	2 et 3	240. Seneçon à feuilles de Platane	1	867
		241. — de Ghiesbreght . .	2	866
		242. — de Clausen . . .	3	865
		243. Carex à feuilles panachées	4	183
59	1	244. Silène pendant var. à fleurs rouges. . . .	»	871
	2 et 3	245. Crassule hybride écarlate.	1	276
		246. Sedum involucratum . .	2	861
		247. — de Siebold à feuilles panachées . . .	3	863
60	1	248. Primevère auricule . .	»	795
	2 et 3	249. Pélargon. zonales réunis en collection. . . .	1	621
		250. Lantana Rougier Chauvière	»	521
61	1	251. Pulmonaire de Virginie .	»	802
	2 et 3	252. Morelle de Warcewicz .	1	901
		253. — robuste	2	900
		254. — Bonariense à feuilles lancéolées . . .	3	880
		255. — odorante	4	887
		256. — crénulée	5	882
		257. Petite Pervenche naine .	6	985
62	1	258. Deutzie grêle	»	333
	2 et 3	259. Lupin polyphylle . . .	1	555
		260. — nain	2	554
		261. Lopésie délicate . . .	3	551
		262. Cuphéa à grandes fleurs .	»	280
63	1	263. Immortelle jaune . . .	»	448
	2 et 3	264. Muflier des jardins . .	1	50
		265. Vittadénie à f^les lobées .	2	990
		266. Saponaire du Calabre. .	3	845
64	1	267. Thlaspi amère blanc Julienne	»	499
	2 et 3	268. Canne à sucre commune.	1	829
		269. Bambou de Fortune à feuilles panachées . .	2	80

OBSERVATIONS.

231. Très-employé à faire des bordures à fleurs et à feuillage blanchâtre.

232. Réunies en collection, les potentilles, dont on possède aujourd'hui bon nombre de belles variétés, produisent de très-beaux massifs fleurissant abondamment pendant tout l'été et jusqu'à l'arrière saison.

233 Petite centaurée à feuillage blanchâtre formant de belles bordures en pleine terre, autour des massifs d'arbustes.

234. A floraison printanière et très-propre à orner les massifs, les bordures, etc., dans les jardins; on le cultive en pots pour l'approvisionnement des marchés au printemps.

241. Les feuilles atteignent de grandes dimension en pleine terre; les fleurs, disposées en gros capitules à disque et rayons jaunes, n'apparaissent que vers la fin de l'automne lorsque les plantes sont relevées de pleine terre et rentrées en orangerie, sous châssis, ou en serre froide.

245. L'une des meilleures Crassulacées pour fleurir les parterres pendant l'été. On la cultive aux environs de Paris pour l'approvisionnement des marchés; les fleurs, tubuleuses, d'un beau rouge écarlate disposées en fortes ombelles planes apparaissent en grand nombre pendant une grande partie de l'été

252. Les Morelles contribuent pour une large part à l'ornementation des jardins; le n° 901 est sans contredit l'une des plus belles espèces pour isoler sur les pelouses; elle est très-vigoureuse, produit de grosses et belles grappes de fleurs blanches pendant tout l'été, et peu susceptible des atteintes de la maladie. Nous donnons dans notre liste alphabétique les noms des espèces les plus ornementales pour la pleine terre l'été, parmi les nombreuses espèces et variétés cultivées dans les serres de l'établissement horticole de la ville de Paris.

258. Petit arbuste à floraison printanière très-propre à forcer l'hiver, et très-employé aux garnitures d'appartements.

259. On cultive dans les jardins plusieurs variétés de Lupins vivaces très-remarquables, et qui viennent bien dans tous les sols et à toutes les expositions.

260. On cultive aussi plusieurs variétés de Lupins nains annuels à fleurs bleu clair, blanches, blanc brunâtre, bleu foncé etc., très-propre pour orner les plates-bandes, corbeilles, bordures etc., au commencement de l'été; en faisant plusieurs semis successifs depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de juin, on peut en avoir en fleurs jusqu'à l'automne.

266. Petite plante charmante se couvrant de jolies petites fleurs rose vif en croix, depuis les premiers jours de mai jusqu'à la fin d'octobre.

268. Plante tropicale propre à former de jolies corbeilles en pleine terre l'été; ses longues et belles feuilles réfléchies, à nervure médiane blanche y produisent les plus gracieux effets, étant entourée d'une autre Graminée à feuilles panachée pour la faire ressortir sur le gazon.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.	OBSERVATIONS.
65	1				270. Nouveau souvenez-vous de moi à floraison perpétuelle, propre à la formation des bordures et pour entourer les massifs; on le multiplie facilement de boutures sur couche tiède et sous châssis, en toute saison.
	2 et 3	270. Myosotis semperflorens	1	588	
		271. OEillet flore Marie Paré	2	339	
		272. — — Emile Paré	3	338	
66	1	273. Narcisses à bouquets	»	590	273. Propre à former des bordures autour des massifs d'arbustes, etc.
	2 et 3	274. Pentstemon réunis en collection	1	719	276. Convient beaucoup pour former les bordures et garnir les plates bandes au premier printemps.
		275. Capucine naine compacte	2	942	
67	1	276. Primevère élevée	»		278. Plante charmante produisant un grand nombre de fleurs d'un beau bleu légèrement lavé de rouge, disposées en longs épis dressés; convient particulièrement bien pour entourer les groupes et les massifs.
	2 et 3	277. OEnothère bisannuelle	1	605	281. La plupart des Calcéolaires ligneux fleurissent abondamment en pleine terre pendant la belle saison. Nous indiquons dans notre liste alphabétique, un certain nombre de variétés florifères, qu'on peut cultiver avec succès en pleine terre dans les jardins.
		278. Véronique Teucriette panachée	2	978	
		279. Ophiopogon du Japon	3	606	
68	1	280. Tussilage blanc de neige	»	949	284. Graminée à grande végétation, très-propre à isoler sur les pelouses; on en forme aussi des groupes et des massifs d'une rare beauté; étant entourée d'une autre Graminée à feuillage ornemental comme le *Panicum plicatum*, le *Poa trivialis arg. elegans*, etc., elle produit beaucoup d'effet dans les jardins, et atteint des proportions gigantesques dans l'espace de l'année.
	2 et 3	281. Calcéolaires ligneux réunis en collection	1	108	
		282. Nyctérinie à feuilles de Selagine	2	602	
69	1	283. Violette de Parme	»	947	288. Les Fuchsia contribuent pour une large part à l'ornementation des jardins pendant la belle saison; nous indiquons dans la liste alphabétique les noms d'une série de variétés très-florifères pour la pleine terre; pour cet usage leur culture ne demande aucun soin particulier; on plante en pleine terre vers les premiers jours de mai, et à l'automne, on rentre les pieds dans une cave bien sèche, peu éclairée, et à l'abri de la gelée; au printemps, on les sort pour les remettre en pleine terre.
	2 et 3	284. Canne à sucre d'Egypte	1	829	
		285. Panic entrelacé	2	616	
		286. Poa trivialis argentea elegans	3	776	
70	1	287. Primevère de Cortuse	»	797	
	2 et 3	288. Fuchsie réunis en collection	1	383	
		289. Chironie à feuilles de Lin	2	204	
71	1	290. Aubriétie deltoide	»	75	293. Propre à fleurir les parterres à l'arrière saison.
	2	291. Digitale pourprée	1	291	
		292. Campanule des monts Carpathes	2	127	
	3	293. Sauge éclatante	»	841	
72	1	294. Tiarelle à feuilles en cœur	»	928	295. Les Phlox decussata contribuent aussi pour une large part à l'ornementation des jardins d'agrément; on les plante en corbeilles, plates bandes, ou on les intercalle entre les touffes d'arbustes sur le bord des grands massifs Pendant tout l'été, ils se couvrent de fortes panicules de fleurs très-élégantes et très-variées.
	2 et 3	295. Phlox vivaces réunis en collection	1	748	
		296. Reineckia à fles panachées	2	808	
73	1	297. Anémone hépatique	»	45	301. Propre a former le centre des grands massifs, ou à isoler sur les pelouses; ses grandes et belles fleurs pendantes en forme d'entonnoir plissé, d'un beau blanc nuancé jaunâtre, sont très-odorantes et d'un très-bel effet dans les jardins.
	2 et 3	298. Dracocéphale des monts Altaï	1	350	
		299. Dentelaire de Lady Larpent	2	773	
74	1	300. Kaulfussie amelloide	»	514	303. Très-vigoureuse en pleine terre; se couvre de jolis épis de fleurs rose pourpre vers la fin de l'automne. On la relève de la pleine terre pour la rentrer en Orangerie ou en serre froide, où elle fleurit jusqu'au printemps.
	2	301. Brugmannsia odorant	1	101	
		302. Brachycôme à fles d'Ibéride	2	100	
	3	303. Sauge à feuille de Camara	»	837	
75	1	304. Sanvitalia rampant à fl. pleines	»	844	306. Plante vivace très-rustique; et très-propre à former des bordures en plein soleil.
	2 et 3	305. Apocynum gobe-mouche	1	51	
		306. Sedum fabaria	2	860	
		307. Isotoma axillaire	3	512	

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.
76	1 2 et 3	308. Ornithogalle à ombelle	»	607
		309. Tabac à feuilles glauques	1	595
		310. Morelle de l'Amazone	2	877
		311. Oranger des savetiers	3	897
77	1 2 et 3	312. Grammanthe gentianoïde	»	430
		313. Morelles réunies en collection	1	878
		314. Nierembergie frutescente	2	598
78	1 2 et 3	315. Alysse maritime	»	
		316. Verveines réunies en collection	1	957
		317. Lippia rampant	2	540
79	1 2 et 3	318. Pivoines herbacées réunies en collection	»	612
		319. Véroniques réunies en collection	1	965
		320. Téleianthera à couleurs diverses	2	922
80	1 2 et 3	321. Ancolie de Skinner	1	55
		322. — de Sibérie	2	54
		323. Alonzoa de Warcewicz	1	25
		324. OEillet d'Inde	2	920
		325. Thym rampant	3	927
81	1 2 et 3	326. Acanthe molle	1	4
		327. — très-épineuse	2	7
		328. — des montagnes	3	5
82	1 2 et 3	329. Bambou doré	1	78
		330. — mangeable	2	79
		331. — vert glauque	3	84
		332. — metake	4	81
		333. — noir	5	82
		334. — panaché	6	83
83	1 2 et 3	335. Lys variés	»	531
		336. Balisiers réunis en collection	1	133
		337. Sauge à fleur large	2	839
84	1 2 et 3	338. Jacinth. réunis en collect.	1	491
		339. Crocus printanier	2	977
		340. Yucca réunis en collection	1	995
		341. Oxalide à feuilles pourpres	2	610
85	1 2 et 3	342. Pensées à grandes fleurs	»	988
		343. Clématites réunies en collection	1	240
		344. Pervenche grande à feuilles panachées	2	984
86	1 2 et 3	345. Baguenaudier d'Æthiopie	»	915
		346. Zinnie élégant	1	1000
		347. Sauge à fleurs pourpres	2	840

309. Propre à isoler et à grouper sur les pelouses pendant la belle saison.

310. L'une des plus belles pour la pleine terre ; se couvre de grandes et belles fleurs lilas-violacé pendant toute la belle saison ; on la multiplie facilement de boutures en août-septembre, que l'on hiverne en serre tempérée pour les remettre en pleine terre ou au printemps suivant.

314. Petite solanée frutescente propre à faire des bordures autour des corbeilles ou des massifs dans les jardins.

316. Nous n'indiquons dans notre liste alphabétique que les noms des variétés cultivées en grand dans les squares et les jardins publics de la ville de Paris.

318. Propre à planter en alignement sur les plates bandes et les parterres français, ou à intercaler entre les arbustes autour des grands massifs ; réunies en groupes, elles font beaucoup d'effet au moment de la floraison.

320. Très-propre pour la formation des petites bordures à feuillage rouge noirâtre autour des corbeilles de fleurs.

323. Se couvre de jolies fleurs rouge minium vif pendant tout l'été, et pendant l'hiver, si on a soin de le rentrer en serre froide.

329. Les Bambous concourent pour une large part à l'ornementation des jardins ; on les plante isolément et en groupes sur les pelouses, ou dans les stations accidentées des jardins paysagers et pittoresques ; les espèces indiquées dans notre liste alphabétique supportent parfaitement l'hiver en pleine terre sous le climat de Paris.

335. Réunies en collection, ils constituent de très-beaux effets au moment de la floraison.

336. Les Balisiers, par la variété, la hauteur, et le coloris des fleurs et du feuillage, sont de toutes les plantes tropicales à feuillage ornemental cultivées dans les jardins pendant la belle saison, celles qui forment les plus beaux massifs de verdure. On rentre les souches à l'automne dans une cave bien sèche pour y passer l'hiver, et les remettre en végétation au printemps suivant.

340. Les *Yucca* sont de très-belles plantes ornementales par leur floraison et leur beau feuillage ; étant groupés ou isolés sur les pelouses, leur beau feuillage retombant y produit le plus bel effet ; ils commencent à fleurir depuis le commencement de l'été jusqu'aux gelées ; la hampe florale de certaines espèces atteint plus de deux mètres de hauteur, formant une sorte de Pyramide ramifiée garnie d'un grand nombre de belles fleurs blanches pendantes de forme et de grandeur de la Tulipe.

346. L'une des meilleures plantes annuelles à floraison estivale et automnale, se couvrant de gros capitules doubles de couleur chamois, jaunes, violettes, écarlates, blanches, etc.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.
87	1	348. Thlaspi toujours vert.	»	500
	2 et 3	349. Casse raboteuse	1	185
		350. — floribonde.	2	184
		351. — à feuilles de Schinus.	3	186
88	1	352. Schizanthe de Graham	»	855
	2 et 3	353. Erythrines réunies en collection	1	361
		354. OEillet superbe	»	240
89	1 et 2	355. Scrophularia à feuilles panachées	1	858
		356. Lamier maculé	2	516
	3	357. Sauges réunies en collect.	1	834
		358. Pyrèthre à fleurs roses	2	805
90	1	359. Ramondie des Pyrénées	»	807
	2 et 3	360. Héliotropes réunies en collection	1	466
		361. Silene Schafta	2	873
91	1	362. Tigridie à grandes fleurs.	»	929
	2 et 3	363. Ronce d'Australie.	1	825
		364. Spigélia du Maryland.	2	906
		365. Chœnostome fastigié	3	205
92	1	366. Figuier élastique	1	380
		367. — de Chauvière.	2	358
	2 et 3	368. — de la Baie botanique.	3	381
		369. — de Cooper.	4	379
		370. — à feuilles de Catalpa.	5	955
		371. Crassule hybride coccinée	6	275
93	1	372. Lunaire annuelle	»	553
	2 et 3	373. Célosie Crête de coq	1	188
		374. Agératoire à feuilles panachées	2	20
94	1	375. Silène saxifrage	»	872
	2 et 3	376. Pentstemon réunis en collection.	1	719
		377. Lantana solfatare	2	522
95	1	378. Renoncule d'Asie	»	810
	2 et 3	379. Lantana réunis en collection	1	517
		380. Ephémère zébrée	2	933
96	1	381. Corbeille d'argent	»	59
	2 et 3	382. Verveines réunies en collection.	1	957
		383. Lippia rampant	2	540
97	1	384. Saxifrage à f^les épaisses	»	851
	2 et 3	385. Ketnies réunies en collect.	1	487
		386. Anthemis à f^les découpées	2	235
		387. Centaurée de Raguse	3	192
98	1 et 2	388. Pervenche grande.	1	983
		489. — à feuilles panachées	2	984
		390. — mineure	3	985
	3	391. Chrysanth. réunies en coll.	1	206
		392. Sauge tricolore	2	838

OBSERVATIONS.

349. Espèce très-florifère d'une grande ressource pour la formation des corbeilles en pleine terre l'été; les fleurs d'un beau jaune orangé, disposées en épis axillaires au sommet des rameaux, apparaissent en grand nombre jusqu'aux gelées; vers la fin de l'automne, on rentre les pieds en cuve ou en Orangerie pour y passer l'hiver; vers le mois de mars, on les remet en végétation pour les replanter en pleine terre vers la fin d'avril. On le multiplie assez facilement de boutures herbacées faites à froid au printemps avant de sortir les plantes en plein air.

354. Très-propre à planter en bordures autour des corbeilles de plantes à feuillage foncé.

355. Le feuillage panaché de blanc et jaune est le principal ornement de cette belle plante vivace.

357. Les sauges, étant réunies en collection forment de très-beaux massifs de fleurs pour la fin de l'été et l'automne lorsque les fleurs commencent à devenir rares.

360. Les Héliotropes sont très-employées pour fleurir les parterres pendant toute la belle saison; nous indiquons dans notre liste alphabétique les noms d'un choix d'espèces et variétés cultivées en grand dans les jardins de Paris

364. Très-florifère et fréquemment plantée en bordures autour des massifs d'arbustes.

366. La plupart des Figuiers provenant des régions tropicales supportent parfaitement la pleine terre l'été, et y constituent des groupes de feuillage d'une rare beauté dans les jardins. Les espèces que nous indiquons ci-contre sont très-ornementales et fréquemment employées pour l'ornementation des squares et des jardins publics de la ville de Paris.

373 Propre à orner les plates bandes corbeilles, massifs, etc, dans les jardins d'agrément; cette belle plante produit une sorte de tige comprimée, aplatie et plissée comme des morceaux de crête de velours de couleur rouge, rose, jaunes, etc., pendant tout l'été; une exposition chaude et une terre franche légère conviennent beaucoup à cette plante.

376. Les Pentstemon sont propres à fleurir les parterres pendant l'été et jusqu'à la fin de l'automne; on en forme des plates bandes en combinant la hauteur des plantes et le coloris des fleurs; les espèces et variétés que nous indiquons, sont admises pour être cultivées en grand dans les squares et les jardins publics de la ville de Paris.

379 Les Lantana se couvrent de jolies petites fleurs réunies en corymbes serrés de couleur jaune, blanche, rose, orangé, etc.; nous indiquons seulement les noms des variétés les meilleures et les plus florifères pour la pleine terre.

388-389-390. Conviennent particulièrement pour border le tour et tapisser les massifs d'arbustes; elles y fleurissent abondamment au printemps et pendant une grande partie de l'été.

392. Petite plante vivace très-rustique et très-ornementale par son beau feuillage teinté de blanc jaunâtre devenant rose et parfois rouge.

N° D'ORDRE DES GROUPES.	SAISONS.	NOMS VULGAIRES.	RANG DE TAILLE.	RENVOI AU N° D'ORDRE DU CATALOGUE.	OBSERVATIONS.
99	1 et 2 et 3	393. Rhodanthe de Mangles .	»	815	393. Les Bananiers sont cultivés en grand dans les jardins publics de la ville de Paris; ils sont disposés en groupes, isolément ou en massifs à l'abri des grands vents; les espèces que nous avons indiqué dans notre liste alphabétique sont celles dont les feuilles résistent le mieux à l'action du vent, et qu'on cultive en grand à Paris.
		394. Grand Bananier d'Abyssinie	1	578	
		395. Bananier à spathes roses.	2	579	
		396. — de la Chine . . .	3	580	
		397. Sédum à grandes feuilles.	4	862	
100	1 et 2 et 3	398. Indigotier d'Australie. .	»	502	399. Aralliacée à grand feuillage et à grande végétation formant des massifs charmants en pleine terre pendant la belle saison; on relève les pieds à l'automne, et on les empote pour les hiverner en serre tempérée-froide. Multiplication facile par le bouturage.
		399. Sciadophyllum précieux .	1		
		400. Sédum à feuilles panachées	2	862	

On voit par ce qui précède qu'avec un nombre très-restreint de plantes, on peut arriver par la combinaison à garnir convenablement les parterres pendant tout l'été, et qu'à défaut de fleurs, on peut employer des plantes à feuillage dont un grand nombre aujourd'hui, rivalisent pour l'ornementation avec les plus belles plantes à fleurs de nos jardins, telles sont les Centaurées, les Coleus, les Alternanthera, etc., etc.

Les plantes à feuillage coloré constituent des contrastes charmants dans les jardins, si on a soin de rassembler les couleurs qui s'harmonisent le mieux. Le contraste sera d'autant plus parfait et plus agréable à l'œil, que le coloris sera d'un ton opposé. Ainsi, le vert pâle contraste avec le rouge foncé, le vert foncé avec le rose, le jaune avec le violet, le rouge avec le vert, le bleu avec l'orangé et ainsi de suite; les trois couleurs primitives, le jaune, le rouge et le bleu, de même que le blanc s'associent aussi parfaitement bien et contrastent toujours très-agréablement ensemble.

Les massifs formés de plusieurs couleurs séparées, avec combinaison de contraste des coloris et dans lesquels on aura tenu compte des proportions que peuvent atteindre les plantes, seront toujours d'un très-bon effet sur une surface gazonnée. La plupart des combinaisons que nous venons d'indiquer proviennent d'exemples recueillis dans les jardins de Paris et des environs; nous n'indiquons que celles dont les couleurs nous ont paru s'harmoniser le mieux ensemble; la chose essentielle ensuite consiste dans l'emplacement à donner à chaque groupe en particulier dans les jardins, pour arriver à avoir un ensemble de contraste général sur toute l'étendue.

Nous aurions pu citer un plus grand nombre d'exemples, mais nous avons pensé qu'il serait plus facile de combiner à volonté les plantes qu'on se propose de cultiver. Notre but en réunissant les plantes qui peuvent concourir à l'ornementation d'un groupe ou d'une corbeille

quelconque pendant toute la belle saison, n'a été que de donner des indications qu'il sera facile de modifier à volonté suivant les plantes qu'on voudra cultiver; l'amateur qui n'aurait à sa disposition que des plantes vivaces de pleine terre, pourra parfaitement les combiner entre elles, pour avoir une succession non interrompue de fleurs pendant tout l'été(1). Celui qui au contraire disposerait d'une serre, de châssis ou d'une bonne cave pour y hiverner les plantes qui ne supportent pas l'hiver à l'air libre, pourra augmenter considérablement les effets de contrastes en mélangeant des plantes de serre à fleurs et à feuillage coloré aux plantes annuelles et aux plantes vivaces de pleine terre, tout en tenant compte de l'époque de floraison, de la hauteur, etc., afin d'avoir des groupes constamment garnis de plantes à fleurs ou à feuillage pendant toute la belle saison.

Entre les corbeilles de plantes à fleurs ou à feuillage et les grands massifs d'arbres et d'arbustes, on peut isoler ou grouper par trois, cinq, sept, etc. des plantes à feuillage ornemental comme l'*Arundo conspicua*, le *Daubentonia magnifica*, le *Dilenia speciosa*, *Ferdinanda eminens*, *Ficus elastica*, *F. Chauvierii*, *Gunnera manicata*, *G. scabra*, *Heracleum giganteum*, *Ferula nodiflora*, *Laportea Teysmanniana*, *Chamærops humilis* et *excelsa*, *Corypha australis*, *Phœnix dactylifera*, *Eucalyptus globulus*, *Musa ensete*, *Gynerium argenteum*, *G. argenteum albo lineatum*, *G. Marabout*, *Nicotiana Wigandioides*, *Phytolacca dioica*, *P. purpurascens*, *Polymnia pyramidata*, *Rhopala Yonghii*, *Sciadophyllum pulchrum*, *Wigandia Caracasana*, *W. Vigierii*, *Thea viridis*, *Sparmannia subulata*, *Zea variegata*, *Saurauja Sarapiquensis*, etc., etc.

Autour du tronc des grands arbres isolés sur les pelouses, on peut faire grimper une foule de plantes telles que *Hedera hibernica*, *Lonicera brachypoda aureo reticulata*, *Akebia quinata*, *Passiflora cœrulea*, *Rhyncospermum Jasminoides*, *Ipomea Horsfalliæ*, *Cobœa scandens*, *Maurandia Barcleyana*, *Lophospermum scandens*, *Delairea odorata*, etc.

Les pièces d'eaux doivent être également garnies de touffes d'*Acorus calamus*, de *Nymphæa alba* et *cœrulea*, de *Thalia dealbata*, d'*Iris pseudo-acorus*, de *Richardia æthiopica*, de *Miosotis palustris*, d'*Aponogeton distachyum*, de *Pistia stratiotes* etc.

Les parties sèches et arides du jardin, les rochers, le voisinage des habitations, les vases qui servent d'ornement dans les jardins réguliers ou à la Française, doivent être garnis de plantes rustiques telles que *Agave americana*, *A. Mexicana*, *A. filifera*, etc., de *Fourcroya gigantea*, de *Bromelia Sceptrum*, de *Yucca Alœfolia*, *Y. flaccida*, *Y. gloriosa*, etc.

L'une des conditions essentielles, qu'on perd souvent de vue, et qui

---

(1) Voir les *Fleurs de pleine terre* par Mrs Vilmorin, Andrieux et Cie. 1 vol. in-18 conenant 1300 pages.

cependant contribue le plus puissamment à l'ornementation d'un jardin, est la formation des pelouses et des gazons; rien ne rehausse mieux les massifs de fleurs et de verdure qu'une pelouse bien verte et bien régulière; on se rappelle encore les belles pelouses du jardin réservé pour l'horticulture à l'exposition universelle, et combien elles rehaussaient d'éclat les végétaux qui étaient exposés au champ de Mars, transformé, naguère encore, en un véritable paradis terrestre.

Le Ray-grass Anglais *Lolium perenne* Willd, est de toutes les Graminées celle qui convient le mieux pour former de belles pelouses dans les jardins d'agrément; on l'emploie dans la proportion de un à deux kilogrammes par arc, selon que l'on veut obtenir une herbe plus ou moins fine; le Ray-grass Anglais étant semé dans un sol riche, profond, et arrosé copieusement pendant les chaleurs de l'été, forme bientôt des pelouses ravissantes; le contraire a lieu si on le sème dans un terrain sec et peu profond; il y prospère difficilement et se dessèche promptement pendant les fortes chaleurs de l'été.

La condition capitale, lorsqu'on veut former une pelouse, est la préparation du terrain; il doit être profondément labouré, amendé par de bonnes fumures, et passé à la herse ou au rateau selon la grandeur des pièces, afin de bien égaliser et ameublir la surface. Vers le commencement d'avril, on sème les graines à la volée le plus également possible en les recouvrant d'une légère couche de terreau, ou en donnant un coup de rateau, de herse et de rouleau, selon la grandeur des pièces et la nature du terrain. Lorsque le gazon est suffisamment développé, on lui donne un premier sarclage pour enlever les mauvaises herbes, et surtout celles à racines pivotantes; on fauche tous les quinze jours au moins afin d'avoir une surface gazonnée bien régulière et bien verte; on donne un coup de rouleau après chaque coupe pour raffermir les plantes que les vers ou la faucille auraient pu soulever; on arrose le soir ou le matin si le temps est à la sécheresse, et vers la fin de l'été, on donne un second sarclage pour enlever les mauvaises herbes qui s'y seraient développées pendant le cours de l'été. A l'automne, on peut, s'il est nécessaire, donner une fumure à la pelouse, en répandant une légère couche de fumier ou de terreau sur la surface pour s'y consommer pendant l'hiver; au commencement du printemps, avant que l'herbe ne commence à pousser, on donne un coup de herse ou de rateau pour enlever la paille ou le fumier long qui ne serait pas consommé et, s'il se trouvait des places où l'herbe aurait dépéri, on bine légèrement la place et on y répand des graines à la volée que l'on recouvre également d'une légère couche de terreau; on y passe ensuite le rouleau pour égaliser la surface, et cela suffit pour rétablir l'équilibre d'une grande pièce de gazon qu'il est toujours fort coûteux de retourner et de refaire à neuf. Si au contraire il ne s'agissait que d'une petite pelouse située près d'une habitation, on pourrait la retourner et la resemer chaque année si on tenait à l'avoir toujours parfaitement fraîche et uniforme.

Si on avait à établir des grandes pelouses durables, il serait alors nécessaire de faire un mélange de graminées appropriées à la nature du terrain; les marchands grainiers, du reste, savent parfaitement combiner et faire des mélanges d'espèces en rapport avec la nature propre du terrain. Pour les pelouses à établir dans les terrains secs, les espèces qui conviennent le mieux sont le Brôme des prés *Bromus pratentis* Lin., la Fétuque durette, *Festuca duriuscula* Willd.; la Fétuque ovine, *Festuca ovina*, Lin.; le Paturin des prés, *Poa pratensis* Lin.; la Flouve odorante, *Anthoxanthum odoratum* Lin.; la Cretelle des prés, *Cynosurus cristatus* Lin.; le Trèfle blanc, *Trifolium repens* Lin.; etc.

Si au contraire on avait à établir des gazons sous bois, c'est-à-dire sous des arbres élevés où l'air circule néanmoins avec assez de liberté, il serait préférable d'employer les graminées suivantes: Paturin des bois, *Poa nemoralis vel angustifolia* Lin.; Flouve odorante, *Anthoxanthum odoratum* Lin.; Fétuque à feuille mince, *Festuca tenuifolia* Sibth.; Fétuque hétérophylle, *Festuca heterophylla* Per. etc. Dans des mélanges de graines de ce genre, il est toujours bon d'ajouter une certaine quantité de Ray-grass qui garnit bientôt le terrain pour céder ensuite la place aux autres graminées au fur et à mesure qu'elles se développeront.

Le commencement de l'automne est la meilleure saison pour semer les grandes pelouses de ce genre; elles n'exigent pas d'être fauchées aussi fréquemment que le Ray-grass., on leur donne, au moins, deux ou trois coupes pendant la saison et on les roule après chaque coupe; chaque année à l'automne, on leur donne une fumure si c'est nécessaire. Au bout de la deuxième ou troisième année, si la mousse se développait et avait une tendance à envahir la pelouse, il faudrait la ratisser fortement avec un rateau en fer afin de la faire disparaître complètement; si à la suite de cette opération le gazon se trouvait déraciné, on n'aurait qu'à semer des graines dans les parties qui seraient trop dégarnies et répandre une légère couche de bonne terre ou de terreau sur la surface en passant ensuite le rouleau pour raffermir le sol.

NOTES SUR LES SQUARES ET LES ÉTABLISSEMENTS HORTICOLES DE LA VILLE DE PARIS.

Bois de Boulogne.

Jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, les promenades publiques de Londres ont été préférées à celles de Paris. Le parc de Kensington, dessiné par le célèbre Kent vers 1730, les belles promenades d'Hyde Park, de Regent's Park, etc., l'emportaient encore à cette époque sur tout ce qui existait dans ce genre, et ils étaient généralement cités comme des modèles. Aujourd'hui que la municipalité de Paris a donné l'éveil et le signal de toute une rénovation, on s'accorde partout à préférer les squares, les parcs et les promenades publiques de Paris avec leurs perspectives et leurs belles pelouses, leurs valonnements et leurs ondulations ayant pour but de rendre plus grandiose l'aspect général du paysage; leurs allées tortueuses et leurs arbres isolés, leurs grands massifs bombés, plantés des plus belles essences d'arbres et d'arbustes, entourés de plantes tropicales pendant toute la belle saison, leurs rochers et leurs belles cascades, leurs grottes aux stalactites bizarres, leurs rivières sinueuses, leurs plantations gigantesques au chariot, etc., qui en l'espace de quelques mois leur permettent de créer un paysage sur une surface nue, qui peut l'année suivante faire croire à un parc créé depuis un demi siècle : tel a été le parc réservé pour l'horticulture à l'exposition universelle du champ de Mars, créé comme par enchantement par MM. Alphand et Barillet, chargés par la commission impériale de la direction de l'exécution des travaux du jardin réservé pour l'horticulture et du parc général de l'exposition universelle du champ de Mars, qui, naguère encore nous offrait les perspectives les plus attrayantes, aujourd'hui sous le coup de la démolition. Ce n'est qu'à la suite de la vigoureuse impulsion donnée par la municipalité parisienne aux embellissements de Paris, et à l'installation des squares et promenades publiques au sein de la grande ville, que l'horticulture a pris une extension si considérable. Toutes les grandes villes en ont compris le caractère démocratique; elles ont voulu l'imiter, et disposent aujourd'hui de boulevards ombragés, de squares, jardins publics, d'un bois à proximité, et enfin de tout ce qui peut contribuer à l'hygiène des populations agglomérées (1).

La création des promenades publiques de Paris n'a commencé à prendre cet aspect grandiose que sous le règne de Napoléon III. L'empereur présida lui-même aux transformations du bois de Boulogne qu'un décret

(1) Voy. *Les plantes des serres*, par M. Edouard Morren, dans les Rapports du Jury international publiés sous la direction de M. Michel Chevalier (Paris, 1868).

du 13 juillet 1852 céda à la ville de Paris. Avant cette époque ce bois était sillonné de longues avenues mal entretenues, bordées d'arbres abandonnés à eux-mêmes. Sa transformation en promenade pittoresque présenta des difficultés qui furent bientôt surmontées par les artistes chargés de sa transformation. M. Alphand, appelé par M. le préfet Haussmann à la direction du service municipal, conduisit promptement à bonne fin les travaux commencés par M. Hitrop et Varé. Grâce au génie de cet illustre ingénieur écrivain, nos bibliothèques pourront bientôt s'enrichir d'un nouvel et splendide ouvrage sur l'histoire et les détails des transformations du bois de Boulogne, du parc Monceaux, du bois de Vincennes, des buttes Chaumont, des squares, boulevards, etc., qui contribuent si puissamment à l'assainissement et à l'embellissement de Paris (1).

Le sol naturel du bois de Boulogne est d'une nature sèche; il se compose en général de sable siliceux, d'un sous-sol ingrat et peu favorable à la végétation.

Les premiers travaux commencés en 1853, furent le creusement des lacs; on fit ensuite des grandes plantations d'arbres et d'arbustes à feuilles persistantes et à feuillage coloré pour changer l'aspect un peu trop monotone de ces arbres sylvestres à feuillage caduque; au pré Catelan et dans les iles on planta un grand nombre d'arbres résineux ou conifères choisis parmi les espèces les plus propres à isoler ou à grouper sur les pelouses. Le Maronnier d'Inde *Æculus hippocastanum* Lin., fut adopté pour la plupart des plantations d'alignement.

C'est dans les îles du bois de Boulogne que l'on fit les premiers valonnements et massifs bombés; c'est là aussi qu'on expérimenta à la pleine terre les premières plantes tropicales à large feuillage ornemental telles que Colocases *Colocasia*, Bananiers *Musa*, Balisiers *Canna*, etc., qui provenaient du jardin d'acclimatation d'Alger.

C'est par suite de ce nouveau succès de décoration de parcs et jardins par les plantes tropicales (2) que M. Barillet-Deschamps fut chargé de la création d'un établissement d'horticulture et d'un jardin d'expérience pour essayer chaque année à la pleine terre, les plantes exotiques rares ou nouvelles qui pourraient servir à l'ornementation des parcs et jardins publics de Paris pendant la belle saison.

---

(1) A. Alphand, *les promenades de Paris, parcs, squares, boulevards*, ouvrage de luxe orné de chromolithographies et de gravures sur acier et sur bois publié par livraisons grand in-folio, J. Rotschild, éditeur.

(2) *Les plantes à feuilles ornementales*, par le comte Léonce de Lambertye, 2 vol. in-12. — Goin, éditeur.

Les plantes à feuillage ornemental, par Ed. André, 1 vol. in-18, relié, J. Rotschild, éditeur.

Parc Monceaux.

Ayant subi en 1860 les plus heureuses transformations, le parc Monceaux est aujourd'hui l'un des plus beaux chefs-d'œuvre des illustrateurs de jardins chargés des embellissements de Paris. Monceaux doit son origine à un village situé au Nord Ouest de Paris; il fut planté vers 1778 par Philippe d'Orléans, père du roi Louis Philippe, sur l'emplacement du village dont il perpétue la mémoire; les plans et l'exécution des travaux furent alors confiés au célèbre Carmontelle, qui y créa des accidents de terrains, des allées tortueuses, des rochers, des temples, des jets d'eaux, des fontaines, des cascades, et enfin tout ce qui pouvait contribuer à la magnificence d'un beau parc.

Déjà à cette époque, le parc Monceaux était regardé comme l'une des plus belles créations architecturales du XVIIIe siècle. Après la mort du prince, il devint un lieu de promenade publique; on y établit un bal, des jeux, des guinguettes, etc., mais il fut bientôt abandonné par suite de son éloignement de la vieille cité.

Depuis cette époque, il passa successivement à Cambacérès, sous le premier empire, puis à la famille d'Orléans jusqu'à l'époque où M. Émile Pereire en fit l'acquisition, pour en céder ensuite une partie à la ville de Paris qui en fit de nouveau un lieu de promenade publique, après lui avoir fait subir de grandes transformations.

De toutes ces curiosités d'autrefois, on remarque encore aujourd'hui la Naumachie formant un immense bassin ovoïde entouré de colonnades corinthiennes garnies de Lierre et situées sous un épais ombrage de grands arbres; la rotonde, actuellement transformée en habitation pour le gardien du parc; et enfin le tombeau, dont il reste encore un fragment, la pyramide égyptienne voilée par des ombrages. Ce tombeau fut élevé à la mémoire d'un jeune Allemand noble et joueur, perverti par la passion du jeu, et que l'ancien itinéraire décrit comme suit : « Ce tombeau pyramidal est Egyptien; il a pour décoration intérieure « huit colonnes de granit, enterrées d'un tiers, avec leurs chapiteaux « ornés de têtes Egyptiennes soutenant un entablement de marbre vert « antique, où se trouve accroupie sur ses talons une femme en marbre « du plus beau noir, et dont la coiffure est un bandeau de bandelettes « d'argent. Dans les angles sont quatre niches, et, dans chacune d'elles « des cassolettes de bronze. L'entrée en est fermée par une grille et la « porte a pour ambages deux cariatides égyptiennes portant un vase vert « antique. »

Parmi les créations nouvelles, nous citerons le rocher, comme étant l'une de ces merveilles artificielles du sommet de laquelle s'élance avec fracas une cascade d'eau limpide et torrentielle d'un aspect vraiment pittoresque et qui contraste agréablement avec la Naumachie. Ce rocher

présente à l'intérieur une grotte merveilleusement construite imitant parfaitement ces excroissances pétrifiées par l'infiltration des eaux supérieures et que l'on trouve naturellement dans certaines grottes des Pyrénées et dans la merveilleuse grotte de Han dans les Ardennes, dont les stalactites charmantes et bizarres sont suspendues et accrochées aux voûtes comme les glaçons de gouttières que l'on voit suspendus aux toitures de nos habitations pendant l'hiver. Cette merveilleuse création est due au talent bien connu de M. Combaz, l'habile constructeur de la cascade de Longchamp, des rochers des buttes Chaumont, et de l'aquarium marin du jardin réservé de l'exposition universelle.

Le parc Monceaux actuel pourrait être comparé au jardin de l'Eden, où se trouvaient réunies toutes les merveilles de la terre; il est entouré de grillages et accessible par trois entrées principales, ornées de grilles dorées portant pour insigne les armes de la ville de Paris au chiffre de l'empereur. L'intérieur présente des grandes allées carrossables, une multitude d'autres allées sinueuses plus étroites pour les piétons, des points de vue et des valonnements délicieux, des grands massifs d'arbres et d'arbustes indigènes et exotiques. De nombreuses corbeilles de fleurs, un grand nombre de belles plantes tropicales groupées et isolées çà et là sur les pelouses, de beaux conifères et des touffes colossales de bambous isolés ou groupés sur les bords des chemins; des massifs d'arbrisseaux et d'arbustes à feuilles caduques et à feuilles persistantes bordés de plantes tropicales à fleurs ou à feuillage ornemental etc., font de ce beau parc paysager le lieu de promenade favori des parisiens, et le plus attrayant qu'on puisse rencontrer.

Bois de Vincennes.

Ce bois, situé tout à l'opposé du bois de Boulogne, sur une colline recouverte d'une végétation luxurieuse, fut transformé en promenade pittoresque, la première partie vers 1860, et la deuxième partie, c'est-à-dire la plaine de Charenton, en 1863. A la suite de ces transformations, le bois de Vincennes est devenu l'une de ces promenades enchanteresses dans lesquelles on rencontre çà et là dans les cités les plus sauvages, des rochers, des cascades, des lacs, des chalets, etc., aussi vastes et aussi remarquables que ceux du bois de Boulogne; il est le rendez-vous de l'artisan et du petit rentier, tout comme le bois de Boulogne est le rendez-vous du monde opulent. A l'extrémité, se trouve l'immense plaine de Charenton, naguère encore brûlée par un soleil dévorant, et aujourd'hui l'une des plus belles créations en parc paysager qu'il soit possible de rencontrer; on y remarque en outre des groupes isolés de conifères et d'arbres d'ornement remarquables; des rochers, des cascades, un temple, deux ponts en fils de fer, des barques pavoisées sur ses immenses pièces d'eaux, des salles de ver-

dure, dans les îles, des cafés concerts, pavillons d'orchestre, etc., et enfin tout ce qui peut concourir à enchanter un lieu de promenade publique si agréable aux populations agglomérées dans les grandes villes.

Parc des buttes Chaumont.

Ce beau parc nous offre en ce moment les sites les plus pittoresques et les plus attrayants qui sortirent de l'imagination féconde des hommes illustres chargés de la transformation de ces buttes immenses, naguère encore brûlées par le soleil aride, abandonnées pendant si longtemps à cause de la nature infertile du terrain.

Ces anciennes buttes furent dans les temps reculés, le théâtre de bien singuliers évènements; en effet, l'histoire rapporte que ce fut sur les buttes Chaumont que furent établies ces sortes de gibets appélés fourches patibulaires de Montfaucon (1). On n'a pas de renseignements précis sur leur origine; on sait seulement que Pierre de la Brosse, le favori de Philippe le Hardi, y fut pendu le 30 juin 1278, et qu'un grand nombre d'autres y subirent le même sort jusque vers 1627. A partir de cette époque, on cessa d'emmener les condamnés à Montfaucon, mais les piliers furent conservés, et subsistèrent encore pendant très-longtemps après.

Le 21 janvier 1790, l'assemblée nationale ayant décidé que les suppliciés seraient enterrés dans les cimetières, les fourches patibulaires furent abandonnées, et disparurent bientôt complètement par la suite.

Les buttes Chaumont sont encore célèbres à d'autres égards ; ce fut sur leur emplacement que les élèves de l'école polytechnique défendirent Paris et que fut signé l'armistice en 1814; c'est là aussi, que Guillardet avait son établissement d'horticulture sur un terrain miné par des carrières; un matin en se réveillant, cet infortuné horticulteur trouva un affreux précipice devant sa maison, et toutes ses serres descendues au fond des catacombes.

Sur l'emplacement des buttes Chaumont, on vit aussi pendant longtemps des dépôts d'immondices et des fosses où l'on déversait journellement des centaines de tonnes de matières fécales; il n'y a pas bien longtemps, on y voyait encore des établissements d'équarrissage. Cet état de choses ne pouvant subsister plus longtemps, le décret du 1er janvier 1860, qui annexa la banlieue à Paris, fit disparaître toutes ces industries insalubres.

En 1863, parut un décret déclarant d'utilité publique la transformation des buttes Chaumont en promenade pittoresque. Les travaux commencèrent vers le mois d'août; on construisit d'abord des murs de soutène-

---

(1) Les fourches patibulaires de Montfaucon consistaient en piliers élevés et réunis à l'extrémité par des pièces de bois auxquelles on attachait et pendait les criminels.

ment sur tous les points qui le nécessitaient, afin d'éviter les éboulements qui auraient pu se produire par la suite; on y construisit en outre des rochers à pic d'une hauteur considérable, des cascades, des grandes pièces d'eaux, un pont suspendu pour mettre l'île en communication avec le continent; on y bâtit des temples sur les buttes les plus élevées d'où l'on découvre des perspectives admirables; on y fit des travaux de terrassements considérables; on y apporta des terres végétales; on y planta un grand nombre de gros arbres au chariot, des nombreux massifs d'arbres, d'arbrisseaux et d'arbustes à feuilles caduques et à feuilles persistantes; on y créa des pelouses et des gazons ravissants; on y fit venir l'eau en abondance afin de pouvoir y cultiver des fleurs pendant toute la belle saison, etc. En un mot, le parc des buttes Chaumont est actuellement l'une des promenades les plus attrayantes qu'il soit possible de rencontrer, qui illustrera à jamais les artistes transformateurs; il contribue puissamment à l'assainissement et à l'embellissement d'un des quartiers naguère les plus désagréables de Paris.

Les autres squares et jardins publics les plus remarquables sont: le square de Batignolles disposé en forme de petit paysage frais et riant, formant également l'une des plus belles promenades de Paris; les squares de la Tour St. Jacques, du temple, des Arts-et-métiers, de la Chapelle expiatoire de Louis XVI, de Belleville, de Montholon, de Montrouge, de Ste Clotilde, de la place Louvois, des Innocents, les jardins de l'Avenue de l'impératrice, le Palais royal, etc., etc., sont autant de promenades délicieuses dispersées sur tous les points de la ville, dont la population parisienne est avide de respirer l'air frais des belles soirées printanières et le parfum suave des fleurs qui les décorent avec tant d'éclat pendant toute la belle saison.

Établissements horticoles.

Si pour se procurer l'immense quantité de plantes nécessaires à la garniture des jardins publics, la ville de Paris se fut adressée aux horticulteurs marchands, il lui eut été difficile d'obtenir un choix suffisant de plantes variées qui lui assure une succession non interrompue de fleurs pendant l'année entière. Il lui fallait donc un établissement tout spécialement organisé, qui puisse lui procurer annuellement, et par millions, des plantes qui fleurissent aux différentes époques de l'année, pour arriver à fleurir ses jardins depuis le premier printemps jusqu'à la fin de l'automne. De là, la création en 1855, d'un établissement d'horticulture dans les terrains du clos Georges situé à Passy près la grille du bois de Boulogne.

La première année de sa création, cet établissement ne disposait que de deux serres et quelques châssis; mais au fur et à mesure que se multipliait le nombre des jardins ou squares de la capitale, on dut

l'agrandir, et de telle sorte, qu'aujourd'hui, il constitue l'un des plus grands établissements d'horticulture connus, d'une superficie totale de 25,788 mètres carrés renfermant une quarantaine de serres abritant ensemble 6,300 mètres superficiels de terrain, environ 4,000 mètres de chassis de couche, un jardin d'expérience, un grand nombre de plates bandes pour recevoir les collections de plantes exotiques que l'on plante chaque année à la pleine terre, de vastes souterrains pour l'hivernage des végétaux exotiques bulbeux, etc., une bibliothèque, un atelier pour la peinture de fleurs, etc., etc. Aujourd'hui, la ville de Paris peut disposer d'un nombre considérable de plantes remarquables que l'industrie particulière n'aurait pu lui procurer qu'à des prix bien plus élevés. C'est ainsi qu'elle dispose, grâce aux moyens préconisés par l'habile direction donnée à ses établissements horticoles, d'un nombre considérable de grands Bananiers, de Chamærops, de Fougères arborescentes, etc., etc., qui, calculés l'un dans l'autre avec les plantes herbacées, reviennent à l'administration à 0,13 centimes l'un (1).

Nous allons essayer de donner quelques détails sur l'ensemble de cet établissement en commençant par la serre à multiplication; nous passerons ensuite en revue les plantes de serres chaude, tempérée, froide, de châssis, le jardin d'expérience, les plates bandes, etc., puis nous dirons quelques mots sur l'utilité des souterrains, de la bibliothèque, de l'album de peinture et des pépinières municipales.

SERRE A MULTIPLICATION.

La serre à multiplication de l'établissement horticole de la ville de Paris est peut être la plus considérable que l'on ait jamais construite dans ce genre; elle est divisée en cinq baches, disposées en gradins, recouverts d'un plancher en dessous duquel sont établis les tuyaux du thermosiphon. Au-dessus de ce plancher, se trouve une couche de tannée qui varie de 0,10 à 0,40 centimètres d'épaisseur, afin d'obtenir une chaleur souterraine qui soit en rapport avec la nature des plantes que l'on veut bouturer. Sur cette couche de tannée, on place les cloches les unes contre les autres, et on enfonce en dessous, les pots ou les godets contenant les boutures; on les laisse alors dans cet état en ayant soin de remuer la tannée deux ou trois fois par semaine, ce qui favorise beaucoup le développement des racines.

Cette serre à boutures contient 900 cloches, sous lesquelles on peut

---

(1) Voir pour de plus amples renseignements sur ce sujet, le compte rendu de la visite de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, dans les cultures du fleuriste de la ville de Paris à Passy, par M. Ad. Brongniart, et dans les *Annales de la Société impériale et centrale d'horticulture de France* 1867, p. 189.

étouffer de cent à cent cinquante mille boutures, selon leur volume, pouvant être renouvelées pour la plupart tous les quinze jours au moins. Dès qu'elles ont émis suffisamment de racines, on les rempote dans des vases proportionnés à leur développement, puis on les transporte en face dans la serre du sevrage.

La serre du sevrage est spécialement destinée à recevoir les boutures lorsqu'elles sont rempotées, pour y passer quelques jours seulement, jusqu'à ce que la reprise en soit tout à fait assurée; ensuite, on les transporte dans les serres, les bâches ou les châssis destinés à les recevoir; la température de cette serre est à peu près la même que celle existant sous les cloches de la serre à boutures, afin que celles-ci une fois sorties de dessous les cloches, s'y maintiennent sans se flétrir.

SERRE CHAUDE.

Anœctochilus. — Ces miniatures du règne végétal sont cultivées avec succès à l'établissement horticole de Passy, qui possède une collection assez complète de ces orchidées terrestres très-rares, et dont la culture ne couronne pas toujours de succès les essais tentés par les amateurs. A côté de ces végétaux on remarque de beaux spécimens de *Cephalotus follicularis*, *Dionœa muscipula*, *Sarracenia*, *Darlingtonia*, etc.

Aroïdées. — Ce genre, qui constitue un des plus beaux groupes de plantes que nous fournisse le règne végétal, est admirablement cultivé à l'établissement d'horticulture de la ville, où il constitue une collection magnifique appartenant aux genres Aglaonema, Alocasia, Amorphophallus, Anthurium, Caladium, Dieffenbachia, Philodendron, Pothos, Sauromatum, Syngonium, Xanthosoma etc. Plusieurs de ces plantes, comme le *Colocasia esculenta*, *odora*, *bataviense*, *nymphæfolia* etc. contribuent puissamment à l'ornementation des jardins pendant la belle saison : *l'Amorphophallus sp.?* de Chine, supporte aussi parfaitement la pleine terre l'été.

Broméliacées. — Ces belles plantes figurent également dans les cultures de l'établissement; elles sont réunies en collection; les genres Æchmea, Bilbergia, Bromelia, Cryptanthus, Echinostachys, Encholirion, Guzmannia, Nidularium, Pitcairnia, Portea, Pourretia, Tillandsia, Vriesia etc., y sont dignement représentés; il en est peu qui supportent le plein air, même pendant l'été ; nous excepterons toutefois le *Bromelia sceptrum*, qui fait beaucoup d'effet, étant isolé sur les pelouses, et supporte parfaitement bien la température extérieure pendant toute la belle saison.

Cypripedium. — Les Cypripèdes (ou Sabot de Vénus) forment ici une des collections les plus belles et les plus nombreuses qui fut réunie de nos jours; les spécimens les plus remarquables de cette collection sont le *Cypripedium barbatum*, *Crossii* et *grandiflorum;* le *C. Bulle-*

nianum, concolor, Fairrieanum, hirsutissimum, Hookeræ, lævigatum, Lowii, purpuratum, Stonei, Veitchi, etc.; les *Selenipedium caudatum, caricinum, Pearcei, caudatum roseum* et *Schlimii*, l'*Uropedium Lindenii*, etc.

Fougères et Lycopodes. — Ces végétaux, si gracieux par l'élégance et la finesse de leurs feuillages, sont également cultivés en grand nombre dans les serres de la ville de Paris; aussi a-t-on eu déjà l'occasion de remarquer dans les jardins publics et notamment au parc Monceaux, des groupes et même des massifs de Fougères arborescentes, telles que *Balantium antarcticum, Alsophila australis, Lomaria cycadæfolia, Blechnum brasiliense* etc.. On sait tout l'effet ornemental qu'on peut tirer de ces nobles végétaux, surtout lorsqu'on les dispose isolément ou groupés sur les bords des pièces d'eaux dans les jardins paysagers et d'agrément. Les spécimens les plus remarquables réunis dans cette collection appartiennent aux genres Alsophila, Asplenium, Blechnum, Cibotium, Cœnopteris, Cyathea, Davallia, Dicksonia, Gleichenia, Gymnogramma, Leptopteris, Lomaria, Nephrodium, Polypodium, Pteris, Toodea etc.; les *Lycopodium africanum, Cæsia arborea, cuspidata, Dichrom, Galeottii, Griffithii, inequalifolia, Karsteniana, Lyalii, Mertense, Mertense foliis variegatis, paradoxa, rubricaulis, Willdenowii, Wallichii*, et enfin le fameux *Lycopodium lepidophyllum*, vulgairement appelé en Amérique *Resurrection plant*, parce que à certaines époques de l'année cette plante entre en léthargie, et se dessèche presque complètement pendant plusieurs mois, et revient ensuite à son état normal.

Nepenthes. — Ces plantes, d'un aspect et d'une organisation si singulière et si intéressante pour les physiologistes, dont les urnes ou ascidies contiennent constamment de l'eau qui sert, dit-on, à désaltérer le voyageur sous les tropiques, sont relativement bien représentées ici; on remarque surtout un gigantesque sujet de *N. Hookerae*, dont les urnes ventrues et très nombreuses peuvent contenir chacune plus d'une demi bouteille d'eau; on y remarque aussi le *N. phyllamphora, Rafflesiana, Dominiana, gracilis, hybrida, maculata, lævis, distillatoria*, etc.

Palmiers, Cycadées, Pandanées. — Les Palmiers cultivés à l'établissement horticole de la ville de Paris, forment une des collections les plus complètes qui soit réunie de nos jours; environ 500 espèces et variétés sont dignement représentées dans cette collection, dont un grand nombre de sujets sont déjà d'une belle force; cette collection consiste surtout dans les genres Areca, Astrocaryum, Bactris, Calamus, Caryota, Chamædorea, Chomærops, Cocos, Corypha, Geonoma, Latania, Livistonia, OEnocarpus, Oreodoxa, Phœnix, Phœnicophorium, Sabal, Seaforthia, Thrinax, Verschaffeltia, etc. Parmi les espèces livrées en plein air l'été pour être isolées sur les pelouses, il n'y a guère que dans les genres Phœnix, Corypha, Chamærops, etc., qu'on peut trouver

des individus résistant parfaitement à l'air libre pendant la belle saison sous le climat de Paris.

Les Pandanus constituent également un groupe très-remarquable, tant au point de vue du choix des espèces, que de la force des sujets qui y sont représentés. Les plus remarquables sont le *Blancoi*, *candelabrum*, *elegantissimus*, *furcatus*, *furcatus major*, *latissimus*, *macrocarpa*, *ornatus*, *Osyanus*, *reflexus*, *sylvestris*, *utilis*, *utilis sanguineus*, *Vandermerschii*, etc.

Les Cycadées, réunies en collection, constituent aussi un groupe très-remarquable; le choix des espèces et la force des sujets surtout, rendent cette collection très-importante. On y remarque de très-forts sujets dans les genres *Catakidozamia*, *Ceratozamia*, *Stangeria*, *Zamia*, etc. Les Cycadées de même que les Pandanées et les Palmiers nous offent très-peu d'individus supportant parfaitement le plein air pendant l'été. Sous le climat de Paris, ce n'est guère que pendant les trois ou quatre mois les plus chauds de l'année, qu'on peut en isoler ou grouper un nombre très-limité sur les pelouses; la plus grande partie ne doivent point sortir des serres.

On remarque encore dans les serres chaudes de l'établissement horticole de Passy des collections plus ou moins complètes dans les genres Brownea, Clerodendron, Croton, Hedychium, Ixora, Maranta, Strelitzia, Theophrasta, etc., ainsi qu'un grand nombre de plantes remarquables dans les genres Allamanda, Cyanophyllum, Dioscorea, Erythrochiton, Medinilla, Napoleona, Pavetta, Peperomia, Sonerilla, Sphærogyne, Theobroma, etc., etc.

Arbres fruitiers des tropiques. — Les arbres à fruits des Tropiques réunis en collection à l'établissement horticole de la ville de Paris, sont très-nombreux. Plusieurs espèces appartenant aux genres Psidium, Ceratonia, Dillenia, Durio, Jambosa, Musa, Passiflora, etc., supportent parfaitement la pleine terre pendant la belle saison, et y fructifient, tout en contribuant puissamment à l'ornementation par leur beau feuillage. Les spécimens les plus remarquables de cette collection appartiennent aux genres suivants: Adansonia, Anona, Artocarpus, Averrhoa, Barringtonia, Carica, Caryocar, Coffea, Conroupita, Euphoria, Flacourtia, Hernandia, Hymenæa, Mangifera, Persea, Sapindus, Sterculia, Tamarindus, etc.

Plantes médicinales industrielles et historiques des tropiques. — De même que les arbres fruitiers, ces plantes constituent une collection nombreuse d'espèces et variétés, dont plusieurs sont employées avec succès à l'ornementation des jardins : ce sont les Andropogon, les Gossypium, Indigofera, Saccharum, Sparmannia, Stadmannia, Thea, etc. On remarque encore dans cette collection d'élite de superbes exemplaires dans les genres Artabotrys, Carapa, Cascarilla, Castilloa, Cephælis, Cinchona, Cinnamomum, Copaifera, Dorstenia, Erythrochiton, Galactodendron, Hippomane, Janipha, Kœmpferia, Picrœna, Siphonia, Smilax, Vanilla, etc.

SERRE TEMPÉRÉE.

Solanées. — Les Solanées réunies en collection s'élèvent au-delà d'une centaine d'espèces et variétés d'élite dont nous signalons dans notre liste alphabétique les espèces employées en grand à l'ornementation des jardins pendant la belle saison.

Bégoniacées. — Les Bégonias sont cultivés en grand nombre dans les jardins de Paris; on trouvera également la liste des meilleures espèces pour la pleine terre au commencement de ce travail. Les suivantes sont également recommandables, surtout pour les garnitures d'appartements et des serres; ce sont *B. Ed. Morren, Bettina Rothschild, Duchesse de Brabant, Princesse Charlotte, Imperalis, Leopardina, Pearcei,* etc.

Ficus exotiques. La collection de figuiers exotiques réunie dans les serres de la ville de Paris, est aussi l'une des plus complètes; plus de 125 espèces et variétés y sont cultivées, parmi lesquelles on remarque le *F. Afzelii, amazonica, auriculata, begoniæfolia, bengalensis, brasiliensis, campaneuro, Chauvierii, Cooperii, cordifolia, dolica, ferruginea, imperialis, Leopoldi, leuconeura, nobilis, macrocarpa, nymphæfolia, pseudo-nymphæfolia, nitida, religiosa, Suringari,* etc.; nous indiquons également dans notre liste alphabétique les noms des espèces qui peuvent être plantées en pleine terre avec succès pendant la belle saison.

Musa. — Les Bananiers ne sont pas moins cultivés dans les jardins de Paris; on remarque dans la collection de l'établissement horticole de Passy, le *Musa ensete, coccinea, discolor, ornata, Paradisiaca, rosacea, sapientum, sapida, sinensis, textilis, Troglodytarum, vittata, zebrina,* etc.

On cultive aussi dans les serres tempérées de l'établissement horticole de Passy, des collections très-complètes appartenant aux genres Agave, Dracæna, Epiphyllum, Gesneria, Heliotropium, Passiflora, Rhopala, Hibiscus, Lantana, etc., et une foule de plantes telles que Brexia, Chrysophyllum, Cedrela, Chamæranthemum, Saurauja, Ipomæa, Laportea, Melastoma, Rogiera, etc., etc.

SERRE FROIDE.

Araliacées. — Ces végétaux réunis en collection y constituent un des groupes de plantes les plus remarquables dans les genres Aralia, Botryodendron, Cussonia, Didymopanax, Gastonia, Gilibertia, Oreopanax, Panax, Paratropia, Sciadophyllum, etc. Pour l'ornementation des jardins pendant la belle saison, on n'utilise en grand que l'*A. papyrifera*, le *Sieboldii*, le *reticulata*, le *trifoliata* et le *Sciadophyllum pulchrum*. Les autres ne présentent pas grand intérêt à ce point de vue.

Azalées. — Les Azalées de l'Inde forment ici une collection complète; environ 500 espèces et variétés choisies, la plupart en forts sujets, attirent chaque année au moment de la floraison, de nombreux visiteurs de la capitale.

Camellia. — La collection de Camellias de l'établissement horticole de Passy est évidemment l'une des plus complètes de notre époque. Environ 1200 espèces et variétés sont réunies dans cette collection, dont un grand nombre de sujets ont cinq et six mètres de hauteur sur autant de circonférence.

Cette collection renferme encore plusieurs des Camellias offerts par l'Empereur d'Autriche à l'Impératrice Joséphine au château de la Malmaison vers le commencement du XIXme siècle.

Fuchsia. — Les Fuchsia forment aussi une des branches de culture les plus importantes pour l'ornementation des jardins de Paris pendant l'été. Une collection renfermant environ 300 espèces et variétés, figure chaque année en pleine terre dans les plates bandes de l'établissement horticole de Passy; nous donnons également au commencement de ce travail les noms de ceux que l'on cultive en grand dans les jardins de Paris.

Pelargonium zonales. — Ces plantes sont celles qu'on cultive le plus dans les jardins municipaux; plus de 200,000 Pelargoniums zonales, inquinans et Nosegays sont bouturés chaque année dans les serres et sous les châssis de l'établissement horticole de Passy pour servir à la garniture des squares pendant la belle saison. La collection plantée chaque année dans les plates bandes du Fleuriste s'élève à au-delà de 1200 variétés; nous donnons au commencement de ce travail la liste de celles adoptées pour l'usage en pleine terre dans les jardins.

Dans les serres froides de l'établissement horticole de Passy, on cultive encore des collections nombreuses dans les genres Acacia (Mimosa), Amaryllis, Cassia, Calceolaria, Eucalyptus, Erica, Epacris, Geranium types, Petunia, Pelargonium à grande fleur, Pentstemon, Salvia, Saxifraga, Veronica, Verbena, etc., et une quantité considérable de plantes telles que *Clianthus Dampierri, Ophiopogon jaburan variegata, Coronilla, Disa grandiflora, Hemerocallis*, etc., etc., dont la plupart y sont cultivées et multipliées en grand nombre pour servir à l'ornementation des squares pendant la belle saison.

Indépendamment des serres, cet établissement dispose encore d'un grand nombre de châssis de couche destinés à l'hivernage et à l'élevage au printemps des jeunes semis et d'une foule de plantes telles que *Alyssum maritimum variegatum, Duranta, Cystanthera*, Heliotropium, Gnaphalium, Pelargonium, Nierembergia, Salvia, Canna, Cuphea, Ageratum, Fuchsia, Alternanthera, Coleus, Teleyianthera, Achyranthes, etc., etc.

PLANTES BULBEUSES.

Canna. — Les Balisiers forment également l'une des branches de culture les plus importantes dans les jardins de Paris. Environ 125 espèces et variétés de choix sont réunies en collection à l'établissement d'horticulture de la ville; on sait que les squares sont profusément garnis chaque année de ces nobles végétaux et tout l'effet ornemental qu'on en tire; autrefois, les Canna n'étaient cultivés que dans les serres, et même dans les serres chaudes. Aujourd'hui, il en est bien autrement, on les cultive en pleine terre ou à la rigueur ils pourraient passer l'hiver, en les couvrant de litière sèche pendant les fortes gelées.

Gladiolus. — Les Glaïeuls réunis en collection ne sont pas moins nombreux; il existe aujourd'hui dans les *Gladiolus Gandavensis*, des variétés d'une ravissante beauté, qui mériteraient de trouver une place dans tous les jardins pendant la belle saison.

Tulipa. — La collection de Tulipes de l'établissement horticole de la ville, est l'une des plus belles et des plus complètes qui soit réunie de nos jours; elle se compose de plus de 1200 variétés d'élite, dont la moitié à peu près furent offertes à la ville de Paris par M. Boutoux, amateur distingué à Versailles. Toutes ces variétés portent chacune leur étiquette, et sont disposées sur quatre plates bandes sous une grande tente destinée à les abriter pendant la floraison de la pluie et du soleil. Vers le mois d'Avril, la floraison des Tulipes à l'établissement horticole de la ville, coïncidant avec celle des Azalées, attire un grand nombre de visiteurs de la capitale.

On cultive encore sur les plates bandes de l'établissement horticole de la ville de Paris, des collections nombreuses de Dahlias, Erythrina, Hyacinthus, Sedum, Yucca, Acanthus, Aucuba, etc. etc.

JARDIN D'EXPÉRIENCE.

Ce jardin, situé en face de l'entrée principale de l'établissement (avenue d'Eylau, 137), est spécialement réservé pour essayer à la pleine terre, toutes les plantes nouvelles qui apparaissent chaque année par la voie du commerce. Parmi les expériences récentes nous pouvons citer comme acquises à la pleine terre pendant la belle saison, le *Ficus Chauvierii* Barillet, le *Nierembergia frutescens* Durieu, le *Bocconia japonica* Bouché, l'*Artemisia Stelleriana* Regel, le *Lantana Solfatare et Rougier Chauvière*, le *Solanum crinitipes?* le *Solanum bonariense lanceolatum*, le *Phlox Liervalii*, le *Canna Bihorelii*, l'*Hibiscus général Courtigis*, le *Pelargonium surpasse beauté de Suresnes*, des touffes colossale, de Bambous, etc. Toutes ces plantes seront d'une grande ressource pour l'ornementation des jardins pendant la belle saison.

SOUTERRAINS.

Les souterrains existant sous l'établissement horticole de Passy sont très-spacieux; ils proviennent d'anciennes carrières à moëllons, appropriées aux usages de l'horticulture; espérons que les serres municipales ne subiront pas le même sort que celles de cet infortuné horticulteur des buttes Chaumont; du reste, ces souterrains sont parfaitement consolidés par des colonnes épaisses, taillées dans la masse, pour maintenir la voûte; l'intérieur est éclairé par le gaz; il renferme aussi les appareils de chauffage des petites serres construites au-dessus; on rentre dans ces souterrains pour y passer l'hiver, une quantité considérable de tubercules de Canna, Dahlias, Mirabilis, Begonias, Erythrina, etc., ainsi qu'un grand nombre de plantes et d'arbustes exotiques à feuilles caduques, telles que *Datura suaveolens, Phytolacca dioica, Cassia laevigata, Fuchsia*, etc. Lorsque arrive le mois de mars, on sort toutes ces plantes des caves et on les place à l'abri de haies de Thuyas ou sous châssis, puis ou les replante en pleine terre vers les premiers jours de mai.

BIBLIOTHÈQUE.

C'est ici le cas de rendre un hommage public de reconnaissance à MM. Alphand, d'Arcel, et Barillet-Deschamps pour les services qu'ils ont rendus à l'horticulture en dotant la ville de Paris de promenades si délicieuses; non contents de s'être adjoints un grand nombre d'excellents jardiniers pour l'entretien de ces beaux parcs et jardins ils voulurent encore leur enseigner l'art de cultiver les végétaux; c'est dans ce but qu'ils instituèrent une école d'arboriculture sur les terrains de la ville de Paris au bois de Vincennes, où le célèbre professeur Dubreuil donne des cours publics sur l'arboriculture et la taille des arbres; ainsi qu'une bibliothèque à l'établissement horticole de Passy où les jardiniers de la ville de Paris peuvent venir consulter les journaux, les flores et les ouvrages qui traitent de l'horticulture; nous citerons seulement les noms de quelques-uns de ces ouvrages les plus connus; le *Jardin fruitier du Muséum*, par J. Decaisne, la *Flore des serres et des jardins de l'Europe*, rédigée par L. Van Houtte. — La *Revue horticole*, par E. A. Carrière. — La *Belgique horticole*, par Ed. Morren. — *Le bulletin de la fédération des Sociétés d'horticulture de Belgique*, par Ed. Morren. — *l'Horticulteur Français*, par F. Herincq. — *l'Illustration horticole*, par Ch. Lemaire. — Le *Wochenschrift*, par le professeur Koch de Berlin. — La *Revue de l'horticulture*, par M. Barral. — *l'Insectologie agricole*, publiée par E. Donnaud. — Le *Bulletin de la Société impériale et centrale d'horticulture de France*, etc. Cette bibliothèque renferme aussi un nombre considérable d'ouvrages précieux sur l'horticulture et la botanique, et de flores des diverses parties du monde.

ALBUM DE PEINTURE.

L'album de peinture est l'œuvre de M. Lambotte (Philippe) aquarelliste distingué, s'attachant à faire portrait des plantes rares ou nouvelles qui fleurissent à l'établissement et dans les jardins de la ville de Paris. Ces peintures sont admirables; elles imitent parfaitement la nature; son album renferme déjà un grand nombre d'aquarelles très-remarquables, exécutées pour la plupart grandeur naturelle. Nous citerons seulement la magnifique collection de Cypripedium fleuris, la collection d'Ixora, le *Gunnera scabra*, le *Gynerium Marabout*, l'*Heracleum giganteum*, le *Nepenthes Hookerii*, les Maranta, etc.

L'établissement horticole de Passy est exclusivement destiné à l'élevage et à l'hivernage des végétaux exotiques; avant 1865, on y cultivait également les plantes vivaces de pleine terre, mais depuis cette époque ayant eu à fournir un nombre toujours croissant de plantes d'ornement dans les squares et les jardins de Paris, l'établissement de Passy devint insuffisant; on dut consacrer de plus grands espaces à l'élevage des plantes vivaces et annuelles; à cet effet, on créa dans une partie du bois de Vincennes qui longe les fortifications, un fleuriste d'une superficie totale de 54,560 mètres carrés, spécialement destiné à la culture des plantes vivaces et annuelles telles que *Chrysanthemum indicum* et *Japonicum*, *Phlox decussata*, *Pœonia arborea* et *herbacea*, Delphinum, Dianthus, Pyrethrum, Gynerium, Lobelia, Statice, Aster, Aquilegia, Silène, Alyssum, Reseda, Portulaca, Reines Marguerites, Amaranthes, Perilla, Campanules, Bellis, Myosotis, Pensées, Arabis, Saxifraga, Aubrietia, Giroflées jaunes, etc., dont on fait des plantations considérables dans les jardins de Paris.

PÉPINIÈRES.

Indépendamment de ces deux établissements d'horticulture destinés à l'élevage des plantes de serre et de plein air, l'administration municipale dispose encore de trois grandes pépinières également sous la direction de M. Barillet-Deschamps.

Ces pépinières furent établies en 1859, la première, située près de la mare d'Auteuil dans le bois de Boulogne, est spécialement affectée à la culture des conifères et arbustes à feuilles persistantes.

La deuxième, située derrière les tribunes de la plaine de Longchamps, est destinée à l'élevage des arbrisseaux et arbustes à feuilles caduques; elle renferme également une école pour l'étude des végétaux.

Enfin la 3me d'une superficie totale de 160,000 mètres carrés, est établie à Petit'Bry-sur-Marne; c'est là qu'on élève les arbres à haute tige pour les plantations d'alignement des boulevards de Paris.

LES PLATANES

CULTIVÉS

DANS LES JARDINS DE BELGIQUE,

PAR

Mr ALFRED WESMAEL.

LES PLATANES

CULTIVÉS DANS LES JARDINS DE BELGIQUE.

L'histoire des espèces du genre Platanus a été envisagée de manières si diverses par les botanistes, que nous jugeons à propos d'en présenter le résumé, avant de nous occuper de la description des différentes formes que l'on rencontre dans les cultures de Belgique.

Si M. Alph. De Candolle avait énuméré toutes les formes des cultures dans le récent travail sur ce genre dans le Prodromus (1), nous n'aurions pas cru nécessaire de livrer à la publicité nos observations ; mais écrivant plutôt au point de vue de l'arboriculture que de la botanique, nous espérons que ces quelques pages seront de quelque utilité pour nos amateurs de jardins et nos pépiniéristes.

Linné avait distingué deux espèces de Platane (2) qu'il avait nommées *P. orientalis* et *P. occidentalis*; la première indigène dans le Levant et dans les parties les plus méridionales de l'Europe; la seconde propre à l'Amérique septentrionale. Ces deux espèces furent généralement admises par les botanistes. Toutefois Moench (3) proposa de changer le nom de la première espèce en *P. palmata* et celui de la seconde en *P. lobata*. Wildenow, dans son *Species plantarum*, ajouta deux nouvelles espèces à celles de Linnée sous les noms de *P. cuneata* et *P. acerifolia* (4). Mais, tandis que plusieurs botanistes regardaient avec ce dernier auteur ces arbres comme spécifiquement distincts, d'autres n'y virent que de simples variétés du *P. orientalis*. Une autre espèce décrite par Loodjiers sous le

(1) *Prodrome*, XVI, fasc. 1, p. 169.
(2) Lin. *Sp. plant.*, p. 417.
(3) Moench. *Meth. pl. hort. bot.*, p. 358.
(4) Willd. *Sp. plant.* 4, p. 473 et 474.

nom de *P. hispanica* est regardée par certains auteurs comme variété du *P. orientalis*, par d'autres comme variété du *P. occidentalis*. Le *P. pyra-*

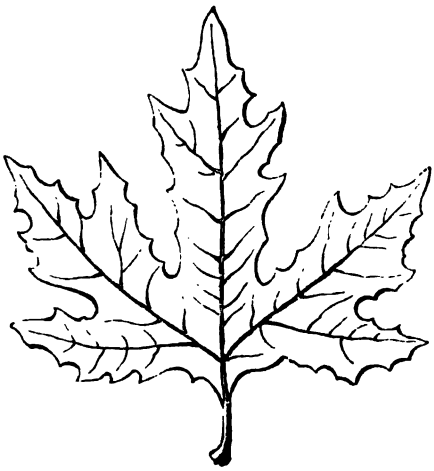

Fig. 1. *orientalis γ cuneata*(1).

midata des pépinières de Belgique est encore une forme qui doit rentrer dans le type du *P. orientalis* et enfin le *P. nepalensis*, mis

Fig. 2. *P. orientalis ε pyramidalis.*

dans le commerce en 1847 par feu L. de Bavay est encore une variété de cette dernière espèce. Spach (2) a émis une nouvelle opinion sur les

(1) Le format nous a obligé de réduire toutes les figures.
(2) Spach suit. XI, p, 75.

différentes formes des Platanes. D'après cet auteur, les deux espèces de Linné et les deux de Wildenow ne sont rien autre que de simples variétés d'une espèce unique, qu'il désigne sous le nom de *P. vulgaris*. Decaisne et Le Maout partagent l'opinion émise par Spach(1).

En admettant la manière de voir de Loudon, telle qu'il l'a émise dans son *Arboretum britanicum*, c'est-à-dire, la distinction spécifique des *Plantanus orientalis* et *P. occidentalis*, et en admettant comme variétés les *P. cuneata*, *P. acerifolia* et *P. hispanica*, la question semble résolue, du moins pour un certain nombre de botanistes et ceux-ci sont en majorité.

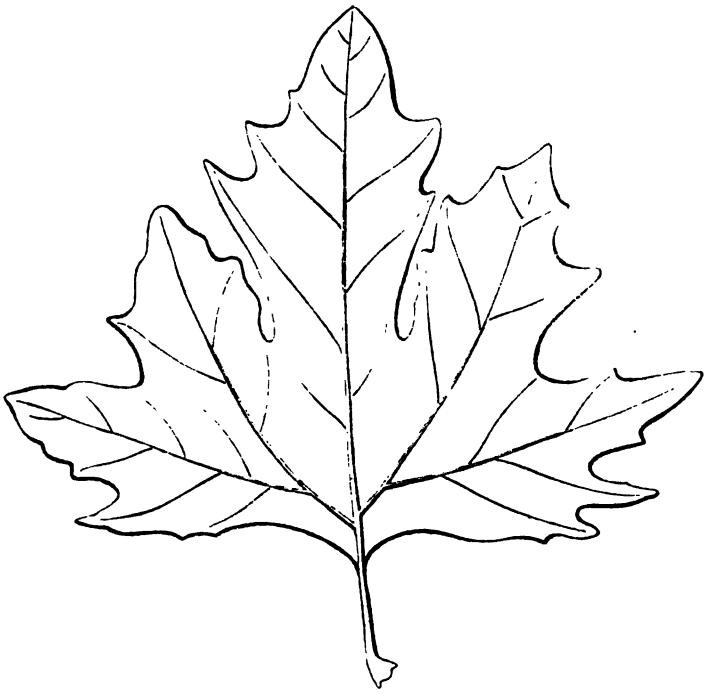

Fig. 3. *P. orientalis* α *genuina*.

Si l'on compare entre eux les caractères qui ont paru à Linné suffisants pour élever au rang d'espèce *P. orientalis* et *P. occidentalis*, on est en droit de se ralier à l'idée de Wildenow et de Persoon de considérer comme spécifiquement distincts *P. cuneata* et *P. acerifolia*.

En mettant en regard les caractères spécifiques des deux espèces on

(1) Decaisne et Le Maout, *Fl. jard.*, p. 684.

remarque que ce sont les feuilles qui ont fourni la majeure partie des caractères distintifs.

P. orientalis L.	*P. occidentalis* L.
Feuilles 5-lobées-palmées à base cunéiforme; lobes lancéolés, sinués; stipules presque entières.	Feuilles à 5 angles à lobes obtus, dentés, pubescentes en dessous; stipules denticulées.

C'est donc d'après la forme des feuilles que Linné a caractérisé ses deux Platanes. Reste à savoir si ces deux formes de feuilles sont invariables dans

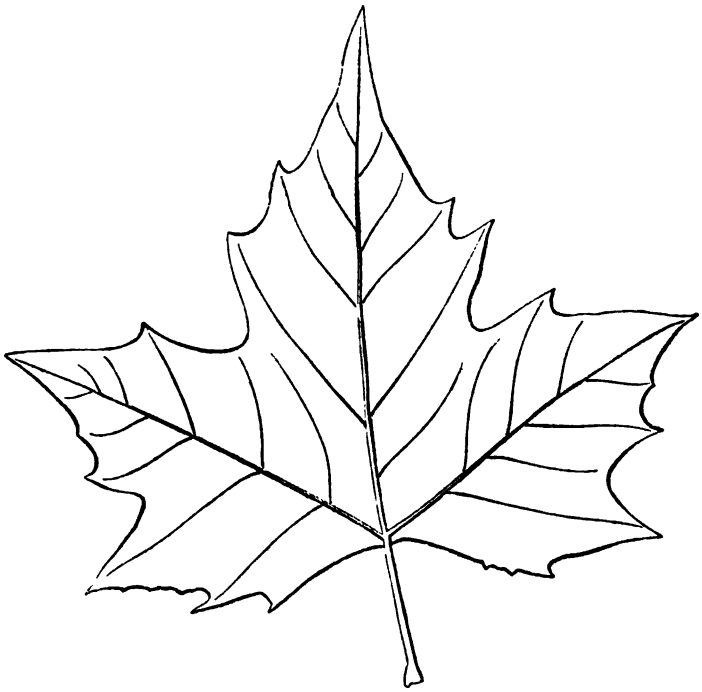

Fig. 4. *P. orientalis* β *acerifolia.*

leurs caractères essentiels, abstraction faite des variétés nées dans les cultures. Dans leur contour général, on retrouve chez les deux formes un seul type; seulement chez le *P. orientalis* la base du limbe se prolonge plus ou moins en coin, bien que ce caractère disparaisse quelquefois complètement, de façon que la base de la feuille de cette espèce se rapproche de celle qui caractérise le *P. occidentalis*.

Les lobes que l'on remarque sur le limbe du *P. orientalis* sont profonds et dépassent ordinairement la moitié de celui-ci; les sinus, par conséquent profonds, ont leurs bords parallèles. Au contraire, chez le *P. occidentalis*, les lobes sont courts, largement triangulaires, séparés

par des sinus très-ouverts et à lobes non parallèles et dépassant rarement le tiers supérieur du limbe.

De la comparaison des feuilles chez les deux espèces linnéennes, il résulte des différences évidentes; mais sont-elles suffisantes pour en créer deux espèces distinctes? L'étude d'autres caractères viendra résoudre cette question importante.

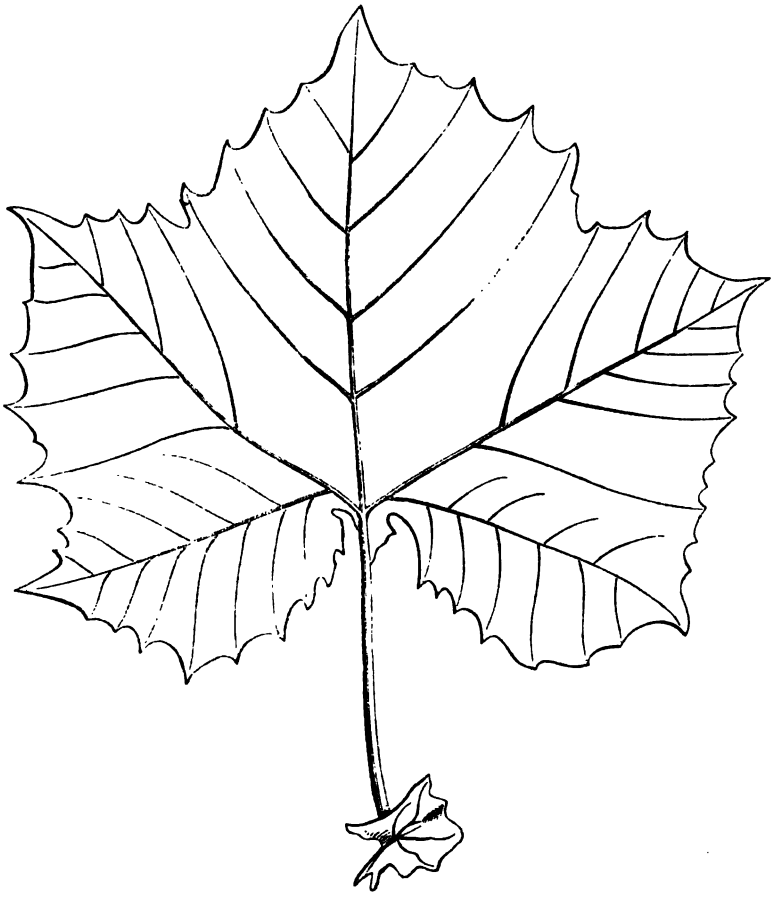

Fig. 5. *P. occidentalis* β *hispanica.*

La structure de l'écorce et son mode de développement dans ce genre peut offrir un caractère distinctif entre les deux espèces. Chez le *P. orientalis* l'écorce s'exfolie beaucoup plus que chez celui d'occident; et même, chez ce dernier, elle ne s'exfolie presque pas sur les jeunes sujets.

Les organes floraux peuvent également nous présenter des caractères distinctifs entre les deux formes, quoique la grosseur des chatons

indiquée par plusieurs auteurs comme caractère de première valeur, soit de nature à varier. Toutefois, la proportion qui existe entre les akènes et les poils qui les entourent doit être considérée comme un caractère qui, à nos yeux, présente beaucoup de valeur. Ainsi chez le *P. orientalis*, les poils ne dépassent pas les fruits; tandis que chez le *P. occidentalis*, au contraire, ces mêmes organes sont plus longs que les akènes.

La patrie des deux Platanes qui nous occupent doit évidemment être prise en sérieuse considération pour la délimitation des deux types

Fig. 6. *P. occidentalis.*

spécifiques. En effet, le *P. orientalis* croît spontanément dans l'Affghanistan, la Perse septentrionale, l'Arménie, le Liban; il est introduit en Grèce; les Romains le reçûrent de ce dernier peuple et c'est d'Italie que plus tard il a été introduit dans les parties les plus septentrionales et occidentales de l'Europe. L'autre espèce habite dans l'Amérique septentrionale, à Vermont, Montréal, Floride, les montagnes rocheuses sur

le versant de l'Atlantique. L'espèce américaine résiste beaucoup mieux aux grands froids de nos hivers.

En résumé, il résulte de la comparaison des différents caractères tirés tant des feuilles, des fleurs, que de l'habitat, que les *P. orientalis* et *occidentalis* constituent deux espèces bien distinctes.

Une première forme douteuse pour nos pépiniéristes est le *P. pyra-*

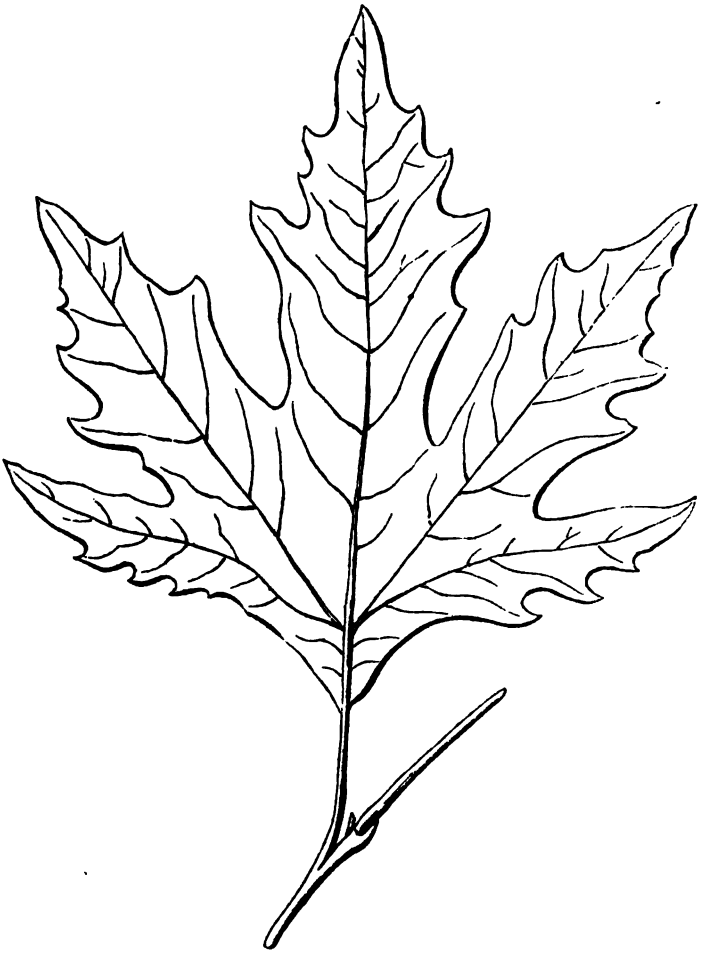

Fig 7. *P orientalis* ♂ *nepalensis*,

midata (*P. cuneata* cat. pép. Vilvorde. non Wild.). Plusieurs exemplaires de ce Platane plantés dans le jardin de la Société du Vauxhall, à Mons, nous ont permis, l'année dernière (1866) de faire une observation qui vient détruire toute espèce de doute. Le Platane pyramidal est un arbre à végétation chétive; ses feuilles petites terminées longuement en coin

à la base et à lobes peu profonds sont portées sur des ramifications courtes et grêles. Cette même année, un de ces arbres a développé des pousses vigoureuses, des feuilles très-grandes, leur forme s'est complètement modifiée et elles rentrent dans le type du *P. orientalis*. En conséquence, la forme qui nous occupe n'est qu'une variété de cette dernière espèce et encore une variété peu stable, puisque cultivée dans un sol riche et profond, elle ne tarde pas à retourner au type.

Le vrai *P. cuneata* Willd., dont nous avons reçu un exemplaire cette année des pépinières de MM. Loyemans à Oudenbosch (Hollande) et présentant tous les caractères tels que M. De Candolle les donne dans le *Prodromus*, a des feuilles profondément découpées, cunéiformes à la base et leur grandeur est de moitié moindre que celle du *P. orientalis*. Le sujet en question est un buisson; et ce ne sera qu'à la suite de plusieurs années de culture que nous serons à même de nous rendre compte de son mode de végétation. Spach considère cette forme comme toute accidentelle et due à une végétation lauguissante. N'y a-t-il pas de la part de cet auteur confusion entre le *P. pyramidata* Hort. et le *P. cuneata* Willd.?

La seconde forme sur laquelle l'opinion des botanistes n'est pas la même est le *P. acerifolia* Willd. Pour les uns elle est considérée comme espèce, pour d'autres c'est une variété du *P. orientalis;* enfin une troisième manière de voir la fait rentrer comme variété du *P. occidentalis*. Cette dernière opinion est émise par M. Mathieu (1).

En comparant entre elles les feuilles du *P. acerifolia* avec *P. orientalis* et *P. occidentalis*, on arrive à reconnaître qu'il y a beaucoup plus d'analogie avec la première espèce; et comme cette forme a été caractérisée d'après son feuillage, nous en concluons qu'elle rentre dans le type de *P. orientalis*.

Une troisième forme est *P. Nepalensis* qui rentre également dans la série du *P. orientalis*. Il diffère du type par les sinus profonds que présentent les feuilles. Il est connu dans plusieurs pépinières sous le nom de *P. laciniata* Hort.

Enfin une quatrième forme est celle indiquée dans les catalogues sous le nom de *P. hispanica* Lodd. Ce platane, qui se rapproche évidemment du *P. occidentalis* et que nous regardons comme n'en étant qu'une variété, est remarquable par ses grandes feuilles à limbe présentant trois sinus très-ouverts mais peu profonds et son bord muni de fortes échancrures arrondies. Cette forme est considérée par plusieurs auteurs comme issue du *P. orientalis*. La forme du feuillage de la variété qui nous occupe comparée avec celle des deux types ne nous permet pas de nous rallier à cette

---

(1) *Fl. forest. de France*, p. 294.

seconde manière de voir, et aussi considérons-nous le *P. hispanica* comme issu du *P. occidentalis*.

En résumé nous croyons pouvoir donner la synonymie des espèces et des variétés comme suit :

1. P. ORIENTALIS L. sp. 1417.

Feuilles profondément 3-5 lobées, à lobes étroits, lancéolés, entiers ou profondément et aigûment dentés, séparés par des sinus larges, à bords presque parallèles; base variable, quelquefois plus ou moins cunéiforme, d'autres fois subtronquée ou plus ou moins cordée; pétioles très-renflés à la base, en forme de calotte hémisphérique qui embrasse complètement le bourgeon. Poils des akènes dépassant le sommet de ceux-ci.

α. **genuina**. Feuilles cordiformes-orbiculaires ou suborbiculaires, palmées, à base légèrement cunéiforme; lobes lancéolés-rhomboïdaux, ou subrhomboïdaux, ou deltoïdes, ou oblongs lancéolés, très-entiers, ou paucidentés, ou plus ou moins profondément sinués-dentés. *P. vulgaris α liquidambarifolia* et β *vitifolia* Spach. suit. 11, p. 77 et 78; *P. orientalis* L. DC. Prod. 16, p. 159.

β. **acerifolia**. Feuilles suborbiculaires ou cordiformes orbiculaires, plus ou moins profondément 3-5 lobées à base cordée ou tronquée; lobes deltoïdes ou ovales, larges, pointus ou acuminés, paucidentés. Ait. Hort. Kew. 3, p. 364; DC. prod. 16, p. 159; *P. acerifolia* Willd. sp. pl. 4, p. 474.

γ. **cuneata**. Feuilles flabelliformes ou subrhomboïdales, fortement connées à la base à sinus profonds; lobes sinués-dentés ou sinués. Loud. Enc.-Trees, p. 929, f. 1734; DC. prod. 16, p. 159 *P. cuneata* Willd. sp. 4, p. 473; *P. orientalis undulata* Ait. Hort. Kew. 3, p. 364; *P. orientalis flabellifolia* Spach, suit, 11, p. 78.

δ. **nepalensis**. Feuilles manifestement connées à la base; sinus très-profonds dépassant beaucoup le milieu du limbe; à lobes profondément sinués ou profondément sinués-dentés, *P. Nepalensis* Ch. Morr. *Jour, Agri.* 4, p. 31; *P. laciniata* Hort.; *P. orientalis* β *insularis* DC. Prod. 16, p. 159.

ε. **pyramidata**. Feuilles manifestement connées à la base; à sinus peu profonds, dentés; arbre à végétation languissante prenant une forme pyramidale. *P. cuneata* Cat. pip. de Vilvorde.

ζ. **variegata**. Feuilles panachées de jaune.

2. P. OCCIDENTALIS L. sp. 1418.

Feuilles peu profondément 3-5 lobées, à lobes largement triangulaires, séparés par des sinus très-ouverts, atteignant rarement la moitié du limbe, ou simplement à 5 angles obscurément lobés; cordiformes à la base; pétiole plus faiblement renflé. Poils des akènes aussi longs que ceux-ci. DC. Prod. 16, p. 159.

β. **hispanica**. Feuilles grandes à limbe 3-lobé; sinus très-ouverts et peu profonds; lobes à bords munis de fortes échancrures arrondies. *P. hispanica* Lodd.; *P. integrifolia* Hort.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTS PRÉLIMINAIRES.

Pages.

Statuts de la Fédération 5
Règlement de la Fédération 7
Arrêtés approbatifs des statuts et du règlement 13
Liste des Sociétés fédérées. 14
Liste des délégués près des assemblées générales 16
Comité-directeur et bureau de la Fédération 19
Programme des questions mises au concours 20
Procès-verbal de la séance du 22 décembre 1867 25
Procès-verbal de l'assemblée du 22 décembre 1867. 27

DEUXIÈME PARTIE. — ACTES DU GOUVERNEMENT.

Conférences à Cureghem 33
— à Denderleeuw 34
— à Liége 34
— à Gembloux 35
— à Fosses 36
— à Châtelet 36
— à Anvers 37
— à Dinant 38
— à Ciney 38
— à Beauraing 39
— à Morlanwelz. 39
— à Huy. 40
— à Virton et Barvaux. 41
Décorations agricoles 41
Ecoles d'agriculture de l'Etat. 42

TROISIÈME PARTIE. — RAPPORTS DES SOCIÉTÉS.

Société royale d'agriculture et de botanique de Gand 43
— provinciale d'horticulture et de botanique de Bruges 44
— royale de Flore à Bruxelles 45

Pages.
Société royale d'agriculture et d'horticulture de Louvain 63
— — d'horticulture et d'agriculture d'Anvers 65
— — d'horticulture de Mons 86
— — d'horticulture de Liége 89
— — Linnéenne de Bruxelles. 92
— — d'horticulture de Malines 98
— — d'agriculture et d'horticulture de Verviers 99
— agricole et horticole de Nivelles 100
— horticole et agricole de l'arrondissement de Huy. 105
Commission royale de Pomologie 108
Société Van Mons. 109
— royale d'agriculture et de botanique de Verviers 110
— horticole de Hasselt 127
— royale d'horticulture de la province de Namur 128
— d'horticulture et d'agriculture de Laeken. 129
— d'agriculture et d'horticulture de Tirlemont 130
— d'agriculture du Condroz à Marchin 131
— des conférences agricoles et horticoles d'Ixelles 139
— d'horticulture du Luxembourg à Arlon 156
— royale horticole de Liége 157
Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture fruitière en Belgique . . 170
Ecole d'horticulture de l'Etat à Gendbrugge 176
— d'arboriculture de l'Etat à Vilvorde. 179
— d'agriculture de l'Etat à Gembloux 183
Société d'horticulture et d'agriculture de Maestricht. 192

QUATRIÈME PARTIE. — COMMUNICATIONS ET MÉMOIRES.

Aug.-Ph.-Ant. Royer (*avec portrait*) 207
Catalogue raisonné des plantes ornementales, par M. G. Delchevaleric . . . 221
Les Platanes cultivés en Belgique, par M. Alf. Wesmael. 305

PUBLICATIONS DE LA FÉDÉRATION.

Bulletin pour 1860. — Documents concernant la fondation. Floraison d'[illegible] *americana*, par M. Rigouts.

Bulletin pour 1861. — Monographie des Populus, par M. A. Wesmael. — Plantation d'un jardin fruitier, par M. Buisseret, etc.

Bulletin pour 1862. — L'ardenne, par M. F. Crépin. — Les Ormes, par M. Wesmael. — Le jardin fruitier, par M. F. Pousset. — Les fécondations croisées par M. Wesmael.

Bulletin pour 1863. — Monographie des Groseilliers, par M. Wesmael. — Catalogue raisonné des arbres de pleine terre, etc.

Bulletin pour 1864. — Monographie des Saules, par M. Wesmael. — Traité d'Entomologie horticole, par M. Dubois. — Souvenirs d'Allemagne, par M. Morren.

Bulletin pour 1865. — Flore forestière de Belgique, par M. A. Wesmael.

Bulletin pour 1866. — Esthétique florale, par M. De Puydt. — Les composées potagères, par M. Van Berchem. — Flore exotique, par M. Schnizlein, etc.

Bulletin pour 1867. — Catalogue raisonné des plantes ornementales qu'il convient de cultiver dans les parcs et jardins, par M. G. Delchevalerie, suivi d'un tableau sur la manière de grouper les plantes et de les remplacer successivement dans les parterres pour avoir une succession de fleurs depuis le premier printemps jusqu'à la fin de l'automne et d'une notice sur les Squares et les établissements horticoles de la ville de Paris. — Les Platanes cultivés dans les jardins de Belgique, par M. A. Wesmael. — Biographie et portrait de Aug. Royer.

Prix du volume : 5 francs.

Bulletin du Congrès international de Pomologie, à Namur, en 1862. — 2 francs.

Bulletin du Congrès international d'horticulture, à Bruxelles en 1864. — 5 francs.

Les envois destinés à la Fédération doivent être adressés au Président, M. F. de Cannart d'Hamale, Sénateur, à Malines; ou au Secrétaire, M. Ed. Morren, professeur à l'Université de Liége.

3 2044 103 102 927

3 2044 103 102 927